



HAL
open science

Loches. Cinquième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou

Pierre Papin, Céline Aunay, Solveig Bourocher, Philippe Husi, Leparmentier
Chloé, Jean Soulat

► **To cite this version:**

Pierre Papin, Céline Aunay, Solveig Bourocher, Philippe Husi, Leparmentier Chloé, et al.. Loches. Cinquième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou: Rapport de fouilles archéologiques programmées. [Rapport de recherche] SADIL/CD37; SRA Centre. 2018, 143 p. + annexes. hal-03657862

HAL Id: hal-03657862

<https://hal.science/hal-03657862>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de fouilles archéologiques

Loches - le château

Cinquième campagne de fouilles programmées

- la grande salle des comtes d'Anjou

Vol. 1 - Textes et illustrations

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

MAI 2018

avec

Céline AUNAY (Verre Ant'ère)
Solveig BOUROCHER (CESR)
Philippe HUSI (UMR 7324 LAT/CITERES)
Chloé LEPARMENTIER (UMR 7324 LAT/CITERES)
Jean SOULAT (Landarc)



avec la participation financière de la DRAC Centre



avec le soutien matériel de la ville de Loches



avec la collaboration scientifique du LAT/CITERES

Fouilles archéologiques réalisées du 16 août au 22 septembre 2017

Référence bibliographique

Papin 2018 : PAPIN (P.) (dir.) - *Loches. Cinquième campagne de fouilles sur la forteresse. La grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2017.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES | 5 |
| FICHE SIGNALÉTIQUE | 6 |
| GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION | 8 |
| RÉSULTATS EN MOTS CLÉS | 9 |
| NOTICE SCIENTIFIQUE | 10 |
| LOCALISATION DE L'OPÉRATION | 11 |
| PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION (DÉCEMBRE 2016) | 14 |
| ARRÊTÉ DE D'AUTORISATION DE FOUILLE PROGRAMMÉES (AVRIL 2017) | 28 |
| DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS | 31 |
| 1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION | 33 |
| 1.1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES (2013-2017) | 33 |
| 1.1.1. La chapelle Saint-Louis (2013-2014-2015) | 35 |
| 1.1.2. Le « palais » des comtes d'Anjou (2013-2016-2017) | 37 |
| 1.2. OBJECTIFS ET STRATÉGIE DES RECHERCHES À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE DES COMTES D'ANJOU (2013-2016-2017) | 37 |
| 1.2.1. Les sondages préalables de 2013 | 37 |
| 1.2.2. Définition des objectifs scientifiques des campagnes 2016 et 2017 | 38 |
| 1.2.3. Définition des emprises de fouilles 2016-2017 | 39 |
| 1.3. BILAN DES FOUILLES DE 2016 ET DE LA CAMPAGNE DE PROSPECTION GÉOPHYSIQUES 2017 À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE | 41 |
| 1.3.1. Principaux résultats de la campagne de fouille 2016 | 41 |
| 1.3.2. Des prospections géophysiques infructueuses | 43 |
| 1.4. MODALITÉS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES PROGRAMMÉES DE 2017 | 47 |
| 1.4.1. Durée de la campagne et moyens mis en œuvre | 47 |
| 1.4.2. Contraintes du décapage et sectorisation de l'emprise 2017 | 48 |
| 1.4.3. Méthodologie de la fouille | 50 |
| 1.5. LES ÉTUDES ET TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉS EN 2017 | 51 |
| 1.5.1. De nouvelles études concernant la chapelle Saint-Louis | 51 |
| <i>L'étude des fragments lapidaires de la chapelle Saint-Louis (S. Bourocher)</i> | 51 |
| <i>La restitution 3D du programme des logis ducaux de la fin du 14^e s. (S. Bourocher, P. Papin, K. Pellerin).</i> | 52 |
| 1.5.2. Les études des mobiliers de la campagne 2017. | 52 |
| <i>La céramique (Ch. Leparmentier ; Ph. Husi) :</i> | 52 |
| <i>Le métal et la tabletterie</i> | 54 |
| <i>Le verre</i> | 54 |
| <i>Le mobilier non étudié</i> | 54 |

| | |
|--|-----------|
| 2. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES 2017 | 56 |
| 2.1. INFORMATIONS SUR LA TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE DU SECTEUR | 56 |
| 2.2. PÉRIODE 1A : LES TRACES D'OCCUPATIONS PRÉ ET PROTOHISTORIQUES | 64 |
| 2.2.1. Rappel des découvertes de 2016 | 64 |
| 2.2.2. Les données de 2017 | 64 |
| 2.3. PÉRIODE 1B : LA DÉCOUVERTE D'UNE PORTION DU CASTRUM DU BAS-EMPIRE | 65 |
| 2.3.1. Identification d'un rempart en grand appareil (M443) | 65 |
| 2.3.2. Des niveaux d'occupations des 5 ^e -6 ^e s. | 69 |
| 2.3.3. Éléments de datation du mur M443 et des niveaux associés. | 69 |
| 2.4. PÉRIODE 2 : UNE OCCUPATION LÉGÈRE AU COURS DES 7 ^e , 8 ^e ET 9 ^e S. ? | 72 |
| 2.5. PÉRIODE 3 : UN BÂTIMENT EN MATÉRIAUX PÉRISSABLE À VOCATION ARTISANALE ? (FIN DU 9 ^e -DÉBUT DU 11 ^e S.) | 73 |
| 2.5.1. Rappel des découvertes 2013 et 2016 en secteur 6 et 7 | 73 |
| 2.5.2. Description des vestiges de la période 3 découverts en 2017 | 73 |
| 2.5.3. Éléments d'interprétation | 77 |
| 2.6. PÉRIODE 4A : CONSTRUCTION ET PREMIÈRES OCCUPATIONS DE LA GRANDE SALLE DU PALAIS DES COMTES D'ANJOU | 78 |
| 2.6.1. Les vestiges des premiers états de construction de l'édifice (début 11 ^e s.-milieu 11 ^e s.) | 78 |
| <i>Les vestiges découverts en 2016 (secteur 6 et 7)</i> | 78 |
| <i>Retour sur la question du mur M5 : une reconstruction partielle du bâtiment dès le milieu du 11^e s. ?</i> | 80 |
| <i>Les autres travaux sur le bâtiment durant la période 4a</i> | 82 |
| 2.6.2. Nouvelles données sur l'occupation de la grande salle au 11 ^e s. | 82 |
| <i>Les premiers sols d'occupations intérieurs de la grande salle fouillés en secteur 8</i> | 82 |
| <i>La découverte d'un probable puits dans la grande salle</i> | 87 |
| 2.6.3. L'absence de refend et les conséquences sur les restitutions horizontales et verticales de l'édifice | 89 |
| <i>La remise en question de l'hypothèse d'un bâtiment à deux niveaux, établie en 2016</i> | 89 |
| <i>L'infirmité des hypothèses précédentes en 2017 : un bâtiment à un seul volume</i> | 90 |
| <i>Conséquences sur la restitution de la charpente et de la couverture</i> | 90 |
| <i>Nouvelle lecture de l'élévation M9 et affinement des hypothèses sur l'élévation du bâtiment</i> | 91 |
| 2.6.4. Les données sur datation de la construction de la grande salle et ses conséquences | 92 |
| <i>Les données chronostratigraphiques</i> | 92 |
| <i>Un édifice commandité par Foulque III Nerra</i> | 93 |
| 2.7. PÉRIODE 4B : POURSUITE DE L'OCCUPATION DE LA GRANDE SALLE ET PREMIÈRE RECONSTRUCTION DU CASTRUM (FIN 11 ^e -FIN 12 ^e S.) | 95 |
| 2.7.1. Poursuite de l'occupation intérieure de la grande salle (secteur 8) | 95 |
| <i>Description de la stratigraphie durant la période 4b</i> | 95 |
| <i>Chronologie de l'occupation du bâtiment et éléments d'interprétations.</i> | 101 |
| 2.7.2. L'occupation au nord-ouest de la grande salle (secteur 9) | 101 |
| <i>Occupations extérieures et reconstruction du mur du castrum</i> | 101 |
| <i>Les ajouts contre le mur gouttereau M5</i> | 103 |
| <i>Les indices de datations de la reprise du castrum M416 du contrefort M414 et de M12</i> | 105 |
| 2.8. PÉRIODE 4C : ABANDON DU PALAIS ET RENFORCEMENT DES DÉFENSES (FIN 12 ^e /FIN 14 ^e S.) | 106 |
| 2.8.1. La désertion de la grande salle et du palais (fin 12 ^e /fin 14 ^e s.) | 106 |
| 2.8.2. La construction d'un mur de braie (fin 12 ^e s/début du 13 ^e s.) | 107 |
| <i>Les données de l'étude du bâti de 2016</i> | 107 |
| <i>Les données de la fouille 2017</i> | 110 |
| <i>Le « déclin » de la forteresse de Loches au 13^e s.</i> | 110 |

| | |
|---|------------|
| 2.9. PÉRIODE 5A : LA RÉOCCUPATION DE LA GRANDE SALLE ET REMBLAIEMENT DE LA LICE (FIN 14^E S.- DÉBUT 15^E S.) | 111 |
| 2.9.1. Réoccupations à l'intérieur de « l'ancienne » grande salle (secteur 8). | 111 |
| 2.9.2. L'exhaussement des niveaux de sols entre les deux murs de remparts (secteur 9) | 114 |
| 2.10. PÉRIODE 5B : RÉAMÉNAGEMENTS SUCCESSIFS SUR LES REMPARTS ET DÉMOLITION DE LA GRANDE SALLE 115 | |
| 2.10.1. Les phases de constructions du 15 ^e s. | 115 |
| 2.10.2. Une zone de dépotoir du 15 ^e s. entre l'ancienne grande salle et le rempart | 121 |
| 2.10.3. Démolition de la grande salle et du rempart « intérieur » | 121 |
| 2.11. PÉRIODE 6 ET 7 : LES OCCUPATIONS DES JARDINS MODERNE ET CONTEMPORAIN | 122 |
| 2.11.1. La période 6 : l'aménagement du jardin « à la française » | 122 |
| 2.11.2. La période 7 : le réaménagement en jardin « à l'anglaise » | 126 |
| CONCLUSION | 127 |
| BIBLIOGRAPHIE | 134 |

| | |
|---|-----------|
| ANNEXES : Volume 2 | 3 |
| INVENTAIRES | 4 |
| Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques | 5 |
| Annexe 2 - Inventaire des faits | 20 |
| Annexe 3 - Inventaire des murs | 26 |
| Annexe 4 - Inventaire du mobilier | 28 |
| 4.1. Inventaire de la céramique | 28 |
| 4.2. Inventaire de la terre cuite | 30 |
| 4.3. Inventaire mobilier métallique | 30 |
| 4.4. Inventaire des monnaies | 42 |
| 4.5. Inventaire du mobilier en verre | 42 |
| 4.6. Inventaire du mobilier lithique | 45 |
| 4.7. Inventaire du lapidaire | 45 |
| 4.7. Autre mobilier | 46 |
| Annexe 5 - Inventaire des photographies | 47 |
| Annexe 6 - Liste des documents graphiques | 59 |
| RAPPORTS D'ANALYSES | 61 |
| Annexe 7 - Étude du mobilier lapidaire 2014-2015 (S. Bourocher) | 63 |
| Annexe 8 - Rapport de prospections géophysiques (M. Mafoufi - Genimap) | 135 |
| Annexe 9 - Étude de la céramique 2016-2017 (C. Leparmentier - Ph. Husi - LAT) | 161 |
| Annexe 10 - Étude du «petit mobilier» 2017 (J. Soulat - Landarc) | 231 |
| Annexe 11 - Étude du mobilier en verre 2017 (C. Aunay - Verre Ant'ère) | 252 |

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région Centre
 Département Indre-et-Loire
 Commune Loches
 Lieu-dit/Adresse Logis Royaux, Place Charles VII

Code INSEE de la commune

37132

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 37.132.008 AH

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

| | X | Y | Z |
|---------|--------------------------|--------------------------|----------------|
| Lambert | de 1 548 109 à 1 548 123 | de 6 216 076 à 6 216 095 | de 95 à 99 NGF |

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune Loches
 Année 2011
 Section AW
 Parcelle 161
 Lieu-dit Forteresse de Loches

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Site classé MH

Propriétaire du terrain

Conseil général d'Indre-et-Loire

Nature et références de l'opération

Arrêté d'autorisation de fouille programmée n° 17/0246 en date du 19 avril 2017
 Surface de la fouille 77 m²

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

néant

Nature de l'aménagement

néant

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

Terrain du 16 août au 22 septembre 2017
 Étude du 2 octobre 2016 au 27 avril 2018

Intervenants scientifiques

| | | |
|------------------|------------------------|---|
| DRAC Centre, SRA | Stéphane REVILLION | Conservateur régional |
| | Audrey TRAON-MAINGAULT | Conservateur du patrimoine |
| CG37-SADIL | Bruno DUFAÏ | Conservateur du patrimoine, chef de service |
| | Pierre PAPIN | Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération |

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

| | | |
|------------------|------------------------|----------------------------|
| DRAC Centre, SRA | Stéphane REVILLION | Conservateur régional |
| | Audrey TRAON-MAINGAULT | Conservateur du patrimoine |
| CG37-SADIL | Claudine DESSERRE | Assistante |

Équipe de fouille

| | | |
|------------|---|---|
| CG37-SADIL | Pierre PAPIN | Responsable de l'opération |
| | Vincent HIRN Christophe LEBRUN | Responsable de secteur, topographe Technicien de fouille |
| Bénévoles | Alison DARD Axel COULON Manon GODEY Guillaume LECOQ Chloé LEPARMENTIER Kévin PELLERIN Alix PIFFETEAU Alexis RAYMOND Stéphane RONDEAU Alexandre VIALE | Techniciens de fouille |

Équipe de post-fouille

| | | |
|------------------------|-------------------------------------|---|
| CG37-SADIL | Pierre PAPIN | Rédaction, interprétations, coordination |
| | Vincent HIRN Pierre PAPIN | SIG, DAO |
| | Pierre PAPIN | PAO |
| | Vincent HIRN Pierre PAPIN | Traitement du mobilier, base de données |
| CESR | Solveig BOUROCHER | Étude du lapidaire de la chapelle Saint-Louis |
| Verre Ant'ère | Céline AUNAY | Étude du mobilier en verre |
| LAT - UMR 7324 CITERES | Philippe HUSI Chloé LEPARMENTIER | Étude de la céramique |
| Landarc | Jean SOULAT | Étude du petit mobilier (métal/os) |

| | | Jours/Hommes/Ha |
|--|-------------------|-----------------|
| Durée de la phase de préparation (J/H) | 10 J/H | - J/H/Ha |
| Durée de la phase de terrain | 23 jours | |
| Nombre de jours/homme terrain (J/H) (Sadil) | 46 J/H | - J/H/Ha |
| Nombre de jours/homme terrain (J/H) (bénévole) | 159 J/H | |
| Surface fouillée | 77 m ² | |
| Durée de la phase de post-fouille | 120 jours | |
| Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H) | 80 J/H | - J/H/Ha |
| Total | | - J/H/Ha |

Le document final de synthèse

Nombre de volumes

2

Nombre de pages

vol. 1 : 140 p. / vol. 2 : 255 p.

Nombre de figures

82

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie

| | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Paléolithique |
| <input type="checkbox"/> | inférieur |
| <input type="checkbox"/> | moyen |
| <input type="checkbox"/> | supérieur |
| <input type="checkbox"/> | Mésolithique et Épipaléolithique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Néolithique |
| <input type="checkbox"/> | ancien |
| <input checked="" type="checkbox"/> | moyen |
| <input checked="" type="checkbox"/> | récent |
| <input type="checkbox"/> | Chalcolithique |
| <input type="checkbox"/> | Protohistoire |
| <input type="checkbox"/> | Âge du Bronze |
| <input type="checkbox"/> | ancien |
| <input type="checkbox"/> | moyen |
| <input type="checkbox"/> | récent |
| <input type="checkbox"/> | Âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> | Hallstatt (premier Âge du Fer) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | La Tène (second Âge du Fer) |

| | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> | République romaine |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Empire romain |
| <input type="checkbox"/> | Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Époque médiévale |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Haut Moyen Âge |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Moyen Âge |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bas Moyen Âge |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Temps modernes |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Époque contemporaine |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Ère industrielle |

Sujets et thèmes

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Édifice public |
| <input type="checkbox"/> | Édifice religieux |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Édifice militaire |
| <input type="checkbox"/> | Commerce |
| <input type="checkbox"/> | Struc. funéraire |
| <input type="checkbox"/> | Voirie |
| <input type="checkbox"/> | Hydraulique |
| <input type="checkbox"/> | Habitat rural |
| <input type="checkbox"/> | Villa |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment agricole |
| <input type="checkbox"/> | Structure agraire |
| <input type="checkbox"/> | Urbanisme |
| <input type="checkbox"/> | Maison |
| <input type="checkbox"/> | Structure urbaine |
| <input type="checkbox"/> | Foyer |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Fosse |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Fossé |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Trou de poteau |
| <input type="checkbox"/> | Sépulture |
| <input type="checkbox"/> | Grotte |

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | Abri |
| <input type="checkbox"/> | Mégalithe |
| <input type="checkbox"/> | Artisanat aliment |
| <input type="checkbox"/> | Argile : atelier |
| <input type="checkbox"/> | Atelier métallurgie |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Artisanat |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Puits |
| <input type="checkbox"/> | Autre : |

Mobilier

| | |
|-------------------------------------|------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Indus. lithique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Indus. osseuse |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Céramique |
| <input type="checkbox"/> | Végétaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Faune |
| <input type="checkbox"/> | Flore |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Métal |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Arme |
| <input type="checkbox"/> | Outil |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Parure |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Habillement |
| <input type="checkbox"/> | Trésor |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Monnaie |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Verre |
| <input type="checkbox"/> | Mosaïque |
| <input type="checkbox"/> | Peinture |
| <input type="checkbox"/> | Sculpture |
| <input type="checkbox"/> | Inscription |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Autre : enduits peints |

Études annexes

| | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> | Géologie |
| <input type="checkbox"/> | Datation |
| <input type="checkbox"/> | Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> | Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> | Zoologie |
| <input type="checkbox"/> | Botanique |
| <input type="checkbox"/> | Palynologie |
| <input type="checkbox"/> | Macrorestes |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Céramique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Métaux |
| <input type="checkbox"/> | Numismatique |
| <input type="checkbox"/> | Conservation |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Restauration |
| <input type="checkbox"/> | Autre : scorie |
| <input type="checkbox"/> | Autre : lithique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Autre : verre |
| <input type="checkbox"/> | Autre : carpologie |
| <input type="checkbox"/> | Autre : anthracologie |
| <input type="checkbox"/> | Autre : chimie |

Lieu(x) de conservation du mobilier

Sadil

Ce rapport présente les résultats de la cinquième campagne de fouilles programmées effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches, la deuxième à l'emplacement d'un vaste bâtiment interprété comme une grande salle et datée du 11^e s. Le principal objectif était de mieux documenter l'édifice, par l'ouverture d'une nouvelle fenêtre de 77 m² dans la continuité de la première, dont l'extension au nord-ouest jusqu'au rempart actuel permettait également de mieux comprendre l'articulation du bâtiment avec les systèmes de fortifications successifs. Dans la mesure du possible, l'exploration des niveaux antérieurs à la construction de la grande salle constituait un enjeu supplémentaire pour cette campagne.

La fouille n'a pas permis cette année d'atteindre le substrat calcaire. Les niveaux anciens, pré et protohistoriques, mis en évidence lors des campagnes précédentes, n'ont donc pas été atteints. Cependant, la présence d'un mobilier résiduel toujours aussi abondant atteste de nouveau d'une occupation dès le Néolithique, jusqu'à La Tène.

L'un des faits principaux de la campagne de 2017 est la découverte d'une portion de la fondation d'un mur d'enceinte en grand appareil, daté de la fin du 5^e s. ap. J.-C. Il s'agit donc de la première attestation archéologique du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours à Loches. La fouille atteste ensuite d'une occupation à l'intérieur de la fortification, non caractérisée précisément en raison de l'étroitesse des fenêtres d'observations. Cette occupation s'étend chronologiquement jusqu'au début du 11^e s., avec toutefois une interruption (marquée par un *hiatus* stratigraphique) durant les 7^e et 8^e s. A la fin du 9^e et au 10^e s., l'installation d'un bâtiment en matériaux périssables, peut-être à vocation artisanale (forge ?), est attestée. Celui-ci est démoli au début du 11^e s. pour la construction de la grande salle.

Plusieurs nouvelles informations capitales ont été acquise cette année à propos de l'édifice aulique. Concernant son organisation verticale et horizontale, la non découverte d'un refend ou de piliers centraux amène désormais à revoir significativement les précédentes hypothèses de restitutions : il s'agissait d'un bâtiment à un seul volume, consacré uniquement à l'apparat, mesurant plus de 16 m de large hors-œuvre, et possédant donc une charpente d'un seul tenant, dont la faitière devait culminer à environ 15 m de hauteur.

Une autre information essentielle sur la chronologie de l'occupation de l'édifice a été livrée par l'étude du mobilier céramique. Les données chronostratigraphiques permettent aujourd'hui d'affirmer que l'édifice est bâti durant les premières décennies du 11^e s., et serait donc l'oeuvre de Foulque III Nerra. La fouille a également prouvé que le bâtiment a subi une dégradation relativement rapide, ayant entraîné la nécessité d'une reconstruction totale du mur gouttereau nord-ouest, puis, l'ajout de contreforts au cours du 12^e s. La présence d'un arrêt net de l'occupation à la fin du 12^e s. a par ailleurs été confirmée.

A la suite d'un nouveau *hiatus* stratigraphique, le bâtiment est réoccupé à la fin du 14^e s., probablement pour y installer les ateliers du grand chantier de construction des nouveaux logis, par Louis I^{er} d'Anjou. Le bâtiment est finalement détruit à la toute fin du 15^e s. et

Concernant les remparts les données de la fouille montrent que le tracé du *castrum* du Bas-Empire reste actif jusqu'à cette époque tardive, après avoir subi au moins deux restaurations ou reconstructions plus ou moins importantes au début du 12^e s., puis au début du 15^e s. Un mur de braie est édifié au-devant de ce rempart à la fin du 12^e ou au début du 13^e s. (correspondant au tracé actuel). Celui-ci deviendra l'unique mur de fortification suite au démantèlement du premier rempart à la fin du 15^e s., en même temps que la démolition de la grande salle. Le secteur est alors réaménagé en jardins d'agrément, et le restera jusqu'à nos jours.

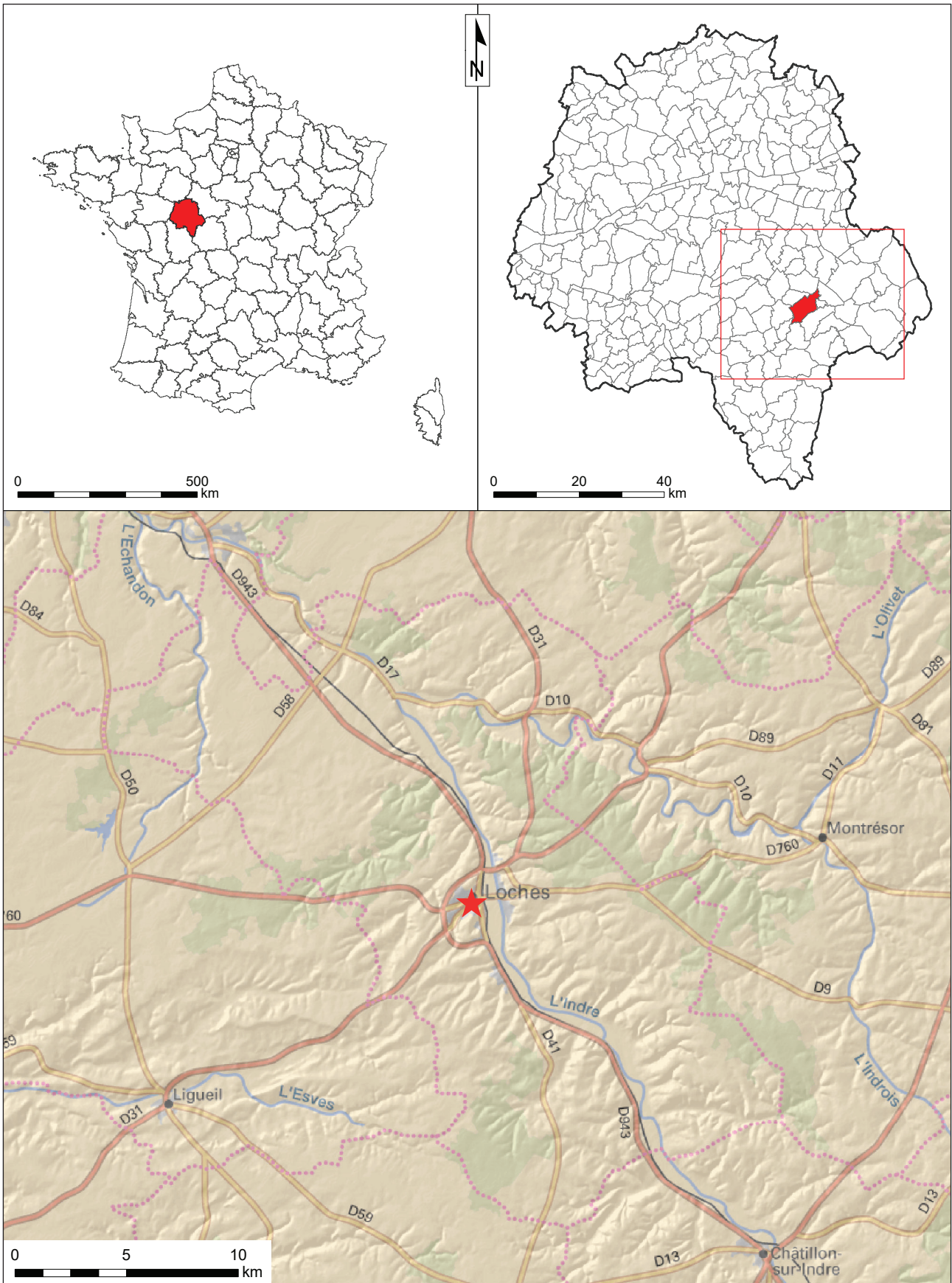


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)

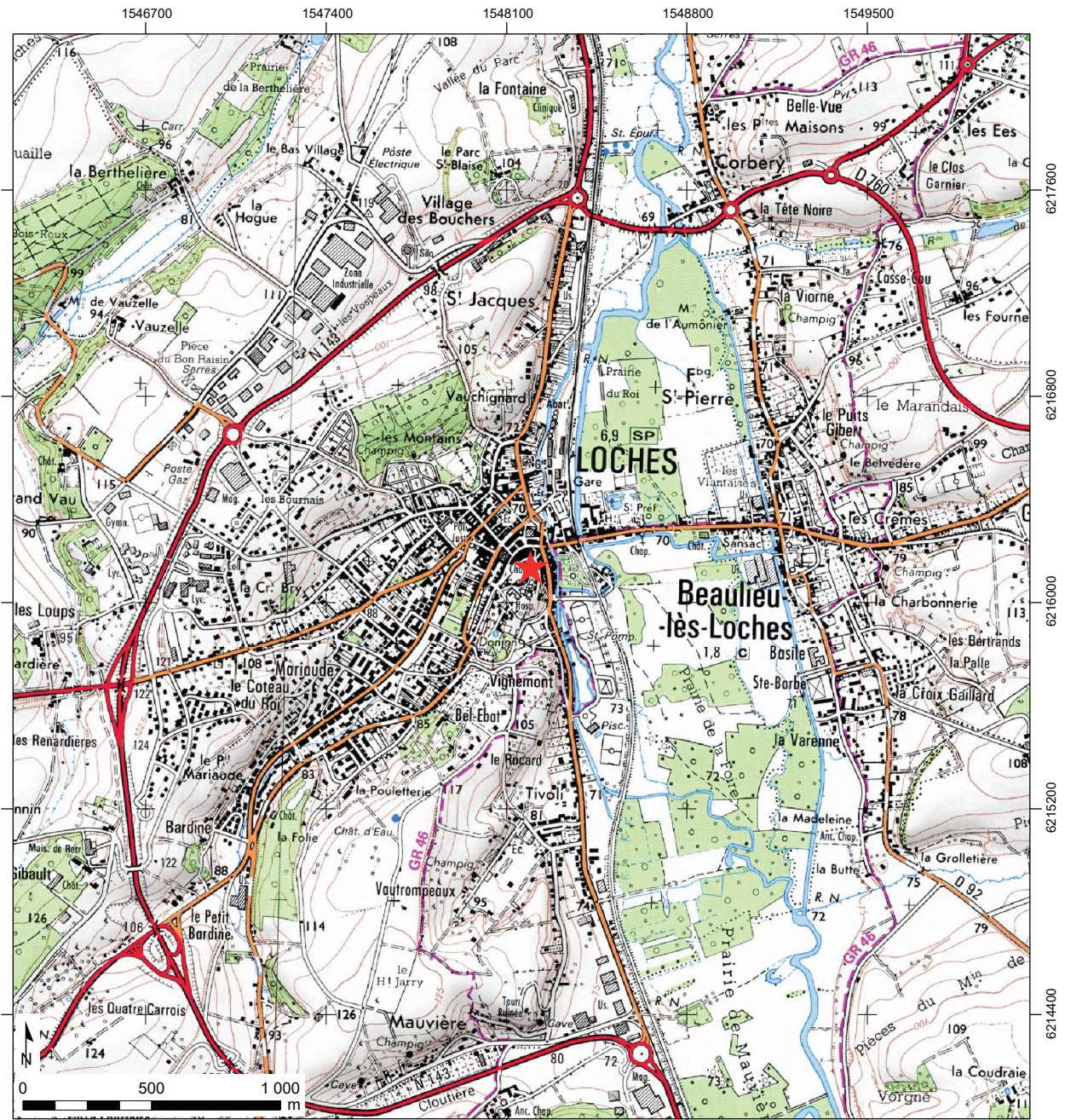


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000°
(© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

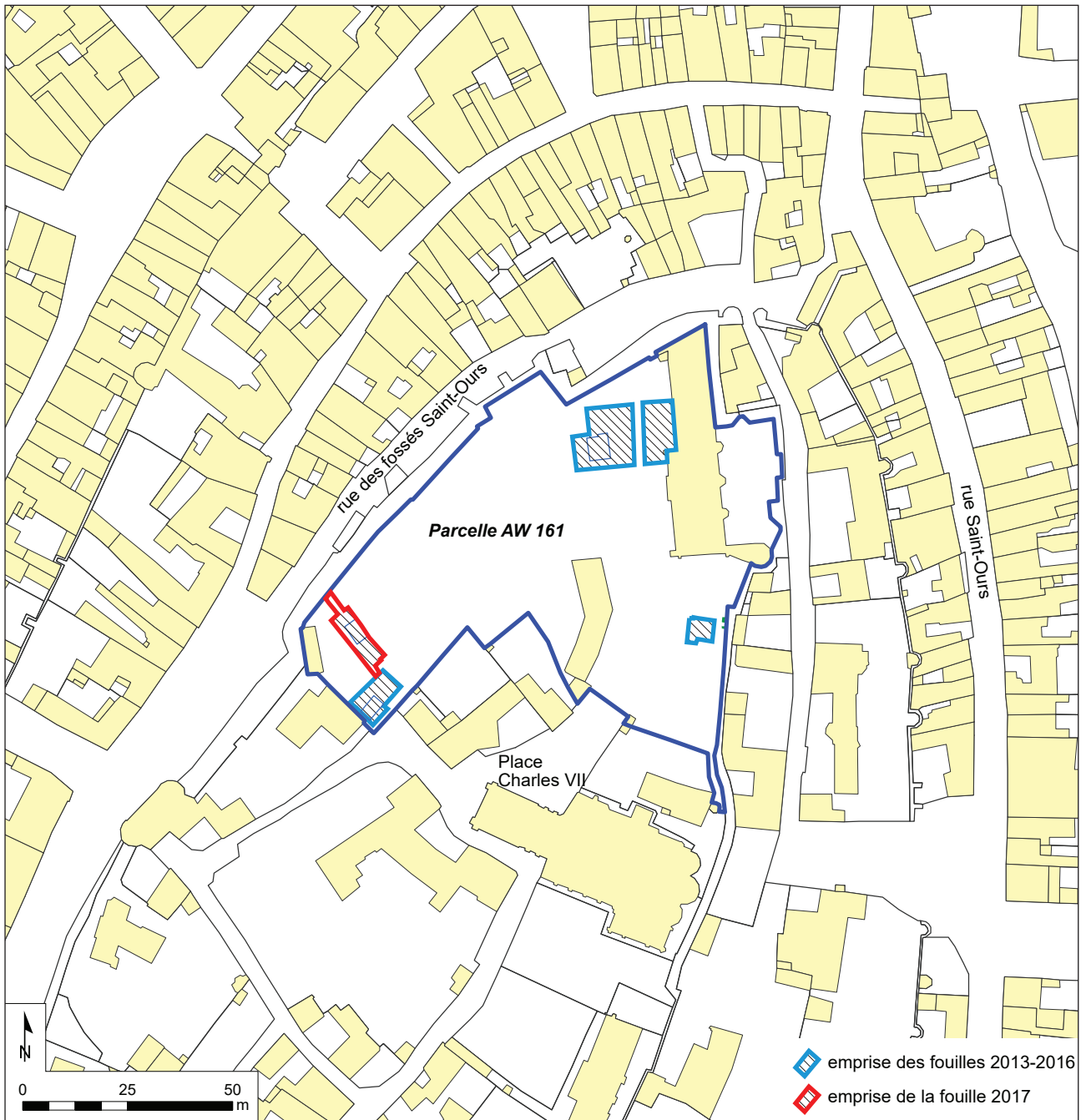


Figure 3 : Emprise de la fouille sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47
(sources : Direction générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Projet scientifique d'intervention (décembre 2016)

Région Centre-Val de Loire
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37 132

Numéro de site
37.132.008.AH

Fouilles archéologiques programmées

Loches - Parc des logis royaux

Bilan de la campagne 2016

Projet 2017

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

DÉCEMBRE 2016



LE SERVICE
DE
L'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

AVEC LE SOUTIEN DE :



www.departement-touraine.fr



CIRCONSTANCES ET CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES

Depuis 2013, le Sadil réalise un programme de recherches archéologiques au château de Loches. Dans ce cadre, quatre campagnes de fouilles programmées ont eu lieu dans le parc des logis royaux, au nord du complexe castral.

Une première phase de sondages exploratoires a été effectuée en 2013, afin de mener une expertise stratigraphique du secteur, qui s'est avérée particulièrement prometteuse¹. Une zone en particulier a parfaitement répondu au double objectif scientifique (approfondir les connaissances sur la forteresse) et patrimonial (alimenter un futur renouvellement de la muséographie du site) ayant motivé, à l'origine, la réalisation des fouilles. L'un des sondages a en effet entraîné la redécouverte d'une chapelle oubliée, dédiée à Saint-Louis, faisant partie intégrante du programme des logis royaux à la fin du Moyen-Âge.

Cette découverte a conduit le Sadil à proposer deux nouvelles campagnes visant à fouiller intégralement ce bâtiment symbolique (la

chapelle privée des rois) en 2014 et 2015². L'autre grand objectif de ces deux campagnes consistait à explorer autant que possible les niveaux antérieurs à la chapelle et aux logis royaux, jusqu'au rocher.

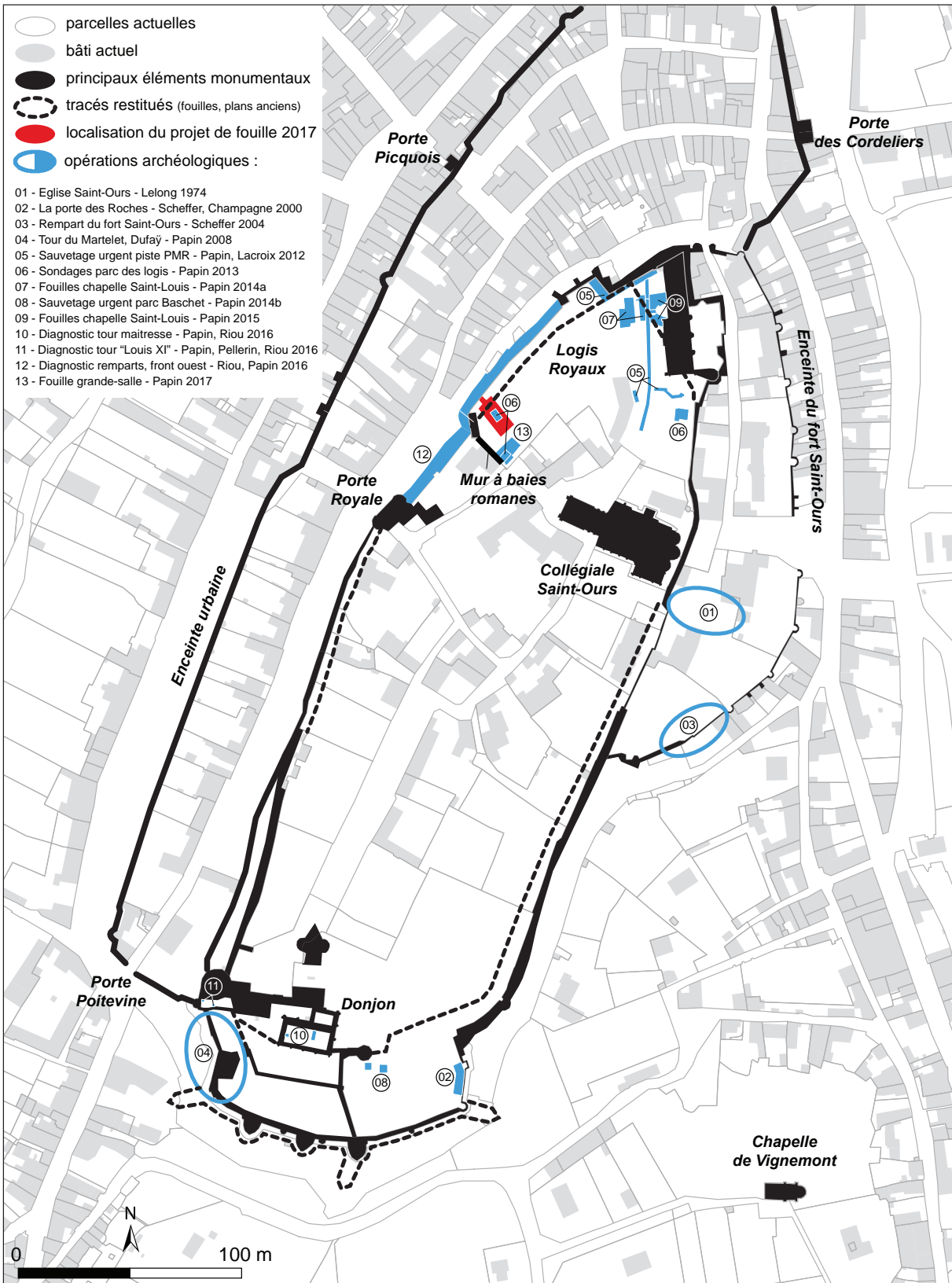
Le bilan des fouilles de 2014 et 2015 a été extrêmement fructueux. Outre la documentation archéologique des vestiges de la chapelle Saint-Louis (fin 14^e-fin 18^e s.), l'exploration du secteur a permis la découverte de pans de fortifications antérieurs (fin 11^e-13^e s.), apportant de connaissances tout à fait inédites sur l'évolution topographique des remparts au cours du Moyen-Âge. Des vestiges de l'époque carolingienne (8^e-début 11^e s.) ont également été mis au jour : succession de bâtiments en matériaux périssables, associés à des dépotoirs et des niveaux de cours comportant, jusqu'au 12^e s., les traces d'activités de basse-cour (silos, écuries, maréchalerie, forge...). Bien qu'aucun niveau plus ancien n'ait été clairement identifié, un matériel résiduel important (antique et très haut Moyen Âge) s'est avéré présent. De plus, parmi les surprises majeures de ces deux campagnes de fouille, on note la découverte de nombreux objets du Néolithique récent et final (silex taillé, poteries).

2 Deux rapports de fouilles ont été réalisés à l'issue des campagnes :

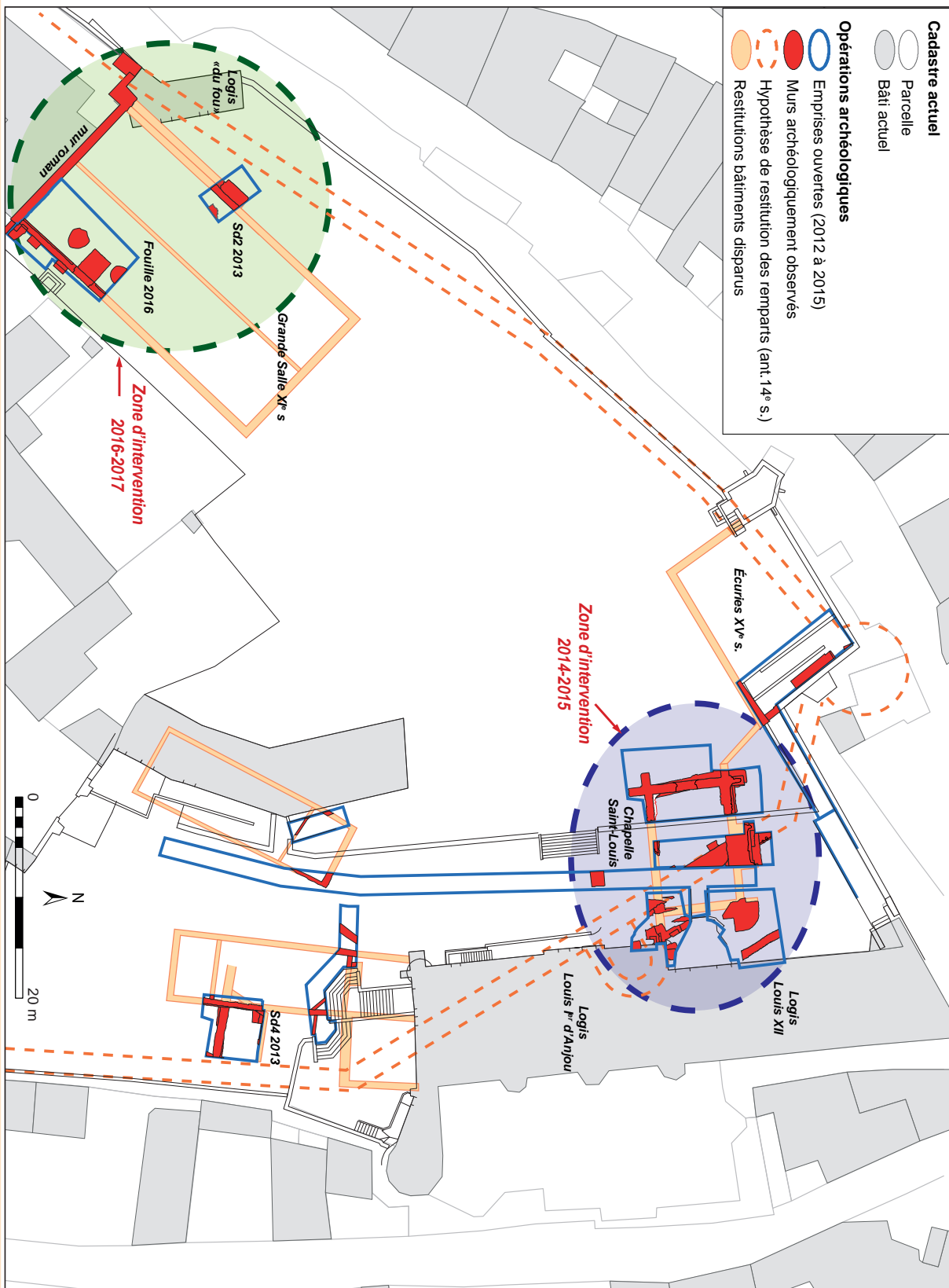
PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2015, 220 p.

PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, avril 2016, 3 vol.

1 PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2014, 258 p.



Plan des opérations archéologiques au château de Loches, avec localisation du projet de fouille 2017



Opérations archéologiques entre 2012 et 2016
dans le parc des logis royaux

DEUX NOUVELLES CAMPAGNES DE FOUILLES À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE DU PALAIS DES COMTES D'ANJOU (2016- 2017)

En 2016, l'équipe du Sadil a proposé de se pencher sur une nouvelle zone du parc des logis royaux. Une nouvelle demande de fouille annuelle a donc été formulée en ce sens³. Comme pour les fouilles de la chapelle Saint-Louis, le secteur avait déjà été abordée au préalable en 2013.

LES DONNÉES PRÉALABLES DE 2013

Deux des sondages de la campagne de 2013 (n°1 et 2, de 15 m² chacun), ont en effet été placés à proximité d'un pan de mur ancien possédant deux fenêtres de style roman. Bien qu'il demeurât mal documenté, ce grand mur (plus de 16 m de long pour 11 m d'élévation conservée, en moyen appareil réglé) passait de longue date pour être un des principaux éléments constitutifs du palais des comtes d'Anjou. G. d'Espinay et E. Gaultier⁴ dès la fin du 19^e s. ont émis en premier cette hypothèse, qui sera encore reprise par P. Héliot et M. Deyres⁵ en 1987. Plus tard, E. Lorans⁶ puis J. Mesqui⁷, objecteront que la supposition, bien

que séduisante, manque de preuves scientifiques. C'est notamment pour apporter ces premiers éléments concrets que les sondages n°1 et 2 avaient été ainsi positionnés en 2013.

Le sondage n°1, effectué au pied du mur en élévation, à l'emplacement de l'un des angles supposés du bâtiment, a permis d'évaluer la conservation des parties enfouies de l'édifice et de ses niveaux de sols. Les maçonneries présentent une conservation remarquable d'environ 1,50 m d'élévation (jusqu'à sept assises de moyen appareil). La stratigraphie de l'occupation du bâtiment est apparue également assez bien préservée. Le sommet des niveaux d'occupation a été mis au jour sous 80 cm de remblais de démolition et d'occupations postérieurs à la fin du 15^e s. Un sondage profond de 2 m² dans ces sols a permis de reconnaître une stratigraphie complexe (« mille-feuille »), conservée sur une hauteur de près de 1m. Les premiers indices de datation recueillis suggéraient une installation de l'édifice dès la première moitié du 11^e s. (datation céramique par Ph. Husi et P. Testard, LAT/CITERES, à partir du lot de mobilier de 2013).

Le sondage n°2 avait été placé au nord du premier, dans l'alignement d'un arrachement visible sur le mur à baies romanes, donc à l'emplacement théorique de l'un des murs du bâtiment. L'ouverture a effectivement démontré l'existence, non pas d'un, mais de deux murs accolés l'un à l'autre, dont l'un (M5), était bien à l'emplacement attendu. Cependant, la stratigraphie fouillée associée à ce mur est apparue complètement différente de celle du sondage 1 : des niveaux de terre et de cailloux ressemblant à des niveaux extérieurs (l'hypothèse de jardin avait été émise), ainsi qu'une légère différence chronologique semblait apparaître. Ces premières constatations avaient conduit à proposer la dissociation fonctionnelle et chronologique des vestiges du sondage 2 et ceux du sondage 1.

Des niveaux de destruction ont été perçus dans les deux sondages. Une fosse contenant un abondant mobilier de la première moitié du 15^e s., découverte au sommet de ces couches, livrait un terminus pour l'abandon du grand bâtiment roman. L'édifice est en tout cas entièrement arasé et les niveaux de sols sont rehaussés à l'occasion

3 Autorisation de fouille n°16/0318 du 24 mai 2016, après avis favorable de la CIRA du Centre-Nord des 25, 26, et 27 avril 2016.

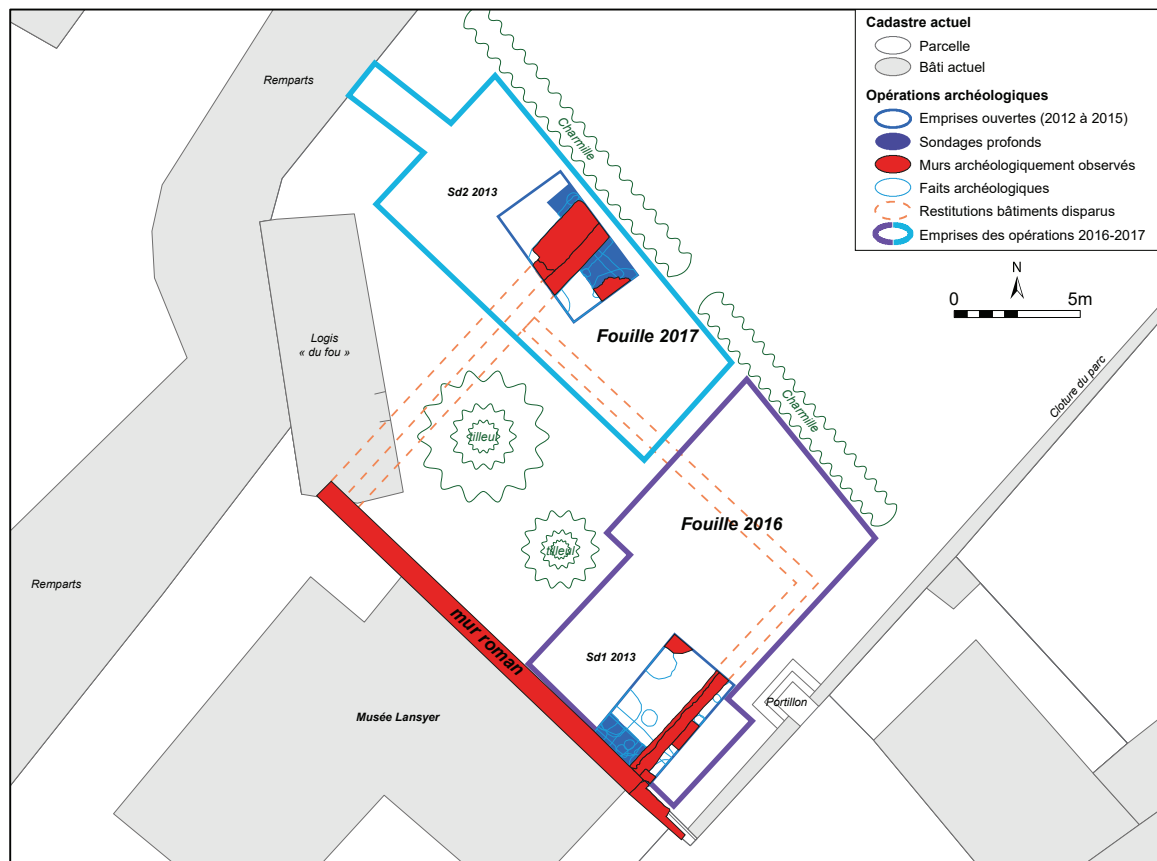
4 Espinay (G-M d'), « Visite des enceintes et des monuments de Loches », *Congrès archéologique de France*, 36e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 193-207 ; Gautier E. - *Histoire du donjon de Loches*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1881, 221 p. (entre autres titres).

5 Les longues recherches de P. Héliot ont été synthétisées et publiées de manière posthume par M. Deyres : « Le château de Loches », *Bulletin monumental*, Paris, 1987, p. 15-85.

6 *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIIIe siècle. Territoires, habitats et paysages*, publication de l'université de Tours, 1996, 289 p.

7 « La tour maîtresse du donjon de Loches », Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine. Langeais et Loches, *Bulletin monumental*, Paris, 1998, t. 156, p. 65-125.

p. 8



Plan du projet de fouilles 2016-2017, à partir des hypothèses de 2013

de la construction du petit bâtiment nommé « logis du fou », encore en élévation actuellement, daté de la toute fin du 15^e s.

Ainsi, à l'issue des sondages, l'hypothèse d'un bâtiment mesurant 16 m de long (hors œuvre) et de 8 à 10 m de large environ avait été proposée (excluant le mur M5 du sondage 2, considéré alors à titre d'hypothèse comme le témoin d'une probable extension plus tardive des bâtiments vers le nord-est). La fouille de 2013 avait par ailleurs apporté les premiers éléments d'interprétation pour la fonction du bâtiment. Par le soin apporté à la construction, la taille du bâtiment, la qualité du matériel retrouvé, la présence de trace d'une riche ornementation (vitreaux décorés, enduits peints), la vocation noble de l'édifice est apparue vraisemblable. Ces éléments ont conduit à proposer de confirmer les intuitions des érudits du 19^e s., et interpréter le bâtiment comme l'un des éléments majeurs du palais des comtes d'Anjou aux 11^e et 12^e s. : une grande salle seigneuriale.

Ajoutons enfin que, sous les niveaux d'occupation liés au bâtiment roman, les sondages de 2013 avaient permis d'identifier une stratigraphie de l'époque carolingienne (8-10^e s.), sans toutefois atteindre le substrat rocheux.

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DES FOUILLES 2016-2017 :

C'est à partir de ces données préalables que deux campagnes de fouilles ont été projetées sur l'emplacement du bâtiment. Les objectifs scientifiques définis dans le projet de fouille de 2016 se résument en deux grands axes :

Fouiller la plus grande partie possible du grand bâtiment roman afin d'en préciser la datation, confirmer son usage, préciser son plan, sa distribution, ses accès, ses décors... S'intéresser à son environnement, caractériser les bâtiments et les occupations annexes constitue un autre enjeu de ce premier grand axe.

Fouiller et caractériser les niveaux antérieurs au bâtiment identifiés dans les sondages préalables. Dans la continuité de problématiques des campagnes précédentes, il s'agit de localiser le *castrum* antérieur au 11^e s. À ce titre, la situation des fouilles de 2016-2017 est présumée à l'intérieur de l'enceinte mentionnée par Grégoire de Tours au 6^e s.⁸. Ainsi, la reconnaissance de niveaux du très haut-Moyen-Âge, voire de l'antiquité était attendue.

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 2016

La campagne de fouille de 2016 s'est déroulée du 16 août au 23 septembre, décapage et rebouchage inclus. Dans le temps imparti, seule la première des problématiques évoquées ci-

8 L'emplacement des fouilles, en face du portail ouest de la collégiale Notre-Dame, construite à la fin du 10^e s. sur les ruines d'une église antérieure d'après sa charte de fondation (document retranscrit et publié par J. Boussard, Mémoire de la société Archéologique de Touraine, t. IX, 1975 : pp. 1-10). L'église antérieure en question serait d'après E. Lorans, celle fondée par l'évêque Eustoche (443-460) à l'intérieur même du *castrum* du Bas-Empire cité par Grégoire (voir Lorans (E.) 1996 - Le Lochois... op. cit.).

dessus a pu être complètement abordée et l'autre dans une bien moindre mesure. La découverte d'un bâtiment de la grande salle beaucoup plus vaste qu'attendu a considérablement alourdi le temps consacré à la fouille des niveaux de sols du bâtiment sur une surface de 40 m² (secteur 7)⁹.

Ainsi, la fouille a été stoppée en fin de campagne sur les niveaux de constructions de l'édifice, au sommet des niveaux antérieurs, qui n'ont pas été abordés. Seul un petit sondage profond de 2m², reprenant l'emplacement du sondage de 2013 à l'angle des murs M4 et M9, a été poursuivi pour atteindre le substrat rocheux, ce qui n'avait pu être fait il y a 3 ans.

Une occupation préhistorique confirmée et étoffée

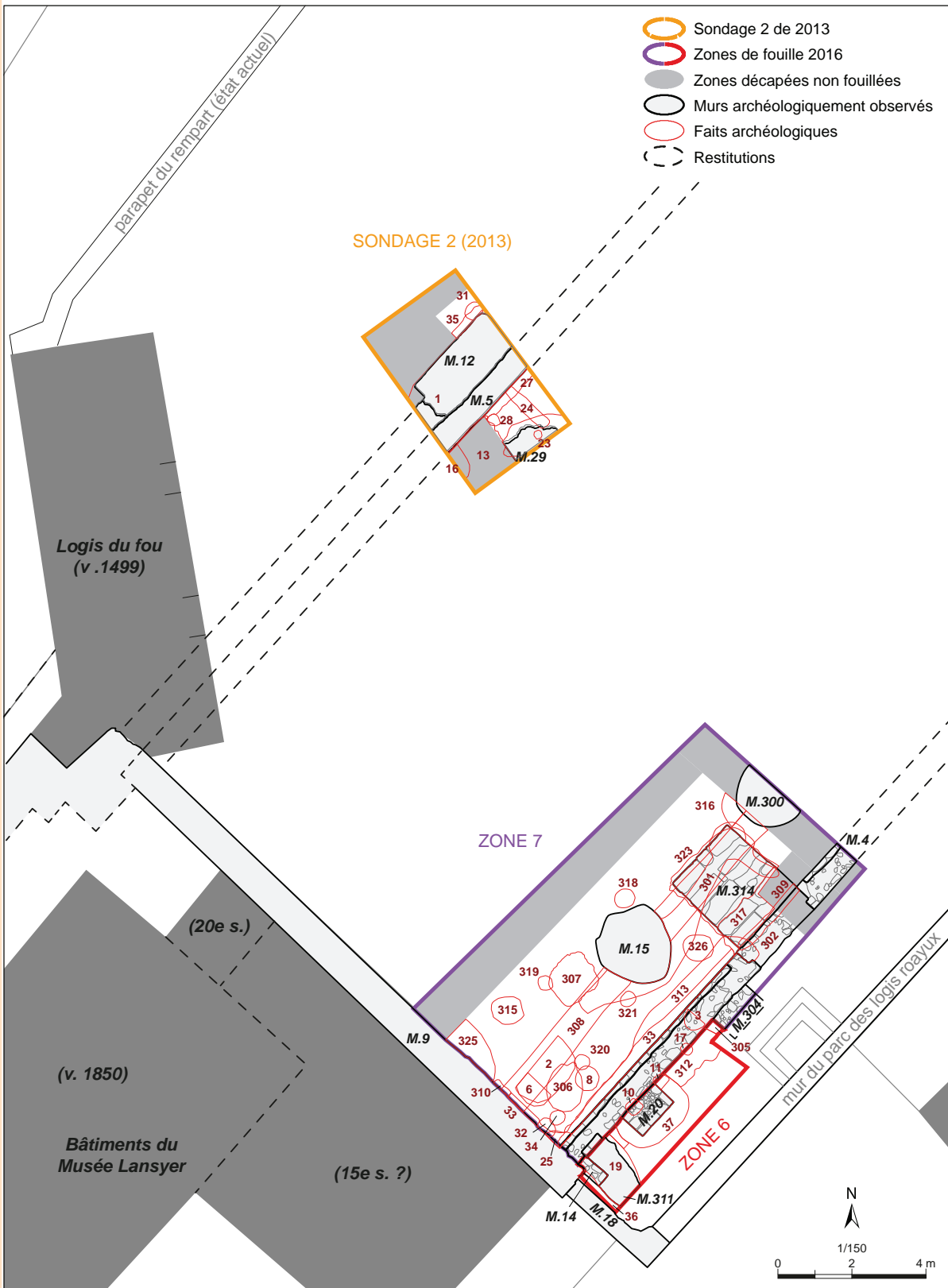
Une des rares données nouvelles pour cette année concernant les niveaux anciens, est la confirmation d'une vaste occupation Néolithique

9 La division en secteurs de la fouille de 2016 s'est basée sur la division intérieur/extérieur du bâtiment de la grande salle. La petite surface extérieure a été numérotée secteur 6, et secteur 7 pour l'intérieur.



Chantier de fouilles 2016

p. 10



Plan général des vestiges de la campagne 2016 et du sondage 2 de 2013

sur l'éperon de Loches, déjà mise en évidence en 2014 et 2015 à l'emplacement des fouilles de la chapelle Saint-Louis. En effet, la poursuite du sondage profond a entraîné la mise au jour, au contact avec le rocher d'une épaisse couche de 30 cm de hauteur formée de terre argileuse noire et de cailloux, sans stratigraphie apparente, comportant de nombreux fragments de poteries et de silex taillés. Un tesson en particulier porte un décor attribué au Néolithique Moyen 1 (culture Cerny-Chambon ancien¹⁰), ce qui vieillit encore considérablement la datation des premières occupations de l'éperon.

En revanche, la poursuite de ce sondage profond a mis en évidence un surprenant hiatus d'occupation constaté entre le Néolithique et le 8^e siècle ap. J.-C. En effet, aucune séquence ni couche archéologique clairement attribuable à l'Antiquité ou au très haut-Moyen-Âge n'a été découverte. Il faudra donc réfléchir aux raisons de cette absence, alors même que, nous l'avons dit plus haut, les fouilles étaient supposées se trouver dans le *castrum* du 5^e siècle.

10 Expertise effectuée par R. Irribaria, Inrap/UMR 8215 trajectoires, responsable du PCR « Néolithique Ancien et Moyen de la région Centre ». Une étude plus poussée de l'ensemble des tessons de poteries préhistoriques est envisagée en début d'année prochaine. Près de 180 tessons, dont la majorité sont redéposés ont déjà été recueillis depuis 2013. Elle sera effectuée par R. Irribaria.



Tesson Néolithique Moyen 1 découvert en 2016

Nouveaux éléments sur la grande salle du palais des comtes d'Anjou

Partant du principe, d'après les hypothèses de 2013, que le mur en élévation actuellement était le mur gouttereau du bâtiment de la grande salle (M9, cf. supra), l'implantation de l'emprise de 2016 était censée entraîner la redécouverte de l'ensemble du mur pignon (M4). Or, la fouille de cette année a totalement remis en cause ce plan supposé. En effet, le mur M4 s'est avéré bien plus long que prévu, traversant complètement l'emprise ouverte (sur une longueur 11 m au lieu de 8 à 10 m attendu). Le retour théorique n'a donc pas été trouvé. À la place, la fouille a mis au jour un portail d'accès monumental au bâtiment, large de 2,40 m. Cette découverte oblige donc à repenser le plan de l'édifice, en reconsidérant complètement sa taille et son orientation.

Tout d'abord, cela amène à revoir la question de l'appartenance du mur M5 du sondage 2 de 2013 au bâtiment de la grande salle. Il semble en effet que ce dernier appartienne bien au bâtiment, contrairement à ce que nous avons supposé. Ensuite, les premières réflexions sur les modules employés pour la construction de l'édifice, aboutissent à poser l'hypothèse d'un bâtiment beaucoup plus important. Le mur en élévation actuellement (M9), mesure 16,35 m de longueur hors œuvre. Or, la distance comprise entre l'angle sud-est du bâtiment et le centre du portail découvert dans le mur M4 est de 8,20 m. Ainsi, si l'on restitue la même distance de l'autre côté du portail, la longueur du mur atteindrait 16,40 m. C'est donc un édifice pratiquement carré qu'il faudrait restituer. Cependant, dans la mesure où un plan carré ne correspond pas au canon du plan rectangulaire allongé attendu pour une grande salle médiévale, il semble que l'on puisse émettre l'hypothèse d'un bâtiment encore plus étendu vers le nord-est. Si l'on retient ce module d'environ 8,20 m et que l'on inverse l'orientation du bâtiment, en estimant que la longueur pourrait atteindre le double de sa largeur, la nouvelle hypothèse tend vers la restitution d'un édifice de 30 à 35 m de longueur.

D'autres indices découverts cette année tendent à préciser les dispositions de l'édifice. En effet, associé au portail découvert dans le

p. 12



Vue de la fouille 2016 à l'issue du décapage : apparition des derniers niveaux de sols du bâtiment roman

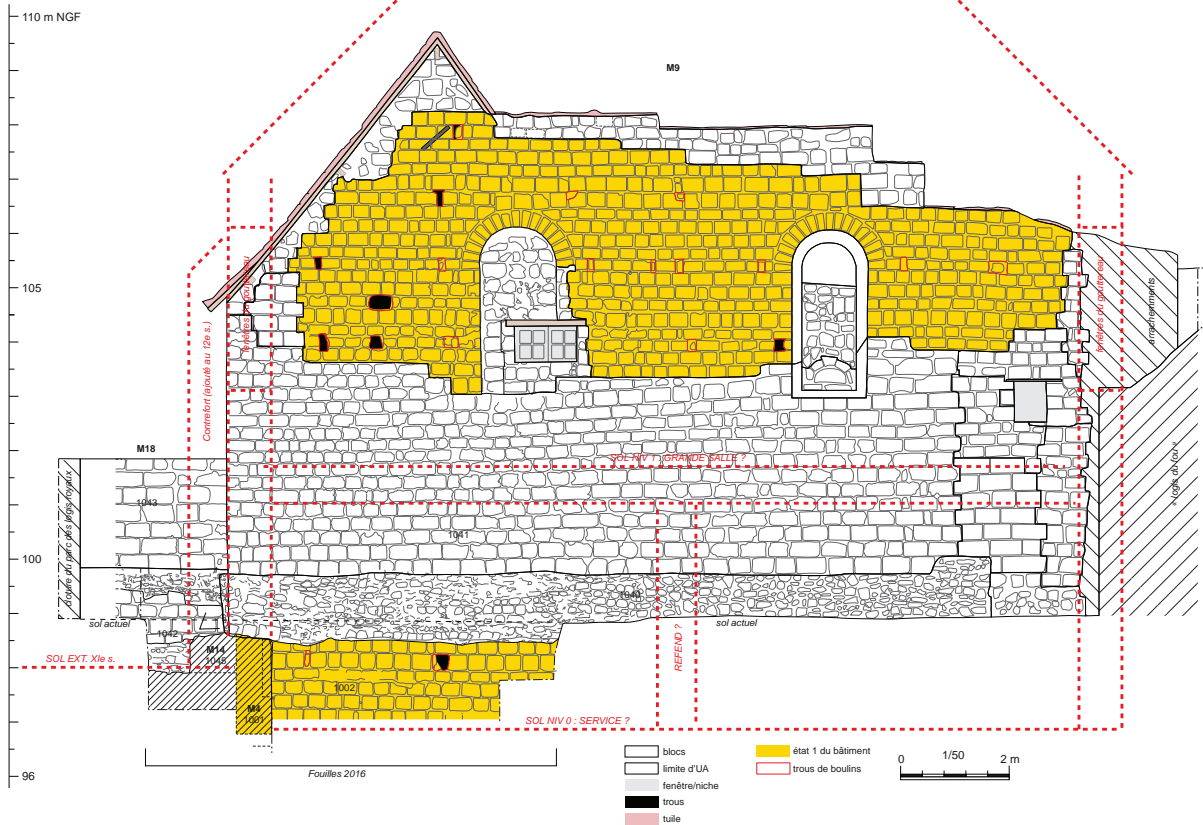


Vue du portail et de l'escalier monumental d'accès au bâtiment, en fin de fouille

mur M4, un escalier monumental permettant de descendre d'un mètre depuis l'extérieur du bâtiment vers l'intérieur, indique qu'à l'origine, le premier niveau de l'édifice était semi-excavé. Par ailleurs, la stratigraphie rencontrée dans les sols est essentiellement composée d'apports de terres battues, de remblais, de dépotoirs, de niveaux de travaux, entraînant un exhaussement rapide des sols intérieurs (jusqu'à recouvrir entièrement l'escalier), ce qui cadre mal avec la fonction de salle d'apparat. Enfin, la largeur du bâtiment restitué, de plus de 16 m, interdit désormais de restituer l'existence d'une charpente avec des entrants d'un seul tenant.

L'ensemble de ces éléments permettent de supposer que ce premier niveau fouillé, en partie excavé, devait être par ailleurs partitionné par un mur de refend longitudinal, qui aurait permis de porter le plancher d'un étage et les supports centraux pour la charpente. La séquence stratigraphique fouillée à l'intérieur du bâtiment correspondrait donc aux dépôts d'un niveau de service, avec la salle noble située à l'étage. Bien que toute trace en soit effacée en raison des nombreuses reprises récentes l'élévation du

Elévation du mur M9, avec emplacement des fouilles de 2016 et restitutions des hypothèses de distribution verticale du bâtiment roman



*mur M9, état actuel
(photo hiver 2013)*



p. 14

mur M9, de plus de 11 m de hauteur, autorise la restitution d'un niveau supérieur. Cette hypothèse a également le mérite d'expliquer la différence de stratigraphie constatée entre la fouille de 2016 et le sondage 2 de 2013, qui aurait été provoquée par un effet de paroi dû à l'existence de ce refend.

Les nouvelles données cette année concernent également la datation de l'édifice. En effet, la quantité de matériel, beaucoup plus abondante que pour les sondages de 2013, permet de resserrer la datation des niveaux d'occupation. L'expertise effectuée à l'issue de la campagne par Ph. Husi, tend à montrer que l'ensemble des couches d'occupation rencontrées dans la grande salle s'échelonne au maximum sur un siècle et demi, du milieu du 11^e s. à la fin du 12^e s. Ainsi, il semble que l'abandon de l'édifice, peut-être dès le 13^e siècle, ait été plus précoce que ce que nous avons suggéré en 2013.

Les occupations modernes

Par choix scientifique énoncé au préalable dans le projet de fouille, le décapage mécanique est directement descendu sur les niveaux d'occupation du bâtiment de la grande salle. Ainsi, les niveaux d'occupation modernes déjà reconnus en 2013, comportant en particulier les niveaux de construction, puis d'occupation extérieure (jardins) en lien avec le logis dit « du fou » construit dans ce secteur à la fin du 15^e s., n'ont pas été fouillés mais simplement relevés en coupe. On signalera simplement la présence, liée à ces niveaux modernes, des deux volumineux plots de maçonneries circulaires dont la fonction reste inexplicée.

LA POURSUITE DU PROGRAMME DE FOUILLE EN 2017

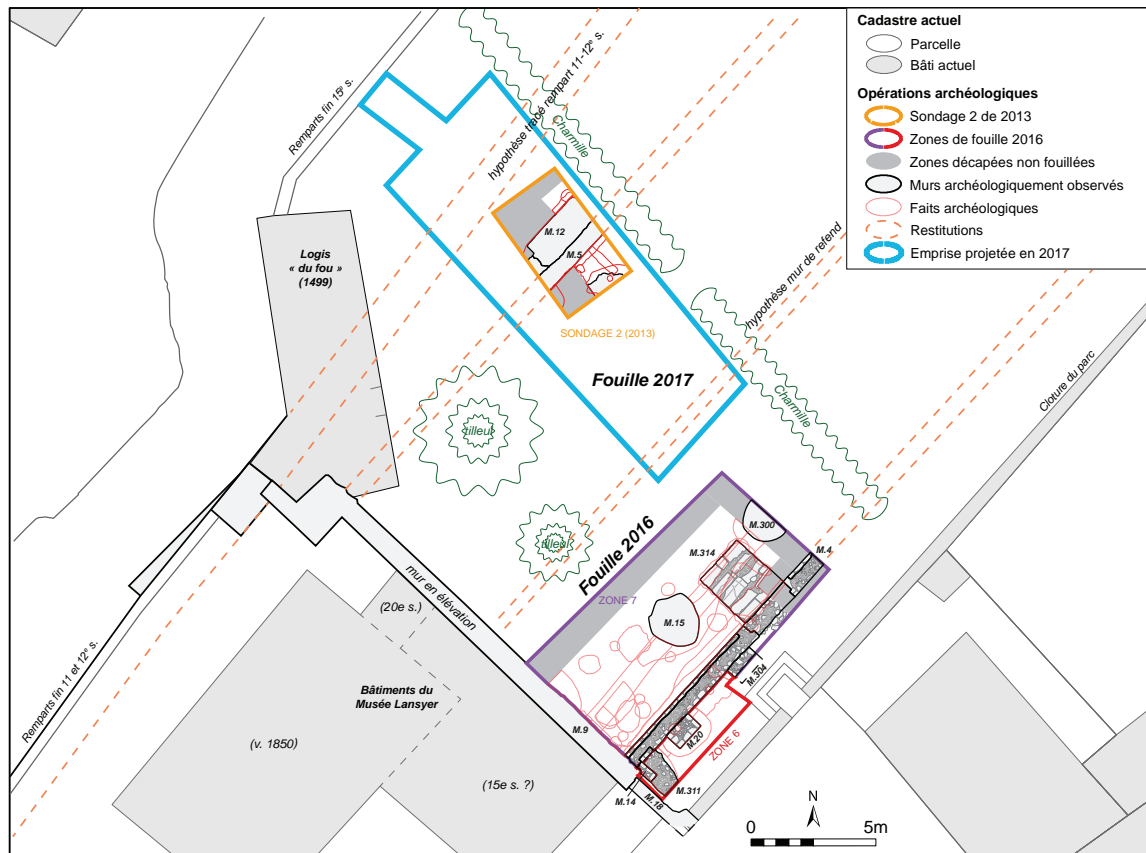
REDÉFINITION DES OBJECTIFS

Dès 2016, le projet de fouille de la grande salle comportait deux phases, formant deux ouvertures distinctes de 100 m² environ, dont les formes sont contraintes essentiellement par la végétation à conserver (notamment les arbres du parc du XIX^e s.). En dépit de la réinterprétation globale des vestiges de la grande salle, nous proposons malgré tout de conserver l'emprise proposée pour 2017, en redéfinissant les objectifs à atteindre. En effet, l'ouverture longitudinale proposée, qui partirait des fouilles de 2016 pour s'étendre à l'ouest jusqu'au remparts actuels permettrait de mieux fouiller la séquence en lien avec le mur M5, désormais interprété comme le gouttereau ouest de la grande salle. Il s'agirait également de vérifier l'hypothèse du mur de refend longitudinal, et observer la continuité stratigraphique dans la largeur du bâtiment.

Un autre objectif (déjà formulé dans le projet de 2016) est de mieux comprendre les relations entre le bâtiment de la grande salle et le système des fortifications médiévales qui se met alors en place. La question de la topographie des lieux à la construction du bâtiment pourra être abordée, en particulier la manière dont on fortifie ce front à la fin du 11^e ou au début du 12^e s. (notamment à la lumière des observations récentes faites sur le rempart à l'occasion de leur dévégétalisation¹¹).

Enfin, en 2017, il pourra également être envisagé de réaliser une campagne de prospections géophysiques dans le parc des logis royaux. Ce type d'approche permettrait en

¹¹ Voir Riou, Papin 2016 : Loches, le château - dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, rapport de diagnostic archéologique, Sadil, SRA Centre, 85 p. ; et Riou, Papin 2017 (à paraître) : Loches, le château - dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, tranche 2, rapport de diagnostic archéologique, Sadil, SRA Centre.



Plan du projet de fouilles 2017, redéfini à partir des hypothèses de 2016

effet d'obtenir des indices supplémentaires afin de confirmer ou infirmer les hypothèses sur son étendue. Des démarches seront entreprises en ce sens (demande de devis) en début d'année 2017, afin d'avoir des résultats avant la campagne de fouille d'août/septembre.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Comme les années précédentes, l'équipe de fouille sera constituée d'un responsable d'opération (Pierre Papin) et d'un adjoint (Vincent Hirn), agents titulaires du Sadil. Cette équipe serait reconduite en post fouille, pour une durée de deux mois. Des bénévoles, étudiants ou passionnés, compléteront l'équipe de fouille.

Du point de vue du terrassement, des moyens mécaniques seront nécessaires à l'ouverture et au rebouchage des fouilles. Les déblais seront stockés et conservés sur place en vue du rebouchage, qui aura lieu immédiatement à la fin de la campagne. Un budget équivalent aux années précédentes

est également prévu pour la réalisation d'études de spécialistes et d'analyses, qui seront choisis par le responsable d'opération en fonction des découvertes.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

La DRAC Centre/Service Régional de l'Archéologie soutient financièrement le projet de fouille (subvention de 6 000 € accordés en 2014 et 2015, 4 500 € en 2016).

L'Université de Tours - UMR 7235 CITERES - Laboratoire Archéologique de Touraine - garantit une collaboration scientifique. Il constitue également un réservoir de bénévoles en assurant la communication de notre appel auprès des étudiants.

La mairie de Loches est associée au projet pour leur aide pour l'accueil et le logement des bénévoles.

p. 16

DATES PRÉVISIONNELLES D'INTERVENTION EN 2016

Comme l'année précédente, cinq semaines complètes de fouilles sont prévues. Trois jours de décapage et une semaine de rebouchage sont à ajouter pour cette seconde campagne à l'emplacement de la grande salle. Le Sadil interviendrait ainsi à partir du mercredi 16 août au vendredi 29 septembre, décapage et rebouchage mécanique inclus.

VALORISATION ET COMMUNICATION

Au vu du succès des visites quotidiennes organisées par les archéologues du Sadil durant les campagnes de 2014 et 2015, celles-ci seront reconduites. Par ailleurs, des « journées portes ouvertes » du chantier seront organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine 2017.



Succès des « portes ouvertes » sur le chantier aux journées européennes du patrimoine 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
ACB

**ARRETE D'AUTORISATION DE FOUILLE PROGRAMMEE
N° 17/0246 EN DATE DU 19 AVRIL 2017**

LE PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté n°16-142 du 28 juin 2016 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

VU le dossier de demande de fouille programmée présenté par Pierre PAPIN reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 20 décembre 2016 ;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du Centre-Nord des 10, 11 et 12 avril 2017.

ARRÊTE

Article 1er :

Monsieur Pierre PAPIN, demeurant Service archéologique du département d'Indre-et-Loire (Sadil) – Conseil Départemental – Place de la Préfecture 37927 TOURS Cedex 9, est autorisé à procéder à une **opération de fouille programmée annuelle**, à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2017,

concernant, en région CENTRE :

Département : **INDRE-ET-LOIRE**

Commune : **LOCHES**

Lieu-dit : **Château « 5 Place Charles VII »**

Numéro de Site : **37.132.008.AH**

Parcelle cadastre : **AW n°161**

Coordonnées Lambert : **Ax = 1548100**

Ay = 1548130

Bx = 6216060

By = 6216100

Axe – 11 : Constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Organisme de rattachement : Service archéologique du département d'Indre-et-Loire (Sadil)

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération. L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - prescriptions particulières à l'opération : NEANT

Article 5 - la directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à orléans le, 19 avril 2017

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane REVILLION.

Destinataires :
Pierre PAPIN

Copies :
Service archéologique du département d'Indre-et-Loire (SADIL)
Conseil départemental d'Indre-et-Loire (propriétaire du terrain)
Conservation régionale des Monuments Historiques du Centre-Val de Loire
Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Loches

ARRETE-AUTORISATION-FOUILLE n°17/0246

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Depuis 2013, le Sadil réalise un programme de recherches archéologiques au château de Loches (Indre-et-Loire). Dans ce cadre, plusieurs campagnes de fouilles programmées annuelles ont eu lieu dans

le parc des logis royaux, au nord du complexe castral (**fig. 4 et 5**). Ce rapport présente les résultats de la cinquième campagne, ayant eu lieu du 16 août au 22 septembre 2017.

1.1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES (2013-2017)

Une première phase de sondages exploratoires a été effectuée en 2013, afin de mener une expertise stratigraphique du secteur, qui s'est avérée

particulièrement positive¹ (**fig. 6**). Deux zones abordées par ces sondages ont retenu l'attention.

¹ PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2014, 258 p.

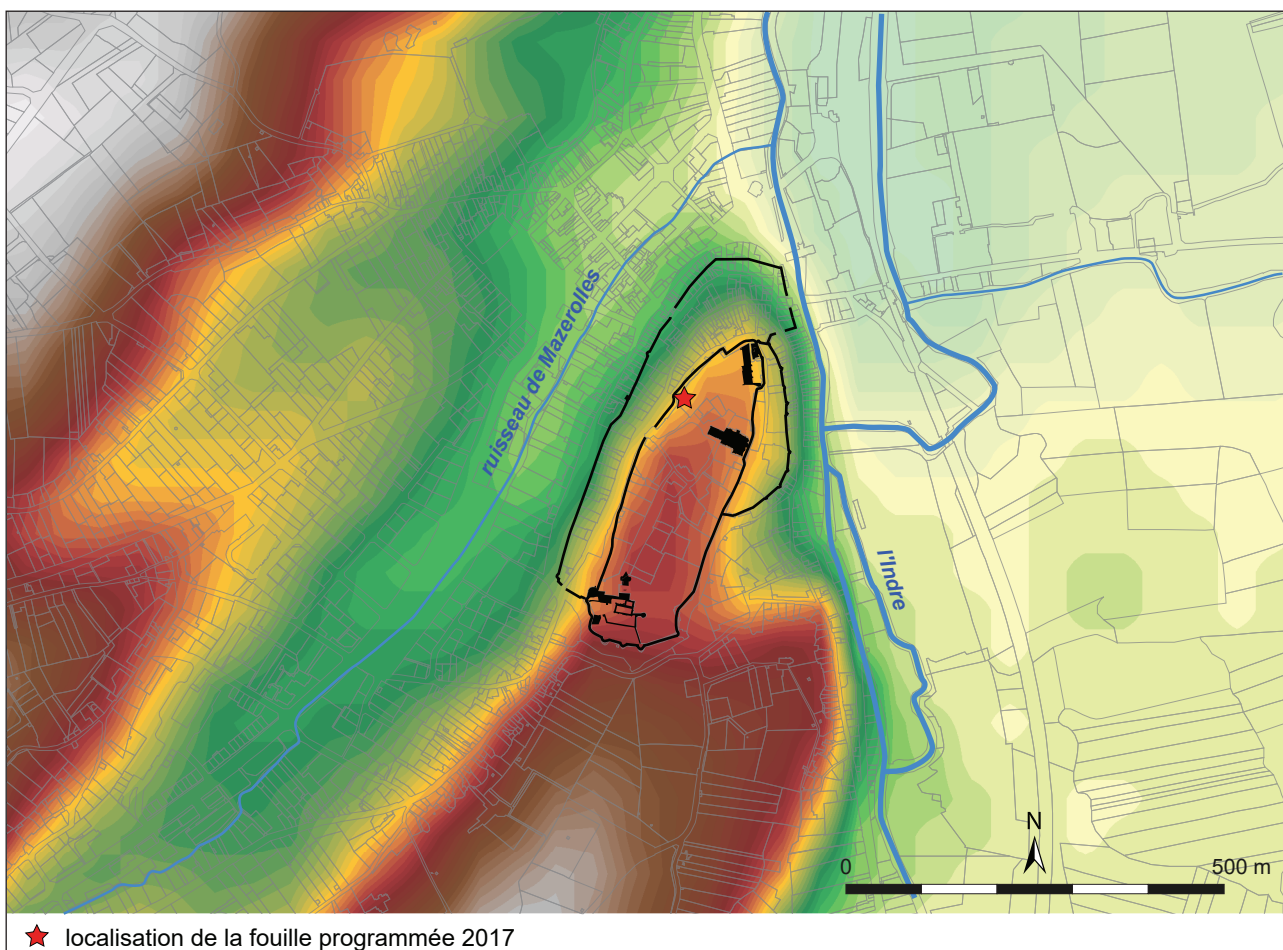


Figure 4 : Localisation de la fouille programmée 2016 (fond cadastral et Bd_alti dpt37)

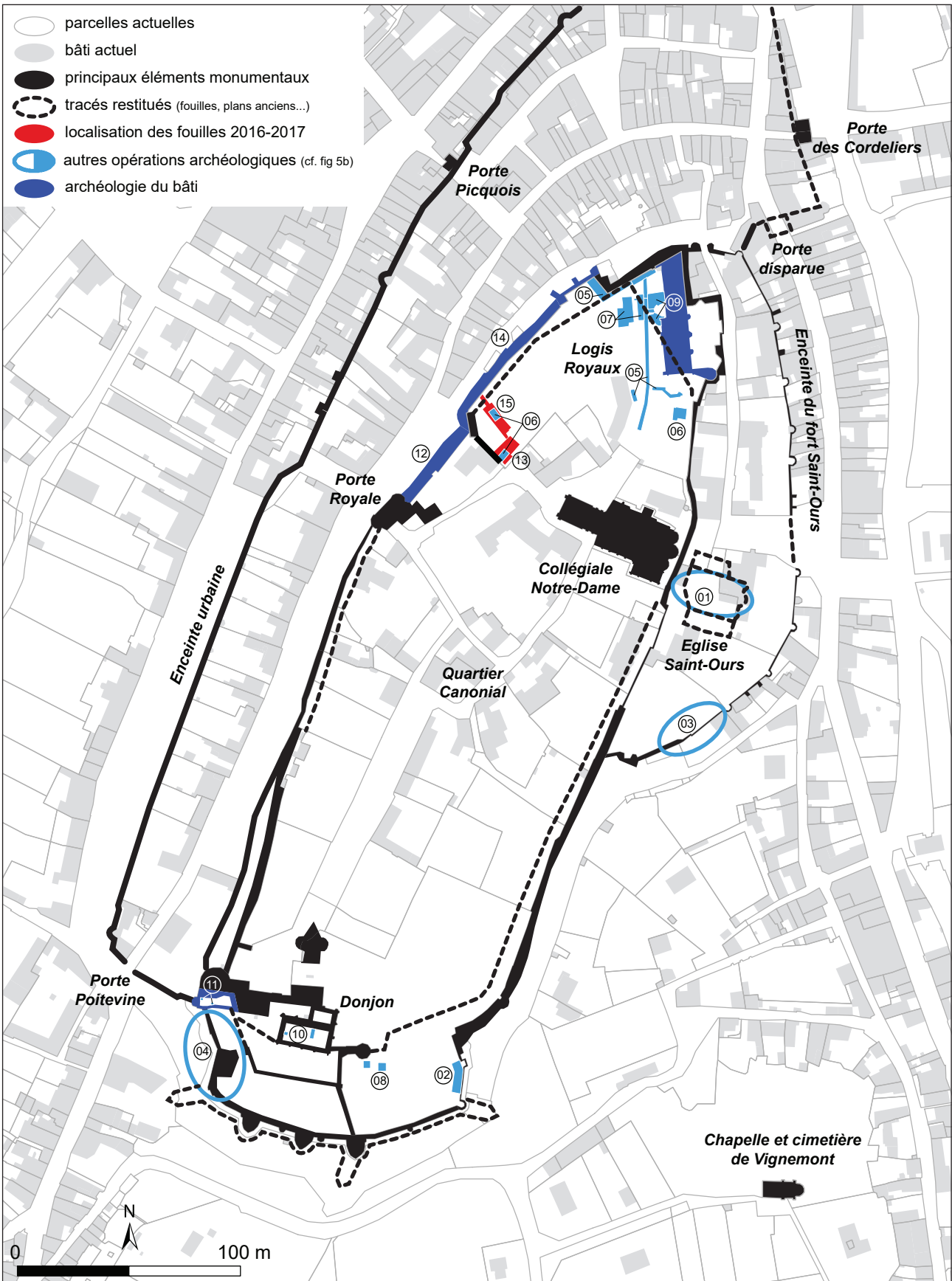


Figure 5 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques

| N° (fig.5) | Nom générique de l'opération | Année | Type | Rapport/Biblio |
|------------|--|-------|--------------------------|------------------------------------|
| 1 | Eglise Saint-Ours | 1974 | Fouille | Lelong 1974, Bobin 1994 |
| 2 | Porte des Roches | 2000 | Fouille préventive | Scheffer, Champagne 2000 |
| 3 | Rempart du fort Saint-Ours | 2004 | Fouille préventive | Scheffer 2004 |
| 4 | Tour du Martelet - Cachot Sforza | 2008 | Fouille préventive | Dufaÿ, Papin 2008 |
| 5 | Parc des logis royaux - construction piste PMR | 2012 | Sauvetage urgent | Papin, Lacroix 2013 |
| 6 | Sondages parc des logis-royaux | 2013 | Sondages archéologiques | Papin (dir.) 2014 |
| 7 | Chapelle Saint Louis (1) | 2014 | Fouille programmée | Papin (dir.) 2015 |
| 8 | Parc Baschet - enfouissement de réseaux | 2014 | Sauvetage urgent | Papin 2014b |
| 9 | Chapelle Saint Louis (2) | 2015 | Fouille programmée | Papin (dir.) 2016 |
| 10 | Tour maitresse | 2015 | Diagnostic archéologique | Papin, Pellerin, Riou (à paraître) |
| 11 | Tour "Louis XI" | 2015 | Diagnostic archéologique | Papin, Pellerin, Riou (à paraître) |
| 12 | Dévégétalisation remparts, front ouest, tranche 1 | 2015 | Diagnostic archéologique | Riou, Papin 2016 |
| 13 | Grande-Salle des comtes d'Anjou (1) | 2016 | Fouille programmée | Papin (dir.) 2017 |
| 14 | Dévégétalisation remparts, front nord-ouest, tranche 2 | 2016 | Diagnostic archéologique | Riou, Papin 2017 |
| 15 | Grande-Salle des comtes d'Anjou (2) | 2017 | Fouille programmée | Papin (dir.) 2018 |

Figure 5b : liste des opérations archéologiques du château de Loches

1.1.1. La chapelle Saint-Louis (2013-2014-2015)

La première est celle d'une ancienne chapelle, démolie à la fin du 18^e s., qui faisait partie intégrante du programme des logis ducaux de la fin du 14^e s. L'un des sondages de 2013 avait permis la mise au jour du portail occidental et de l'angle sud-ouest de cet édifice dédié à Saint-Louis, uniquement mentionné dans une source manuscrite du début du 17^e s. et représenté sur un plan du milieu du 18^e s. Cette découverte a conduit le Sadil à proposer deux nouvelles campagnes visant à fouiller intégralement ce bâtiment en 2014 et 2015². L'autre grand objectif de ces fouilles consistait à explorer autant que possible les niveaux antérieurs à la chapelle et

aux logis royaux, jusqu'au rocher. Le bilan en a été extrêmement fructueux. Outre la documentation archéologique des vestiges de la chapelle Saint-Louis (fin 14^e-fin 18^e s.), l'exploration du secteur a permis la découverte de pans de fortifications antérieures (fin 11^e-début 13^e s.), apportant des connaissances tout à fait inédites sur l'évolution topographique des remparts au cours du Moyen-Âge. Des vestiges de l'époque carolingienne (9^e-11^e s.) ont également été mis au jour : succession de bâtiments en matériaux périssables, associés à des niveaux de cours comportant, jusqu'au 12^e s., les traces d'activités de basse-cour (silos, écuries, maréchalerie, forge...). Bien qu'aucun niveau plus ancien n'ait été clairement identifié, un matériel résiduel de l'Antiquité et très haut moyen âge s'est avéré présent. De nombreux objets du Néolithique récent et final (silex taillé, poteries), attestant d'une occupation préhistorique de l'éperon, ont également été découverts au cours de ces deux campagnes.

² Deux rapports de fouilles ont été réalisés à l'issue des campagnes : PAPIN (P.) (dir.) – Loches. *Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2015, 220 p. et PAPIN (P.) (dir.) – Loches. *Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, avril 2016, 3 vol.

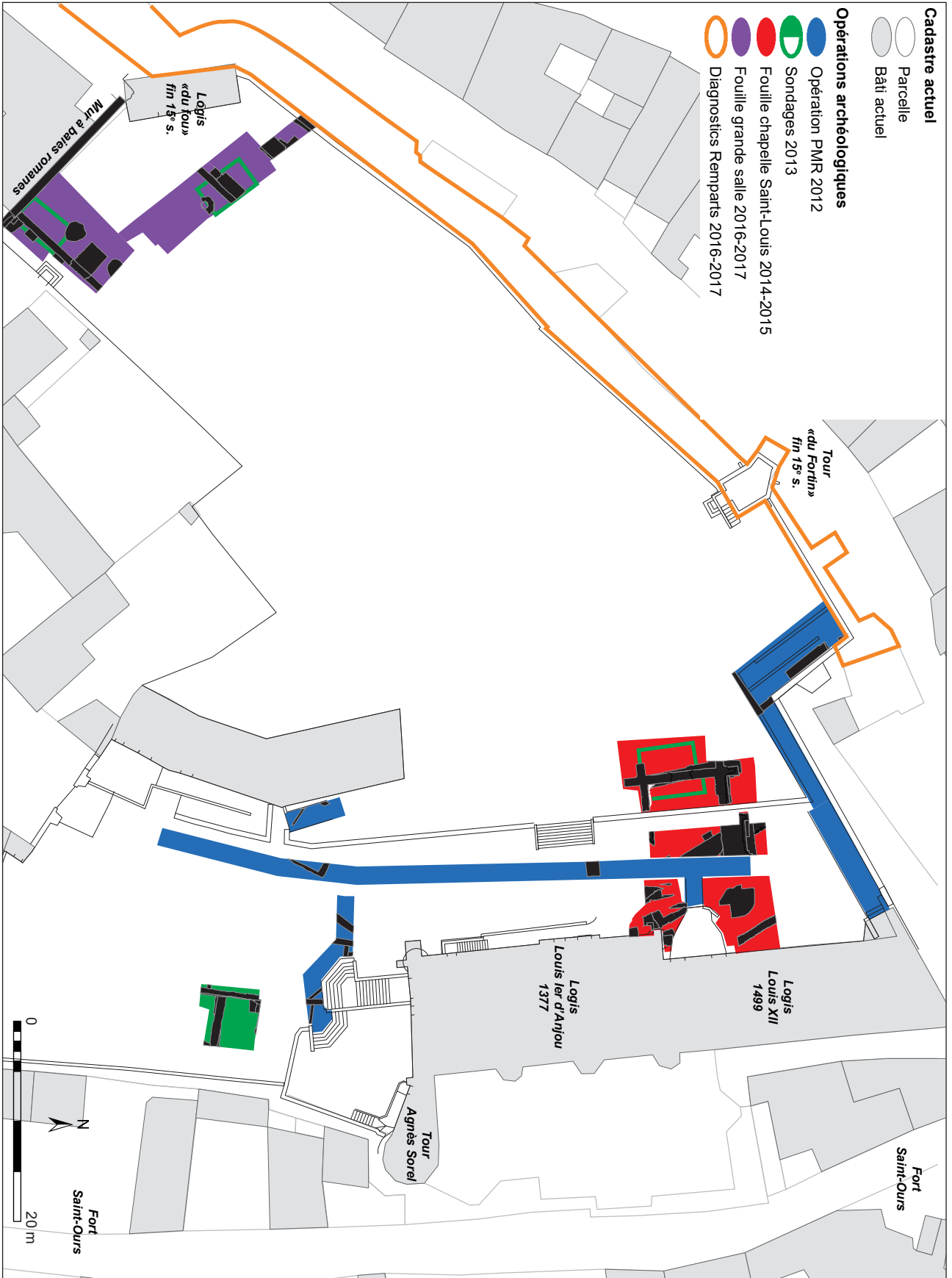


Figure 6 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des interventions 2012-2017

1.1.2. Le « palais » des comtes d'Anjou (2013-2016-2017)

Le second secteur ayant retenu l'attention, au sud-ouest du parc des logis royaux, correspond à celui d'un ancien bâtiment qui, avant toute fouille, n'était connu que par un seul mur en élévation possédant deux fenêtres de style roman. Ce vestige imposant – plus de 16 m de long pour 11 m d'élévation en moyen appareil réglé – était, dès la fin du 19^e s., présumé appartenir à l'un des éléments constitutifs du « palais » des comtes d'Anjou (fig. 7). Cette hypothèse a été ensuite reprise sans discontinuité

jusque dans les années 1980³. C'est afin d'apporter les premiers éléments concrets d'interprétation et de datation sur ce vestige, que les opérations de fouilles programmées se sont penchées sur ce secteur, d'abord par deux sondages exploratoires en 2013, puis par de deux campagnes de fouilles plus extensives en 2016 et 2017.

³ Un point complet sur l'historiographie de ce vestige a été fait dans le rapport de fouille de la campagne 2016 : PAPIN (P.) (dir.) – *Loches, le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, mars 2017 : 35-38.

1.2. OBJECTIFS ET STRATÉGIE DES RECHERCHES À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE DES COMTES D'ANJOU (2013-2016-2017)

1.2.1. Les sondages préalables de 2013

Les deux sondages de la campagne de 2013 (n°1 et 2, de 15 m² chacun), ont été placés de manière à mieux cerner l'emprise et la conservation des parties disparues de l'édifice.

Le sondage n°1 a été effectué au pied du mur, à l'emplacement de l'un des angles supposés du bâtiment. Il a ainsi permis de dégager un retour,

qui présente ici une conservation remarquable d'environ 1,50 m d'élévation (jusqu'à sept assises de moyen appareil). La stratigraphie de l'occupation du bâtiment est apparue également bien préservée. Un sondage manuel de 2 m² dans les sols a permis de reconnaître une stratigraphie complexe, conservée sur près de 1 m de hauteur. Les premiers indices de



Figure 7 : Photographie du « mur à fenêtres romanes » (2013)

datation par le mobilier céramique suggéraient une installation de l'édifice dès la première moitié du 11^e s. (datation céramique par Ph. Husi et P. Testard, LAT/CITERES⁴).

Le sondage n°2 a été placé au nord du premier, dans l'alignement d'un arrachement visible sur le mur à baies romanes, donc à l'emplacement théorique de l'un des murs du bâtiment. L'ouverture a effectivement démontré l'existence, non pas d'un, mais de deux murs accolés l'un à l'autre, dont l'un (M5), était bien à l'emplacement attendu. Cependant, la stratigraphie fouillée associée à ce mur est apparue différente de celle du sondage 1, et un décalage chronologique de ses niveaux de construction est apparue durant l'analyse. Ces premières constatations avaient conduit à proposer la dissociation fonctionnelle et chronologique des vestiges du sondage 2 et ceux du sondage 1. Ainsi, à

⁴ Rapport d'étude figurant dans le rapport de fouille de la campagne de 2015 : Papin 2015, vol 2, annexe 6 : 5-84.

l'issue des sondages, une première hypothèse d'un bâtiment mesurant 16,40 m de long (hors œuvre) et de 8 à 10 m de large environ avait été proposée (excluant le mur M5 du sondage 2, considéré alors à titre d'hypothèse comme le témoin d'une probable extension plus tardive des bâtiments vers le nord-est, voir le rapport de sondages Papin 2014 : 43-49).

La fouille de 2013 avait par ailleurs apporté les premiers éléments d'interprétation fonctionnelle. Par le soin apporté à la construction, la qualité du matériel retrouvé, la présence de traces d'une riche ornementation (vitreaux décorés, enduits peints), la vocation noble de l'édifice a été confirmée. Au vu des dimensions restituées (déjà importantes), il semblait alors vraisemblable qu'il s'agisse de la grande salle du palais des comtes d'Anjou aux 11^e et 12^e s. Ajoutons enfin que, sous les niveaux d'occupation liés au bâtiment roman, les sondages de 2013 avaient permis d'identifier une stratigraphie de l'époque carolingienne (8-10^e s.), sans toutefois atteindre le substrat rocheux.

1.2.2. Définition des objectifs scientifiques des campagnes 2016 et 2017

L'intérêt de la poursuite des fouilles à cet emplacement est apparu évident : documenter une grande salle princière du 11^e s. Les premières conclusions demandaient à être renforcées par des données plus extensives et plus précises. Les hypothèses sur la restitution du bâtiment, sa distribution horizontale et verticale – qui se sont d'ailleurs avérées erronées – devaient être précisées par des investigations plus amples. D'autre part, la question de la chronologie de son fonctionnement, mais aussi de son (ou ses) usage(s) et leur éventuel évolution au cours du temps, devaient être affinées par l'acquisition d'une masse plus importante de données chrono-stratigraphiques.

Deux nouvelles campagnes de fouilles ont ainsi été effectuées sur l'emplacement du bâtiment. Les entreprises et les objectifs scientifiques, définis dès 2016, se résument en deux grands axes :

- Fouiller la plus grande partie possible du grand bâtiment roman afin d'en préciser la datation, confirmer son usage, préciser son plan, sa distribution, ses accès, ses décors...

- Fouiller et caractériser les niveaux antérieurs au bâtiment identifiés dans les sondages préalables.

Une des problématiques était également d'obtenir des informations sur l'interaction entre cette grande salle et son environnement, en particulier de bien comprendre l'articulation de l'édifice avec les fortifications se développant au nord-ouest. Localiser les tracés des remparts disparus, qu'ils soient postérieurs ou antérieurs à la grande salle du 11^e s., constituait ainsi un objectif transversal. À ce titre, dans la mesure où la situation des fouilles de 2016-2017 étaient présumées se trouver à l'intérieur même de l'enceinte du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours au 6^e s.⁵, la

⁵ L'emplacement des fouilles se trouve en face du portail ouest de la collégiale Notre-Dame, construite à la fin du 10^e s. sur les ruines d'une église antérieure d'après sa charte de fondation (document retranscrit et publié par J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : pp. 1-10). L'église antérieure en question serait, d'après E. Lorans, celle fondée par l'évêque Eustoche (443-460) à l'intérieur même du *castrum* cité par Grégoire (Lorans 1996 : 59-60).

question de la localisation de ce rempart était ainsi naturellement sous-jacente.

Au-delà, la définition de l'emprise de 2017 visait également à aborder l'ensemble de la question de l'évolution topographique des fortifications jusqu'à nos jours, grâce à un examen stratigraphique approfondi le long de ce front nord-ouest. Il s'agissait en particulier d'alimenter les nouvelles réflexions engagées à l'occasion des découvertes effectuées d'abord sous la chapelle Saint-Louis, puis lors de l'étude du bâti réalisée suite à la dévégétalisation du rempart actuel sur la portion allant du sud du logis du fou à la terrasse actuelle du « fortin » (voir rapports de fouilles programmées Papin 2015 : 75-90 ; 2016 : 55-75 et les rapports de diagnostics Riou, Papin 2016 et 2017) (fig. 8). L'une des hypothèses établies et qu'il s'agissait de vérifier, suppose que le tracé d'un rempart disparu se trouve, dans ce secteur, en retrait du mur dominant actuellement la rue des Fossés Saint-Ours. Ce dernier, toujours selon cette hypothèse, correspond à l'origine à une construction de la fin du 12^e s./début du 13^e s., qui a consisté à créer une braie devant le mur d'enceinte plus ancien situé en retrait. Cette phase serait contemporaine de la reconstruction de la porte royale et sa modification en châtelet, du creusement de nouveaux fossés et de la création d'une galerie de défense dans l'escarpe (Corvisier 2003 et Riou, Papin 2017 : 77-80). Elle peut également être rapprochée de l'ajout d'une tour ronde au nord-est (terrasse du fortin actuelle) et de la mise en place d'une terrasse palissadée à la pointe nord de l'éperon (voir Papin 2016 : 61-74).

1.2.3. Définition des emprises de fouilles 2016-2017

Les emprises de fouilles des deux campagnes successives ont été placées de manière à répondre au mieux aux objectifs présentés ci-dessus. Elles ont cependant été définies à partir des premières hypothèses (erronées) de restitution du bâtiment issues des résultats des sondages de 2013. La première campagne en 2016 prévoyait ainsi, à l'origine, de dégager l'ensemble du pignon présumé de la grande salle ; la seconde campagne en 2017

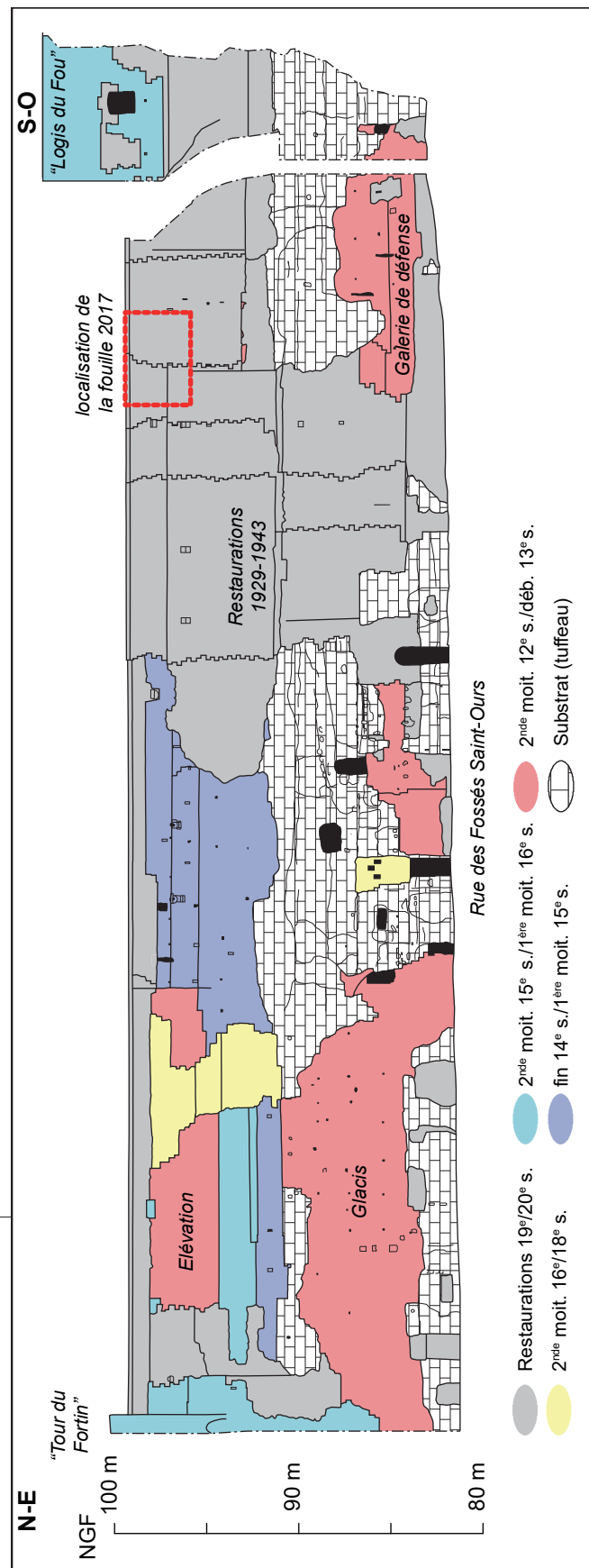


Figure 8 : Phasage principal de la portion de rempart jouxtant la zone de fouille 2017 (issu de Riou, Papin 2017)

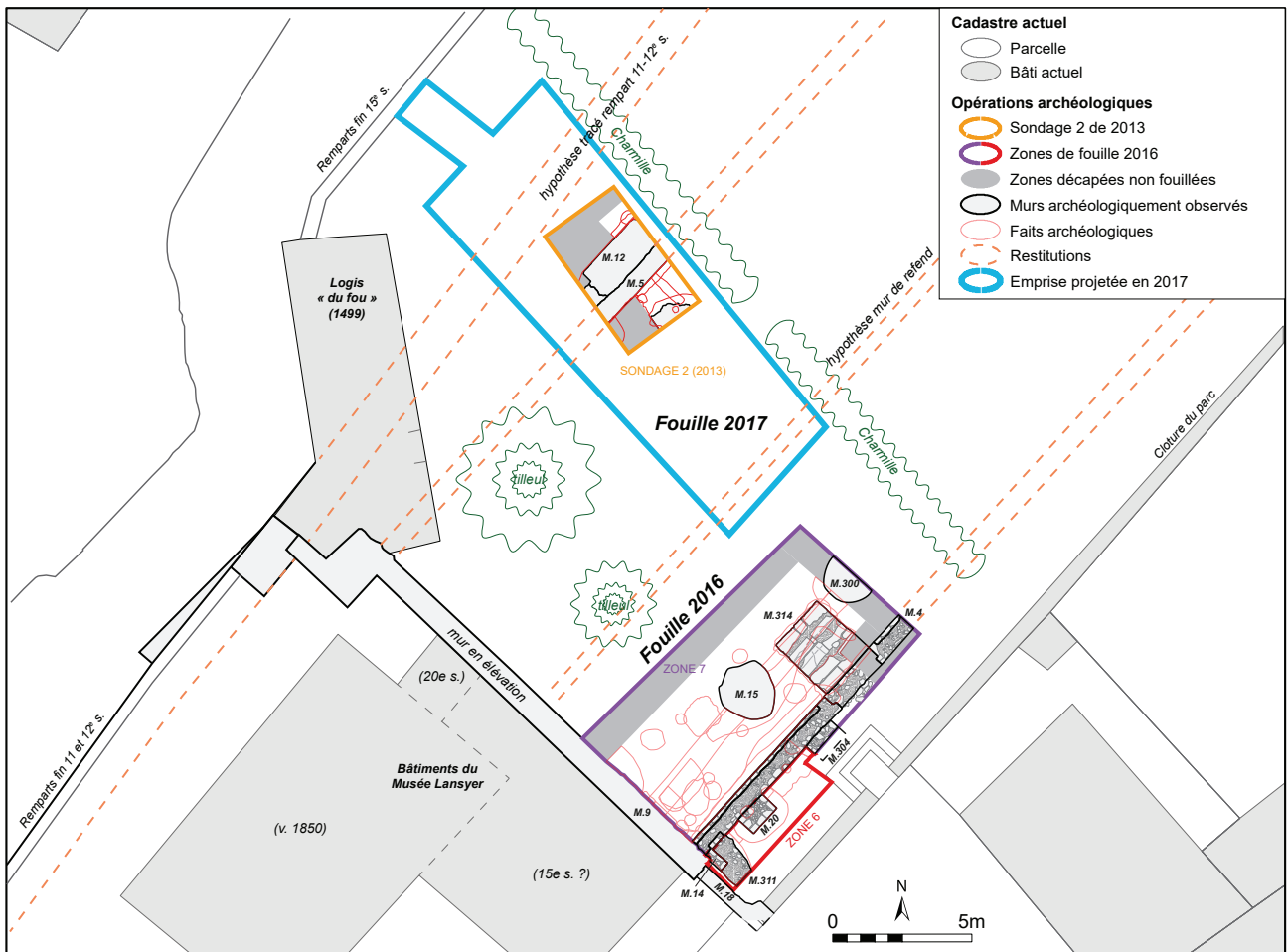


Figure 9 : Plan du projet d'intervention de la campagne de 2017

devait poursuivre la fouille du bâtiment vers le nord-ouest et rejoindre les remparts.

Or, l'un des principaux résultats de la campagne 2016 est d'avoir mis en évidence que l'édifice possédait une surface bien plus importante que ce qui avait été estimé (Papin 2017 : 78-81). Le mur encore en élévation, de 16,40 m de long, interprété à l'origine comme un des murs gouttereaux du bâtiment, s'est avéré en être le pignon. Le bâtiment possédait donc une extension beaucoup plus importante vers le nord-est. Toutefois, l'emprise définie dans le projet initial pour la campagne 2017 a été conservée à l'identique (fig. 9). En effet, l'ouverture longitudinale proposée permettait malgré tout d'obtenir un transect stratigraphique continu dans ce qui constitue désormais la largeur du bâtiment. Un des avantages était de pouvoir vérifier une hypothèse formulée en 2016 : celle de l'existence d'un mur de refend

longitudinal qui aurait supporté le plancher d'un niveau supérieur, et par extension, de revenir sur l'hypothèse d'un bâtiment à deux niveaux (Papin 2017 : 81-83). Il s'agissait également de mieux fouiller la séquence stratigraphique en lien avec le mur M5 mis au jour dès 2013, réinterprété en 2016 comme étant bien le mur gouttereau nord-ouest de la grande salle. Un des objectifs était donc de comprendre pourquoi, en 2013, les indices de datation de la construction de ces deux murs sont apparus divergents. Par ailleurs, une ouverture vers les remparts restait indispensable à la bonne compréhension de l'évolution du secteur.

Toutefois, afin d'obtenir les premières informations sur la longueur de la grande salle, une campagne de prospections géophysiques a été insérée dans le programme des recherches, dont les résultats seront présentés plus loin.

1.3. BILAN DES FOUILLES DE 2016 ET DE LA CAMPAGNE DE PROSPECTION GÉOPHYSIQUES 2017 À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE

1.3.1. Principaux résultats de la campagne de fouille 2016

La campagne de 2016 a entraîné l'ouverture d'une surface de 74 m², placée à l'emplacement de l'angle sud-est du bâtiment palatial (fig. 10). La fouille, faute de temps, a dû être stoppée en fin de campagne au sommet des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s.

Toutefois, la poursuite d'un sondage profond débuté en 2013 et stoppé sur des niveaux datés du 7-8^e s., à l'angle de M4 et M9, a offert un regard sur les dépôts stratigraphiques les plus anciens. Bien qu'abordés sur une très petite surface (2m²), ces niveaux ont été explorés jusqu'au substrat calcaire. Le sondage a permis la mise au jour d'un « niveau organique » d'environ 30cm d'épaisseur, d'apparence

non stratifié, renfermant un abondant mobilier⁶ mélangé de la Protohistoire et du Néolithique Moyen 1 (4600-4500 av. J.-C.). Une reprise de toutes les données, ainsi qu'une étude de l'ensemble des fragments de céramique non tournées découverts depuis 2013⁷, a permis d'engager des réflexions sur l'ensemble des occupations pré et protohistoriques désormais attestées sur l'éperon de Loches

⁶ 15 tessons de poteries non-tournées et 28 silex taillés, en 2 m² fouillés.

⁷ Par Rolland Irribarria, UMR 8215 Trajectoires, responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre ». Étude complète reportée en annexe 8 du rapport de fouille programmée Papin 2017 : 174-185.



Figure 10 : Fouille de 2016, à l'angle sud-est du bâtiment de la grande salle



Figure 11 : Portail et escalier monumental d'accès au bâtiment de la grande salle, mis au jour en 2016

(Papin 2017 : 51-57). Trois périodes apparaissent particulièrement bien représentées : le Néolithique Moyen 1 ; la transition Néolithique Récent/Final, et La Tène. Les traces d'une occupation longue et très ancienne semblent donc être contenue dans ces « niveaux organiques », identifiées désormais dans plusieurs endroits du parc des logis royaux au contact avec le rocher. Les niveaux stratifiés des 8^e-10^e s., reconnus lors des sondages de 2013 n'ont, en revanche, pas été fouillés plus extensivement en 2016.

La mise au jour d'un bâtiment de la grande salle aux dimensions plus importantes que les hypothèses précédemment établies, est donc le principal fait de la campagne 2016. L'ouverture prévue a en effet entraîné la mise au jour ce qui semble être le mur gouttereau de l'édifice, sur une longueur de 11 m, percé d'une porte monumentale de 2,40 m de largeur (fig. 11). La position de ce portail dans la construction apparaît tout à fait particulière. En effet, le mur en élévation actuellement (M9), seul

mur complet connu de l'édifice, mesure 16,40 m de longueur hors œuvre. Or, la distance comprise entre l'angle sud-est du bâtiment et le centre du portail aménagé dans M4 est de 8,20 m. Il apparaît donc que l'ensemble de la construction a été planifiée selon des modules précis. Les nouvelles hypothèses de restitution, se basant sur une analyse de ces modules et de la position du portail, tendent ainsi désormais vers la restitution d'un bâtiment pouvant atteindre 16,40 m de large par 26 à 35 m de long, soit 400 à 500 m².

La découverte d'un escalier descendant d'un mètre de l'extérieur vers l'intérieur prouve l'existence d'un niveau de rez-de-chaussée en partie excavé. La fouille des sols intérieurs, correspondant à des niveaux de terres battues, de dépotoirs, mais aussi de travaux, ont été interprété comme des niveaux de service. La largeur excessive du bâtiment permettait d'envisager l'existence d'un mur de refend longitudinal. Les conclusions en 2016 tendaient ainsi à supposer que le bâtiment possédait deux niveaux, avec une salle noble située à l'étage⁸. La découverte de trois contreforts ajoutés en deux phases, et des traces d'une reprise en sous œuvre du parement intérieur du mur gouttereau sud-est, ont prouvé que de lourds travaux de confortement et de restauration ont eu lieu durant les décennies suivant la construction de l'édifice.

Une première expertise du mobilier archéologique effectuée à l'issue de la campagne montrait que l'ensemble des sols fouillés dans la grande salle s'accumulent au maximum sur une période d'un siècle et demi⁹. La production stratigraphique semble importante au cours du 11^e s., traduisant une utilisation fréquente des lieux. L'abandon, ou le changement d'affectation du bâtiment, est marqué par un ralentissement, puis l'arrêt total de la production stratigraphique qui intervient dès la seconde moitié du 12^e s. Toutefois, une mention tardive des « vieilles sales du roi »

⁸ La fouille de 2017 permet désormais de revenir sur cette hypothèse (cf. *infra*, chap. 2.6.1.)

⁹ Ces données ont été plutôt confirmées et affinées dans le cadre d'une étude complète de la céramique des deux campagnes 2016 et 2017, effectuée par Chloé Leparmentier, sous la direction de Philippe Husi – UMR 7324 LAT-CITERES (cf. *infra*).

en 1438, semble indiquer que l'édifice est encore debout. Il n'est sans doute arasé qu'à la fin du 15^e s.

Pour les périodes les plus récentes, quelques structures de l'époque modernes et

contemporaines ont été identifiées se rapportant à des aménagements de jardins faisant suite à la démolition du bâtiment. Cette fonction du secteur n'a pas évolué jusqu'à nos jours.

1.3.2. Des prospections géophysiques infructueuses

Afin d'obtenir les premières informations sur la longueur totale du bâtiment une campagne de prospections géophysiques a été tentée au printemps 2017¹⁰. Néanmoins, par extension, les prospections ont été menées plus largement sur une grande partie du parc des logis royaux (environ 3000 m², **fig. 12**). Des zones déjà explorées lors des fouilles de 2014 et 2016, où des vestiges maçonnés étaient

parfaitement identifiés, ont été volontairement comprises dans les emprises prospectées. En cas de réponse positive sur ces zones, cela permettait de « calibrer » la lecture et d'interpréter d'éventuelles anomalies similaires apparaissant ailleurs.

Deux méthodes d'acquisition ont été tentées : le radar géophysique bi-fréquentiel permettant de mettre en évidence des anomalies liées à la conductivité électromagnétique du milieu ; le résistivimètre à induction mettant en évidence les contrastes de résistivités électriques du sous-sol.

Dans ce contexte de terrain à la fois arboré et parsemé de mobilier fixe (bancs, poubelles, etc...), la

¹⁰ Prestation pour laquelle l'entreprise Genimap a été sélectionnée. Genimap, pôle Géophysique, 13 chemin de Poissane, 31590 VERFEIL. Opérateur : Moussa Mafoufi ; rapport technique rendu au Sadil le 07/07/2017, reportée dans le présent rapport en vol. 2, **annexe 8**.

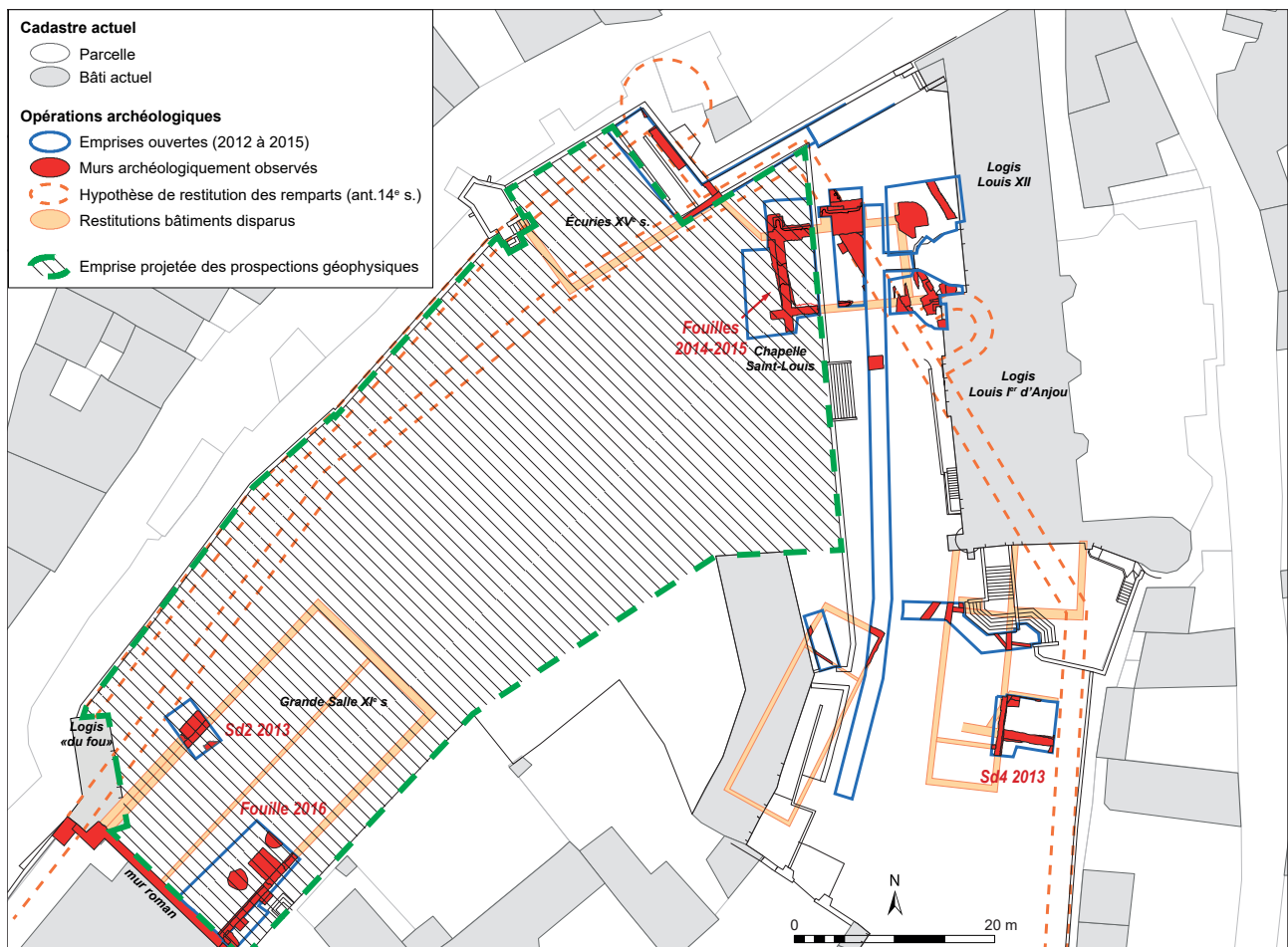


Figure 12 : Plan de la zone d'intervention de la campagne de prospections géophysiques (avril 2017)



Figure 13 : Cartographie des anomalies radar (prof. 40 à 60 cm)

méthode utilisée pour couvrir tout le terrain a été de mettre en place 19 zones carroyées différentes sur lesquelles les deux modes d'acquisition de données ont été utilisés. En résulte la production de cartes d'anomalies géophysiques à l'intérieur de chaque zone (fig. 13, 14, 15 et 16). Une difficulté de lecture s'insère donc dans ce mode de représentation, puisque que chaque carroyage possède son propre référentiel de couleur, en fonction du spectre de l'intensité des anomalies rencontrées. Quoiqu'il en soit, trois cartes ont été produites sur ce mode : une pour le radar, cartographiant des anomalies situées à environ 75 cm de profondeur ; et deux cartes pour la résistivité électrique, cartographiant des anomalies situées respectivement entre 0,40 et 0,60 m et entre 1,30 et 1,60 m.

Globalement, les résultats de cette campagne de prospection sont peu concluants. D'une part, les anomalies les plus visibles sont essentiellement dues à la présence de réseaux d'arrosage et

d'éclairage (notamment les anomalies 2R, 8R, 2E, 10). Or, traversant la majeure partie des zones carroyées, ces réseaux produisent en effet des « effets levier » : leur réponse très forte atténuée en effet les contrastes plus légers pouvant se situer dans les environs, qui deviennent indétectables. Ceci altère donc considérablement la potentialité d'identifier d'autres perturbations géophysiques moins intenses. D'autre part, il semble que les nombreux et importants réseaux racinaires des arbres centenaires du parc, ont produit des perturbations de surface brouillant également la lecture.

Force est de constater, par ailleurs, qu'aucun des murs connus par des observations archéologiques ne possède de réponse géophysique. Il y a donc fort à parié que, lorsqu'un mur, aussi épais soit-il, est composé exclusivement de tuffeau blanc comme c'est le cas à Loches – calcaire très tendre dont on dit qu'il est capable de boire son poids en eau

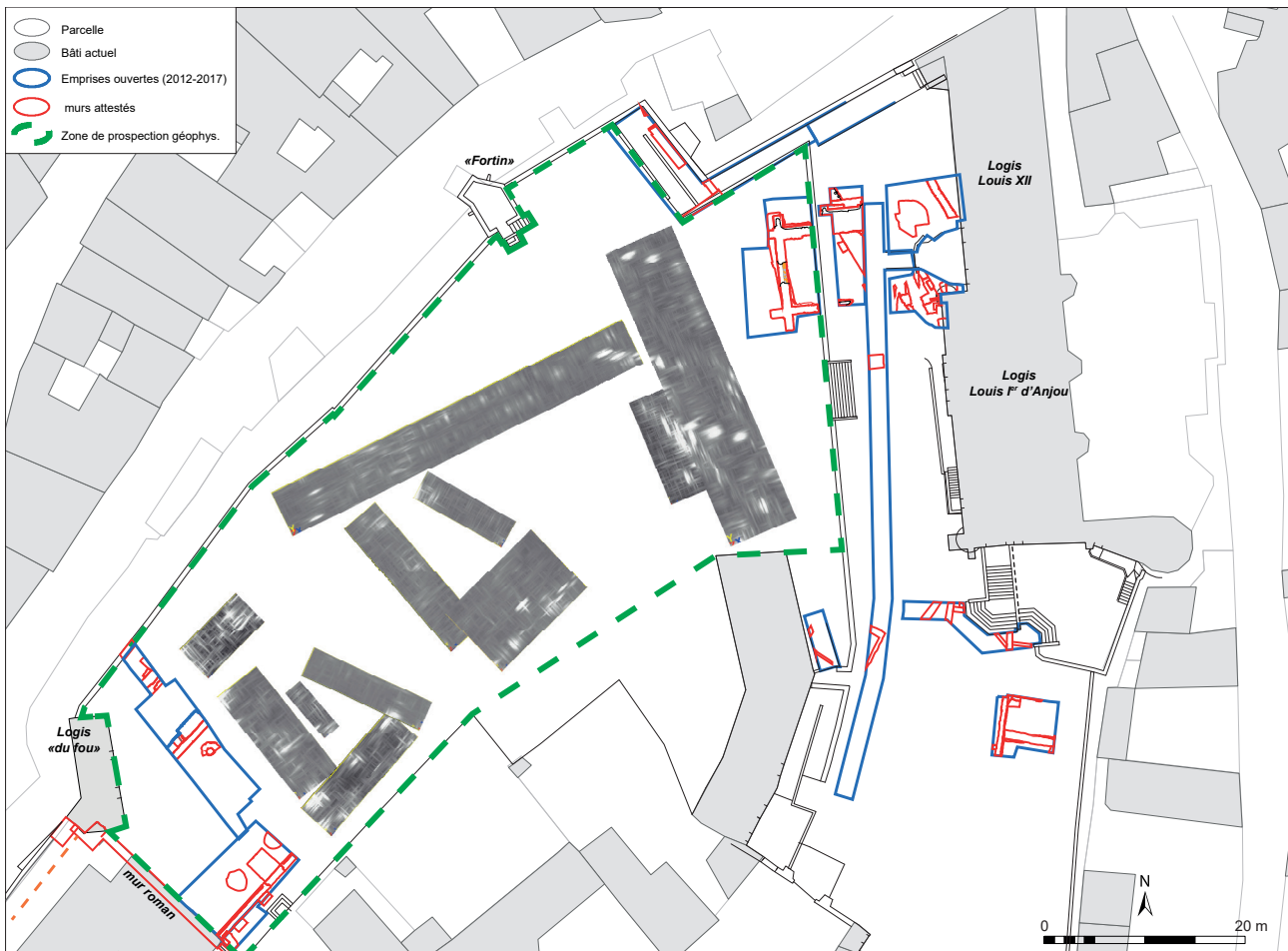


Figure 14 : Cartographie des anomalies radar (prof. 130 à 160 cm)

– lié avec un mortier de chaux aérien, la présence de celui-ci n'altère en rien le passage d'ondes électromagnétiques ou de courants électriques. En tout cas, visiblement pas plus qu'un remblai, souvent chargé de cailloux de ce même tuffeau blanc.

D'autres observations viennent nuire encore à la fiabilité des résultats. En effet, certaines anomalies apparaissant par prospection radar se trouvent dans les zones déjà ouvertes entre 2014 et 2017 (notamment 1R, 3R, 9R, 10R). Or, aucune ne trouve de correspondance avec une structure archéologique vue en fouille. L'extrémité nord-est du tracé de l'anomalie linéaire 1R par exemple, censée indiquer la présence d'une structure située entre 40 et 60 cm sous le sol, correspond ici à une zone remblayée de la fouille de 2014, à l'ouest de la chapelle Saint-Louis. Ceci reste inexplicable.

De fait, deux « événements » archéologiquement attestés sont tout de même discernables parmi

les anomalies cartographiées. Le premier est l'emplacement d'une ancienne écurie située sur la terrasse appelée le « fortin » le long du front nord (anomalie 4R). L'angle sud-est de ce bâtiment, construit vraisemblablement vers la fin du 16^e s. (après 1575 et avant 1606), a été identifié lors d'une opération de sauvetage urgent en 2012 (Papin, Lacroix 2012). Démoli en 1806, il est parfaitement représenté sur plusieurs documents iconographiques anciens. Or, la zone correspondant à l'emprise du bâtiment possède une réponse au radar, avec des mesures plus élevées que dans son environnement immédiat. La limite ouest du bâtiment apparaît ainsi assez nettement, au droit de la petite tourelle juchée sur un des contreforts du « fortin ». Ainsi, pour ce cas, ce n'est donc pas les murs eux-mêmes qui donnent une réponse géophysique, mais plus probablement la présence d'une nappe de matériaux provenant de la démolition. Il est d'ailleurs probable que celle-ci

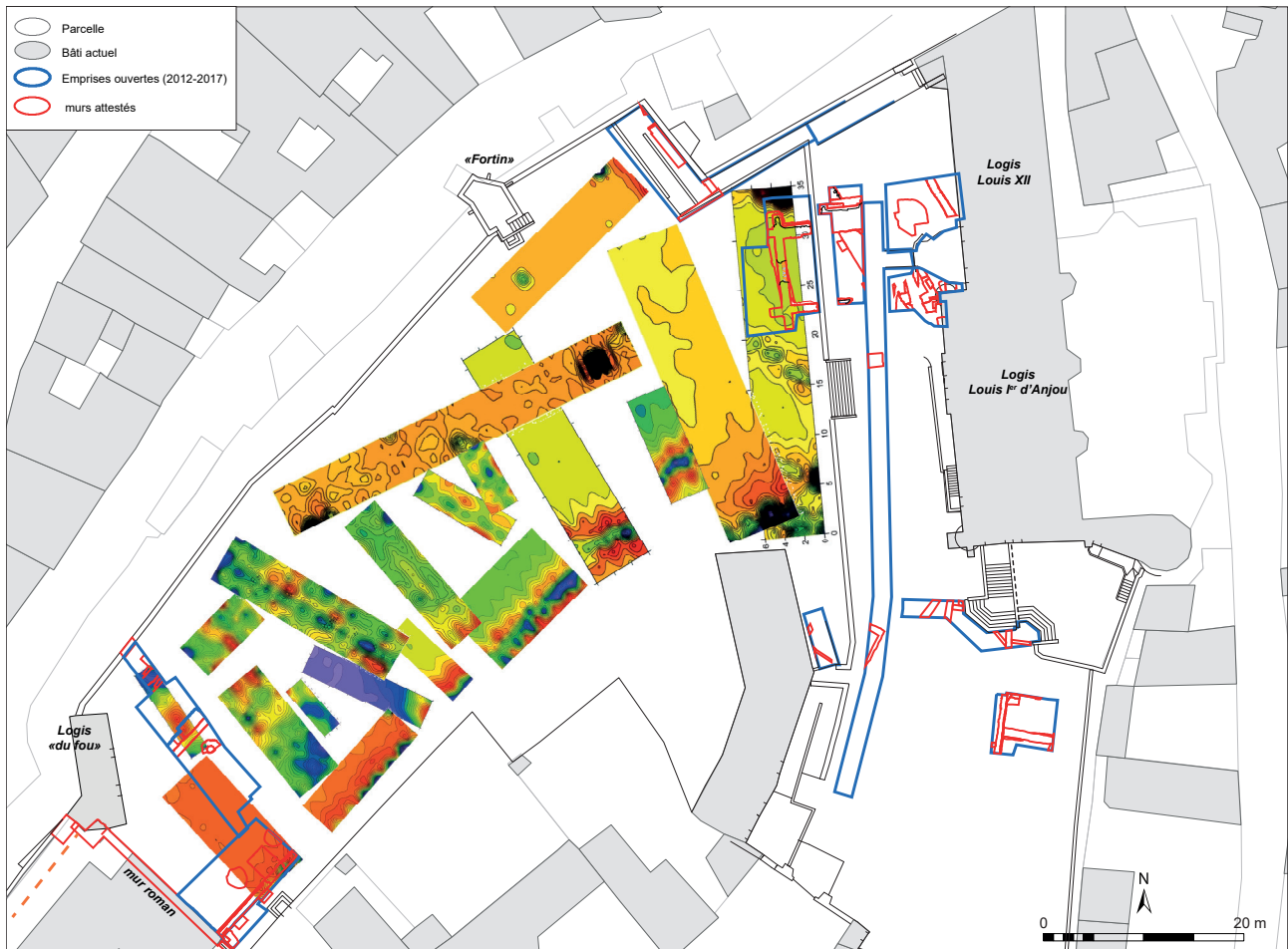


Figure 15 : Cartographie des anomalies de résistivité

contient une grande quantité de matériaux de type ardoises ou tuiles, ce qui expliquerait la réponse du radar (contrairement au tuffeau).

Le second élément archéologiquement attesté est une série de gros plots maçonnés, dont deux ont été mis au jour lors de la fouille de 2016 (Papin 2017 : 107-108). Ils sont postérieurs au début du 16^e s., mais leur datation reste mal assurée. Ils se présentent sous la forme d'une grande fosse circulaire de plus de deux mètres de diamètre, descendant jusqu'au rocher à près de 2 m de profondeur, comblée de blocs bruts ou légèrement dégrossis de calcaire dur (tuffeau jaune) et de dalles de silex parfois de très grande taille, le tout lié avec un mortier riche en chaux, très dur. Le sommet de ces plots affleurerait le sol, ce qui semble indiquer qu'ils servaient de support à des éléments disparus au-dessus du sol. Difficile à interpréter, ils semblent résulter de l'aménagement des jardins modernes, qui sont représentés dans cette zone sur les plans

anciens sous la forme d'un jardin « à la française » aux allées orthonormées (plan de L'huillier du milieu du 18^e s., cadastre de 1826), avant d'être transformé en jardin « à l'anglaise » au cours du second quart du 19^e s. (plan de Collet de 1856).

Quoi qu'il en soit, l'une des deux piles mises au jour en limite d'emprise en 2016, possède une forte réponse au radar (la seconde, démontée lors de la fouille, n'apparaît donc pas sur les levés). Or trois autres anomalies similaires espacées du même pas (environ 5,50 m), se trouvent dans le même alignement vers le nord-est (anomalies E). Ici la réponse du radar ne peut s'expliquer que par la présence de matériaux extrêmement solides comme le tuffeau jaune et le silex, type de pierre extrêmement rarement utilisée à Loches.

En résumé, à l'issue de l'analyse des résultats de ces prospections géophysiques, il apparaît impossible de s'essayer à interpréter toute autre anomalie repérée, pourtant assez nombreuses. En

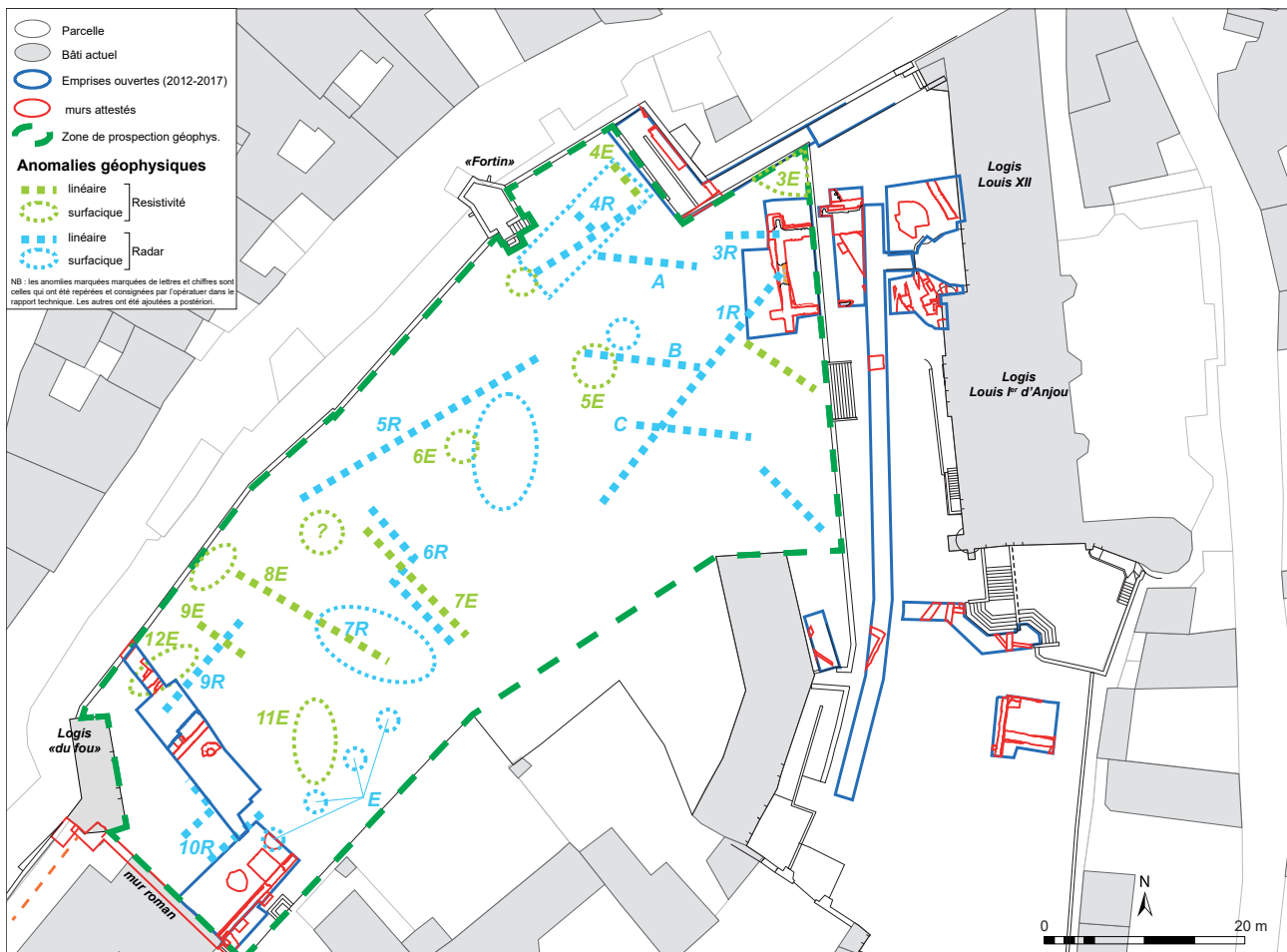


Figure 16 : Cartographie simplifiée de l'ensemble des anomalies repérées (sauf réseaux avérés) lors des prospections géophysiques de 2017

ce qui concerne notamment la problématique de départ, à savoir les dimensions de la grande salle, on pourrait certes remarquer que les anomalies 6R, 7R et 7E, se trouvent approximativement dans les

environs du pignon nord-est restitué du bâtiment. Mais en aucun cas ceci ne constitue une preuve et d'autres approches devront être mises en œuvre pour les obtenir.

1.4. MODALITÉS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES PROGRAMMÉES DE 2017

1.4.1. Durée de la campagne et moyens mis en œuvre

La campagne de fouille 2017 s'est déroulée du 16 août au 22 septembre. Cinq jours ont été nécessaires au décapage mécanique en début de campagne. Cinq jours en fin de campagne ont

été consacrés à la protection des vestiges¹¹ et au rebouchage (fig. 17 et 18). Le temps de fouille, entièrement manuelle, a donc été de quatre semaines

¹¹ L'ensemble des maçonneries, fonds de fouilles et coupes ont été couverts de géotextile avant rebouchage.

(20 jours effectifs). L'équipe était constituée de deux archéologues du Sadil, un responsable d'opération (Pierre Papin), un responsable de secteur (Vincent Hirn) qui a assuré également la fonction de topographe et d'opérateur SIG, et de 5 à 9 fouilleurs

bénévoles¹². Une découverte importante en fin de campagne a entraîné l'envoi d'un renfort du Sadil (Christophe Lebrun).

¹² Un grand merci cette année à : Alison Dard, Axel Coulon, Manon Godey, Guillaume Lecocq, Chloé Leparmentier, Kévin Pellerin, Alix Piffeteau, Alexis Raymond, Stéphane Rondeau, Patricia Simoes-Guerra et Alexandre Viale.

1.4.2. Contraintes du décapage et sectorisation de l'emprise 2017

L'ouverture projetée pour 2017 prévoyait donc d'ouvrir une bande d'environ 20 m de long sur 4,5 m de large nord-ouest/sud-est, allant de l'emprise de fouille de 2016 au mur de rempart longeant la rue des Fossés Saint-Ours. Comme en 2016, la division en secteurs s'est basée sur la division intérieur/extérieur du bâtiment de la grande salle. Deux nouveaux secteurs ont donc été ouverts. La partie située au sud-est des murs M5/M12 a ainsi été

nommée secteur 8, et secteur 9 pour celle ouverte au nord-ouest.

Le décapage a été mécanisé à l'aide d'une mini pelle de 1,7 t et les terres stockées à proximité en vue du rebouchage. La limite nord-est de l'emprise était contrainte par la présence d'une haie de charmilles. Vers les remparts, la présence d'un arbre a également obligé à réaliser une réduction de la largeur de la bande. Vers le sud-est, la jonction avec le secteur 7 de 2016 a été effectuée par la réalisation d'une extension de la largeur d'un godet de pelle mécanique (1,20 m de large). Le décapage a ainsi totalisé une surface de 77 m² (fig. 18). Néanmoins, la présence au milieu de l'emprise du passage d'un câble électrique enfoui (non cartographié), a obligé à laisser une berme d'une surface de 5,5 m².

Dans le projet de fouille initial, un choix scientifique prévoyait au décapage d'enlever mécaniquement l'ensemble des niveaux de remblais supérieurs correspondant aux jardins modernes et contemporains, ainsi que les niveaux de démolition et d'abandon du bâtiment de la grande salle reconnus en 2013, pour directement se consacrer à la fouille de ses sols¹³. Cependant, plusieurs éléments ont conduit à arrêter le décapage plus haut que prévu. À l'intérieur de la grande salle, la découverte dans les niveaux d'abandon, de niveaux bien conservés de construction de la fin du Moyen-Âge, a obligé à stopper le décapage au sommet de ces niveaux afin d'en réaliser une fouille fine. Vers les remparts,



Figure 17 : vue du décapage en cours lors de l'opération de 2017

¹³ En l'absence de vestiges importants dans ces niveaux, ce choix a été strictement appliqué en 2016. Cette année, la fouille de ces niveaux qui se sont révélés mieux conservés que prévus, a permis d'affiner les données sur la chronologie des étapes d'abandon, de réoccupation et de démolition de la grande salle (cf. *infra* résultats).

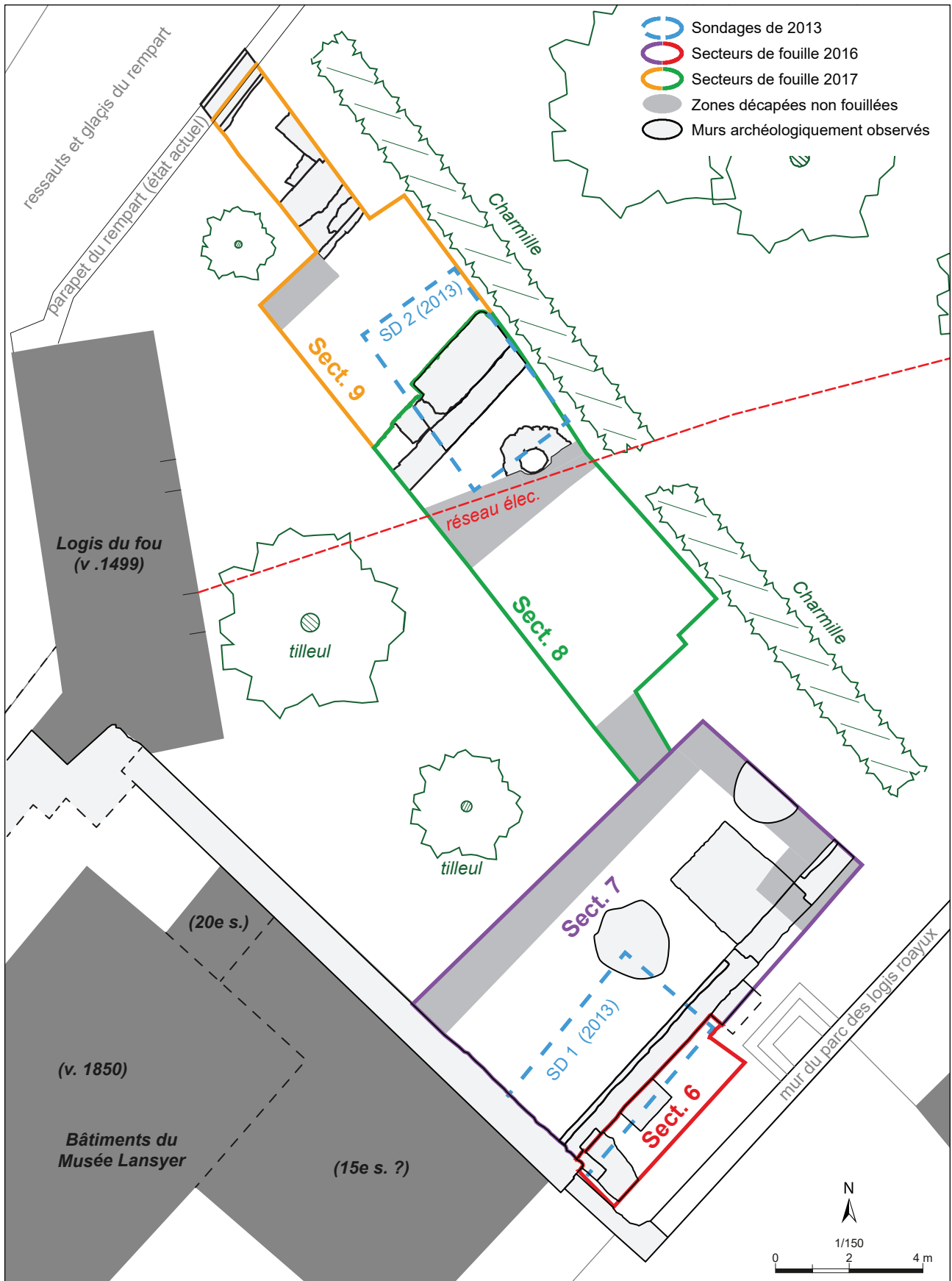


Figure 18 : Plan des secteurs de fouille 2016 et 2017 avec les contraintes de décapage

des vestiges de phases de réaménagements des remparts de la fin du 15^e s./début du 16^e s., a également nécessité de stopper la pelle mécanique pour entamer la fouille manuelle. Globalement, le décapage a été mené sur une profondeur de 40 à 60 cm, et n'a concerné que les niveaux de jardins modernes et contemporains. Le sondage 2 de 2013 a également été entièrement vidé.

Par ailleurs, au cours de la campagne, la nécessaire mise en place de paliers de sécurité a

entraîné une réduction des zones fouillées. Ainsi, en secteur 8, la fouille des sols des 11^e et 12^e s. en relation avec la construction et le fonctionnement de la grande salle, a été effectuée sur environ 18 m², de part et d'autre de la berme laissée pour le câble électrique. En secteur 9, après la fouille de niveaux d'occupations extérieurs en lien avec l'édifice comtal, la surface de fouille a été réduite à un sondage de 4,5 m² dans les niveaux antérieurs au 11^e s.

1.4.3. Méthodologie de la fouille

L'enregistrement des données sur le terrain a été réalisé selon les méthodes classiques de l'archéologie urbaine. L'unité de base est donc l'Unité Stratigraphique (US) ou son équivalent pour le bâti (UA), dont la numérotation comporte quatre chiffres. Elle est effectuée en continu sur l'ensemble des opérations de fouilles programmées¹⁴. Un premier niveau de regroupement des US a été

opéré sur le terrain, à l'aide de l'enregistrement de Faits (F) ou de Murs (M) numérotés également en continu¹⁵. Les coupes stratigraphiques ont été relevées au 1/20, ainsi que les profils des structures en creux rencontrées au cours de la fouille.

¹⁴ Les numéros d'US en 1000 et + correspondent aux US enregistrées lors des sondages de 2013. En 2014 la numérotation a débuté à 2000 et a été effectuée en continu en 2015. Elle reprend à 3000 pour les campagnes 2016-2017.

¹⁵ Les numéros de Faits en 1 et + correspondent aux numéros de faits et de murs enregistrés en 2013. En 2014 la numérotation a débuté à 100 et a été effectuée en continu en 2015. Elle reprend à 300 pour les campagnes 2016-2017.

| Périodes | FOUILLE 2016 | | | FOUILLE 2017 | | Datations | Interprétations |
|----------|---|---|--|--|--|---|---|
| | Sect. 6 (ext. gde salle) | Sect. 7 (int. gde salle) | Sect. 8 (int. gde salle) | Sect. 9 (ext. gde salle/remparts) | | | |
| 7 | Réfection M18, réseaux, occupation ext. | Réfection M9, réseaux, occupation ext. | Occupation ext. | Occupation ext. construction M400 | | fin 18 ^e -20 ^e s. | Occupation jardins |
| 6 | Occupation ext. | construction M15 et M300 occupation ext. | Occupation ext. | Occupation ext. | | fin 16 ^e -18 ^e s. | Occupation jardins |
| 5 | b | Construction M18, TP | Réfection M9/ occupation ext. | Récupération M5/13 occupation ext. | restauration, puis récup. M408/M416, construction M432 | 15 ^e -1 ^{ère} moitié 16 ^e s. | Restructuration remparts/ démolitions rempart intérieur et grande salle |
| | a | Hiatus strati. | Niveaux de taille et de construction | Niveaux de taille et de construction | Occupation ext. | fin 14 ^e - 15 ^e s. | Réoccupation grande salle/ construction logis Louis I ^{er} |
| 4 | c | Hiatus strati. | Hiatus strati. | Hiatus strati. | Hiatus strati. | 13 ^e -fin 14 ^e s. | Abandon ? |
| | b | construction M20 et M304 occupation ext. | Réfection M4, Niveaux de travaux et occupation int. | Niveaux d'occupation int. | Construction M12 Occupation ext. | 12 ^e - déb. 13 ^e s. | Construction d'une braie/ restauration et occupation grande salle |
| | a | construction M4, puis M312/M14, occupation ext. | construction M4 et M9 F314 (escalier), occupation int. | construction et reconstruction M5, occupation int. | Construction M414, construction M408 occupation ext. | 11 ^e -début. 12 ^e s. | Construction et occupation grande salle |
| 3 | Occupation ext. ? | Occupation ext. ?, fosse | Occupations, bâtiment sur sablières | Occupation ext. ? | | fin 9 ^e -déb. 11 ^e s. | Occupation non caractérisée (artisanat ?) |
| 2 | Non atteint | Niveaux d'occupation ? | Non atteint | Hiatus strati ? | | 7 ^e -9 ^e s. | Occupation non caractérisée |
| 1 | b | Non atteint | Hiatus strati ? | Non atteint | Construction M443 occupation ext. | 5 ^e -6 ^e s. | Construction castrum |
| | a | Non atteint | Production de sols ? | Non atteint | Production de sols ? | antérieur au 5 ^e s. | Occupations pré et protohist. |

Figure 19 : tableau de la périodisation des vestiges des fouilles de 2016 et 2017 par secteur

L'essentiel des travaux de post-fouille (lavage¹⁶, conditionnement et inventaire du mobilier, saisie, DAO, SIG...) a été effectué par Pierre Papin et Vincent Hirn. L'ensemble des données de terrain a été reporté sur la base de données et le SIG du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (voir inventaires des faits, des US, des planches et des photographies, voir vol. 2, [annexes 1, 2, 3, 5 et 6](#)). Le mobilier archéologique a été également inventorié ([annexe 4](#)). Le traitement, le conditionnement et le stockage ont été effectués dans des locaux du Sadil à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire).

¹⁶ Environ la moitié du mobilier céramique et faune a été toutefois lavée sur le terrain par les bénévoles.

Selon la méthode classique, la conception d'un diagramme stratigraphique a été effectuée à l'échelle de l'US, suivi de leur mise en séquence et leur périodisation ([fig. 19 et 82](#)). Cette dernière comprend actuellement sept grandes phases (1 à 7) parfois découpées en sous-phases (a, b, c) dont la définition est basée sur les résultats des fouilles antérieures et sur la première mise en séquence établie à partir de l'étude du mobilier céramique des campagnes de 2013 et 2014, par P. Testard et Philippe Husi (Husi, Testard 2016 : 5-84). La numérotation et la datation de ces grandes phases a été conservée lors de la nouvelle étude effectuée sur les restes céramiques des fouilles de 2016-2017 (cf. *infra*).

1.5. LES ÉTUDES ET TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉS EN 2017

1.5.1. De nouvelles études concernant la chapelle Saint-Louis

Deux nouveaux travaux effectués durant l'année écoulée concernent les données issues des fouilles programmées de 2014 et 2015, et plus particulièrement l'architecture de la chapelle Saint-Louis.

L'étude des fragments lapidaires de la chapelle Saint-Louis (S. Bourocher¹⁷)

La première est une étude des 26 fragments lapidaires provenant des niveaux d'abandon et de démolition de la chapelle (vol. 2, [annexe 7](#)). Cette étude a notamment permis d'identifier trois principaux ensembles d'éléments sculptés :

- Des fragments de l'embrasure interne du portail occidental ou d'une corniche intérieure supportant les sablières de la charpente, ornés d'au moins une bande peinte orange vif ;
- Des supports du portail d'entrée de la chapelle, en particulier le trumeau ;

- Des éléments de jambage et de remplage ayant participé aux cadres et aux réseaux des fenêtres, dont les vitraux éclairaient les trois travées de la chapelle.

L'étude apporte également un éclairage sur les modes de construction adoptés lors du chantier de la chapelle Saint-Louis, et atteste de la grande similitude des mises en œuvre avec les logis encore en élévation, notamment pour la conception et la réalisation des moulures, correspondant aux modénatures utilisées dans les années 1370-1380. L'étude a ainsi permis d'alimenter les hypothèses de restitution en élévation de l'édifice, en attestant parfaitement l'emploi d'un style rayonnant, faisant directement référence à « l'art de cour » alors en vogue. L'emploi de ce style répond, par ailleurs, parfaitement à la dédicace même de cette chapelle édifée par le prince du sang Louis I^{er} d'Anjou, car il devait (modestement) évoquer celui de la Sainte-Chapelle de Paris, et donc le prestige de son aïeul, le roi saint Louis IX.

¹⁷ Docteur en histoire de l'art (Université de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance), dont la thèse a été consacrée logis royaux de Loches. Celle-ci est en cours de publication.

La restitution 3D du programme des logis ducaux de la fin du 14^e s. (S. Bourocher, P. Papin, K. Pellerin¹⁸).

Dans la continuité de l'étude des fragments lapidaires et dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle scénographie permanente aux logis royaux de Loches¹⁹, un travail de modélisation en 3D des logis ducaux édifiés entre 1370 et 1377 a été réalisé. Au-delà, la modélisation a servi ici d'outil de réflexion, afin de tester la validité de certaines hypothèses.

L'objectif était également de donner corps à la proposition d'une nouvelle lecture de l'ensemble du programme architectural de la fin du 14^e s., proposée à l'issue des campagnes de 2014 et 2015 (Papin 2016 : 79, [fig. 20](#)). Il comprend les deux ailes des logis et de la chapelle, la tour dite Agnès Sorel, mais aussi des éléments antérieurs comme la tour ronde du 13^e siècle, au nord. La prise en compte de

¹⁸ Auteur d'un Master 1 sur l'étude du bâti de tour « neuve » de Charles VII au sud du château (nommée souvent à tort tour « Louis XI ») et d'un Master 2 Pro sur l'acquisition et l'exploitation de données tridimensionnelles sur la tour-maitresse (Pellerin 2016 et 2017), sous la direction d'E. Lorans et P. Papin. Ce travail sur la chapelle Saint-Louis a été réalisé dans le cadre d'un contrat de deux mois, financé par le Sadil/CD37. Il a été effectué sur la version libre du logiciel SketchUp (©Trimble), avec la collaboration scientifique de Solveig Bourocher.

¹⁹ Elle sera inaugurée en juin 2018. Il s'agit de la concrétisation du projet de nouvelle mise en valeur du site qui avait, à l'origine, motivé la réalisation des fouilles programmées dans le parc des logis. Une partie des découvertes récentes sera ainsi présentée sur les nouveaux supports de médiation.

l'ensemble de ces éléments a permis de souligner l'organisation symétrique du programme, dont l'axe passe par le point de jonction entre la chapelle et les logis, rejetant de chaque côté les deux tours rondes sur une distance strictement équivalente de 37 m.

La modélisation a permis également de revenir sur d'autres éléments, comme la restitution de l'escalier extérieur desservant la grande salle au premier étage du corps de logis. Les différentes tentatives de restitutions ont abouti au final à proposer une solution, avec un escalier à retour, qui n'avait pas été envisagée auparavant, mais qui rend (enfin) compte de l'ensemble des éléments observés : localisation sur les logis des deux portes superposées, des trous de poutres, du larmier, d'une fenêtre et d'une cheminée ; position de la chapelle et des maçonneries découvertes devant les logis entre 2012 et 2015... etc.). D'autres éléments comme la restitution de l'arrivée de la rampe cavalière passant sous la terrasse orientale, ou encore la restitution des sols de carreaux vernissés, la jonction avec l'ancien système de rempart et la braie au nord, ont également été traitées et réajustées au besoin. A l'issue de ces différents travaux, un article sera prochainement proposé, consacré à la découverte de la chapelle Saint-Louis²⁰.

²⁰ L'article est en cours de rédaction, avec la collaboration de S. Bourocher. Il sera d'abord proposé à la revue *Bulletin monumental*.

1.5.2. Les études des mobiliers de la campagne 2017.

La céramique (Ch. Leparmentier ; Ph. Husi) :

Comme rappelé plus haut, les fouilles de 2016 et 2017 correspondent à l'extension des sondages 1 et 2 de 2013. Le mobilier issu de ces sondages avait déjà été étudié en 2015, lors d'une première étude de la céramique des trois premières campagnes de fouille (Husi, Testard 2016). Cette année, en 2017, une nouvelle étude approfondie de l'ensemble des fragments mis au jour lors des deux campagnes à l'emplacement de la grande salle a été réalisée par Chloé Leparmentier, toujours sous la direction de Philippe Husi (UMR 7324 LAT-CITERES). Le rapport

complet de cette étude a été reporté dans le présent rapport (vol. 2, [annexe 9](#)) et ses résultats seront discutés tout au long de ce rapport.

L'étude a été réalisée suivant la méthode développée dans le cadre du PCR sur la céramique du bassin de la Loire et s'appuie sur le tessonier de référence mis en place pour la céramique du Centre-Ouest de la France par Philippe Husi. Globalement, les deux campagnes de fouille de 2016 et 2017 ont livré une quantité relativement modeste de mobilier céramique, dont la majorité provient des sols de la grande salle (11-12^e s.), donc extrêmement fragmenté. Cinq caisses de mobilier

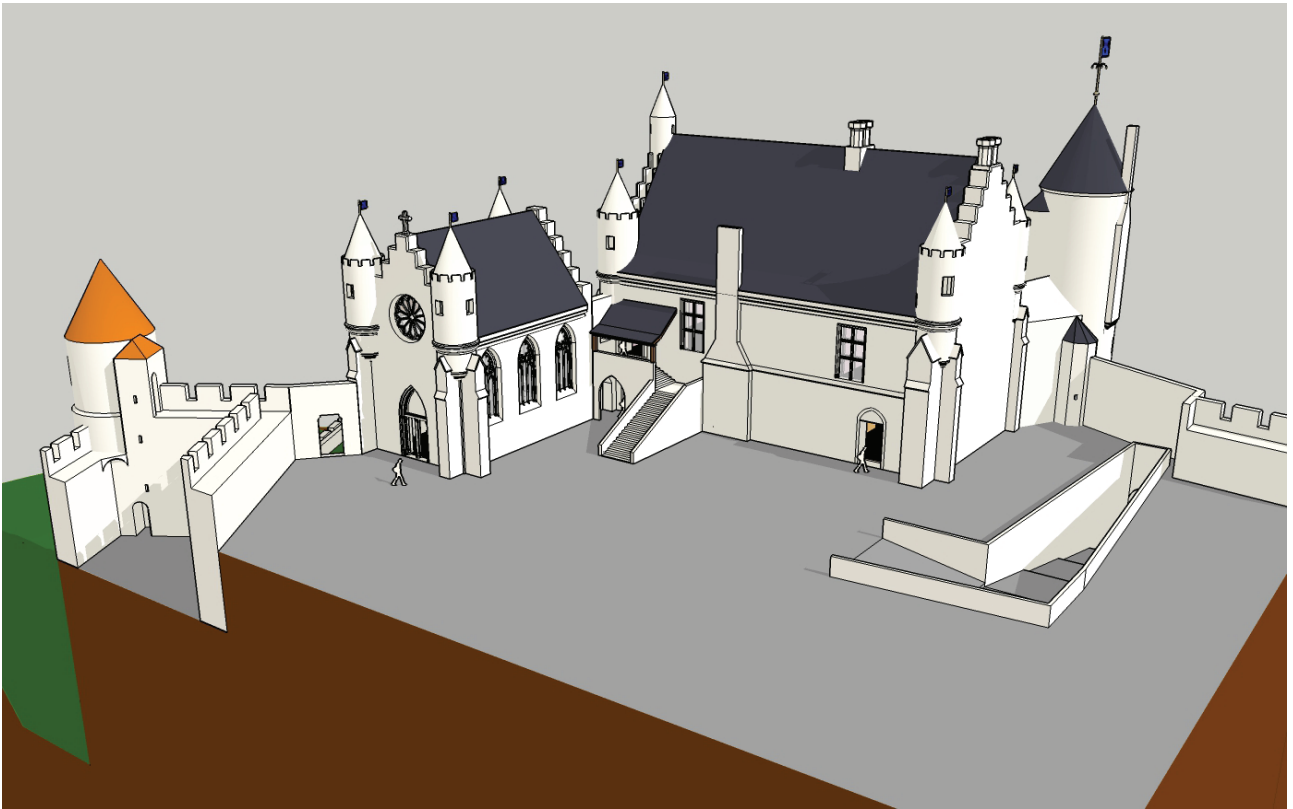


Figure 20 : Extraits de la modélisation 3D des logis royaux et de la chapelle Saint-Louis (état fin 14^e s.) (Bourocher, Papin, Pellerin 2017)

seulement sont à dénombrer, contenant 5423 fragments de poterie, répartis en un minimum de 952 récipients dont 121 auxquels une forme peut être associée. L'étude a cependant permis de compléter le référentiel typologique de Loches, données qui seront intégrées à la base de données ICERAMM. Dans une large part, l'étude a précisé la chronologie préétablie, qui s'étend du 5^e au 20^e s. Les diagrammes de 2016-2017 ont ainsi pu être définitivement révisés.

L'une des données majeures de cette étude est notamment d'avoir pu établir que l'occupation de l'édifice de la grande salle débute vraisemblablement dès le premier quart du 11^e s., et donc que sa construction est attribuable au comte d'Anjou Foulque III Nerra (cf. *infra* chap. 2.6.4.). Une autre particularité du *corpus* lochois est celle de l'absence de céramique blanche peinte de bandes rouges de la fin du haut Moyen-Âge (8^e-9^e s.) caractérisant très généralement cette période en Touraine. De la même manière, l'absence de productions caractéristiques du 13^e et des trois premiers quarts du 14^e s. (poteries de Dourdan ou de Saint-Jean-de-la-Motte) est constatée de manière systématique depuis 2013 pour l'ensemble des fouilles pratiquées dans le parc logis royaux. La quantité de mobilier et la multiplication des zones de fouilles au cours de ces dernières années permet aujourd'hui d'affirmer que ces absences ne peuvent être imputables ni à des effets de sources, ni à des enlèvements mécaniques, mais bien à des réelles absences d'occupation, sur toute la partie nord de l'éperon rocheux de Loches, au cours de ces deux périodes (8^e-9^e s. et 13^e-14^e s.). Ces données archéologiques permettent aujourd'hui de pousser les interprétations historiques sur ces deux *hiatus* d'occupation (cf. *infra* chap. 2.4 et 2.8.1.)

Le métal et la tabletterie

Le petit mobilier de 2017 a été étudié par J. Soulat²¹, déjà auteur des études de 2014 à 2016 (vol. 2, *annexe 10*). Il comprend 286²² objets ferreux,

²¹ Société indépendante Landarc, 1 rue Jean Lary – 32 500 Fleurance.

²² Chiffres exprimés en Nombre Minimum d'Individus (NMI).

6 en alliage cuivreux, 1 en os, 1 en grès, et 1 objet composite (fer et os). 12,5% de ce mobilier est indéterminable et l'immense majorité sont des clous d'assemblage (64,2%) ou des déchets (scories : 14,5%). Seulement 23 objets (7,7 %) appartiennent à des catégories fonctionnelles liées à l'usage des lieux (ameublement, ornement, outillage, ustensiles, armement, mobilier équestre...).

Cette année, on note la découverte d'un objet remarquable, provenant de zones d'occupations extérieures datant de la seconde moitié du 15^e s. Il s'agit d'un éperon à molette archéologiquement complet, avec son système de fixation. Tout l'éperon, ainsi que ses attaches, a reçu un traitement de surface argenté, interprété comme un étamage. La plupart des critères typologiques nous renvoient à la première moitié du 15^e s. Cet objet témoigne du très haut niveau social du chevalier qui en était équipé, à cette époque de fréquentation régulière du site par la cour des rois, de Charles VII à Louis XII.

Le verre

L'étude du mobilier en verre a été confié à C. Aunay²³, auteure également de toutes les études des années précédentes (vol. 2, *annexe 11*). Le matériel de 2016 comportait 42 objets déterminés (NR), provenant tous des niveaux d'occupation du bâtiment de la grande salle. On différencie deux catégories fonctionnelles : 17 fragments de vitraux et 25 de gobeletterie. En revanche, seuls 29 fragments de verre ont été récoltés lors de la campagne 2017, essentiellement issus des niveaux du 15^e s. Seuls 9 nouveaux fragments de vitraux et 1 fragment de coupe à boire proviennent des sols de la grande salle. Par ailleurs, nouveauté dans le *corpus* du verre du château de Loches, 2 fragments de verre antique ont été trouvés en 2017.

Le mobilier non étudié

Trois types de mobilier n'ont pas été examinés lors des campagnes de 2016 et 2017, et qui devront naturellement l'être dans l'avenir.

D'abord la faune, qui, contrairement aux autres types de mobilier s'est avérée particulièrement

²³ Société indépendant Verre Ant'ère – 37 100 Tours.

abondante lors de la fouille des niveaux d'occupation de la grande salle. On dénombre en effet treize caisses de mobilier osseux²⁴. Leur étude future apportera des informations importantes sur les modes de dépôts (rejets de consommation ou bien de préparation) et les habitudes de consommation des occupants, qui appuieront sans doute les hypothèses d'interprétations fonctionnelles et sociales des vestiges mis au jour.

L'autre type de mobilier abondamment récolté sont les fragments d'enduits peints. De nombreux fragments provenant des niveaux d'occupation de la grande salle avaient déjà été rencontrés en 2013, étudiés par B. Palazzo-Bertholon (cf. Papin 2014a : annexe 3, pp. 145-179). L'étude avait démontré que l'essentiel des enduits prélevés dans les sondages 1 et 2 provenaient d'un seul et même ensemble appliqué sur les murs du bâtiment de la grande salle. Ce décor a été appliqué à sec ou à demi sec (et non à fresque) et présente des couleurs variées : nuances de roses et de rouges, de jaunes et d'oranges, de noirs, de gris et de verts. Quelques tracés noirs appliqués sur des fonds de couleurs laissent entrevoir des décors élaborés (végétaux, géométriques, voire figurés), mais la fragmentation des restes mis au jour ne permet pas de restitution en l'état. En 2016, l'agrandissement de la fouille a entraîné la découverte d'une grande quantité

de fragments supplémentaires, qui proviennent presque tous d'une seule et même US provenant d'une phase de travaux dans la grande salle (US 3065). Ils apparaissent toujours aussi fragmentés et présentent les mêmes caractéristiques que ceux découverts en 2013 (type de mortier, couleurs...). En 2017, la campagne a livré beaucoup moins de fragments. A l'heure actuelle, l'ensemble de ce mobilier, difficilement quantifiable, est stocké au Sadil²⁵. Une nouvelle expertise sur cet ensemble de fragments plus abondant permettra peut-être, à l'avenir d'en apprendre plus sur le décor de la grande salle.

Enfin, un nouveau lot de 28 fragments de silex taillés issus des niveaux les plus anciens, ou bien redéposés, provient de la campagne de 2017. L'ensemble des pièces découvertes depuis 2013 avait été étudiées par Laure-Anne Millet-Richard (Musée du Grand-Pressigny – CD37). Le lot ne comportant pas d'élément réellement diagnostic, un rapport détaillé n'a pas été effectué. Il s'accorde toutefois avec les découvertes effectuées précédemment, dont les éléments les plus précisément datés appartiennent à la transition Néolithique Récent/Final.

²⁴ Pour cinq caisses de céramique seulement. La faune a été lavée et conditionnée, mais reste non inventoriée pour l'heure.

²⁵ L'essentiel des fragments ont été conditionnés directement sur le terrain dans des caissettes (au nombre de 3), en les recouvrant de sédiments de fouille pour conserver un maximum l'état d'enfouissement et éviter la perte des couleurs. De même, les fragments découverts de manière éparses dans la stratigraphie ont été mis en sachet avec du sédiment et conservé en l'état.

2. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES 2017

La campagne de fouille de 2017 a engendré l'enregistrement de 214 Unités Stratigraphiques. Les US déjà fouillées en partie lors du sondage 2 de 2013, et dont la fouille a été étendue en 2017, ont toutes été renumérotées sur le terrain²⁶. Les numéros d'US qui apparaissent encore en 1000 et + (sans égalité en 3000 et +), correspondent à des couches très localisées, donc entièrement fouillées dès 2013 (comblements ou négatifs de structures en creux par exemple). De même, les numéros correspondant à l'enregistrement des murs (UA) n'ont pas été modifiés. 11 US de 2013 peuvent ainsi être ajoutées aux 214 nouvelles couches enregistrées cette année. En revanche, les 9 numéros de murs et/ou de faits rencontrés lors du sondage 2 en 2013, ont été conservés, auxquels on peut ajouter 37 entités supplémentaires découvertes en 2017.

Au total, entre 2013 et 2017, 99 faits et/ou structures maçonnées ont été enregistrés, ainsi que 424 US, sur une surface de 127 m² environ, le tout composant le diagramme des fouilles 2016-2017 (**fig. 21 et 81**). Comme nous l'avons rappelé

²⁶ Toutes les égalités entre les US de 2013 et 2017 sont indiquées dans le diagramme stratigraphique.

plus haut, leur répartition chronologique se fonde sur le découpage général issu de l'étude chronostratigraphique du mobilier céramique (cf. *supra*, et **fig. 19**). Il comporte sept « périodes » (numérotées 1 à 7), parfois détaillées en sous-périodes (identifiées par des lettres a, b ou c). Cependant, dans la mesure où, durant certaines de ces sous-périodes (4a et 5b en particulier), les états de constructions se sont avérés nombreux et rapprochés, des découpages internes seront évoqués au cours de la présentation de ces résultats.

Tout comme en 2016, dans le temps imparti pour la campagne (6 semaines, décapage et rebouchage inclus), seule la première des deux principales problématiques définies au départ a pu être abordée exhaustivement (l'étude des vestiges de la grande salle), et la seconde dans une moindre mesure (l'exploration des vestiges antérieurs). Pour l'intérieur du bâtiment de la grande salle (secteur 8), la fouille a été stoppée au sommet des niveaux antérieurs à la construction de l'édifice. Au nord-ouest (secteur 9), côté remparts, la fouille a pu être poursuivie profondément sur une surface réduite de 5 m², après la mise en place de paliers de sécurité.

2.1. INFORMATIONS SUR LA TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE DU SECTEUR

Durant la campagne précédente de 2016, à l'aide d'un sondage profond d'une surface de 2 m² effectué à l'angle des murs M4 et M9, le substrat naturel a été atteint vers 96,55 m NGF. Avec un niveau de sol actuel situé vers 98,85 m NGF, l'épaisseur de la stratigraphie atteint donc à cet endroit environ 2,30 m d'épaisseur. En 2017, le substrat n'a pas été atteint sur une grande surface, mais uniquement au gré de la fouille d'une structure en creux profonde, située le long du mur nord-ouest du bâtiment de la

grande salle (F433-434/M29, calcaire observé vers 96,10 m NFG, **fig. 23 et 24**). Ce point d'observation confirme l'existence d'une pente dans le secteur, naturellement orientée du sud-est au nord-ouest, vers le rempart.

À l'emplacement strict de la construction du bâtiment de la grande salle au 11^e s., le rocher ne décrit donc pas une pente très marquée, avec un peu moins de 50 cm de dénivelé entre le sud-est et le nord-ouest de l'édifice (sur une distance d'une

Figure 21 : Plan général des vestiges 2016-2017

Figure 22 : Coupes stratigraphiques cumulées des fouilles de 2016 et 2017 d'orientation Nord-Ouest/Sud-Est

Figure 23 : Coupes stratigraphiques cumulées des fouilles de 2016 et 2017 d'orientation Sud-Est/Nord-Ouest

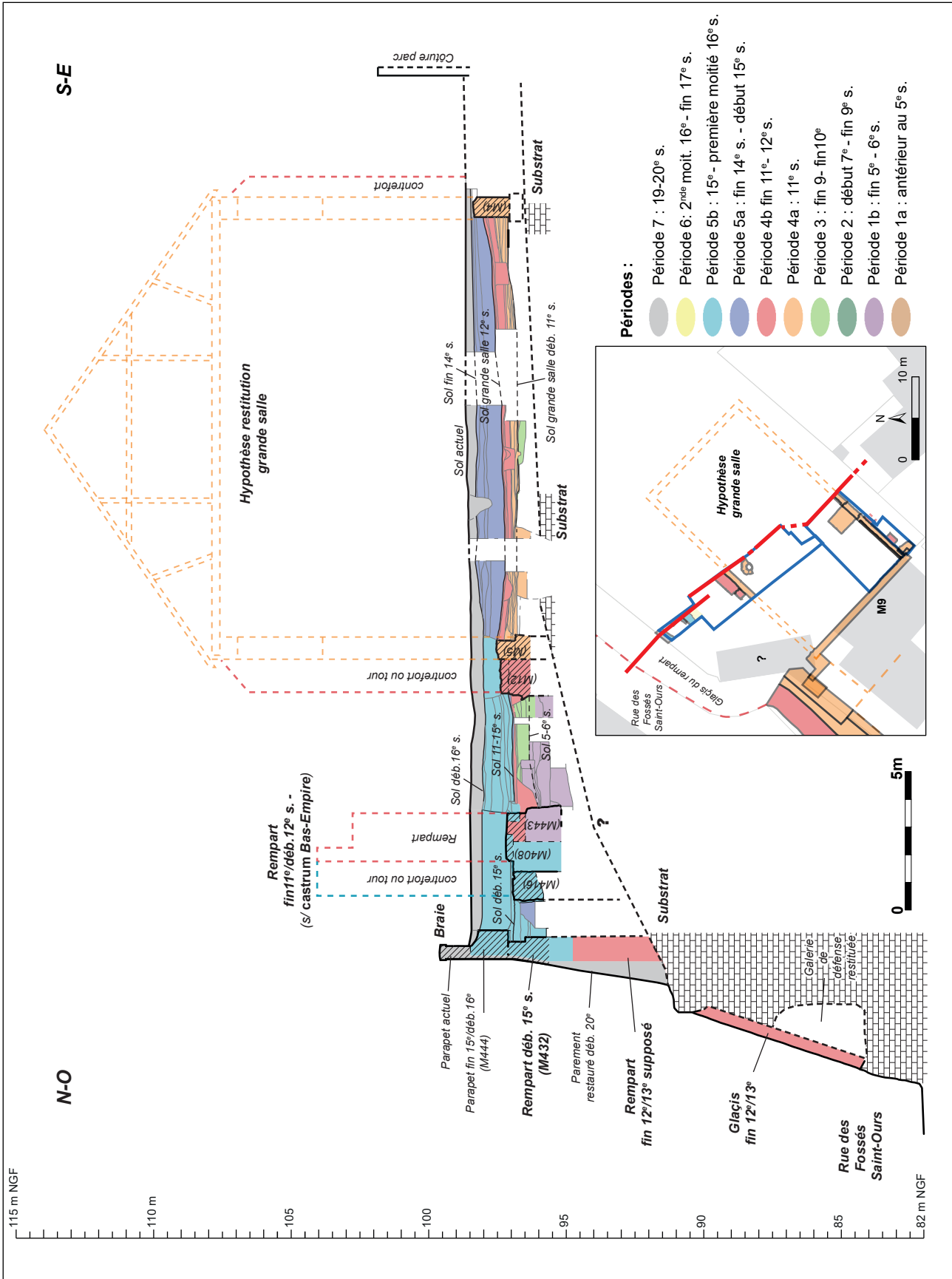


Figure 24 : Profil topographique de la zone de fouille et du rempart attenant

douzaine de mètres). En revanche, vers le nord-ouest et les remparts, les observations permettent de déduire l'existence d'une rupture de pente beaucoup plus franche. En effet, le rocher n'a pas été atteint lors de la fouille profonde pratiquée en secteur 9 (arrêt des investigations vers 94,75 m NGF), tandis que la cote d'apparition du calcaire visible depuis la rue des Fossés Saint-Ours se situe

à 91,30 m NGF. Ainsi, entre la grande salle et le mur actuel des remparts, soit une distance d'une douzaine de mètres également, le rocher marque sans doute un dénivelé de près de 5 m de hauteur. Au droit du parapet actuel du rempart, on peut par conséquent estimer l'épaisseur de la stratigraphie entre 6 et 7 m de hauteur.

2.2. PÉRIODE 1A : LES TRACES D'OCCUPATIONS PRÉ ET PROTOHISTORIQUES

2.2.1. Rappel des découvertes de 2016

En 2016, pour la première fois, des dépôts archéologiques clairement antérieurs au Moyen-Âge, ont été identifiés. La poursuite du sondage profond à l'angle nord-ouest du bâtiment de la grande salle a entraîné la mise au jour au contact avec le rocher d'une couche de 30 cm d'épaisseur, formée de terre argileuse organique et de cailloux, sans stratigraphie apparente, comportant une quinzaine de fragments de poteries non tournées et 28 éclats de silex taillés, dont un grattoir et deux éclats laminaires (Papin 2017 : 52-54). Un tesson en particulier porte un décor attribué au Néolithique Moyen 1²⁷, ce qui a encore vieilli la datation des premières traces d'occupations humaines attestées sur l'éperon de Loches. Cependant, d'autres tessons plus récents (protohistoriques) présents dans cette même couche, indiquent que ce dépôt n'est pas homogène. Il apparaît difficile d'en dire plus en l'état des connaissances, mais ces niveaux organiques, déjà rencontrés durant les fouilles de 2014 et 2015,

semblent contenir les vestiges de plusieurs milliers d'années d'occupations anciennes. Par ailleurs, une étude de l'ensemble du matériel céramique non tourné découvert entre 2013 et 2016²⁸ soit dans les niveaux organiques précédemment évoqués, ou bien en position secondaire dans les couches postérieures, a été réalisée. Celle-ci a livré des informations inédites, notamment par la diversité inattendue de la distribution chronologique du mobilier, s'étalant du Néolithique Moyen à l'Antiquité²⁹. Ce mobilier, résiduel ou non, apparaît pour la plus grande part appartenir à La Tène Finale et à la transition avec l'époque romaine.

Un bilan avait ainsi été établi sur l'ensemble des données amassées depuis 2013 dans le rapport de fouille, ainsi que les bases d'une réflexion sur la conservation des vestiges des niveaux les plus anciens présents sur l'éperon de Loches, du Néolithique moyen à la protohistoire récente (Papin 2017 : 55-58).

²⁷ Culture Cerny-Chambon ancien. Identification : R. Irribarria, Inrap/UMR 8215 trajectoires, responsable du PCR « Néolithique Ancien et Moyen de la région Centre ».

²⁸ Par R. Irribarria, étude complète reportée dans le rapport de la campagne 2016 : Papin (dir.) 2017, annexe 8, p.174-182.

²⁹ Les périodes très peu ou pas représentées dans ce spectre sont le Néolithique Moyen 2, l'Age du Bronze et le Hallstatt.

2.2.2. Les données de 2017

Le sondage profond pratiqué en secteur 9 en 2017 n'a pas permis de rencontrer de nouveau le

« niveau organique » observé au contact avec le rocher en 2016. Bien que la fouille ait été stoppée

aux alentours de 4 m de profondeur, celle-ci n'a pas atteint le substrat (fig 22). Ceci s'explique aisément par la topographie des lieux offrant une pente naturelle de plus en plus prononcée à mesure que l'on s'approche des remparts, donc du rebord de l'éperon.

Par ailleurs, les études de mobilier en 2017 n'ont pas concerné le mobilier ancien redéposé. Toutefois, 28 nouveaux éclats de silex taillés ont été mis au jour, tous en position secondaire. Aucun objet remarquable n'est à signaler, hormis peut-être un fragment d'éclat laminaire. Il s'agit pour la plupart d'éclats bruts, ayant parfois subi l'action du feu, attestant une nouvelle fois de l'existence d'un débitage de produits directement sur l'éperon au cours du Néolithique.

Concernant la Protohistoire, la prégnance de cette période dans ce spectre du mobilier ancien s'est encore accrue en 2017 par la découverte d'un potin à tête diabolique³⁰ en position secondaire, dans une couche attribuable à l'Antiquité tardive (F438, US 3401, cf. *infra*). Ainsi, alors même qu'aucune structure archéologique appartenant à cette période n'a encore été découverte lors des fouilles successives, la quantité de mobilier découvert atteste de plus en plus clairement de l'occupation de l'éperon au tournant de notre ère.

³⁰ Datation La Tène D2a/Claude (-70 à +50). Identification : Murielle Troubaday (UMR 8546 AORoc, ENS).

2.3. PÉRIODE 1B : LA DÉCOUVERTE D'UNE PORTION DU *CASTRUM* DU BAS-EMPIRE

La période de l'Antiquité tardive, correspondant aux premières mentions historiques du *castrum* et du *vicus* de Loches, restait jusqu'à présent très faiblement représentée parmi les découvertes, si ce n'est sous la forme de quelques tessons redéposés. Cette absence de vestiges a été souvent évoquée et débattue au cours des précédents rapports de fouille (problèmes de conservation des niveaux anciens ? situation des fouilles à l'intérieur, ou hors du *castrum* ? etc.). Or, la localisation même des fouilles

de 2016 et 2017 laissait présager la découverte de vestiges du Bas-Empire. D'après les études historiques, les emprises sont en effet présumées se situer à l'intérieur de la fortification mentionnée au 6^e s. (cf. *supra* chap. 1.2.2.). Pour autant, en 2016, l'unique petit sondage de 2 m² en secteur 7 n'avait pas permis d'identifier de niveaux tardo-antiques. Toute interprétation restait toutefois conjecturale en raison de l'étroitesse de la fenêtre d'observation (Papin 2017 : 58).

2.3.1. Identification d'un rempart en grand appareil (M443)

L'existence d'un tracé de fortification ancien situé en retrait du mur de rempart actuel était l'une des hypothèses qu'il s'agissait de vérifier lors de la fouille de 2017 (cf. *supra* chap. 1.2.2.). Cette découverte attendue a été rapidement confirmée au cours de la campagne, par la découverte d'un large mur, en secteur 9, sensiblement situé à l'emplacement présumé³¹. La fouille prouve toutefois que ce reste

de mur arasé résulte de trois phases principales de construction (M408/416/443, fig. 21, 22 et 23). Les deux plus récentes, correspondant aux parties supérieures du mur, datent du début du 12^e et du début du 15^e s. (cf. *infra*).

La poursuite de la fouille en profondeur en secteur 9 sur une surface de 5 m², a été effectuée au droit de ce mur, côté sud-est (intérieur, fig. 25). Elle a permis l'exploration d'une stratigraphie parfaitement bien conservée, qui montre que la tranchée de fondation de l'état de la fin du 11^e s. (F436), perce une série de niveaux archéologiques qui se sont accumulés contre un mur antérieur en

³¹ Par commodité dans la suite du discours, nous désignerons par rempart « intérieur » ce tracé disparu représenté par le mur M408/416 découvert en fouille, et par rempart « extérieur » le tracé actuellement connu et en élévation (M400/432/444).

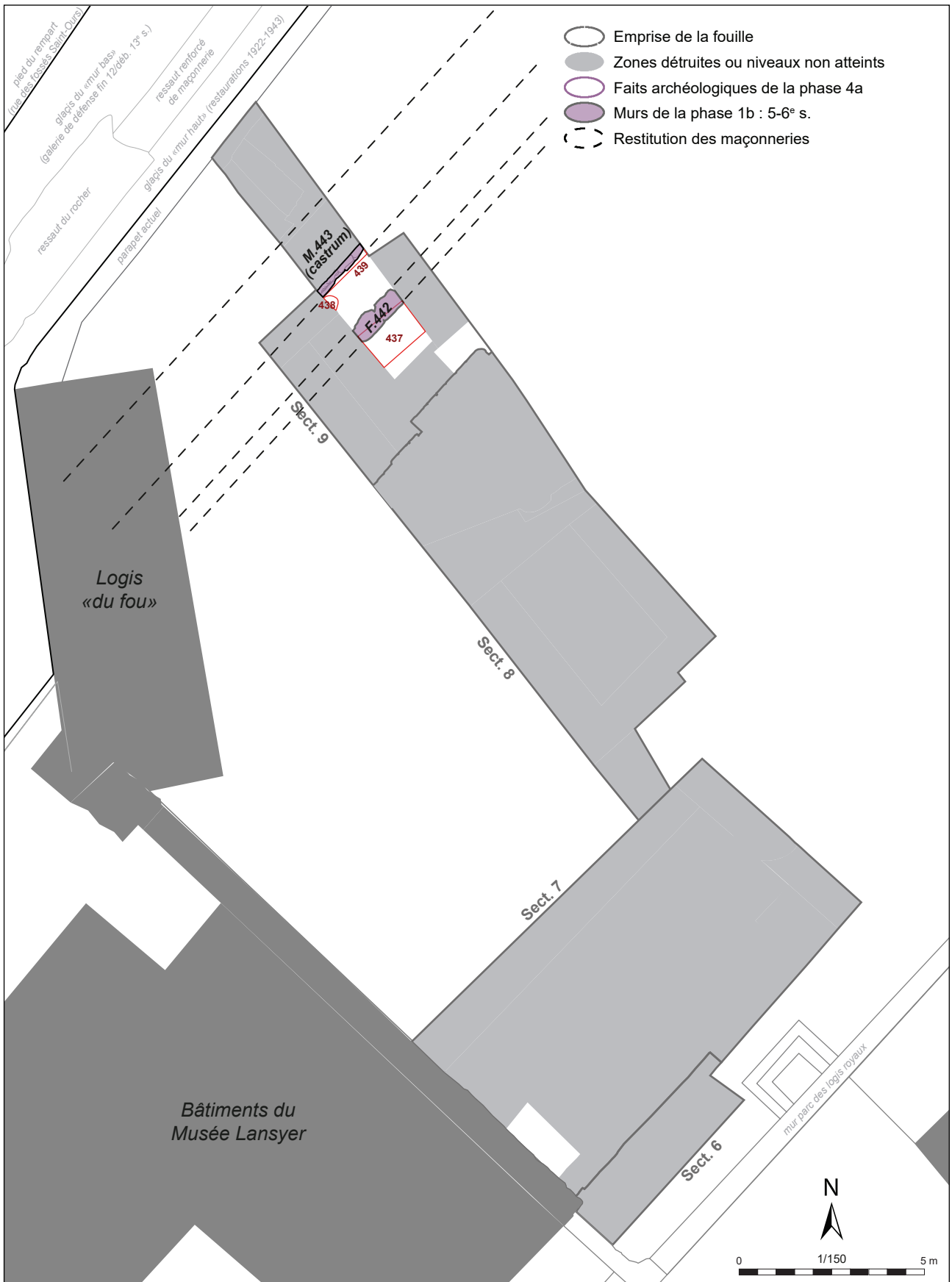


Figure 25 : Plan des vestiges de la période 1b

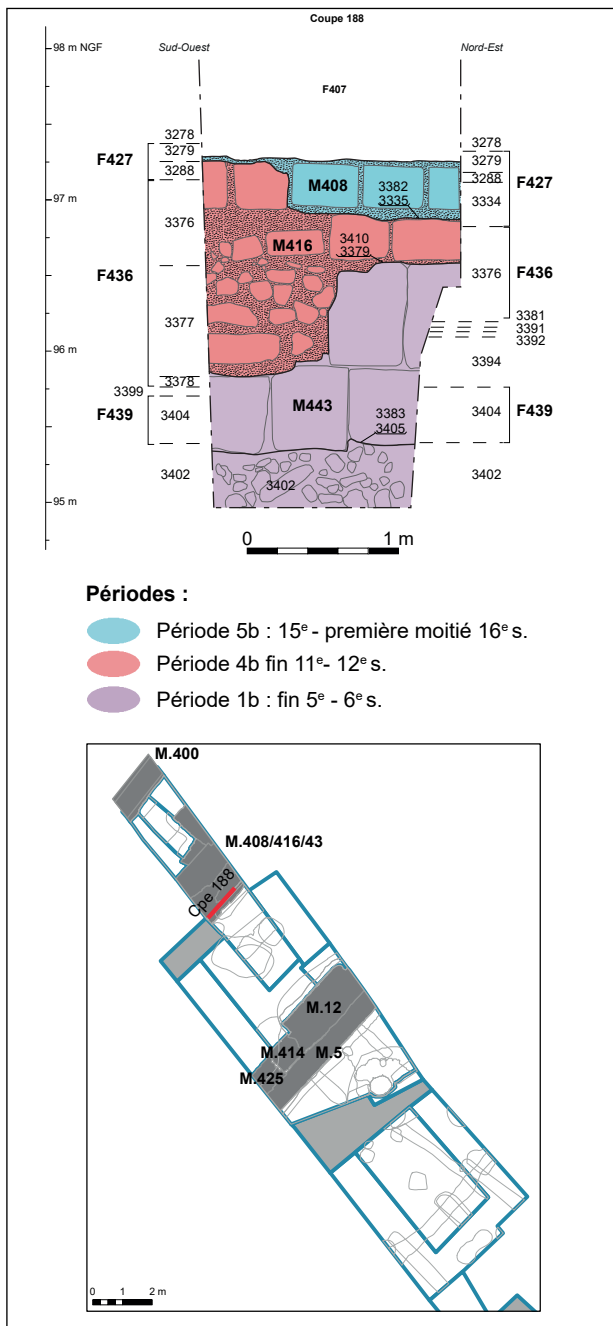


Figure 26 : relevés pierre à pierre des murs M408, 416 et 443 (parement sud-est)

grand appareil (M443, UA 3383,). Le comblement de la tranchée F436 comportait d'ailleurs de nombreux fragments de blocs taillés issus de l'écrêtage de ce mur plus ancien, dont certains comportaient un trou de louve (US 3376).

La section mise au jour du mur M443 est de seulement 1,60 m de long. Elle est composée de 5 blocs de tuffeau blanc en grand appareil, montés



Figure 27 : vue des murs M408, 416 et 443 (parement sud-est)

à joints vifs, agencés sur une à deux assises (1,30 m de hauteur conservée au mieux, fig. 26 et 27). La tranchée de fondation de ce mur a été identifiée (F439). Elle apparaît peu profonde (30 cm) et probablement associée à un gros trou de poteau de 50 cm de diamètre pour 1 m de profondeur (F438, fig. 22 et 28), dont la position spatiale et stratigraphique permet raisonnablement de penser qu'il est directement lié à l'édification du mur en grand appareil.

En outre, ces deux creusements percent depuis le sommet de remblais antérieurs massifs, explorés au sein du sondage sur environ 0,75 m à 1 m d'épaisseur (3402, 3403, 3408, 3409). Ces couches antérieures apparaissent hétérogènes (calcaire concassés, limons bruns caillouteux, sables...), et présentent une accumulation en pente vers le rebord de l'éperon. Ces remblais passent nettement sous la première assise du mur en grand appareil (fig. 22, 23 et 28). Or, si les deux couches les plus profondes

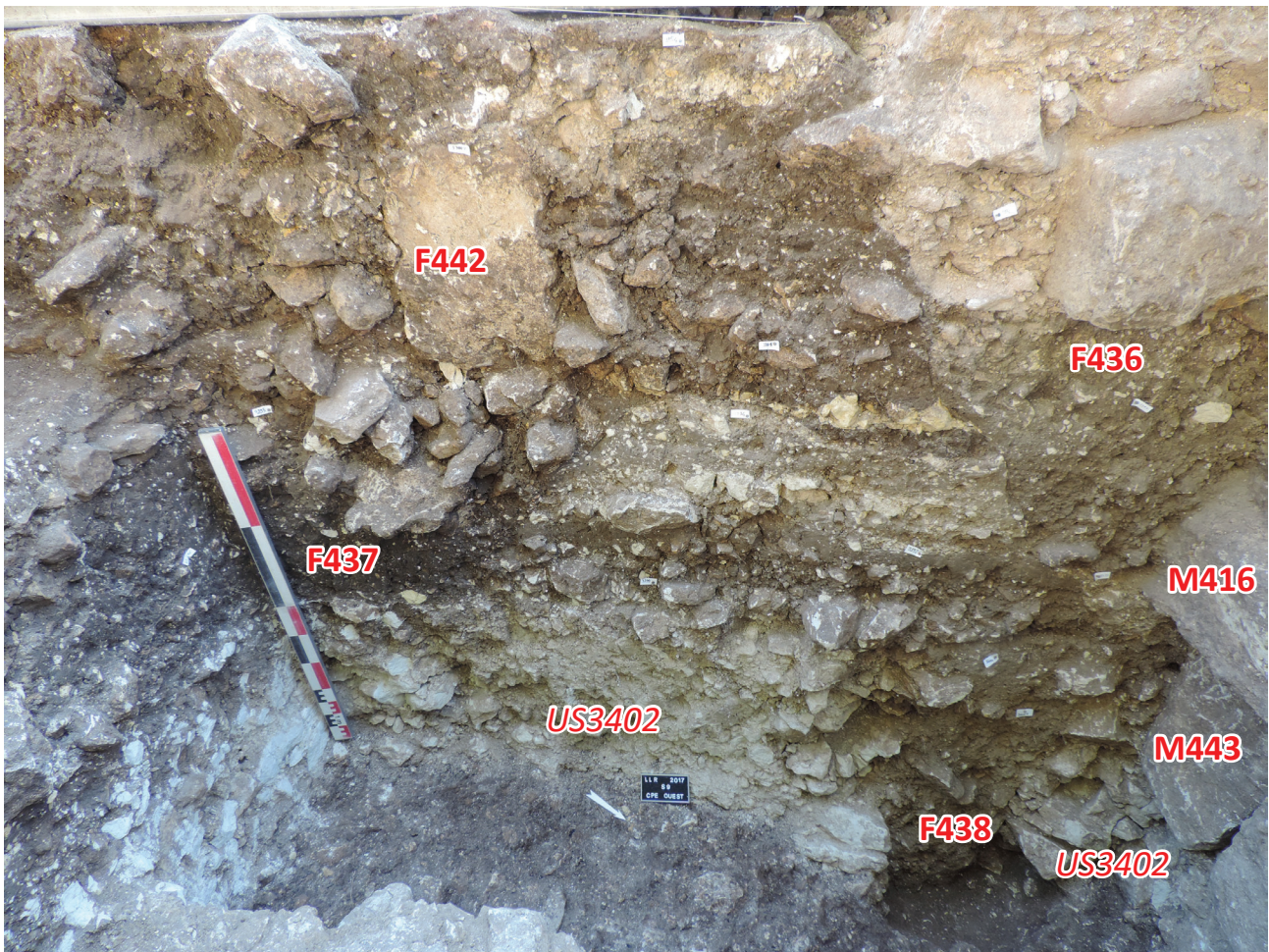


Figure 28 : Détail de la coupe 185 (cf. fig. 22), le long du parement intérieur du *castrum* (M443)

sont totalement stériles en mobilier archéologique (US 3408 et 3409³²), les deux US immédiatement antérieures (US 3402 et 3403), comportaient du mobilier céramique dont les éléments les plus récents sont datables de la seconde moitié du 5^e et du 6^e s., ainsi que deux clous (lots 289, 290). Ces assemblages s'avèrent peu discernables de celui des US immédiatement postérieures (US 3399, 3398, etc., voir *infra*).

Ces données chrono-stratigraphiques incitent donc à penser que les épais apports de remblais

antérieurs à l'installation de la première assise de M443, participent directement du chantier de construction du mur. Ceci apparaît toutefois curieux, dans la mesure où il est difficile de concevoir que le mur en grand appareil fut bâti sur des paquets de remblais instables, surtout dans ce contexte de rebord d'éperon escarpé. Cependant, un seul parement du mur M443 a été reconnu (côté sud-est, intérieur de la fortification), les reprises postérieures ayant fait disparaître son parement opposé (extérieur) sur toute la hauteur dégagée lors de la fouille. La largeur originale de l'ouvrage en grand appareil est donc inconnue³³. On ne peut dès lors exclure que le mur ait eu, dans la pente,

³² Ces deux US étant des couches de calcaire concassé et de sables, elles ne peuvent être confondues avec les « niveaux organiques » évoqués plus haut, découverts au contact avec le rocher en 2016 et contenant les traces d'occupations pré et protohistoriques. C'est la raison pour laquelle les US 3408 et 3409 sont plutôt rapprochés de la phase d'occupation tardo-antique.

³³ Elle ne peut être qu'estimée à un peu moins de deux mètres de large, s'il on admet que les reconstructions postérieures des 11 et 15^e s., ont repris strictement le même tracé.

une fondation plus profonde, peut-être en escalier, avec un parement côté nord-ouest reposant bien, en revanche, sur le rocher. D'après une estimation grossière, celui-ci pourrait se trouver côté nord-ouest, plus de deux mètres plus bas que le niveau de pose des premiers blocs de M443, côté sud-est (fig. 24). Quoi qu'il en soit, l'apport de remblais précédant immédiatement la construction a peut-être été pensé dès l'origine pour niveler un espace sommital situé en rupture de pente. Il aurait été effectué de manière concomitante à l'édification

de la fondation en grand appareil, servant ainsi à la fois de terrasse et de support pour l'élévation (disparue³⁴).

³⁴ Toutes les enceintes édifiées en Gaule durant le Bas-Empire présentent les mêmes caractéristiques, à l'image des *castra* de Tours et de Chinon, à savoir : une fondation composée de plusieurs assises de blocs de grand appareil réemployés, surmontés d'une élévation en rangs assisés de petit moellons, intercalés d'assises de briques (voir Dufaÿ 2016 : 22-24, et Riou, Dufaÿ 2016 : 35-37). A Loches, seules les deux premières assises des fondations en grand appareil sont représentées.

2.3.2. Des niveaux d'occupations des 5^e-6^e s.

Au-dessus du sol à partir duquel a été édifié le mur M443 (sommet du remblais 4402), des niveaux d'occupation fonctionnant avec le mur ont été reconnus (fig. 22, 23 et 28). Il s'agit de remblais de limons bruns plus ou moins chargés en cailloux ou en charbons (3394, 3395, 3398, 3407; 3381), alternant avec les niveaux de sol piétinés mieux structurés (3391, 3393, 3398). Dans cette séquence, deux faits archéologiques ont été identifiés, n'ayant pas fonctionné en même temps. Il s'agit d'un creusement longitudinal (F437) aux bords évasés, profond de 55 cm, traversant le sondage de manière grossièrement parallèle au mur M443. Creusé à 1,10 m du mur, il pourrait s'agir d'un petit fossé, peut-être destiné à l'écoulement des eaux de surface.

À la suite du comblement de F437, et de l'apport de quelques couches d'occupations intermédiaires, la fin de la séquence est marquée par l'aménagement de blocs de grand appareil posés de chant (F438, fig. 29). Un alignement de trois blocs taillés parallélépipédiques de 50 cm

de haut sur 35 cm de large ont ainsi été dégagés dans l'emprise ouverte. Cet aménagement semble fonctionner avec deux niveaux de sols identifiés de part et d'autre : l'US 3389 au sud-est, dont le niveau correspond au bas des blocs ; et le sommet de l'US 3381 au nord-ouest, dont le niveau correspond au sommet des blocs, 50 cm plus haut. La lecture des coupes permet donc de penser que F448 pourrait être le vestige d'une petite terrasse de 50 cm de haut aménagée le long du mur en grand appareil, signalant peut-être un espace de circulation légèrement surélevé au pied du rempart. Au final, l'ensemble des niveaux d'occupation fouillés le long de M443 renvoie l'image de niveaux de circulations extérieurs, portant les marques de la volonté de préserver, par un fossé ou des pierres, une bande circulaire au pied du parement intérieur du rempart. L'exiguïté de la surface ouverte et la nature des couches archéologiques rencontrées ne permettent cependant pas de réellement caractériser l'occupation à l'intérieur du *castrum* au 6^e s.

2.3.3. Éléments de datation du mur M443 et des niveaux associés.

L'ensemble de la séquence stratigraphique allant de l'US 3403 au plus bas, aux US 3381 et 3389 au plus haut, apparaît datable de la seconde moitié du 5^e et du 6^e s., sans toutefois qu'une chronologie plus fine puisse être établie. L'essentiel des éléments de datation reposent sur la découverte, dans la plupart

des US³⁵, d'un mobilier céramique relativement abondant. Uniquement dans les 5 m² fouillés, 55 récipients différents ont été identifiés au sein de la séquence décrite ci-dessus (NMI, dont 10

³⁵ Les couches comportant du mobilier datable sont les US 3393, 3395, 3396, 3398, 3399, 3400, 3403, 3389, 3381, 3374, 3365 et 3366.



Figure 29 : vue de l'aménagement de pierres de grand appareil F442, devant le mur du *castrum* M443

redéposés, la plupart datant du Haut-Empire). Les productions caractéristiques du très haut Moyen-Âge, comme la Dérivée de Sigillée Paléochrétienne, la sigillée d'Argonne ou la céramique brossée, sont bien représentées (voir étude de Ch. Leparmentier et Ph. Husi, [annexe 9](#), p 22).

On note également la découverte d'un fragment de verre (US 3381, lot 176), provenant d'un bord à lèvre coupée caractéristique par sa couleur et son type aux productions du 5^e s. (Voir étude de C. Aunay, [annexe 11](#)). Par ailleurs ces couches ont révélé quelques objets en métal dont plusieurs scories et des éléments de quincailleries (clous, plaque³⁶) ainsi que des fragments de TCA, dont un doté d'un rebord caractéristique d'une *tegula* (US 3389, lot 154).

Ainsi, si l'architecture même du mur M443 le laissait déjà présager, la datation du mobilier

archéologique vient donc apporter les preuves suffisantes pour affirmer qu'il s'agit bien des premiers vestiges découverts du *castrum* de l'Antiquité tardive de Loches. Ceci corrobore en outre les écrits de Grégoire de Tours, qui évoque, pour les années 488-496 (épiscopat de Volusien), la fondation d'un monastère par le moine Ours « au pied d'une montagne, qui est maintenant dominée par un *castrum* »³⁷ (Lorans 1996 : 36). Selon E. Zadora-Rio, Grégoire sous-entend donc que l'enceinte a été édifiée après à la fondation du monastère par saint Ours (entre 488 et 496, voir Zadora-Rio 2014 : 1)³⁸. Le croisement de ces interprétations historiques et des données archéologiques permettent donc de proposer l'hypothèse selon laquelle la construction du *castrum* de Loches a eu lieu précisément durant la dernière décennie du 5^e s.

Cette datation tardive pour le *castrum* de Loches nécessite d'être mise en perspective au sein du mouvement d'édification de *castra* durant le Bas-Empire. Si l'on compare simplement avec les deux autres *castra* de Touraine documentés par des sources écrites et archéologiques, on perçoit en effet des décalages importants.

Pour ce qui concerne l'enceinte romaine de la ville de Tours/*Caesarodunum*, une récente opération archéologique à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Libert, a permis de resserrer la datation du *castrum*, notamment grâce à la découverte d'une monnaie de Constantin I^{er} datée de 315-316, dans la tranchée de fondation. La date de construction de l'ouvrage se situe donc désormais assurément dans la fourchette 315-350 (Dufay, Riou 2016 : 37-40). Cela correspond donc à la première vague d'édification de *castra* en Gaule, le

³⁷ « (...) *commissamque Leobatio proposito summam regulae, monasterium aliud statuit, quod nunc Loccis vocant, situm scilicet super fluvium Angerem in recessu montis, cui nunc castrum supereminet, ipso nomine ut monasterium vocitatum (...)* » M.G.H., *Liber Vitae Patrum*, X, 31, V.

³⁸ La construction du *castrum* serait donc également postérieure à l'autre édifice de culte mentionné par Grégoire à Loches, l'église fondée par l'évêque Eustoche (442-458/9) dans ce qu'il qualifie alors de *vicus* (« *Eustochius ordinatur episcopus, vir sanctus et timens Deum ex genere senatorio. Hunc ferunt ecclesias per vicos Brixis, Iciodora, Lucas, Dolus* », Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31, V). L'église, d'abord bâtie en milieu ouvert au sommet de l'éperon, aurait donc été englobée postérieurement dans la fortification.

³⁶ Une scorie de gros calibre (620 g., US 3389, lot 285) et 2 plus petites (US 3381, lot 283). 2 clous : US 3394 (lot 286) et US3399 (lot 287). Fragment de plaque : US 3399 (lot 288).

plus souvent imputée historiquement à une réaction des populations urbaines aux premières décennies de migrations des peuples « barbares » à partir de la fin du 3^e s. Cette première vague ne concerne que les chefs-lieux de cités, comme *Caesarodunum*.

À Chinon, les preuves archéologiques de l'existence d'une enceinte de pierre de l'époque romaine ont été recueillies en 2010 lors d'une opération de diagnostic archéologique. La datation par la céramique des niveaux archéologiques associés, livre une fourchette large du 4^e au 6^e s., sans précision. La mention historique du *castrum* de *Caino* par Grégoire de Tours pour l'année 463, à l'occasion d'un siège par un représentant de l'armée romaine, *Aegidius*, contre les Wisigoths, livre un *terminus ante quem*. B. Dufaÿ propose ainsi que le *castrum* de Chinon a été bâti durant les premières décennies du 5^e s., peut-être en réaction à la vague « d'invasion » des peuples Alains et Vandales (406-409), depuis la région de Reims vers l'Espagne, en passant par Tours, Poitiers et Angoulême (Dufaÿ 2016 : 22-23). C'est dans ce contexte qu'a lieu une seconde vague d'édification des *castra* en Gaule, qui voit également des villes secondaires se doter d'une fortification, et plus seulement les chefs-lieux de cités.

À Loches, la construction de l'enceinte de pierre apparaît encore postérieure de près d'un siècle à la datation proposée pour Chinon. Elle n'entre donc pas dans les traditionnelles vagues de construction de *castra*, et se place même très vraisemblablement dans un contexte historique postérieur à la chute de l'Empire romain, en 476.

C'est ainsi que certains chercheurs privilégient d'autres types d'interprétations, moins tournées vers des considérations strictement militaires. C'est le cas d'E. Zadora-Rio, qui établit un lien entre l'édification de l'enceinte de Loches et la mise en place d'une nouvelle hiérarchie du système de peuplement, en ce début du haut Moyen-Âge (Zadora-Rio 2014). Selon cette grille de lecture, l'érection d'un rempart à la toute fin du 5^e s. serait donc liée à l'émergence d'un nouveau « niveau de villes » à l'échelle du *pagus*, intermédiaire entre le chef-lieu de cité et les établissements ruraux. C'est ainsi parce que Loches était déjà un « *vicus* » équipé d'instruments du pouvoir public,

lieu d'émission de frappe monétaire et doté de plusieurs centres religieux, que l'agglomération fut pourvue d'une enceinte de pierre, marquant ainsi son nouveau statut hiérarchique dans le réseau des agglomérations jalonnant le territoire du *pagus* de Tours. De même que pour Chinon³⁹, la pérennité de ce statut va se confirmer au cours du Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Chefs-lieux de viguerie au 9^e s., château comtaux à partir du 10^e s., puis royaux à partir du 13^e s., ces villes sont encore actuellement les deux sous-préfectures de Touraine.

Néanmoins, lorsque l'on observe la situation géographique de Loches, il paraît difficile de s'affranchir totalement du contexte historique de la région à la fin du 5^e s. et au début du 6^e s. C'est en effet alors le temps de l'établissement des peuples « barbares », à la suite de la chute définitive du cadre politique et des structures administratives de l'Empire Romain. Au nord de la Gaule, les Francs conduits par Clovis établissent leur royaume, tandis que les Wisigoths règnent sur l'Aquitaine. Or, la frontière entre ces deux peuples est traditionnellement placée au sud de Tours. Loches occupe donc à la fin du 5^e s. et au début du 6^e s. une position tout à fait frontalière, de surcroît dans un climat d'hostilités entre Francs et Wisigoths. Cette période de tensions aboutira, après la bataille de Vouillé en 507, à la conquête de l'Aquitaine par les Francs.

On ne peut donc nier que le contexte géopolitique au sud de la Touraine était plutôt favorable à l'érection de défenses, réelles et non uniquement symboliques. Cette particularité de la position stratégique du site de Loches avant 507, aurait par ailleurs le mérite de mieux expliquer le grand décalage chronologique avec l'édification des *castra* de Tours et de Chinon.

³⁹ Nous n'avons volontairement pas évoqué le cas d'Amboise, où la construction d'une enceinte au Bas-Empire n'est pas attestée, mais où le *vicus* est d'après les sources, implanté à l'intérieur même de l'*oppidum* gaulois (Sulpice Sévère, dès le 4^e s.). Amboise possède toutefois un statut et une trajectoire historique en de nombreux points comparable à celle de Loches et de Chinon.

2.4. PÉRIODE 2 : UNE OCCUPATION LÉGÈRE AU COURS DES 7^E, 8^E ET 9^E S. ?

En 2013, dans le sondage 1 pratiqué à l'angle de M4 et M9, seules deux couches d'occupation ont été datées des 8^e-9^e s. (US 1093 et 1094, Papin 2014a : 41 ; Husi, Testard 2016). Toutefois, la datation de ces US explorées sur 2 m² seulement ne reposait que sur la présence de onze tessons, représentant six individus, dont deux sont redéposés. En 2016 et 2017, aucune nouvelle couche archéologique fouillée ne peut être datée de cette période. Dans le secteur 9, le long du rempart, l'analyse des coupes révèle que les couches datées de la période 1b (5-6^e siècles), sont directement recouvertes par des couches de la période 3 (fin 9^e-début 11^e s.). Ainsi, il semble que les seuls niveaux attribuables à la période 2, de faible ampleur, soient localisés uniquement dans la partie nord-ouest des emprises ouvertes.

Plus globalement, l'étude de la céramique souligne par ailleurs qu'aucun tesson de cruche blanche peinte, pourtant très présente dans tous les types de sites de la région au cours des 8^e et 9^e s., n'a été retrouvé à Loches durant les cinq dernières campagnes de fouilles (voir [annexe 9, p. 8 et 36](#)). Aucun indice ne permet, en outre, d'imputer cette absence à une disparition mécanique des niveaux archéologiques, pas plus en 2016 et 2017 que durant les campagnes précédentes à l'emplacement de la chapelle Saint-Louis, où quelques couches et structures archéologiques (foyers, fosses...) sont bien attribuables à cette période 2 (voir Papin 2016 : 45-51). Autrement dit, la très faible présence de mobilier caractéristique et de vestiges archéologiques de cette période couvrant les 7^e, 8^e, et une grande partie du 9^e s., semble donc bien réellement refléter un ralentissement de la densité

d'occupation du site, tout du moins de sa partie nord (désormais bien explorée par les fouilles).

Une seule mention du *castrum* apparaît dans les sources écrites durant ces trois siècles. La fortification est en effet citée dans deux documents de 742, relatant la prise et la destruction du *castrum* de Loches par Carloman et Pépin, afin de soumettre les Vascons entrés en rébellion après la mort de Charles Martel (*Continuation de Frédégaire*, voir Héliot, Deyres 1987 : 16, Lorans 1996 : 36). Or, aucune trace d'occupation, et encore moins de destruction, n'ont été perçues à la fouille. Au contraire, la suite de la stratification rencontrée dans le sondage profond en secteur 9, prouve que le *castrum* n'est pas démoli à cet endroit (cf. *infra* chap. 2.5.2).

L'évènement militaire relaté par les sources écrites pourrait ainsi être considéré comme un épisode ponctuel, au cœur d'une période durant laquelle l'archéologie prouve que le site n'est que très peu occupé. Il s'agirait ainsi peut-être d'une action tout à fait opportuniste de la part des Aquitains et des Vascons en rébellion, se saisissant au cours de leur campagne d'une place fortifiée alors délaissée. Par ailleurs, il est aussi probable que les chroniqueurs relatant la prise de Loches en 742, aient eu recours à des *topos* littéraires en affirmant que le *castrum* de Loches est entièrement démoli, et leurs habitants faits prisonniers et exilés. Ces faits doivent probablement être remis en question dans la mesure où la portion mise au jour du *castrum* ne semble pas subir de démolition. Le site ne sera pas plus occupé durant le siècle suivant l'épisode. Les traces matérielles d'une (re)densification de l'occupation ne se font réellement ressentir qu'à la fin du 9^e s.

2.5. PÉRIODE 3 : UN BÂTIMENT EN MATÉRIAUX PÉRISSABLE À VOCATION ARTISANALE ? (FIN DU 9^E-DÉBUT DU 11^E S.)

2.5.1. Rappel des découvertes 2013 et 2016 en secteur 6 et 7

En 2013, toujours dans le sondage 1 pratiqué à l'angle de M4 et M9, des niveaux de la période 3 avaient été repérés, percés par les tranchées de fondation de la grande salle (US 1083, 1089, 1090, voir Papin 2014a : 41 et [fig. 30](#)). Il s'agit d'une succession de niveaux de limons bruns peu épais, plus ou moins chargés en cailloux et graviers calcaire, pouvant être interprétés comme des niveaux de circulation, probablement extérieurs. Une structure en creux (F34), probable trou de poteau peu profond, avait également été mise au jour dans ces niveaux, fouillés sur une surface de 2 m².

Ces couches archéologiques de la période 3 n'ont pas été explorées beaucoup plus extensivement durant la campagne de 2016. Un des rares endroits où des niveaux archéologiques antérieurs aux murs du bâtiment de la grande salle ont été fouillés en 2016 est le secteur 6 (Papin 2017 : 58-59). Dans cet

espace, la fouille a pu être poursuivie sur environ 40 cm sous le niveau d'apparition de la tranchée de fondation du mur M4 (F312). Trois US ont été identifiées dans cette séquence. Les deux couches les plus anciennes s'apparentent à des niveaux d'occupation extérieurs, avec l'US 3073 composée principalement de limons sableux bruns, et 3074 d'un cailloutis de calcaire induré comportant des traces de chauffe en surface. Le mobilier, peu abondant dans ces niveaux, indique toutefois une datation de la fin du 9^e ou du 10^e s. Ces niveaux sont donc similaires à ceux fouillés en 2013. L'US la plus récente (US 3039) est un épais niveau de calcaire (20 à 40 cm) hétérogène et très compact et pratiquement stérile en mobilier. L'hypothèse d'une couche de construction directement en lien avec l'installation du programmé palatial du début du 11^e s., apparaît la plus probable.

2.5.2. Description des vestiges de la période 3 découverts en 2017

Pour ce qui concerne 2017, dans le sondage du secteur 9 au droit du *castrum* (M443), les niveaux de l'Antiquité tardive décrits plus haut, sont directement recouverts d'une nouvelle séquence de remblais contenant du mobilier daté de la période 3 ([fig. 22 et 23](#)⁴⁰). L'US 3387 vient d'abord niveler la petite terrasse aménagée contre le *castrum* durant la période 1b (F438, US 3388). A partir de l'US 3387, la suite des dépôts stratigraphiques est essentiellement composée de remblais hétérogènes de limons bruns caillouteux, correspondant sans doute, là encore, à des niveaux d'occupation extérieure. Ces remblais s'accumulent vraisemblablement contre le mur en grand appareil du *castrum*, avant d'être recoupés par une tranchée

postérieure. Ceci prouve que le mur du *castrum* dans son état originel est encore actif jusqu'aux 9^e et 10^e s.

Plus au sud-est, dans le secteur 8, c'est au sommet de ces mêmes niveaux attribués à la période 3 que s'est arrêtée la fouille. Toutefois, des structures archéologiques ont été mises au jour indiquant la présence d'un bâtiment en matériaux périssables dont les vestiges sont bien conservés ([fig. 31 et 32](#)). Une structure longitudinale a en effet été repérée sur plus de 4 m de longueur (F428), selon un alignement Nord-Ouest/Sud-Est. Vers le sud-est, la structure se poursuit hors emprise ; vers le nord-ouest, elle a été recoupée par l'installation d'une grande structure en creux de la période postérieure (F433-434). Mesurant 30 à 35 cm de large pour une vingtaine de centimètres de profondeur, un approfondissement important a été constaté à l'extrémité sud-est de la structure,

⁴⁰ US 3342 (10 NR, lot 342) ; 3354 (17 NR, lot 354) ; 3387 (13 NR, lot 383) ; 3365 (11 NR, lot 3365) ; 3390 ; 3091 (10 NR, lot 385) et 3413.

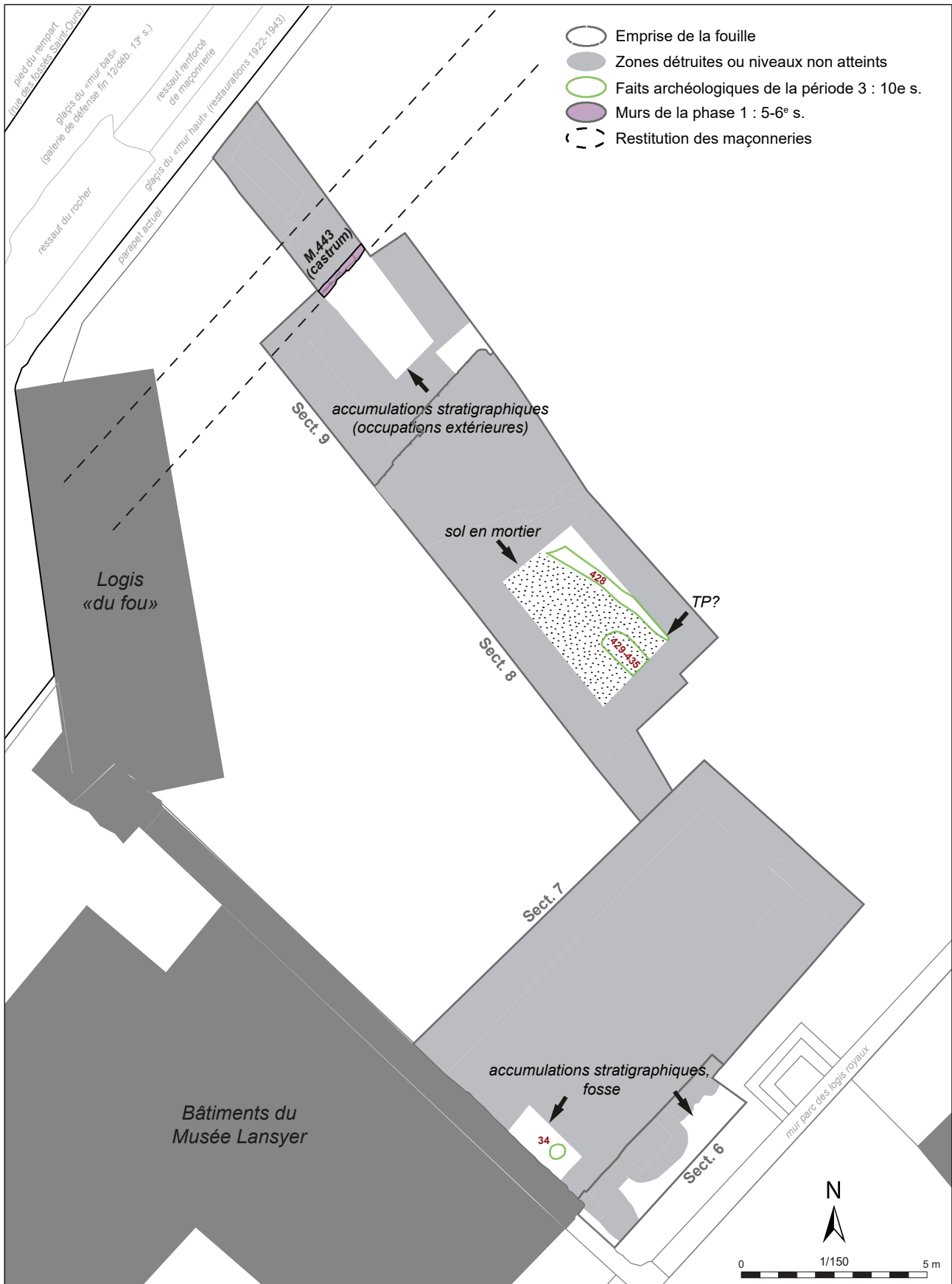


Figure 30 : Plan des vestiges de la période 3



Figure 31 : vue des vestiges de la période 3 dans le secteur 8

en limite de l'emprise fouillée. Le comblement comportait à cet endroit de nombreux gros cailloux calcaire, ce qui semble indiquer l'emplacement d'un probable poteau vertical (fig. 33).

En outre, de part et d'autre de cette empreinte longitudinale F428, on constate l'existence d'un effet de paroi. Ainsi, la zone fouillée au sud-ouest a livré une série de fines couches d'occupations marquées : un sol en mortier blanc-rosâtre compact (US 3372), apparaît surmonté de plusieurs niveaux de piétinement composés de limons gris (cendreaux) à noirs (charbonneux)⁴¹. Dans ces sols, une fosse

ovale peu profonde (F435-429⁴²), au profil en cuvette, a été repérée, creusée depuis le dernier sol d'occupation de la séquence. La fouille de cette fosse a également permis de repérer une couche de terre rouge rubéfiée située sous le sol en mortier 3372 (non fouillée, donc non enregistrée sur le terrain). En revanche, la zone fouillée au nord-est du fait F428, apparaît comme une seule et même épaisse couche de remblais bruns argileux et caillouteux (US 3373). Dans la petite partie du secteur 8 située contre le mur M5, la fouille s'est également interrompue sur des remblais bruns similaires à celui-ci (US 3363, 3359, 3375).

⁴¹ US 3340, 3370 ; 3371, 3384 et 3385.

⁴² Ces deux numéros représentent le creusement de la fosse (F435), dont le comblement à fait l'objet d'un phénomène de créations d'un vide, peut-être par la disparition d'éléments en matériaux périssable. Ce phénomène, résultant de l'abandon de la fosse a été enregistré sous le numéro F429.

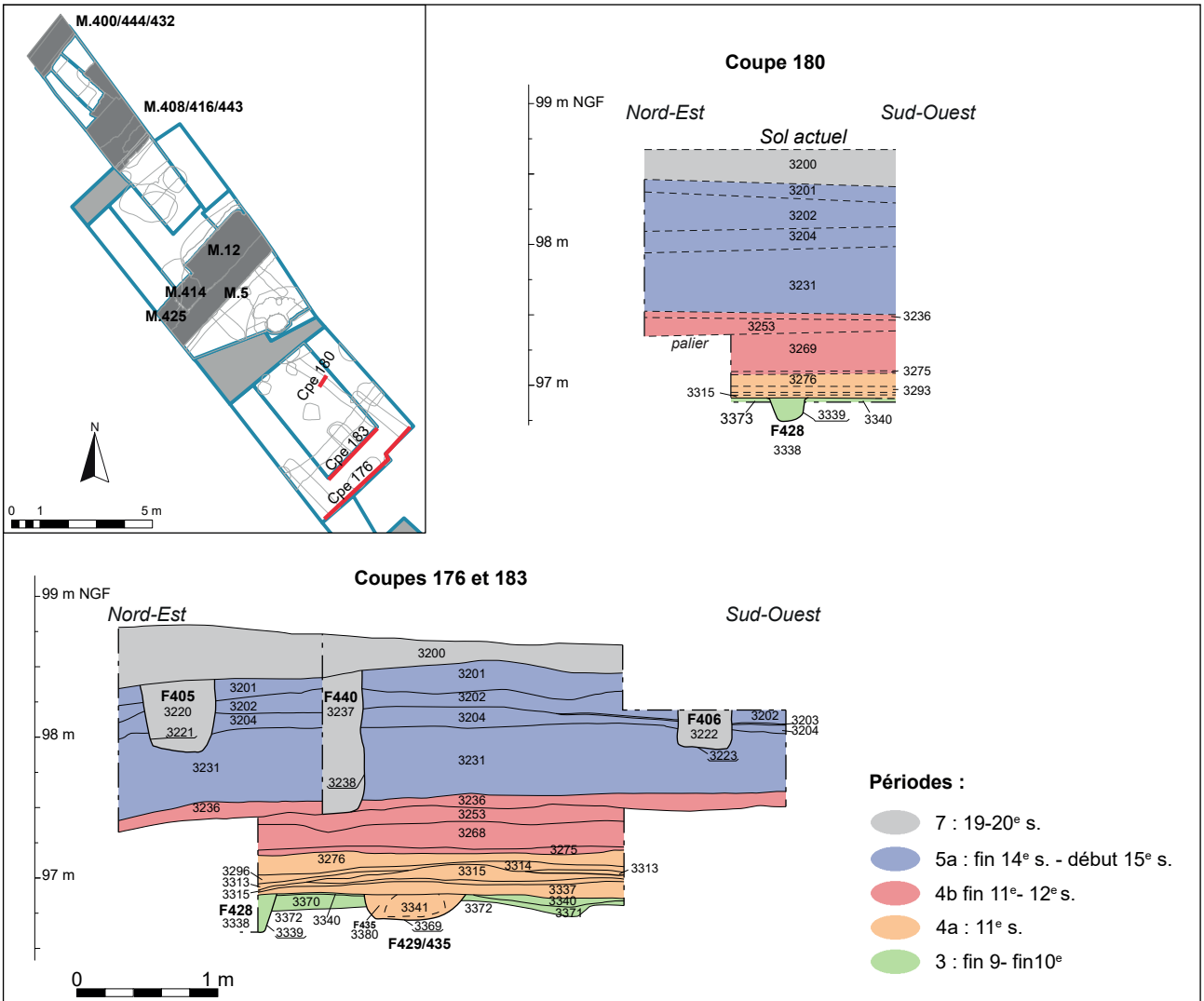


Figure 32 : Coupes stratigraphiques du secteur 8

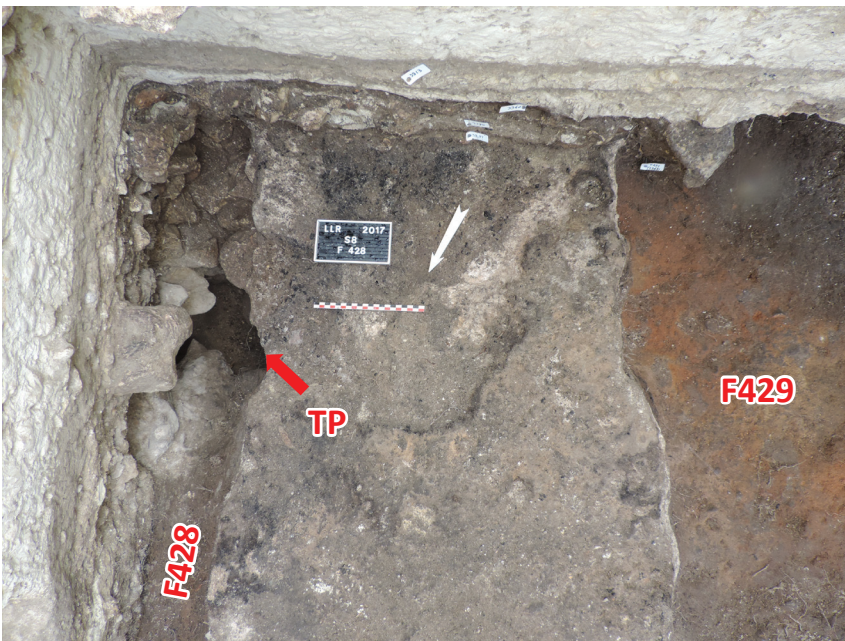


Figure 33 : Vue zénithale de l'extrémité de F428, avec le probable trou de poteau

En résumé, l'aspect des couches archéologiques rencontrées de part et d'autre de la structure F428, s'apparente au sud-ouest à des niveaux de sols intérieurs, et au nord-est à des niveaux extérieurs, comparables à ceux explorés dans les secteurs 6, 7, et 9, décrits plus haut. L'empreinte F428 semble donc avoir été formée, non pas par un creusement, mais par la présence d'une paroi verticale, probablement en bois, contre laquelle se sont accumulées des couches d'occupation, avant son arrachement ou sa dégradation sur place. Par conséquent, l'interprétation pour cette séquence stratigraphique s'oriente vers l'hypothèse d'un bâtiment sur poteaux, pour lequel seule la limite nord-est a été clairement identifiée. Néanmoins, l'emprise repérée des sols parfaitement stratifiés interprétés comme des sols intérieurs, semblent s'interrompre vers le nord-ouest, dans la mesure où on ne les retrouve pas dans la zone ouverte le long du mur M5. Il est donc probable que l'un des angles du bâtiment se situe juste sous la berme non fouillée en raison d'un réseau électrique.

Par ailleurs, des indices permettent peut-être d'apprécier la fonction du bâtiment. D'une part la nature cendreuse et charbonneuse voire rubéfiée des sols intérieurs, laisse peu de doutes sur l'existence d'activités liées au feu dans ce bâtiment. D'autre part, le comblement d'abandon de la structure longitudinale F438 a livré un lot de fragments d'argile cuite, peut-être issus de la démolition d'une structure de combustion (US 3338, lot 158). Enfin,

on note la découverte de plusieurs scories de fer dans les niveaux d'occupation et d'abandon de cette période⁴³. Ces quelques traces pourraient donc indiquer la présence d'une forge. L'hypothèse reste cependant à étayer par une fouille plus complète de ces niveaux, laissées pour l'essentiel en place⁴⁴.

Les indices de datation recueillis dans l'ensemble de ces niveaux apparaissent assez nombreux et cohérents : 232 tessons de céramique⁴⁵, livrant une datation homogène allant de la fin du 9^e s. à la fin du 10^e s. Notons par ailleurs que les comblements d'abandon des faits F438 et F435-429, ont également livré des tessons de poterie, dont l'analyse révèle qu'ils appartiennent plutôt à la période suivante (début 11^e s.). Autrement dit, la chrono-stratigraphie apparaît ici cohérente, indiquant que ce bâtiment en matériaux périssables a été abandonné et démolí immédiatement avant la construction du bâtiment de la grande salle.

⁴³ US 3375 (1NR, gros calibre 475 g., lot 220) ; US 3387 (1NR, 75 g., lot 284) + comblement de la fosse de construction du puits F29 (F433-434, recoupant les niveaux d'occupation décrits ci-dessus) : US 3367 (2 NR, lots 216 et 217, 52 g. et gros calibre 785 g.) et US 3352 (3NR, 72 g., lots 208 à 210).

⁴⁴ Un des objectifs de la fouille de 2018 est de rouvrir ce secteur, afin de poursuivre la fouille de ce très probable bâtiment du 10^e s.

⁴⁵ Pour les niveaux intérieurs du bâtiment : US 3340 (19 NR, lot 361) ; US 3370 (60 NR, lot 374) ; US 3371 (72 NR, lot 375) ; US 3384 (21 NR, lot 382). Pour les niveaux « extérieurs » : US 3363 (22 NR, lot 371) ; 3359 (30 NR, lot 369) ; 3375 (8NR, lot 377).

2.5.3. Eléments d'interprétation

Depuis 2013, les vestiges découverts pour les occupations du château au haut moyen-Âge, apparaissent systématiquement de la même manière : après de premières occupations très légères au cours des 8-9^e s., on constate une importante densification des vestiges, en particulier des structures en creux (poteaux, fosses, silos), et une accélération de la production stratigraphique. Ce phénomène archéologique apparaît contemporain d'un événement historique majeur pour la forteresse, celui de l'entrée du domaine de Loches,

vers 900, dans le giron angevin⁴⁶. Or, on ne peut que constater la coïncidence de cette « prise en main » du site par les comtes d'Anjou et l'accroissement de la densité des vestiges archéologiques au cours du 10^e s. En outre, c'est à la fin de la période 3, vers 980, qu'est fondée l'église collégiale Notre-Dame

⁴⁶ En 860, Charles le Chauve donne le château de Loches à l'un de ses fidèles, Adelaudus. Celui-ci le laisse à sa mort à son fils, qui n'aura lui-même qu'une fille unique, Roscille, mariée à Foulque I^{er} le Roux, vicomte puis premier comte d'Anjou. (*Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*).

par le comte Geoffroy Grisegonelle (958-987), sur les ruine d'une église plus ancienne.

À partir de cette période, la place stratégique de Loches va donc évoluer en devenant la tête de pont en Touraine d'une politique de conquête sur un territoire largement dominé par leur rivaux blésois (Foulon 2005 : 280). Héritant d'une forteresse plus ou moins à l'abandon depuis plusieurs siècles, les comtes d'Anjou vont donc marquer durablement de leur empreinte la topographie des lieux. Si cette présence se caractérise au départ par une simple intensification de l'occupation, elle aboutira en deux générations au tournant de l'an 1000, à un bouleversement de la topographie de toute la partie nord, par la construction d'un palais à la hauteur de leurs ambitions. Avec la fondation de la collégiale Notre-Dame de Loches, que Geoffroy parvient à placer sous la domination directe de la Papauté (et non de l'archevêque diocésain de Tours), ce comte instaure une politique de construction destinée à marquer à la fois leur puissance et leur indépendance au cœur même du *pagus* de Tours, principalement sous la domination des comtes de

Blois. Cette politique sera largement poursuivie et monumentalisée par son successeur Foulque III Nerra (987-1040) (cf. *infra*).

Pour ce qui concerne les secteurs fouillés en 2016 et 2017, la période semble se caractériser par la présence d'une zone de cour extérieure jouxtant le rempart où se situeraient des bâtiments en bois, peut-être à fonctions artisanales. Situé 30 m devant le portail de l'église Notre-Dame, il est impossible en l'état de spécifier si le bâtiment découvert à cet endroit, est lié au pôle religieux du château, où bien à un premier état de palais comtal. Il est en effet vraisemblable que la refondation de l'église Notre-Dame vers 980, constituant alors la *capella* du château, devait alors être en relation avec une *aula* et un logis, précédant les constructions de la période postérieure, mais dont nous n'avons encore concrètement aucune trace pour le 10^e s. L'édification de la grande salle au tout début du 11^e s., marquerait donc une restructuration importante du secteur, accompagné d'un changement de fonction de l'espace concerné par les fouilles.

2.6. PÉRIODE 4A : CONSTRUCTION ET PREMIÈRES OCCUPATIONS DE LA GRANDE SALLE DU PALAIS DES COMTES D'ANJOU

Le point de départ de la période 4a est donc marqué par la construction d'un vaste bâtiment aulique, dont la présomption d'existence avait à l'origine motivé l'exécution des fouilles. Ces deux dernières campagnes ont entraîné l'accumulation d'une documentation importante sur l'édifice.

Elles ont permis d'aboutir à l'affinement des hypothèses de restitution en plan et en élévation, de préciser la chronologie de sa construction, son rythme d'occupation, son abandon progressif et sa démolition.

2.6.1. Les vestiges des premiers états de construction de l'édifice (début 11^e s.-milieu 11^e s.)

Les vestiges découverts en 2016 (secteur 6 et 7)

Lors de la campagne de 2016, les vestiges du premier état du bâtiment étaient représentés par trois éléments principaux (fig. 10, 11 et 34) :

- Le mur M9 encore en élévation actuellement : sept assises enfouies du parement d'origine en moyen appareil de ce mur avaient été dégagées sur une longueur de 5,30 m

(UA1002), sous les parties basses de l'élévation qui ont été entièrement reprises aux époques modernes et contemporaines (UA1040, 1041).

- Le mur M4, retour vers le nord-ouest du mur M9, dont les parties anciennes sont parfaitement chaînées à celles du mur M9 : mesurant de 75 cm de large, il traverse l'emprise ouverte sur une longueur 11 m,

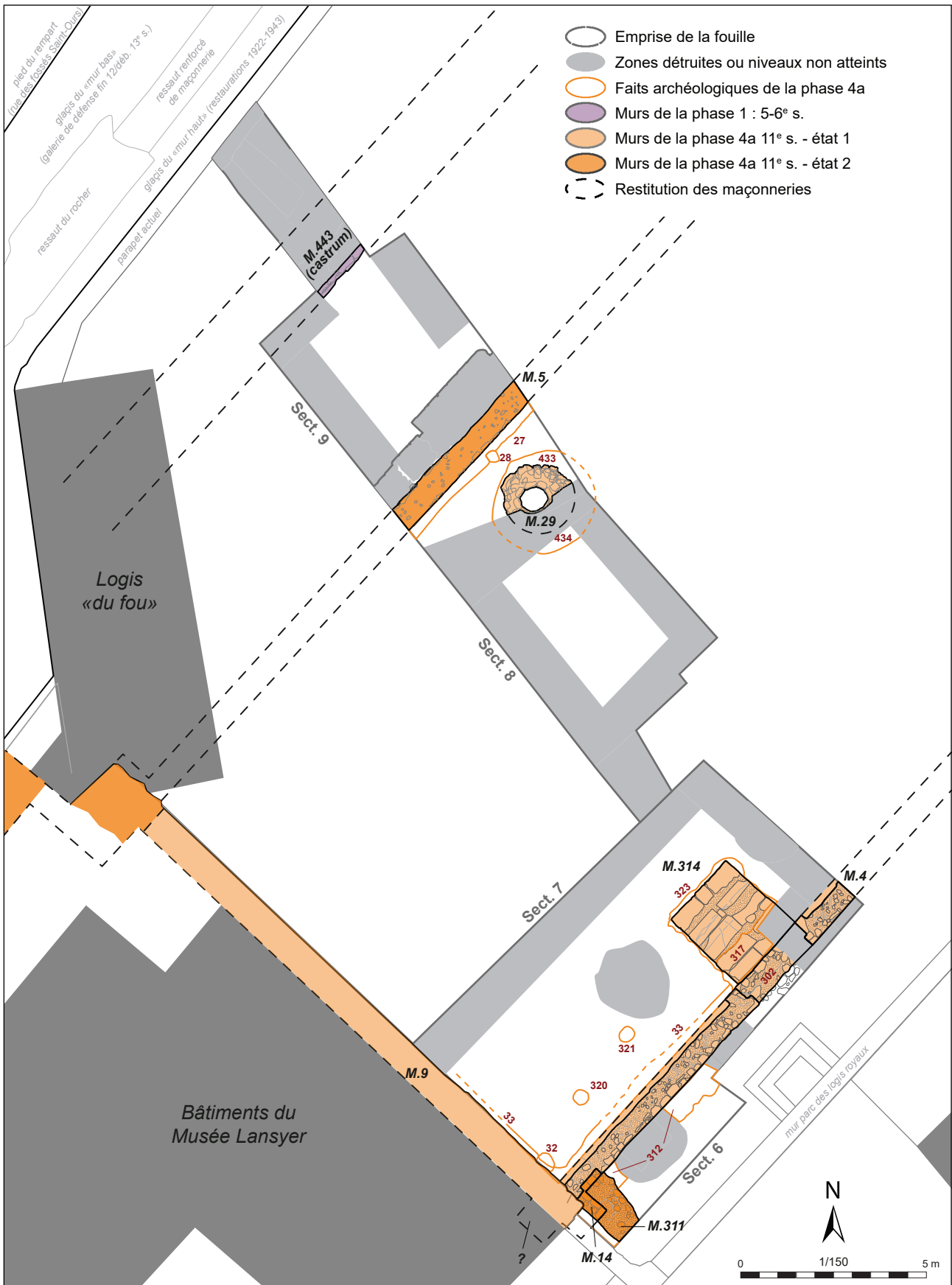


Figure 34 : Plan des vestiges de la période 4a

et se poursuit hors emprise vers le nord-est. Dans cette portion, le sousbassement d'un portail large de 2,40 m a été découvert, encadré par deux piédroits présentant de larges feuillures (EA 302).

- L'escalier M314, directement lié au portail EA 302 : cet élément servait à relier des niveaux de circulation extérieurs au nord-est (vers la collégiale), plus élevés que les niveaux intérieurs d'origine du bâtiment.

Les niveaux de construction de ces trois éléments ont été atteints et partiellement fouillés, soulignant la contemporanéité de leur construction et la parfaite cohérence des niveaux d'occupations postérieurs associés (Papin 2017 : 63-67).

Retour sur la question du mur M5 : une reconstruction partielle du bâtiment dès le milieu du 11^e s. ?

En 2017, la poursuite de la fouille du bâtiment vers le nord-ouest a entraîné la mise au jour, très partielle, d'un seul des murs du bâtiment de la grande salle, sur une longueur de 4,70 m au sein l'emprise ouverte. Il s'agit du mur M5, déjà identifié dès 2013 lors du sondage 2, dont les découvertes de 2016 ont fait apparaître qu'il appartenait bien au bâtiment de la grande salle et qu'il en constituait le mur gouttereau nord-ouest (cf. *supra* chap. 1.2 et 1.3). La fouille de 2017 était donc l'occasion de réétudier ce mur et la stratigraphie environnante, afin de trouver une explication aux différences

physiques observées entre les parties originelles des murs M4/M9 et le mur M5 :

- Pour M5/M9, les blocs composant le moyen appareil de tuffeau blanc présentent un module peu allongé, voire parfois quasiment carré (**fig. 37**). Les trois premières assises mesurent respectivement 19, 23 et 22 cm, espacées de joints assez épais. Ils apparaissent très gras et beurrés uniquement pour la première assise au-dessus de la fondation, qui était enfouie. Dans les parties d'élévation, en revanche, le parement abîmé a perdu sa surface originelle et les joints présentent un aspect creusé et dégradé. Le liant est un mortier de chaux gris-blanc assez friable, riche en éléments grossiers (petits galets), en particulier dans le blocage.

- Pour le mur M5, les blocs du moyen appareil possèdent un module un peu plus allongé et les trois assises conservées mesurent 17, 21 et 22 cm (**fig. 35 et 36**). Les joints sont mieux traités et apparaissent beurrés sur l'ensemble de l'élévation conservée. Le parement présente une surface mieux préservée comportant de nombreuses traces de marteau taillant. Le liant apparaît plus solide, riche en chaux et beaucoup moins chargé en éléments grossiers.

De plus, ces différences physiques s'accompagnaient d'un décalage chronologique, avec une datation des niveaux de construction de M5 qui paraissait légèrement plus tardive que celle de M4/M9.

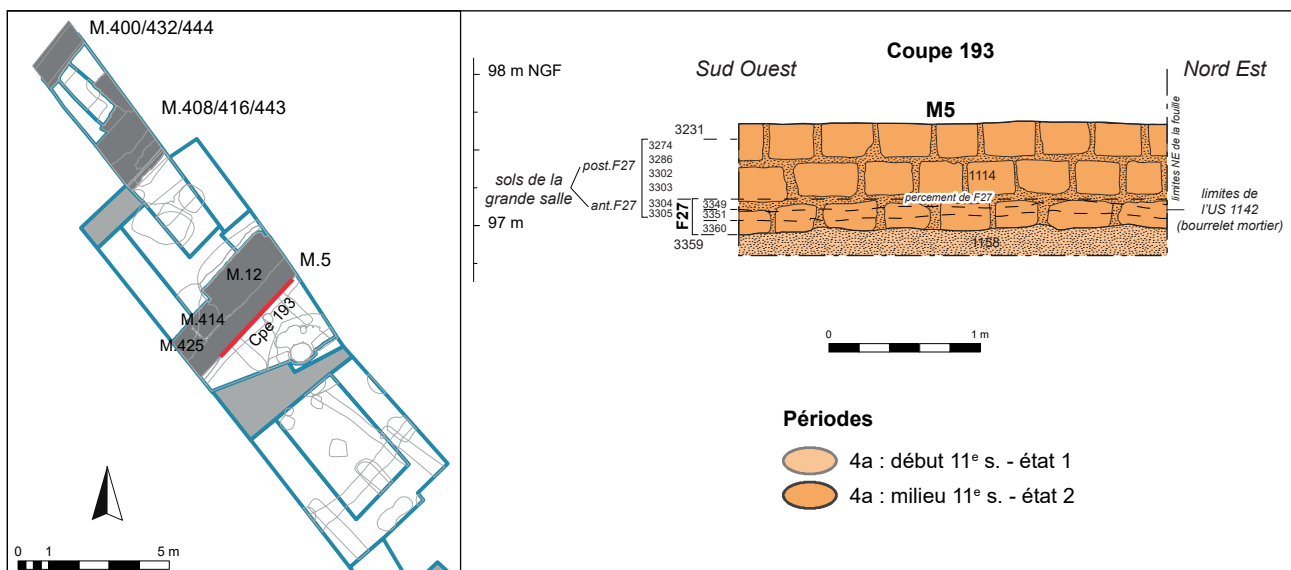


Figure 35 : Relevé pierre à pierre du mur M5



Figure 36 : Vue de la tranchée de construction F27, de l'élévation du mur M5

Au gré des campagnes successives et malgré les obstacles contraignant les décapages, les différents relevés effectués ont permis d'aboutir à la restitution d'un transect stratigraphique complet entre M4 et M5 (fig. 22 et 23). Or, l'analyse des équivalences entre les premiers sols d'occupations intérieurs fouillés en secteur 7 (en 2016), prouve leur parfaite continuité avec les sols rencontrés en secteur 8 (en 2017). Ainsi, le sol d'occupation le plus ancien du bâtiment repéré en secteur 7 constitué de terre limoneuse brune/noire piétinée (US 3113 ; 3110), apparaît équivalent aux US 3315 et 3344 repérée dans le secteur 8. Or, la couche 3344 le long du mur M5, est clairement antérieure à la tranchée de construction de ce dernier (F27). Il en est de même pour tout une série de couches archéologiques sus-jacentes, composant ce qui avait été identifié dans le secteur 7 en 2016, comme la première séquence d'occupation de la grande salle (US 3328, 3358, 3309, 3310, 3311, 3361 et 3305). L'US 3305, contre le mur M5, est ainsi l'ultime couche déposée avant

le creusement de la tranchée F27. Ce sol de terre limoneuse brune piétinée apparaît parfaitement équivalent à l'US 3293 fouillée plus au sud-est, elle-même associable à l'US 3084 fouillée en secteur 7.

En d'autres termes, il apparaît donc que les premiers niveaux d'occupation intérieurs de la grande salle identifiés en 2016 dans le secteur 7, fonctionnant avec les parties anciennes des murs M4 et M9, sont stratigraphiquement antérieurs à l'élévation du mur M5. Cependant, ces niveaux devaient nécessairement fonctionner avec un mur plus ancien situé au même endroit. Ainsi, l'hypothèse qui semble la plus probable est désormais de considérer que les trois assises conservées de M5, sont en fait le fruit d'une reconstruction complète de l'élévation du mur jusqu'aux fondations.

Les données fournies par le mobilier ne permettent pas de définir précisément la datation de cette reconstruction du mur M5. L'étude fine de la céramique effectuée cette année par

Ch. Leparmentier et Ph. Husi, fait apparaître que les premières couches d'occupation de la grande salle peuvent être datées du début du 11^e s. Les niveaux en liens directs avec la vaste reprise de M5, bien que postérieurs chronologiquement, ne semblent toutefois pas comporter d'éléments caractéristiques du 12^e s. Le premier état de construction et le second état de reprise du mur M5, sont donc tout deux attribuables à ce que nous définissons comme la période 4a, englobant tout le 11^e s. On peut donc estimer que ces travaux ont eu lieu certainement au cours des décennies qui suivent la construction du bâtiment, autour du milieu du 11^e s.

Les autres travaux sur le bâtiment durant la période 4a

Cette reconstruction partielle de l'édifice n'est pas la seule phase de travaux identifiée intervenant peu de temps après la construction du bâtiment. Les vestiges d'un état précoce de renforcement de l'édifice avaient été mis au jour en 2016 (fig. 37). En secteur 6, à l'extérieur du bâtiment, la fouille a révélé l'existence d'une maçonnerie (M14), dont les blocs ont été nettement insérés dans le parement de M4, et interprétée comme le fragment d'un contrefort ajouté à l'angle sud-est de la grande salle (Papin 2017 : 74-75). Au vu de la taille disproportionnée de sa fondation (M311-UA 3030), on suppose que celle-ci décrivait un large plot circulaire englobant l'ensemble de l'angle des murs M4 et M9. Ces vestiges seraient donc les témoins de l'installation, non pas d'un contrefort mais plus probablement de deux, installés en contrebutée de chacun des murs M4 et M9.

Ces informations fournies par la fouille permettent par ailleurs une relecture de l'élévation conservée du mur M9 (fig. 37 et 38). En effet, à l'angle sud-ouest de l'édifice, dans le prolongement du mur M5, une trace de reprise est identifiable sur une dizaine

d'assises au droit de l'arrachement visible sur l'élévation, au-dessus du toit du bâtiment postérieur du « logis du fou ». Ceci constitue un second indice alimentant l'hypothèse d'une reconstruction totale du mur gouttereau M5. En outre, l'arrachement visible à cet endroit mesure 1,60 m de large, tandis que le mur M5 ne fait que 0,75 m. Cependant, dans le blocage de l'arrachement lui-même, il semble que l'on puisse discerner une série de blocs abîmés de moyen appareil verticalement alignés, indiquant certainement l'emplacement d'un angle dans la maçonnerie, et donc de l'emplacement du parement extérieur du mur M5. La partie de l'arrachement en débord, pourrait ainsi être la trace du pendant du contrefort M14 découvert à l'angle sud-est. Toutefois, la situation semble ici plus complexe, puisque, au-dessus du toit du bâtiment du « logis du fou », la maçonnerie semble se poursuivre sans discontinuité apparente vers le sud-ouest, décrivant ensuite un angle perpendiculaire vers les remparts. Il semble donc que la phase de travaux liée à la reconstruction de M5 s'étende vers d'autres constructions attenantes, qui pourraient être soit liées à la circulation vers les fortifications alors actives sur ce front, ou bien encore vers d'autres bâtiments situés au sud-ouest du pignon de la grande salle, dont la présence avait déjà été supposée lors de l'étude archéologique de la portion de rempart attenante. L'une des hypothèses est que cet emplacement pourrait correspondre à la *camera* du palais comtal (voir Riou, Papin 2016 : 57-63 et Papin 2017 : 83-86).

Quoi qu'il en soit, d'après les informations stratigraphiques et chronologiques, l'ensemble ces travaux (ajout du contrefort M14 et reconstruction de M5, probablement étendue vers le sud-ouest et les remparts), pourraient être tout à fait concomitantes et intervenir dès les environs du milieu du 11^e s.

2.6.2. Nouvelles données sur l'occupation de la grande salle au 11^e s.

Les premiers sols d'occupations intérieurs de la grande salle fouillés en secteur 8

Tout comme en 2016, la série de couches archéologiques fouillées correspondant à

l'occupation du bâtiment de la grande salle, est apparue constituée d'une grande quantité de dépôts de différentes natures, essentiellement composée d'une alternance de niveaux

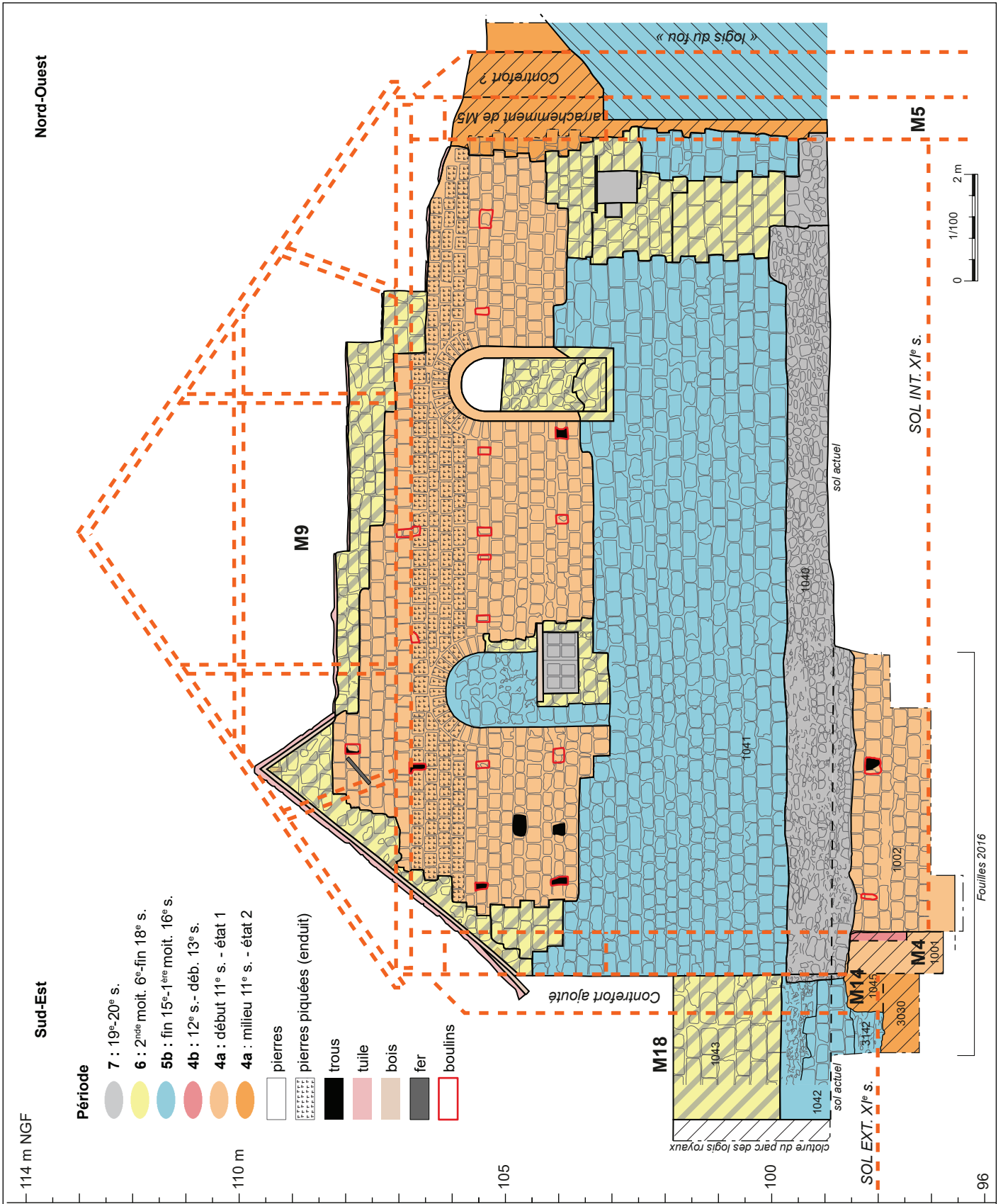


Figure 37 : Relevé pierre à pierre du mur M9, avec la restitution de l'élévation du bâtiment

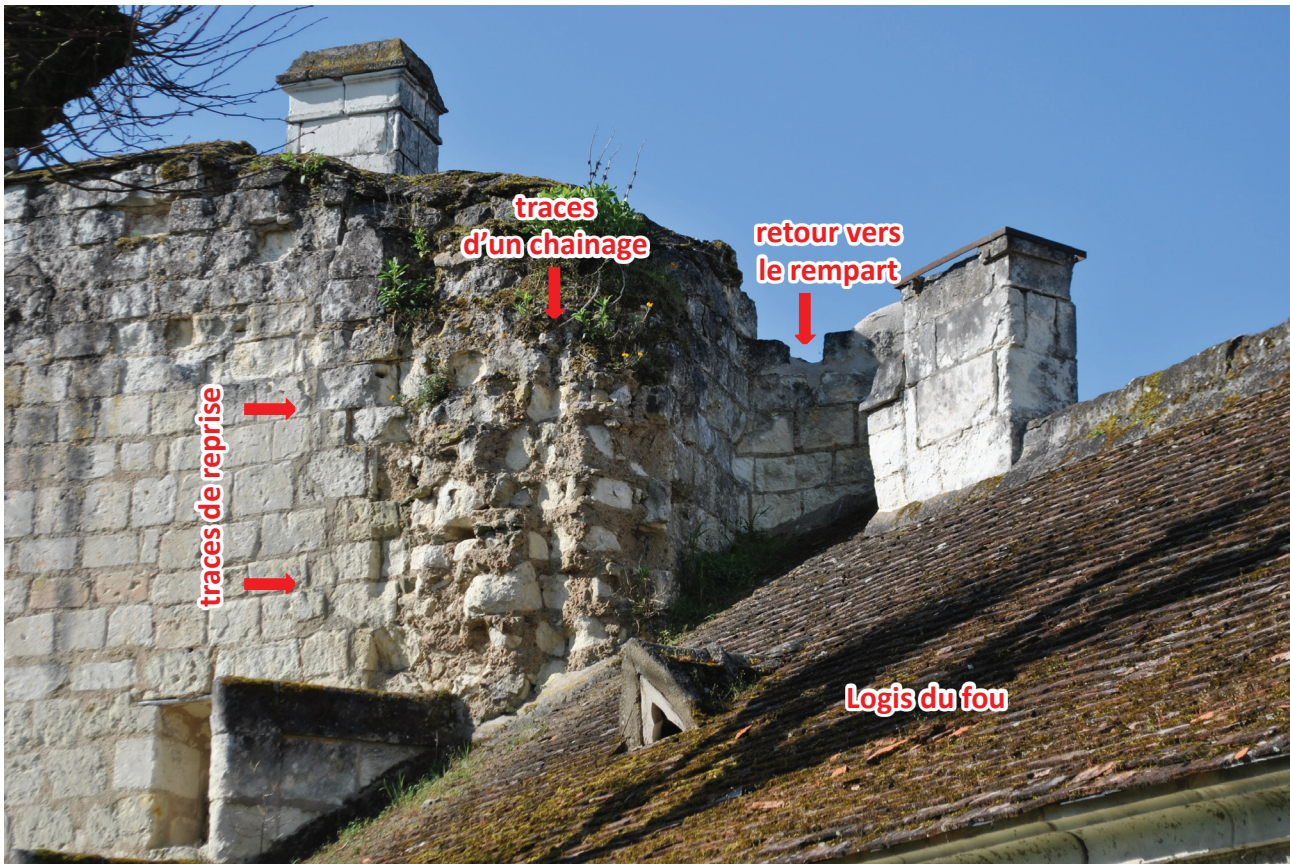


Figure 38 : Vue de l'arrachement du mur M5, à l'angle nord-ouest du bâtiment

d'occupations (terre brune piétinée), de niveaux de travaux (calcaire concassé, mortier) et de quelques niveaux de dépotoirs. De rares structures (trous de poteaux, fosses, plaques de mortier, foyers), pour la plupart associables à des phases de travaux, ont été découverts. Deux séquences principales d'occupations de l'édifice avaient été discernées dès 2013, grâce aux différences de faciès des assemblages céramiques rencontrés dans ces couches, et qui avait abouti au découpage des phases 4a (début 11^e s./fin 11^e s.) et 4b (fin 11^e s.-12^e s.) dans notre périodisation des vestiges. Dans les paragraphes suivants, nous décrirons donc la première séquence de l'occupation, correspondant à la période 4a.

Dans le secteur 8, la même alternance de nature des couches archéologiques a été constatée qu'en secteur 7 (fig. 22, 23, 32, 39, 40 et 41). Le dépôt stratigraphique apparaît toutefois moins important en nombre d'US identifiées, ainsi qu'en terme d'épaisseur d'apports de sédiments.

Cette situation s'explique très bien par plusieurs facteurs. D'abord, la présence en secteur 7 du portail d'entrée du bâtiment et de l'escalier M314, dont la dernière campagne de fouille a montré que son état de dégradation rapide a entraîné son remplacement par une rampe de terre, d'où la présence d'apports plus importants autour de cet élément. Par conséquent, la fouille dans la partie sud-est du secteur 8, au centre même du bâtiment a livré des niveaux d'occupation beaucoup moins nombreux, et par ailleurs mieux damés et piétinés (US 3315=3344, 3313=3358 et 3293=3305⁴⁷). Comme en secteur 7, des niveaux plus hétérogènes de construction comportant du calcaire concassé ou du mortier, alternent avec ces niveaux dès le début

⁴⁷ Les égalités indiquées sont celle des US correspondantes fouillées au nord-ouest du secteur 8, de l'autre côté de la berme le long du mur M5. Seuls ces trois niveaux correspondent réellement à des sols d'occupation du bâtiment durant la période 4a dans le secteur 8.

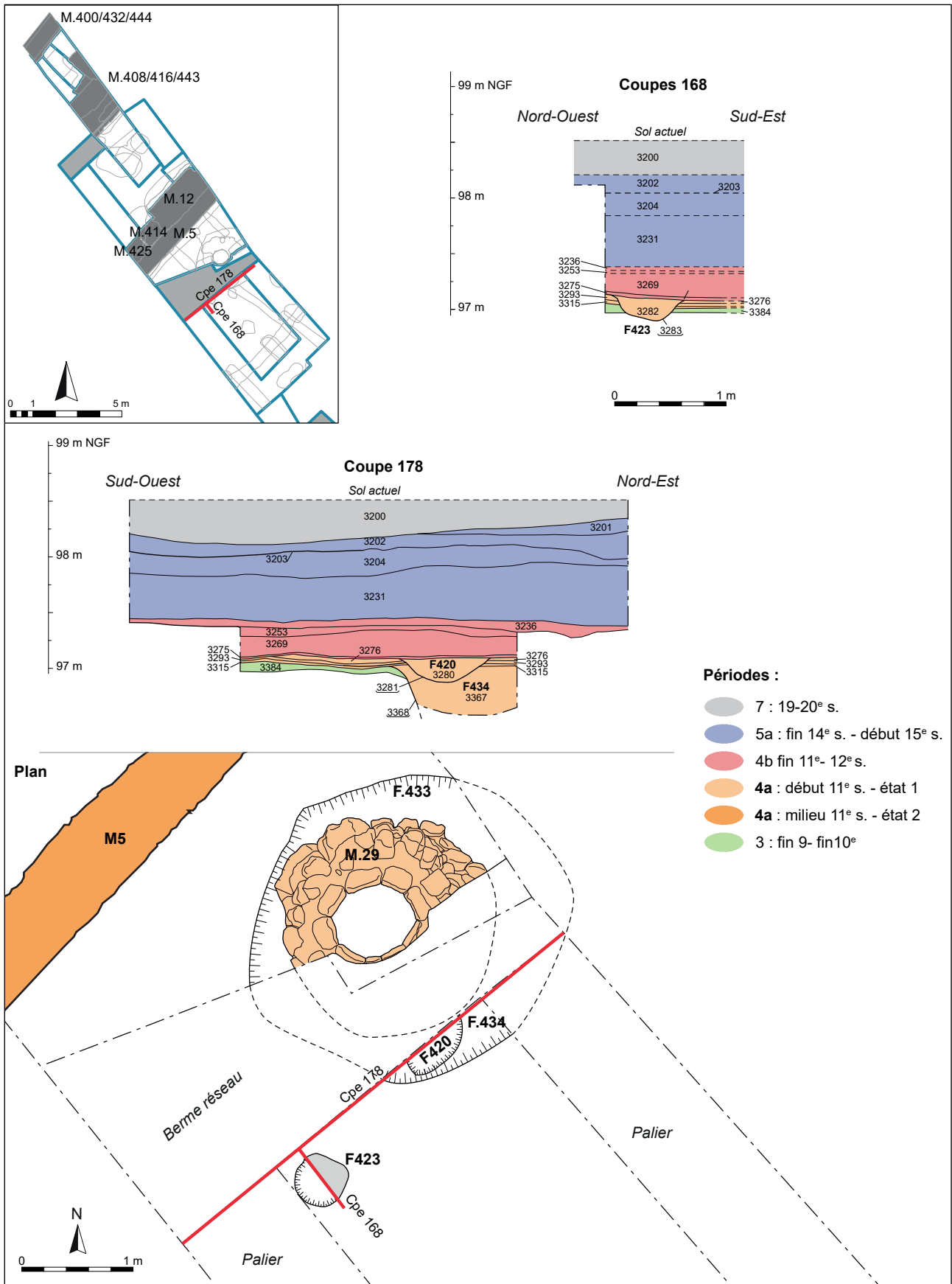


Figure 39 : Coupes des faits 420, 423 et 434 et plan de détail des structures de la période 4a



Figure 40 : Vue de la première couche d'occupation de la grande salle identifiée en secteur 8 (3315)



Figure 41 : Vue de détail de la coupe stratigraphique du secteur 8 (cf. fig. 32)

de l'occupation de l'édifice (3212, 3314 ou encore 3276). La quantité de mobilier recueillie dans ces couches apparaît également bien plus faible et plus fragmentée⁴⁸. Au final, la fouille en secteur 8, pour l'essentiel située au centre même du bâtiment, a révélé des niveaux parfaitement en cohérence avec le secteur 7, mais plus tassés, vraisemblablement mieux entretenus, avec une absence de niveaux de dépotoirs que l'on retrouve uniquement le long des murs. La restitution complète de la coupe transversale à l'intérieur de l'édifice, montre nettement la forme générale en cuvette des dépôts stratigraphiques d'occupation de la salle.

L'US 3276(=3054), qui clot cette séquence, est une couche de calcaire pulvérulent et de cailloux calcaire, quasiment pur, couvrant tout le secteur 8, et équivalente en secteur 7 à l'US 3054. Ce niveau de taille de la pierre surmonte immédiatement la tranchée de construction F27 et le trou de poteau

F28 (fouillé dès 2013), associé aux travaux de reconstruction du mur M5 (cf. *supra*).

La découverte d'un probable puits dans la grande salle

Dans l'espace intérieur de la grande salle qui a pu être fouillé, peu d'aménagements ont été découverts si ce n'est quelques fosses, trou de poteaux ou de piquets, la plupart liés aux multiples phases de travaux dans le bâtiment. Une seule structure pérenne a été mise au jour, située en secteur 8, à proximité du mur M5. La structure avait déjà été découverte dans le sondage 2 en 2013, mais très partiellement, en limite d'emprise (M29). Elle était restée indéterminée, décrite simplement comme une fosse dans laquelle se trouve une maçonnerie (Papin 2014a : 54). La fouille de 2017 a été l'occasion de redécouvrir plus largement cette structure et de mieux la documenter. La présence de la berme laissée en raison d'un passage d'un câble électrique n'a cependant pas permis de l'aborder complètement. On la retrouve ainsi partiellement, de part et d'autre.

La structure possède des caractéristiques singulières (fig.39, 42, 43). Elle se présente comme

⁴⁸ US3315, lot 345, 8 NR ; US3313, lot 343, 2 NR ; US 3293, lot 334, 18 NR ; US3358, lot 368, 13NR ; US 3305, lot 341, 8NR. Par comparaison, les niveaux équivalents en 2016 avaient livré plusieurs centaines de tessons (cf. Papin 2017 : 70 et 76)

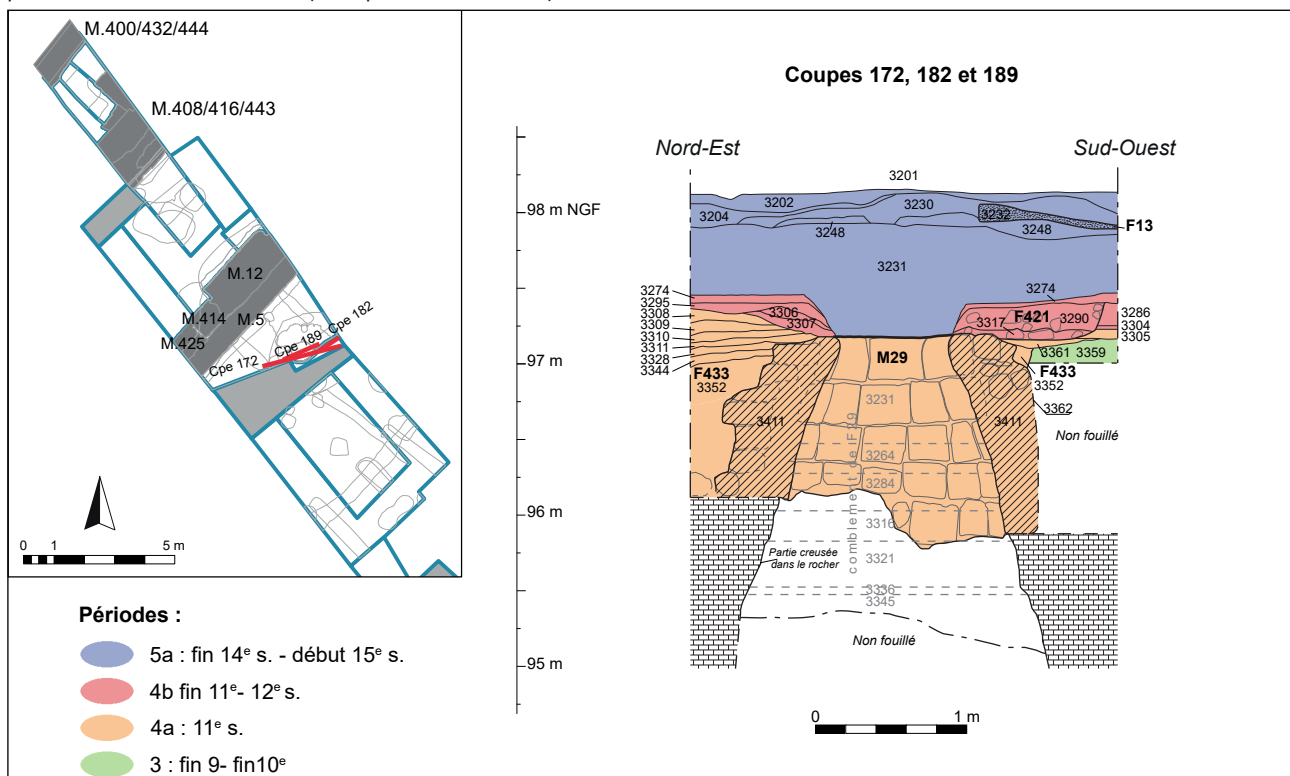


Figure 42 : Coupe de la structure excavée M29 (F433)



Figure 43 : Vue de la structure excavée M29 (F433)

une grande fosse circulaire d'environ 2,75 m de diamètre en surface (F433-434), dont le creusement perce toute la stratigraphie antérieure au bâtiment de la grande salle ainsi que le rocher sur une profondeur inconnue, supérieure à 3,50 m⁴⁹. A partir du sommet du rocher, une sorte de goulot maçonné (M29), composé de 4 à 5 assises de blocs de moyen appareil aux modules trapus liés au mortier de chaux, vient habiller la partie supérieure de la fosse. L'ouverture est légèrement ovale (0,60 par 0,70 m), puis le diamètre s'élargit en profondeur, créant ainsi une forme tronconique au goulot. L'espace entre la maçonnerie et le rebord de la fosse a ensuite été remblayé (US 3367-3352), avant d'être recouvert directement par le premier sol de la grande salle (US 3115 et 3344). La paroi de la structure est ainsi

continue entre la partie supérieure maçonnée et le creusement dans le tuffeau naturel. La forme tronconique se poursuit dans le calcaire pour atteindre plus de 2 m de diamètre en fond de fouille, élargissement qui semble encore continuer plus en profondeur.

L'installation de la structure apparaît stratigraphiquement contemporaine de la construction du premier état de la grande salle. L'ensemble des niveaux d'occupation intérieurs de l'édifice vient ensuite s'adapter à l'ouverture. Le comblement d'abandon de M29 est constitué du même matériau que l'US 3231, épaisse couche de déchets de taille de la pierre scellant les derniers niveaux de d'occupation de la grande salle (période 5a, fin du 14^e s, cf. *infra*). Ainsi, il est certain que la structure a fonctionné sans discontinuer durant tout la période d'utilisation de l'édifice.

En raison de l'exhaussement des sols au cours de l'occupation et des restaurations successives, des réaménagements de l'ouverture ont lieu,

⁴⁹ La fouille ayant été stoppée à 2 m de profondeur pour des raisons de sécurité. Un « sondage pénétrométrique » à l'aide d'un fer à béton au fond de la fouille montre que la structure se poursuit au moins sur 1,50 m de hauteur, soit au moins 3,50 m de profondeur minimum, mais probablement beaucoup plus.

notamment par l'ajout de pierres sur le rebord du goulot M29. Dans les dernières séquences de l'occupation de la grande salle (correspondant à la période 4b, 12^e s., cf. *infra* et fig. 53), deux légers creusements de part et d'autre de la fosse ont été repérés (F424, F421), peut-être la trace d'un système de fermeture au ras du sol par des planches. Stratigraphiquement contemporaines, deux empreintes longitudinales perpendiculaires à M5 de 1,40 m de long ont été fouillées (F24 et 413). Leur position ordonnée de part et d'autre de l'ouverture de F29, perpendiculaire au mur M5, en font très certainement les vestiges d'un aménagement en bois lié à l'utilisation de la structure excavée. Il pourrait s'agir de poutres ancrées au sol, peut-être liées à un système de levage. En revanche, aucune trace d'un dispositif similaire antérieur n'a été perçue à la fouille, ce qui semble montrer et que la structure a fonctionné sans superstructure pérenne pendant les premières décennies du fonctionnement de la grande salle, avec une ouverture directement au ras du sol qui pouvait être simplement masquée par des planches.

Le morphotype de cette structure excavée n'apparaît pas courant et les indices recueillis à la fouille ne permettent pas de l'interpréter avec certitude, du fait notamment qu'elle n'a pas été fouillée entièrement. L'une des hypothèses possibles est qu'il s'agisse simplement d'un puits à eau. Plusieurs éléments vont cependant à l'encontre de cette interprétation : la forme tronconique

prononcée du goulot ; avec un faible diamètre à l'ouverture ; l'absence de margelle... D'ailleurs, par comparaison, le puits aménagé au rez-de-chaussée du donjon de Loches à la même époque n'a pas du tout les mêmes caractéristiques : celui-ci est strictement circulaire, de près de 2,50 m de diamètre et cuvelé en moellons sur toute sa hauteur (qui atteint environ 40 m). Par ailleurs, si nombre de puits sont connus à l'extérieur des grandes salles, souvent liés à la présence d'une cuisine à proximité, de même que nombre de tours-maitresses possèdent un puits en leur rez-de-chaussée, aucune *aula* connue ne semblent en posséder à l'intérieur même de l'espace d'apparat.

Une autre hypothèse probable serait celle d'une structure de stockage, comme un grand silo, voire une glacière. Cette hypothèse a le mérite de pouvoir fonctionner avec un système d'ouverture ponctuel de la structure, qui aurait été masquée par des planches et des tapis lors de l'utilisation de l'espace d'apparat. La trace d'une structure de levage pérenne, seulement pour les phases les plus tardives de l'occupation du bâtiment alors même que l'édifice ne sert plus aussi souvent qu'au 11^e s., pourrait justement traduire la modification du régime d'utilisation du palais. Cependant, là encore, les parallèles restent quasiment inexistantes pour ce contexte particulier d'une *aula* princière. Les recherches devront donc être poursuivies, afin de trouver une interprétation fiable pour cette structure.

2.6.3. L'absence de refend et les conséquences sur les restitutions horizontales et verticales de l'édifice

La remise en question de l'hypothèse d'un bâtiment à deux niveaux, établie en 2016

Un des objectifs de la fouille de 2017 visait à vérifier l'une des hypothèses formulées dans le rapport de 2016, à savoir la présence ou non d'un mur de refend longitudinal, et donc de la présence d'un étage (Papin 2017 : 81-83). Plusieurs arguments avaient prévalu pour cette proposition, avec en premier lieu la largeur excessive de l'édifice, de 16,40 m hors œuvre, (14,80 m en œuvre), couplée à la faible largeur des murs gouttereaux (0,75 m).

Les hypothèses de restitutions tendaient ainsi naturellement vers la présence d'un refend ou d'une série de supports centraux pour soutenir le plancher supérieur et la charpente. La nature des couches d'occupation fouillées dans le secteur 7 en 2016, composées de sols de terre, d'apports de remblais plus ou moins piétinés, de niveaux de dépotoirs et de travaux, entraînant un exhaussement rapide du niveau de circulation, avait conduit à présumer que cet espace avait une fonction plus utilitaire que noble. La présence de l'escalier M314, indiquant que

le bâtiment était en partie excavé d'un mètre par rapport aux niveaux de circulation extérieurs situés au sud-est, puis sa transformation en rampe de terre à la suite de son usure rapide et prononcée, a eu tendance à renforcer ces premières impressions.

L'ensemble de ces indices avait donc conduit à proposer l'hypothèse d'un édifice possédant deux niveaux. La hauteur conservée de l'élévation du mur M9 de près de 12 m autorisait d'ailleurs la restitution d'un étage où aurait été située la grande salle, éclairée par de larges fenêtres. Selon cette hypothèse, le rez-de-chaussée correspondait donc à un niveau de service, probablement partitionné d'un refend. Cette proposition renvoyait ainsi au modèle de grandes salles à étage, à l'image du palais comtal connu notamment pour la ville de Tours, édifié par Geoffroy Martel vers 1044 (Galinié, Husi, Motteau *et al.* : 58-63).

L'infirmité des hypothèses précédentes en 2017 : un bâtiment à un seul volume

Les résultats de la fouille de 2017 conduisent à entièrement réviser ces hypothèses. En effet, la restitution du transect stratigraphique dans la totalité de la largeur de l'édifice permet aujourd'hui de prouver qu'il n'y avait ni mur de refend, ni piliers centraux (fig. 44). Au contraire, cela atteste que l'édifice ne possédait qu'un seul et unique volume. La salle d'apparat se trouvait donc au rez-de-chaussée et l'argumentaire sur la nature des niveaux de sols rencontrés apparaît désormais récusable. Les sols de cette grande salle étaient donc bien en terre battue, à l'instar d'autres exemples d'édifices d'apparat médiévaux dont les sols ont été fouillés, comme la grande salle primitive du palais de Fécamp (Renoux 2007), la salle de l'échiquier à Caen (De Bouard 1979 : 64-66) ou encore l'*aula* de Doué la Fontaine (De Bouard 1974).

La réévaluation *a posteriori* des informations sur le rythme et la nature des dépôts stratigraphiques au sein des parties explorées du bâtiment, indique simplement la présence de plus grandes accumulations stratigraphiques le long des murs, et en particulier dans l'angle sud-est de la salle (secteur 7). Dans cette zone, des niveaux de dépotoirs sont présents, contrairement au centre de la salle où les niveaux de sols apparaissent plus « stables »,

mieux entretenus (secteur 8). L'accumulation plus importante de dépotoirs sur les rebords du bâtiment apporte ainsi des enseignements inattendus sur la gestion des déchets au cours de son fonctionnement.

Conséquences sur la restitution de la charpente et de la couverture

En dépit de l'importante largeur du bâtiment, particulièrement pour ce début du 11^e s., il faut donc se résoudre à penser que la charpente était d'un seul tenant (fig. 37). Il devait donc s'agir d'une structure munie de fermes composées d'entrants d'une portée d'environ 16 m, voire 17 m si l'on restitue une charpente à entrants débordants. A cette époque, le type de charpente alors en vigueur dans le nord de l'Europe est dite « compressive », faisant reposer l'essentiel du poids de la toiture directement sur les entrants (voir Epaut 2007 : 133-160⁵⁰). Au vu de la portée du bâtiment de Loches, celles-ci devaient posséder une section importante, de l'ordre de 40 à 50 cm, avec un espacement des fermes peu important (entraxes d'environ 1 m). Les chevrons mesuraient probablement plus de 10 m, en présumant une pente assez faible, autour de 40°, le tout renforcé d'éléments de raidissements architectoniques orthogonaux, comme c'est le cas pour la quasi-totalité des exemples connus des 11^e et 12^e s.

En terme de couverture, l'une des hypothèses les plus vraisemblables est l'utilisation de bardeaux de bois. Deux arguments peuvent être avancés pour cela : d'abord l'absence quasi totale d'éléments matériels découverts en fouille (ardoises ou tuiles) ;

⁵⁰ Lors d'une visite sur le terrain de Frédéric Epaut (spécialiste de la charpente médiévale, UMR 7324, CITERES/LAT), la question de la restitution de la charpente a évidemment été abordée. Même s'il n'existe pas d'exemples connus de charpente conservée du 11^e s. ayant cette largeur – les charpentes les plus larges ne dépassant guère les 12 m de portée dans nos régions – le montage d'une telle structure n'est toutefois pas impossible techniquement d'après le spécialiste. Des exemples sont connus de bâtiments paléochrétiens, notamment à Rome, présentant des charpentes atteignant plus de 25 m de portée sans supports centraux (voir Epaut 2007 : 157). Les charpentiers pendant l'époque romane, directement inspirés des canons de l'Antiquité, possédaient sans nul doute les connaissances suffisantes pour effectuer un chantier de cet ordre, à condition d'avoir les matériaux pour le faire.

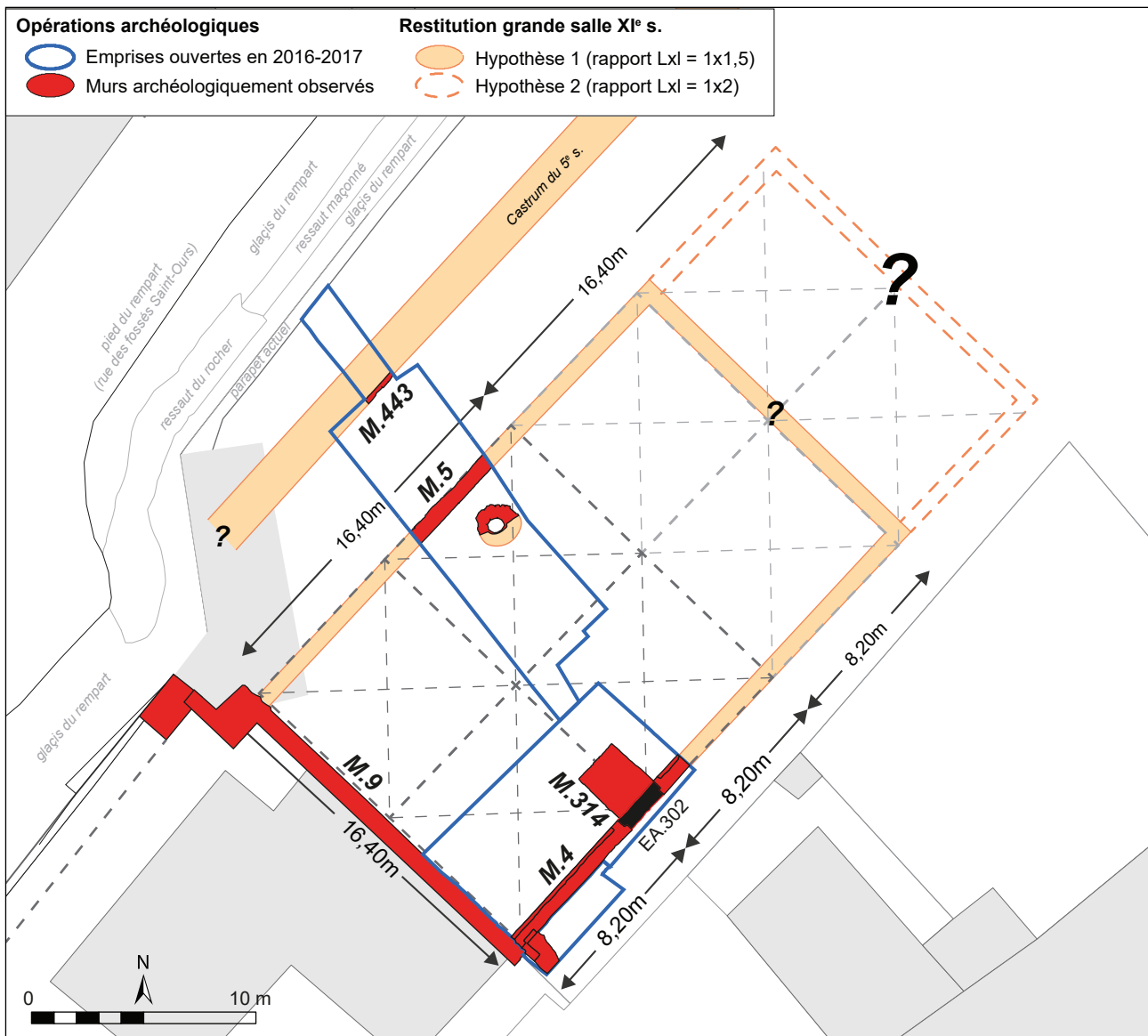


Figure 44 : Hypothèses de restitution en plan de la grande salle du 11^e s.

par ailleurs, au vu de l'amplitude de la charpente d'un tel bâtiment, l'emploi d'une couverture par un matériau léger apparaît le plus cohérent.

Pour un bâtiment dont la longueur dépasse sans doute les 25 m, et au-delà de la performance architecturale, l'assemblage d'une telle charpente représente ainsi une débauche de moyens de la part du commanditaire, à savoir le comte d'Anjou. L'approvisionnement en bois pour ce chantier a donc très probablement été effectué au sein des plus belles futaies du domaine comtal.

Nouvelle lecture de l'élévation M9 et affinement des hypothèses sur l'élévation du bâtiment

Toujours dans la perspective d'une restitution fiable de l'élévation de l'édifice, une nouvelle lecture de l'élévation du mur M9 a récemment dévoilé un indice qui était jusque-là passé inaperçu : la présence sur les parties d'origine en élévation, d'une bande de quatre assises de moyen appareil qui ont été piquées afin de recevoir un enduit, située au-dessus des deux grandes arcades en plein-cintre (fig. 37, 45 et 46). Ce piquage des pierres n'est visible nulle part



Figure 46 : Échantillon de fragments d'enduits peints mis au jour en 2016

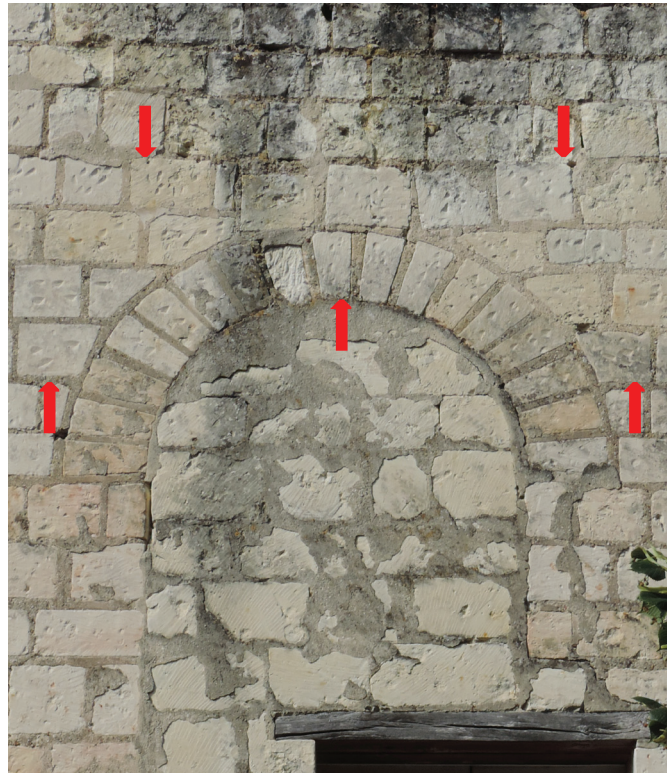


Figure 47 : Vue de détail d'une fenêtre du mur M9, avec les traces de piquage (cf. fig. 37)

ailleurs sur les parties originelles du bâtiment. Cela induit donc plusieurs nouveaux enseignements.

D'une part, les grands ensembles de fragments d'enduits peints colorés découverts dans les sols de la grande salle durant les campagnes successives, proviennent donc très probablement d'un décor apposé uniquement sur cette partie (voir Papin 2014a : 46 et 49, Papin 2017 : 72 et [fig. 46 et 47](#)). Autrement-dit, le décor peint n'a probablement pas concerné l'ensemble des élévations – comme cela a pu être dit dans les précédents rapports de

fouille – mais simplement une frise d'un mètre de hauteur située au-dessus des fenêtres. D'autre part, par extension, la présence de cette frise livre un précieux indice sur la position des entrants de la charpente, qui devaient probablement se situer immédiatement au-dessus. On peut donc désormais estimer avec plus de précision la hauteur totale de l'édifice. Les murs gouttereaux s'élevaient ainsi aux alentours de 10 m de hauteur, tandis que la faitière, toujours selon une pente du toit estimée autour de 40°, devait se situer entre 15 et 16 m de hauteur.

2.6.4. Les données sur datation de la construction de la grande salle et ses conséquences

Les données chronostratigraphiques

Cette campagne de fouille étant située dans la continuité de celle de 2016, le phasage et la datation des sols d'occupation de la grande salle se sont basées à la fois sur l'analyse des équivalences avec la fouille du secteur 7, et sur l'affinement des données chronologiques de l'étude de la céramique par Ch. Leparmentier et Ph. Husi effectuée à l'issue de la campagne 2017.

Dans le secteur 8, les premiers niveaux attribuables au 11^e s., donc à la période 4a, correspondent en fait à l'abandon du bâtiment antérieur sur poteaux (période 3, cf. *supra*). C'est le cas du comblement de la fosse F429/435 (US 3380) et de l'empreinte longitudinale F428 (US 3338⁵¹). Faisant la transition entre ces niveaux antérieurs et les premiers sols d'occupation

⁵¹ F428, US 3338 : 8 NR, lot360 ; F435, US 3380 : 1NR, lot 380.

identifiables, se trouve la couche US 3337(=3319), formée essentiellement de calcaire concassé et de déchets de taille. Il s'agit probablement du seul niveau fouillé en 2017 dont la formation pourrait directement résulter du chantier de construction du premier état de l'édifice⁵². Au final, le lot de mobilier le plus important pour cette phase de construction est celui découvert dans le comblement de la fosse d'installation de la structure M29 (US3352), qui a livré 64 tessons (lot 366). Les premières couches d'occupation de la salle renferment également des assemblage similaires (US 3315, 3314, 3313, etc...⁵³). Toutes ces US (abandon du bâtiment antérieur, construction et premières occupations de la salle) sont clairement différenciables des niveaux antérieurs qui comportent des éléments de la fin du 10^e s. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, l'un des apports essentiels de l'étude effectuée cette année est donc de pouvoir désormais affirmer que les premiers dépôts archéologiques correspondant à la construction et à l'occupation de la salle interviennent avec certitude dès le premier quart du 11^e s. (Voir vol. 2, [annexe 9](#) : p 10-11).

Un édifice commandité par Foulque III Nerra

Il n'y a donc désormais plus de doute sur le fait que le grand édifice est attribuable au comte Foulque III Nerra. Cette donnée chronologique essentielle doit évidemment être remise en perspective historique et archéologique. Ce comte d'Anjou au très long règne (987-1040) est donc le commanditaire à Loches d'une parure monumentale des plus ambitieuses, qui comprend à la fois la célèbre tour-maitresse au sud et une spacieuse *aula* au nord ([fig. 48](#)). L'analyse de ce programme de construction doit également intégrer celle de l'abbaye de Beaulieu, fondée par Foulque Nerra au pied du château comtal. Il semble désormais qu'il faille considérer l'ensemble comme un tout, pensé par le même homme, où chaque élément monumental répondait sans doute à des valeurs distinctes, qu'elles soient fonctionnelles ou symboliques.

⁵² La couche ne comportait cependant pas de mobilier datant : un seul tesson a été découvert dans l'emprise fouillée (lot 359).

⁵³ Voir *supra*, note 48

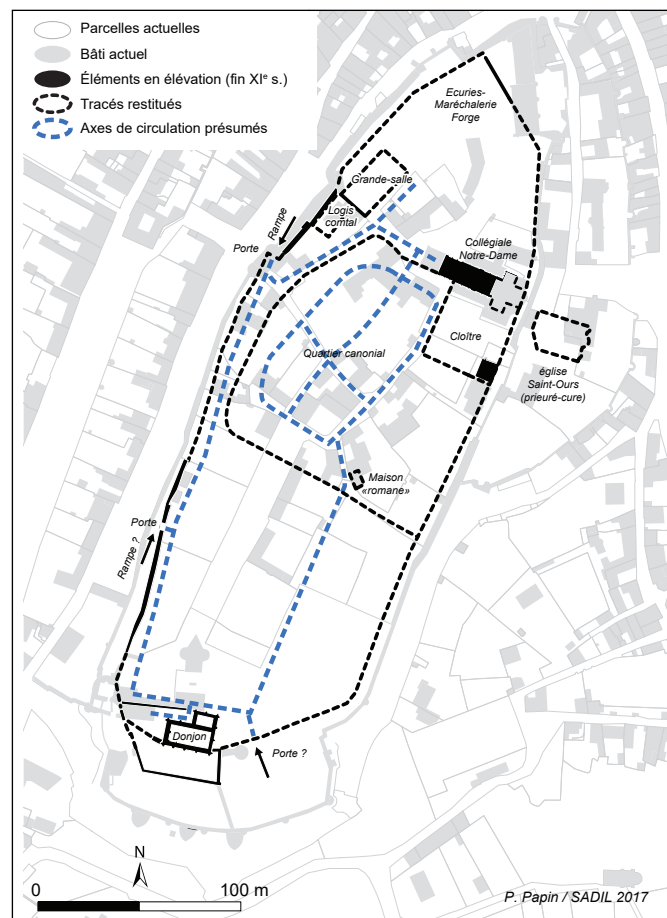


Figure 48 : Plan de la forteresse de Loches à la fin du 11^e s.

Afin peut-être de comprendre un peu mieux la portée de la politique de construction de Foulque Nerra, il paraît important de revenir sur le contexte historique. À cette époque, Loches possède une position tout à fait particulière dans les possessions angevines : très excentrée par rapport au comté d'Angers, le domaine se situe dans le *pagus* de Tours, au cœur d'un territoire principalement placé sous la domination des comtes de Blois. Loches figure également parmi les possessions que le comte d'Anjou « ne tient de personne » (Foulon 2005 : 267). Dans ce domaine hérité de ses ancêtres, l'autonomie de Foulque Nerra est complète. Le château comtal et son domaine formaient ainsi une véritable enclave qui affaiblissait la domination blésoise et constituait une tête de pont sur la région.

C'est ainsi que l'historien J.-H. Foulon interprète le geste de la fondation de l'abbaye de Beaulieu près de Loches, que l'analyse des sources diplomatiques et narratives place vers 1005 (voir Foulon 2005 :

268-269). A travers cette fondation, Foulque Nerra poursuivait la politique de son père qui avait lui-même fondé la collégiale Notre-Dame, vers 979-985, faisant déjà de Loches une base d'intervention tant militaire que religieuse des comtes d'Anjou en Touraine. J.-H. Foulon insiste ainsi sur les efforts considérables produits par Foulque pour faire construire, avec grande hâte, l'abbaye de Beaulieu, puis sur son combat pour la faire consacrer suite au refus de l'archevêque de Tours, quitte à passer directement par Rome. Il parvient à obtenir d'un représentant papal cette consécration dès 1008, stratégie qui lui permettait d'avoir un établissement religieux indépendant du pouvoir de l'archevêque diocésain, alors allié aux Blésois (Foulon 2005 : 275-278). Il place alors à Beaulieu, entre autres reliques, un fragment du Saint-Sépulcre qu'il a lui-même rapporté d'un pèlerinage à Jérusalem en 1009, ce qui lui confère un prestige et une renommée considérables. Cet épisode de la fondation de l'abbaye de Beaulieu, montre à quel point Loches occupe une place de toute première importance pour le comte durant cette période, notamment en terme religieux, dans le cadre du mouvement de « restauration monastique » autour de l'an mil (Foulon 2005 : 279).

C'est donc vraisemblablement juste à la suite des péripéties liées à la fondation de l'abbaye de Beaulieu, vers 1012 ou 1013, que Foulque Nerra lance le grand chantier de la tour-maitresse qui durera jusqu'en 1035 d'après les datations dendrochronologiques (Mesqui 1998 : 101-108). Ce « parti unique de palais-tour » du début du 11^e s., ainsi que le présente J. Mesqui, devait figurer parmi les édifices les plus impressionnant de son temps (Mesqui 1998 : 109-115). L'auteur de la plus solide étude de la tour existante à ce jour, souligne justement le caractère éminemment ostentatoire et symbolique d'une telle construction. Cette *turris*, bâtie sur le front sud le plus exposé aux attaques, affirmait notoirement la puissance économique et militaire du comte d'Anjou sur cette terre frontalière avec ses rivaux Blésois, mais aussi Poitevins.

Ajoutons enfin que, même s'il reste aujourd'hui impossible de l'affirmer, c'est également très probablement durant cette même période qu'est réédifiée la collégiale Notre-Dame de Loches. Il ne

reste en effet aujourd'hui aucune trace de l'église reconstruite par Geoffroy Grisegonelle à la fin du 10^e s., mais nombre d'observateurs admettent en revanche que l'état de construction le plus ancien de l'église encore en élévation date du 11^e s. Plus précisément, les similitudes architecturales de la tour-porche occidentale de l'église collégiale avec la tour-maitresse, couplée à l'analyse stylistique de quelques éléments architecturaux comme les chapiteaux de la nef primitive, permettent ainsi à certains chercheurs, qui restent toutefois relativement prudents, de « ne pas exclure » une datation remontant à la première moitié du 11^e s. (Duret Molines 2003 : 173 ; Fleury 2013 : 21-22). Cette construction est donc probablement également l'œuvre de Foulque Nerra, ce qui ne paraît, du reste, pas aberrant au regard des autres éléments interprétatifs à notre disposition.

Quoi qu'il en soit, les datations délivrées par les fouilles de 2016 et 2017 révèlent donc que la construction de la grande salle s'insère également dans ce grand mouvement de « monumentalisation » de Loches voulu par Foulque Nerra. Il dote ainsi le château, à la fois d'un « palais-tour » sur le front sud et d'une spacieuse *aula* à l'extrémité nord, face à la collégiale (*capella*) fondée par son père (et donc peut-être reconstruite par ses soins). Cette dualité palatiale, qui ne possède que très peu d'autres exemples connus⁵⁴, apparaît également extrêmement précoce en ce début du 11^e s. Alors, comment expliquer cette spécificité lochoise ?

Comme dit précédemment, que ce soit pour des raisons militaires (campagnes contre les comtés de Blois et de Poitiers), religieuses (fondation et construction de l'abbaye de Beaulieu), ou bien pour les chantiers de constructions qu'il mène non seulement à Loches mais également ailleurs en Touraine (Langeais, Montbazou, Montrichard...), la présence de Foulque Nerra devait être très fréquente dans son château comtal. L'une des

⁵⁴ Cette « dualité palais-tour maitresse » (*sic*, Mesqui 1993 : 19) n'est en effet pas totalement inédite. À Caen, le programme de construction du début du 12^e s. comprend à la fois une tour maitresse et une vaste *aula* (la célèbre « salle de l'Échiquier »). On peut également citer l'exemple de Senlis, qui illustre également cette juxtaposition d'un palais résidentiel avec grande salle et d'une tour maitresse (Mesqui 1993 : 23).

hypothèses probables est donc que cette présence soutenue du prince ait nécessité l'édification d'un palais capable d'accueillir dignement toute sa cour et ses hôtes de marque, ce dont le donjon ne devait être capable. Aux raisons stratégiques, religieuses, ou symboliques des constructions ordonnées par Foulque, s'ajoute donc peut-être une fonction ici

plus politique : celle de l'érection d'une grande salle aussi vaste que celle de la capitale, Angers, afin d'y administrer son comté. C'est ainsi peut-être parce que Loches a cumulé, durant le demi-siècle suivant l'an mil, des fonctions à la fois stratégiques, religieuses, symboliques et politiques, que ce site a bénéficié d'un tel programme de construction.

2.7. PÉRIODE 4B : POURSUITE DE L'OCCUPATION DE LA GRANDE SALLE ET PREMIÈRE RECONSTRUCTION DU *CASTRUM* (FIN 11^E-FIN 12^E S.)

2.7.1. Poursuite de l'occupation intérieure de la grande salle (secteur 8)

Description de la stratigraphie durant la période 4b

Dans le secteur 8, correspondant à l'intérieur de la grande salle, l'US 3276(=3054) est la couche la plus tardive à pouvoir, par le mobilier, être attribuée à la période 4a (fig. 22, 23, 32, 39 et 49). Elle clôt ainsi la première séquence d'occupation de l'édifice, que l'on peut situer autour du quatrième quart du 11^e s. Manifestement sans discontinuité chronologique, toutes les US postérieures de l'occupation, jusqu'au dépôt de l'US 3231⁵⁵, ont été classées dans la période appelée 4b. Toute la séquence comporte en effet des éléments céramiques permettant de la dater de la fin du 11^e et du 12^e s.⁵⁶ Cette seconde séquence d'occupation diffère peu de la première en termes de nature des dépôts stratigraphiques (fig. 41, 50, 51). Des couches d'occupations caractérisées, constituées de limons bruns piétinés homogènes (US, 3275=3304, US 3253=3295 ; 3236=3274), alternent avec des niveaux de remblais plus hétérogènes et des petits niveaux de travaux (US 3268, 3269, 3303, 3307, 3302, 3306, 3286, 3285).

Tout comme en secteur 7 en 2016, cette seconde séquence d'occupation de la grande salle est marquée par la présence plus fréquente de petites structures en creux (Papin 2017 : 93-96, fig. 49, 52 et 53). Celles-ci ne fonctionnent pas toutes ensemble stratigraphiquement, puisque des sols d'occupation s'intercalent entre leurs différents creusements. Elles semblent donc avant tout ponctuelles et restent, pour la plupart, de fonction indéterminée.

C'est notamment le cas des deux fosses stratigraphiquement les plus anciennes F420 et 423, qui présentent deux creusements en cuvette d'environ 20 cm de profondeur pour 60 à 80 cm de diamètre. Concernant la série de faits suivants, composée de F410, 411, 417 et 418, stratigraphiquement contemporains, trois d'entre eux peuvent être considérés comme des trous de piquets ou des petits trous de poteaux par leurs dimensions⁵⁷, tandis que le dernier reste classé parmi les « fosses indéterminées »⁵⁸.

L'une des interprétations possibles pour ces faits est qu'ils soient contemporains de phases de travaux dans l'édifice, entraînant la présence d'installations de chantier à l'intérieur même du bâtiment. Ainsi, par exemple, la série de faits F410, F411, 417 et 418 en secteur 8, sont stratigraphiquement contemporains

⁵⁵ Épaisse couche de déchets de taille du tuffeau, scellant les derniers niveaux de d'occupation de la grande salle et appartenant à la période 5a (fin du 14^e s, cf. *infra*).

⁵⁶ US 3235 (5NR, lot 306), 3236 (9NR, lot 307), 3253 (8NR, lot 312), 3268 (3NR, lot 316), 3269 (7NR, lot 317), 3274 (4NR, lot 321), 3275 (8NR, lot 322), 3286 (56NR, lot 329), 3302 (4NR, lot 338), 3303 (7NR, lot 339), 3304 (24NR, lot 340), 3307

⁵⁷ F410 et F417 et 418 : respectivement 33, 20 et 20 cm de diamètre pour 18, 12 et 18 cm de profondeur.

⁵⁸ F411 : fosse circulaire de 77 cm de diamètre et 26 cm de profondeur, en cuvette, sans caractéristique particulière.

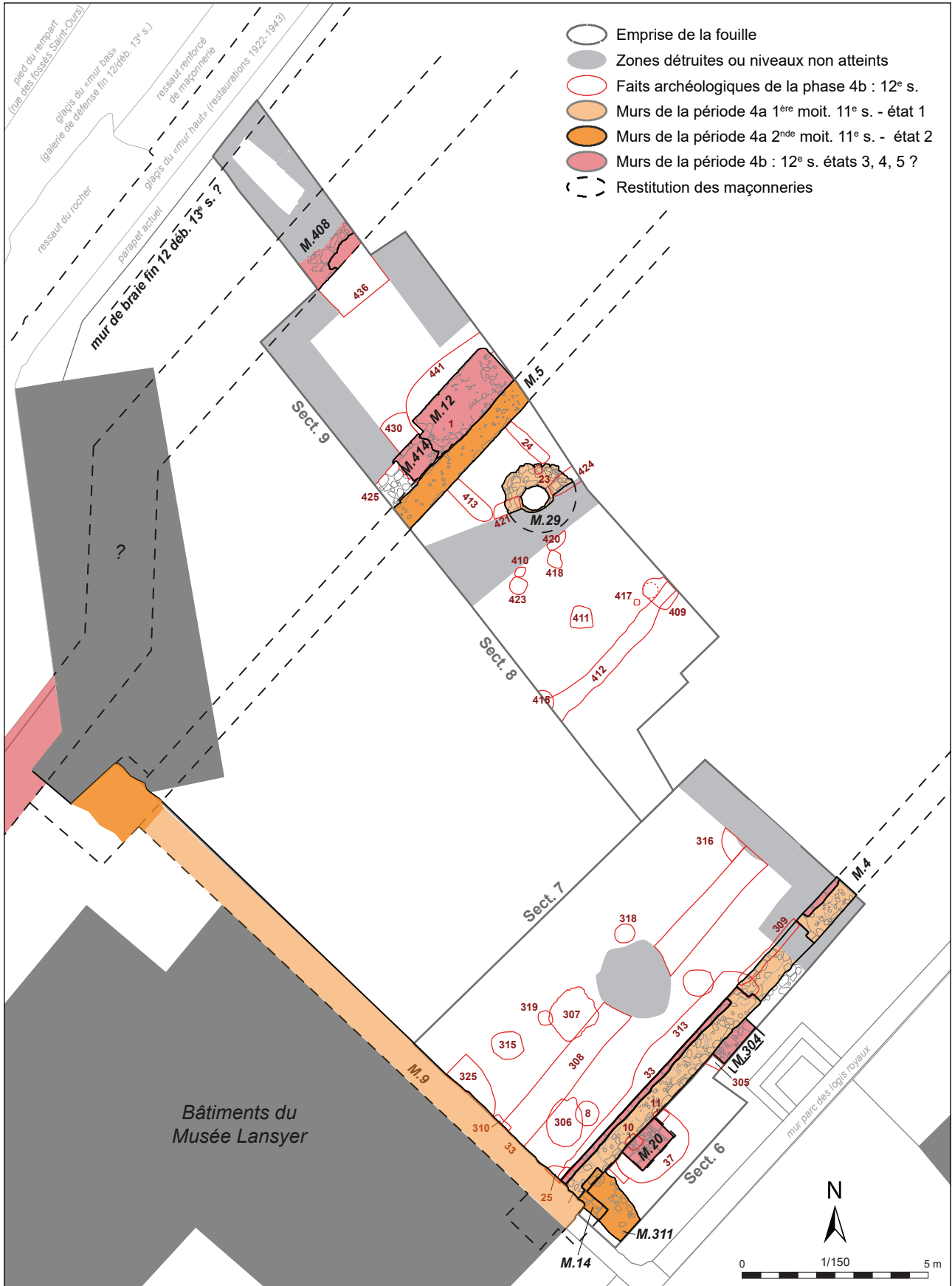


Figure 49 : Plan des vestiges de la période 4b

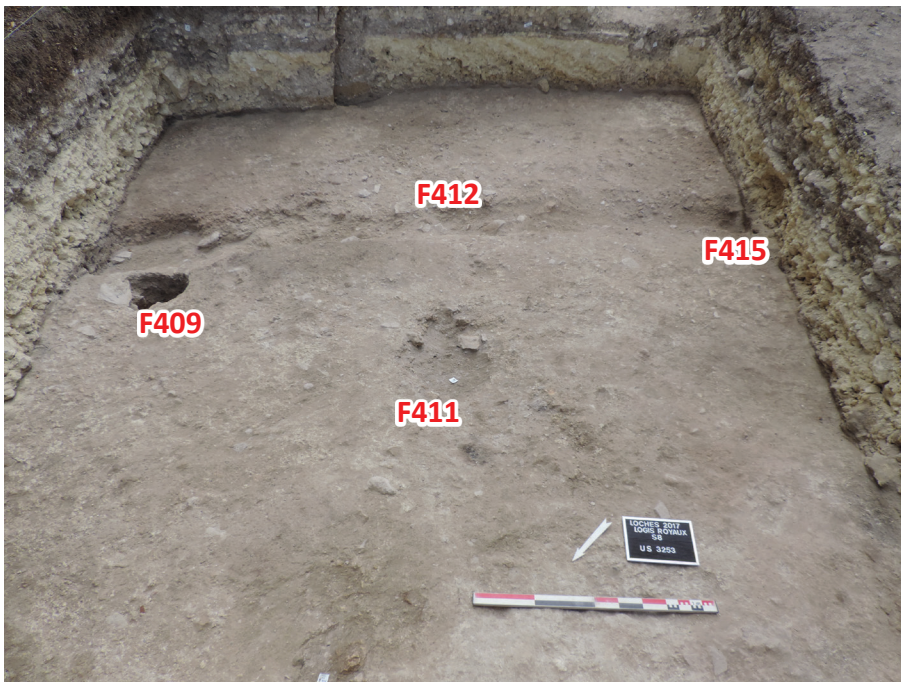


Figure 50 : Vue des derniers sols d'occupation (US 3253, 12^e s.) de la grande salle (secteur 8, vers le sud-est)

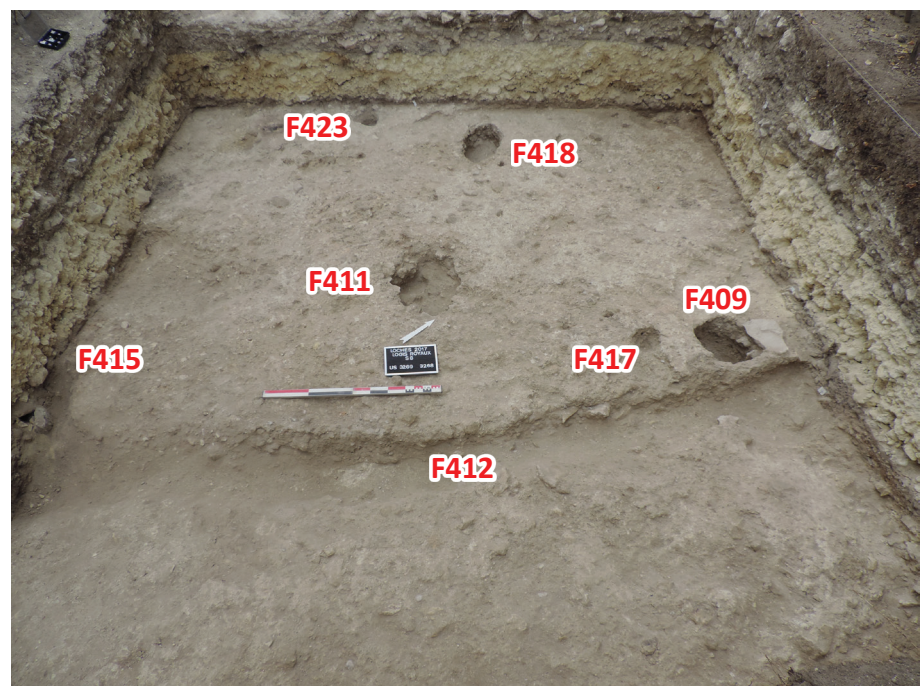


Figure 51 : Vue des derniers sols d'occupation (US 3268-3269, 12^e s.) de la grande salle (secteur 8, vers le nord-ouest)

des fosses F316 et F310 mises au jour en secteur 7, elles-mêmes synchrones avec la tranchée F33, correspondant à une grande reprise en sous-œuvre du parement intérieur du mur gouttereau M4, qui intervient dans le courant du 12^e s. (Papin 2017 : 88-89). Il est également probable que la première série de creusements F420 et 423, stratigraphiquement contemporains des trous de poteaux F318 et F319 en secteur 7, résultent également d'une phase de travaux, mais non précisément identifiée.

En revanche, la série de structures la plus récente mise au jour dans le secteur 8, composée des fosses F409, 412 et 416, semble présenter une meilleure cohérence. Elles sont creusées immédiatement avant le dépôt du dernier sol d'occupation identifié de la grande salle (US 3236). Leur creusement intervient donc peu avant les dernières utilisations de l'édifice en tant que salle d'apparat, autour du milieu du 12^e s.

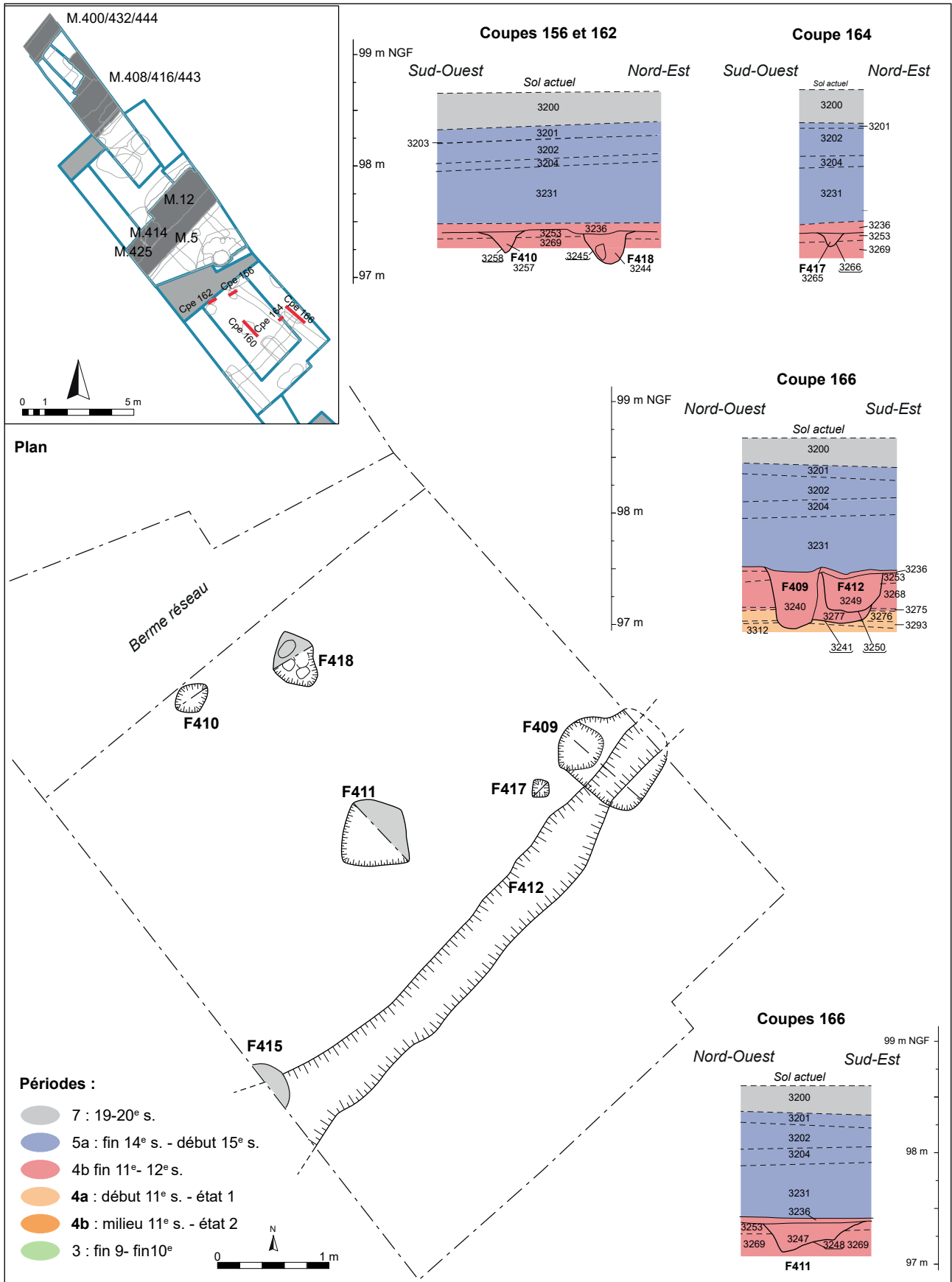


Figure 52 : Plan et coupes des faits de période 4b, secteur 8, sud-est

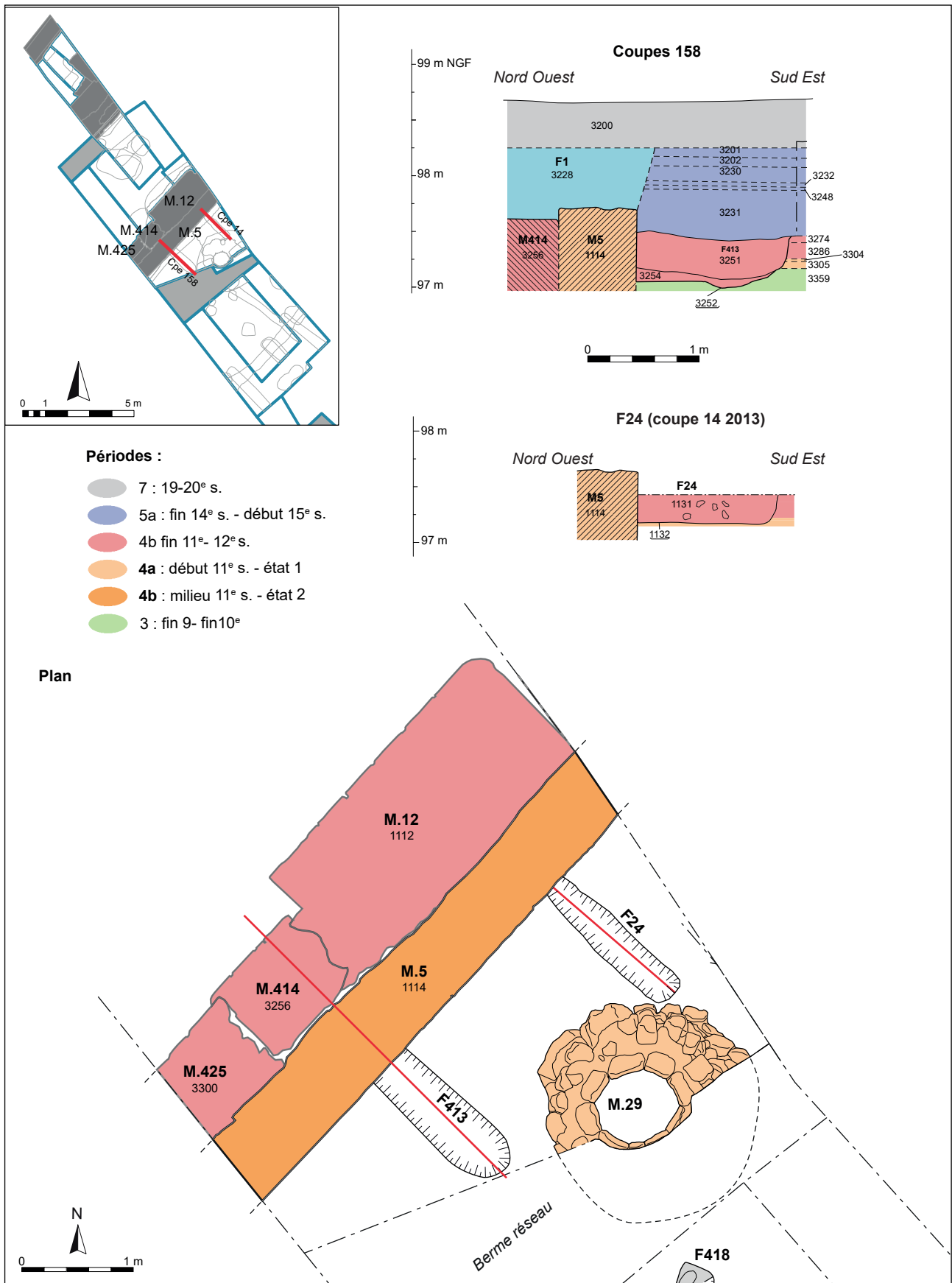


Figure 53 : Plan et coupes des faits de période 4b, secteur 8, nord-ouest



Figure 54 : Vue du trou de poteau F409, recoupé par la tranchée F412

Deux de ces faits sont des trous de poteaux, F409 et F415, dont seul le premier a été fouillé complètement. Le second, F415, partiellement découvert sur le rebord sud-est du secteur a été dégagé en surface, mais présente la même position topographique et les mêmes caractéristiques que F409 (négatif, et calage de pierres). Ce dernier se présente comme un creusement ovale de 93 par 72 cm, pour une profondeur de 48 cm (fig. 52 et 54). À la fouille, un négatif était clairement lisible (US 3240), permettant de restituer un poteau d'au moins 35 cm de diamètre. Stratigraphiquement, le creusement du poteau (US3277), intervient avant le dépôt de l'US d'occupation 3236, mais le comblement du négatif était visible depuis le sommet de cette même US. Il semble donc que ces poteaux F409 et F415 ont été en élévation durant la dernière phase de fonctionnement de l'édifice.

Ces deux poteaux semblent liés à un autre fait, F412, qui apparaît comme un petit fossé, voire une rigole d'une trentaine de centimètres de profondeur. D'orientation SO/NE, F412 apparaît strictement parallèle aux murs gouttereau et semble traverser la salle de manière longitudinale. Il n'est cependant pas tout à fait centré, mais se trouve à 6,30 m de M5 et 8,50 m environ de M4. De fait, il semble suivre l'alignement des deux trous

de poteaux F409 et F415, eux-mêmes espacés d'un peu plus de 4 m. Le négatif identifié du poteau F409 se trouve immédiatement au nord-ouest du rebord de la petite tranchée F412.

Même s'il reste difficile d'interpréter complètement ces faits, on peut tout de même proposer plusieurs hypothèses : soit cette installation de poteaux d'assez gros diamètre résulte d'une volonté de cloisonner la grande salle ; soit elle peut témoigner d'une détérioration de l'édifice, où les poteaux auraient servi d'étaie à une charpente alors en cours de dégradation.

Or, ces éléments viennent plutôt confirmer les premières interprétations formulées en 2016 lors de la fouille du secteur 7 (fig. 49). En effet, une première série de faits stratigraphiquement contemporains des structures du secteur 8 précédemment décrites, et donc correspondant aux ultimes occupations de l'édifice au 12^e s., avait été mise au jour. D'abord, il est probable que le creusement de la tranchée F412, soit contemporain de celle de F408, autre fossé longitudinal creusé devant le mur M4, de 85 cm de large pour 50 cm de profondeur. Sa fouille a révélé un comblement massif, prouvant que la tranchée n'est pas restée longtemps ouverte. Ce fossé F408 est également difficile à interpréter. Son creusement implique toutefois, au moins de

manière temporaire, un bouleversement dans le mode d'occupation de l'espace (partition provisoire liée à des travaux par exemple ?). D'autre part, à la suite de l'installation des poteaux F409 et F416, un nouveau sol se dépose (US3236 en secteur 8, =3006 en secteur 7). En secteur 7, une série de faits ont été mis au jour en relation avec cette ultime séquence d'occupation : il s'agit de plaques de mortier (F307, 326), de foyers et de cendriers (F25, 306 et 325), ainsi que la trace d'une empreinte de poutre installée en travers du portail (F309), peut-être signe d'une condamnation (Papin 2017 : 93-96).

Ainsi, que l'on opte pour l'interprétation d'un cloisonnement de l'espace ou d'une dégradation du bâtiment, il apparaît assez clairement que l'ensemble des structures mises au jour en relation avec les derniers sols de la salle, témoignent sans doute d'une utilisation déjà quelque peu dévoyée du bâtiment, et ce peu avant son abandon, dès le 12^e s.

Chronologie de l'occupation du bâtiment et éléments d'interprétations.

La récente étude du mobilier céramique effectuée par Chloé Leparmentier et Philippe Husi sur l'ensemble des lots provenant de l'occupation du bâtiment de la grande salle est venue confirmer la chronologie déjà perçue en 2016 sur la fin de l'occupation de l'édifice. En effet, il est désormais assuré que le dépôt des dernières couches d'occupation de la grande salle intervient avant la fin du 12^e s. (cf. vol. 2, [annexe 9, p 12-15 et 39-42](#)).

Par ailleurs, lorsque l'on observe le rythme de la stratification à l'intérieur de la grande salle, on remarque que celle-ci semble très soutenue au cours du 11^e s., avant de connaître un ralentissement au début du 12^e s., qui se perçoit autant par la dégradation de la nature des couches d'occupation (sols moins entretenus, multiplication des structures en creux, présence de foyers et de cendriers sur les derniers sols...) que par la plus faible quantité de mobilier rencontré dans les couches de la période 4b (cf. *supra*, et Papin 2017 : 101-102). Au final, la salle semble n'être finalement plus utilisée dès la fin du 12^e s., période à laquelle on observe un arrêt net du dépôt de nouvelles couches archéologiques dans l'édifice. Ainsi, la grande salle de Loches fut fréquemment utilisée à partir de Foulque III, probablement encore jusqu'à Geoffroy V le Bel (1129-1151), tandis que l'avènement d'Henri II Plantagenet (1151-1189) semble correspondre à la période où l'occupation marque le pas, puis s'arrête.

Or, comme cela avait été suggéré dans le rapport précédent, de nombreux indices historiques et archéologiques montrent que s'opère un déplacement du centre du pouvoir en Touraine vers Chinon lors du règne d'Henri II, qui y construit un nouveau palais, y installe son trésor et son Sénéchal (Dufaÿ 2016 ; Madeline 2014 : 115 et 274 ; Papin 2017 : 101-102). Par la suite, si Loches conserve son rôle stratégique et symbolique dans le territoire contrôlé par le Plantagenets, il ne sera plus le lieu de résidence du roi et de réunion de sa cour. Les données archéologiques trouvent ici un écho certain avec des informations historiques, permettant d'éclaircir les phénomènes observés.

2.7.2. L'occupation au nord-ouest de la grande salle (secteur 9)

Occupations extérieures et reconstruction du mur du castrum

L'analyse des dépôts archéologiques fouillés dans le secteur 9, au nord-ouest du mur gouttereau M5, prouve que l'état primitif du *castrum* du 5^e s. est encore en élévation au moment de la construction de la grande salle, au début du 11^e s. Cette information est indirecte puisque les relations ont été coupées entre les couches d'occupation

fouillées en secteur 9 et le mur M5 de la grande salle par l'ajout des maçonneries M414 et M12 au cours de la période 4b (cf. [fig. 49](#) et *infra*). Côté *castrum* (M443), les relations sont également interrompues par le creusement d'une tranchée de reprise postérieure (F436).

Le phasage chronostratigraphique semble toutefois démontrer que les niveaux d'occupation antérieurs à la grande salle viennent directement



Figure 55 : Vue des niveaux d'occupations extérieur de la période 4b (US 3322, 3329 à 3333, 12^e s.) entre le *castrum* et la grande salle (sud-est du secteur 9)

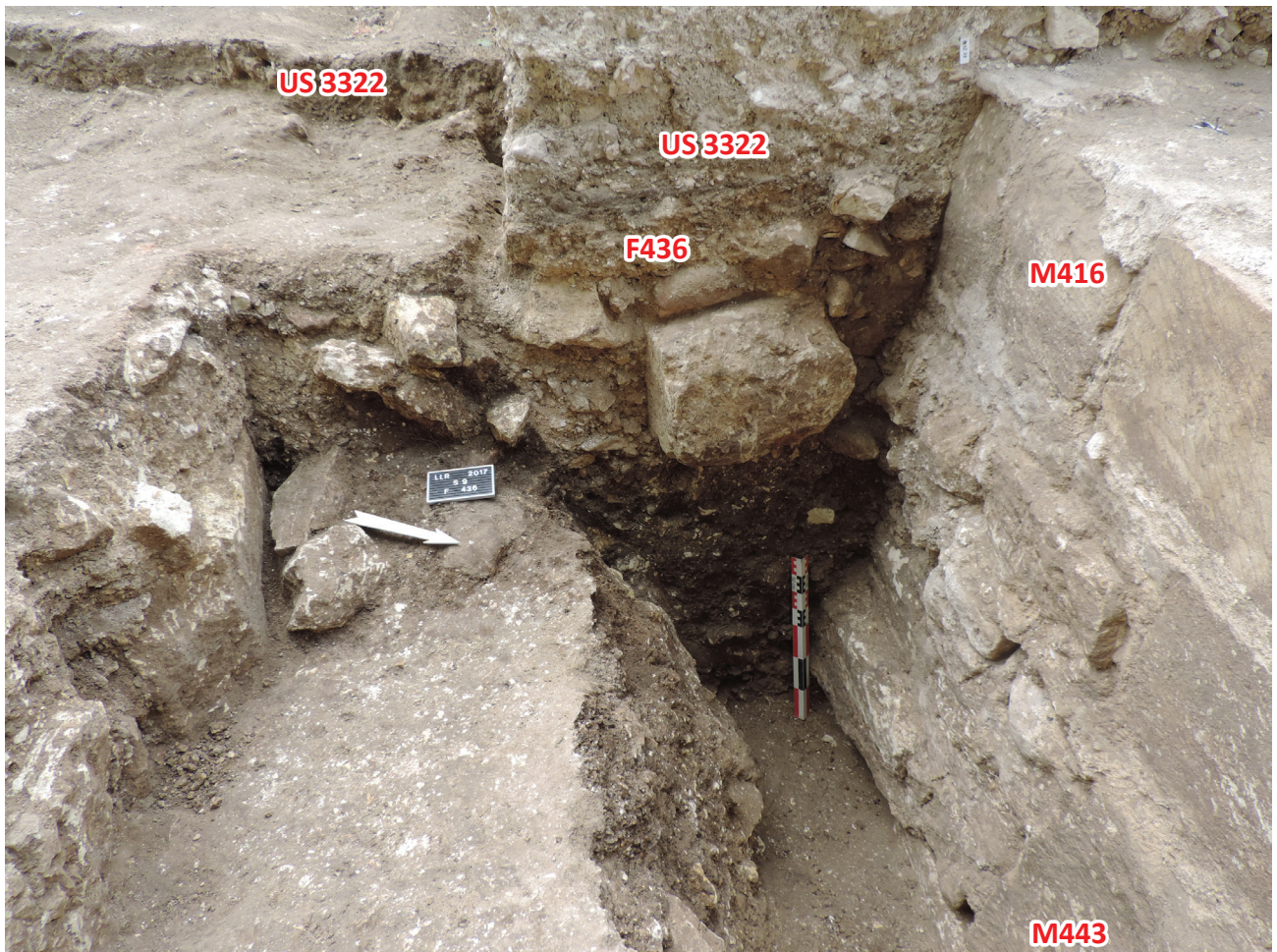


Figure 56 : Vue de la coupe de la tranchée F436 de reconstruction du rempart (M408)

s'accumuler contre le mur en grand appareil M443 (US3387, 3390, 3391, 3354, période 3, 9^e-10^e s., **fig. 22 et 23**). Au-dessus de ces couches, aucune US ne peut être attribuée à la période 4a, c'est-à-dire à l'utilisation de la grande salle. Il est difficile d'expliquer cette absence de niveaux d'occupations extérieurs au 11^e s., dans cette bande de terrain de 5 m de large situé entre le *castrum* et l'édifice. L'hypothèse la plus probable est que ce soit simplement en raison d'un maintien strict du niveau de circulation dans ce secteur.

Or, les dépôts antérieurs de la période 3 sont directement recoupés par la tranchée de construction F436 (**fig. 55 et 56**). Il s'agit d'un grand creusement de plus d'un mètre de large situé contre le mur du *castrum*. Cette tranchée est liée à un démontage partiel du mur M443, puis à sa reconstruction au même endroit (maçonnerie M416, UA3410, **fig. 22 et 23, 26 et 27**). Sa profondeur dans l'espace fouillé n'est d'ailleurs pas régulière, mais s'adapte aux niveaux des blocs de grand appareil enlevés. Elle atteint donc 1,50 m lorsqu'une seule assise de grand appareil a été conservée en sous-sol, mais seulement 80 cm quand deux assises ont été préservées. Le comblement de la tranchée F436 comporte d'ailleurs de nombreux fragments de blocs de grand appareil issus de ce démontage (US 3376). Le remontage du mur a été effectué par un moellonnage grossièrement assisé, afin de regarnir les parties basses destinées à être réenfouies, et de rattraper le niveau lorsqu'un bloc de grand appareil de la seconde assise de M443 a été enlevé. Seuls deux blocs de moyen appareil de tuffeau blanc appartenant vraisemblablement à l'élévation de cette reconstruction apparaissent conservés, qui se trouvaient en limite avec le niveau de sol alors en vigueur⁵⁹.

Les ajouts contre le mur gouttereau M5

Toujours dans le secteur 9, de manière stratigraphiquement synchrone avec la reconstruction du *castrum* (F436/M416), c'est-à-dire directement percé dans les niveaux de la

période 3, une autre tranchée de construction a été mise au jour, F430 (**fig. 49, 57, 58 et 59**). Situé contre le parement extérieur du mur gouttereau M5, ce creusement partiellement fouillé est lié à l'installation d'un contrefort rectangulaire, M414, de 1 m de long sur 0,82 m de large. Le fond de la tranchée est constitué d'un ressaut de fondation en moellons de calcaire et mortier, sur lequel sont posés les blocs de l'élévation du contrefort en moyen appareil de tuffeau blanc. Le contrefort est conservé sur deux assises. Le parement de l'assise inférieure, enfoui dans la tranchée de fondation (donc bien conservé), présente des traces fraîches de marteau taillant. En revanche, la seconde assise, hors sol dès l'origine, est très abîmée. Néanmoins, la trace d'un chanfrein horizontal est encore partiellement visible, en particulier sur l'arase de sa face sud-est, qui a été englobée dans un aménagement postérieur, F425.

Ce dernier fait a été simplement dégagé en surface en raison de l'installation d'un palier de sécurité. Cependant, dans la mesure où il est recouvert par les remblais de la période 5, l'aménagement a sans doute été réalisé très peu de temps après la construction du contrefort M414, durant cette même période 4b. F425 apparaît comme une sorte de banquette de pierres de calcaire simplement liées à la terre (sans mortier de chaux), installé le long du parement extérieur de M5. Il présente un parement de blocs de calcaire grossièrement équarris, aligné avec celui du contrefort M414.

Quoi qu'il en soit, les tranchées de construction de la reprise du *castrum* (F436), de même que la tranchée de M414 (F430) sont toutes deux recouvertes de la même couche archéologique, l'US 3322, constituée d'un limon hétérogène et compact, caractéristique d'un niveau d'occupation extérieur. Cette même US 3322 est en revanche recoupée par une autre tranchée de construction, F441, liée à l'installation de la grande maçonnerie M12. Ce large massif de 2,70 m de long pour 1,30 m de large, découvert dès 2013, s'appuie contre le mur M5 et a été chaîné par l'insertion de plusieurs blocs dans la face nord-est du contrefort M414. Une seule assise d'élévation du mur M12 est conservée (UA 1112), composée de blocs moyen appareil de tuffeau blanc de 25 cm de haut, liés par un mortier

⁵⁹ Cet état de construction de la période 4b, est en effet en grande partie encore repris postérieurement (période 5b : M408, cf. *infra*)



Figure 57 : Détail du contrefort M414 et de sa tranchée de construction F430



Figure 58 : Détail du chanfrein de M414, préservé sous l'aménagement postérieur F425



Figure 59 : Vue zénithale de M414/F430

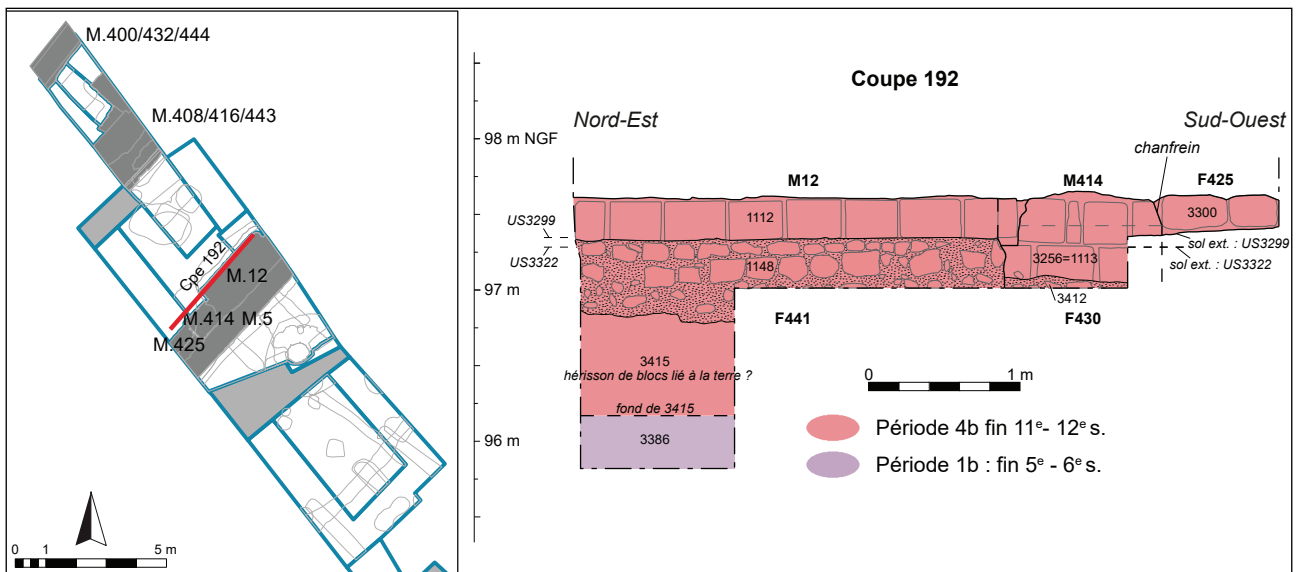


Figure 60 : Relevé pierre à pierre des mur M12 et M414

gris-rose, comportant quelques petits galets. La fondation de M12, a pu être appréciée à l'aide d'un sondage. Celle-ci se présente en deux parties : la première, sous l'assise d'élévation, se compose de trois assises de gros moellons plus ou moins équarris (UA 1148), rapidement enfouis dans la tranchée de fondation F441 ; la seconde partie sous-jacente apparaît comme un ressaut de mortier et de cailloux (UA 1157) remplissant une partie inférieure aveugle de la tranchée de fondation. La fondation entière ne dépasse pas le mètre de hauteur et n'atteint donc pas le rocher naturel (fig. 23 et 60). Concernant son interprétation, les données de la fouille de 2017 n'étant guère plus abondante qu'en 2013, celle-ci demeure incertaine : très gros contrefort, petite tourelle, ou bien fondation d'un escalier ? L'aménagement est-il lié au mur de fortification récemment restauré (M416), les deux parements n'étant éloignés que de 4,25 m ? La fonction de cette maçonnerie ne peut, en l'état, être déterminée avec exactitude.

Les indices de datations de la reprise du castrum M416 du contrefort M414 et de M12

Comme dit précédemment, les tranchées de construction F436 et F430, liées respectivement la restauration du mur *castrum* M416 et à l'installation du contrefort M414 contre la grande salle, ont des positions stratigraphiques similaires : alors

qu'aucune couche de la période 4a (11^e s.) n'est présente dans le secteur, elles percent toutes les deux les derniers niveaux de la période 3 (9-10^e s.), et sont recouvertes par la même couche d'occupation extérieure, l'US 3322. Ces deux constructions (M414 et M416), sont donc antérieures au massif M12, dont la tranchée perce quant à elle l'US 3322. Pour ce qui est plus précisément de la relation entre M414 et M12, l'US 3322 n'est pas la seule couche à s'intercaler entre les deux constructions, puisqu'une série de petits dépôts piétinés, de différente nature, très localisés le long de M414, sont également recoupés par la tranchée de fondation de M12 (US3329 à 3333). L'ensemble de cette séquence comporte du mobilier dont les assemblages ne sont pas différenciables entre eux, et peut être daté dans un large 12^e s.⁶⁰

Ainsi, les trois chantiers décrits ci-dessus sont assez rapprochés. La reconstruction du rempart (M416), n'intervient pas avant le début du 12^e s., un siècle après la construction de la grande salle. Le contrefort M414, semble donc plus ou moins contemporain de cet état de rempart. Cependant, il ne semble pas que l'on puisse le rapprocher des

⁶⁰ Complément de F436 : US3343 (4NR, lot 363) ; US3376 (5NR, lot 378) ; US3377 (10NR, lot 379) ; Complément de F441 : US3319 (8NR, lot 348) ; US d'occupation 3322 : (19NR, lot 350) ; 3331 : (8NR, lot 355) ; 3333 (5NR, lot 356).

deux autres contreforts de la période 4b mis au jour à l'opposé, en secteur 6, contre le parement extérieur du mur M4 (M20 et M304, [fig. 49](#), Papin 2017 : 90-92). Ces deux derniers ne sont, d'une part, pas tout à fait similaires à M414, notamment en raison des dimensions légèrement supérieures, et de l'absence de chanfrein horizontal. La chronostratigraphie semble, d'autre part, indiquer leur antériorité puisqu'ils sont plutôt datés de la fin du 11^e s. Enfin, la construction M12 apparaît comme la plus tardive stratigraphiquement, et n'intervient donc probablement pas avant le milieu du 12^e s., peu avant l'abandon de l'édifice en tant que salle d'apparat.

Autrement-dit, tous les ajouts contre les parements extérieurs de la grande salle identifiés en 2016 et 2017 apparaissent, au final, comme autant de petits chantiers intervenant entre le milieu du 11^e s. et la fin du 12^e s. Si l'on ajoute à cela, les deux gros chantiers de la reconstruction totale du mur M5 dès le milieu du 11^e s. (cf. *supra*), ainsi que la restauration complète du parement intérieur du mur M4 qui a fait l'objet d'une dépose et d'une reprise en sous-œuvre à la fin du 11^e ou au début du 12^e s., on mesure à quel point ce bâtiment devait être continuellement en travaux.

2.8. PÉRIODE 4C : ABANDON DU PALAIS ET RENFORCEMENT DES DÉFENSES (FIN 12^E/FIN 14^E S.)

2.8.1. La désertion de la grande salle et du palais (fin 12^e/fin 14^e s.)

Comme cela est répété depuis les premiers rapports de fouilles programmées ayant eu lieu sur le site de Loches, l'une des caractéristiques de la stratigraphie rencontrée partout au sein du parc de logis royaux est l'absence de niveau identifiable du 13^e s. et des trois premiers quarts du 14^e s. Ce *hiatus* dans l'occupation de toute la partie nord de l'éperon a été une nouvelle fois confirmée par l'étude de Ch. Leparmentier et Ph. Husi (cf. vol. 2, [annexe 9](#), p. 42). En effet, les derniers dépôts appartenant à la fin du 12^e s. décrits ci-dessus (période 4b), sont directement recouverts par des niveaux de la fin du 14^e s. (période 5a), que ce soit en secteur 8 à l'intérieur du bâtiment, qu'en secteur 9 à l'extérieur. La période 4c désigne ainsi ce *hiatus*, allant précisément pour ce qui concerne les zones de fouille de 2016 et 2017, de la fin du 12^e s. à la fin du 14^e s.

Comme cela a déjà été souligné dans le rapport de 2016, les données archéologiques concernant cet abandon de la salle font écho à des informations historiques (Papin 2017 : 101-104). En premier lieu, le déclin des structures palatiales perceptibles dès la seconde moitié du 12^e s., peut-être imputable au déplacement du centre du pouvoir en Touraine

vers le site de Chinon, sous le règne d'Henri II Plantagenet (1154-1189). La guerre entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, puis Jean Sans Terre aboutira en 1205 à la conquête du château de Loches et de toute la Touraine par le roi Capétien. En récompense, Philippe donne à l'un de ses fidèles, Dreux de Mello, la garde des châteaux de Loches et de Chatillon-sur-Indre.

Le croisement des sources offre donc ici des points de convergences indéniables, ouvrant vers une réflexion plus large sur l'occupation du site dans son ensemble. Ainsi, la période de « déclin » de l'occupation de la grande salle dans le courant du 12^e s., la datation des derniers niveaux du bâtiment à la fin du même siècle, suivie de l'absence de production stratigraphique durant les 13^e et 14^e s., s'accorde assez bien avec l'évolution du statut du site au cours de cette période. En effet, si la grande salle pouvait en effet être encore ponctuellement utilisée par les rois Plantagenêts (1154-1204), on peut se demander dans quelle mesure celle-ci n'est pas devenue inutile par la suite, notamment durant le demi-siècle de « l'épisode » des de Mello (1205-

1249). Cette famille aux attaches lointaines⁶¹ n'avait, en effet, probablement aucune utilité d'une grande salle d'une telle surface, dont les coûts d'entretien devaient par ailleurs être très élevés. Le bâtiment

⁶¹ Mello, qui a donné son nom à la famille, est une commune de l'Oise. Dreux IV est, en outre, seigneur de Saint-Bris (Yonne).

a dû ainsi tomber en désuétude et ne plus jamais retrouver son statut antérieur. Aussi, vers 1370, lorsque Louis I^{er} d'Anjou décide de nouveau de faire de Loches un lieu de résidence, il choisira plutôt de se faire construire un palais neuf, sur un nouvel emplacement, que de réinvestir le vieux Palais des comtes d'Anjou.

2.8.2. La construction d'un mur de braie (fin 12^e s/début du 13^e s.)

Si c'est donc bien aux rois Plantagenets que l'on doit en premier lieu l'abandon de la grande salle, ceux-ci ne cesseront cependant d'entretenir et de renforcer militairement la place. En effet, alors que les fouilles successives ont déterminé l'existence d'un *hiatus* dans l'occupation des structures palatiales au nord du château allant de la fin du 12^e s. à la fin du 14^e s., l'étude des fortifications démontre, en revanche, l'existence d'une phase importante de travaux ayant eu lieu à la charnière entre le 12^e et le 13^e s. Cette phase de renforcement de la forteresse à cette époque, que tous s'accordent à relier aux conflits entre Capétiens et Plantagenets, avait déjà été largement mise en évidence lors des expertises plus anciennes de J. Mesqui sur le front sud, et de C. Corvisier pour la porte royale. Ces analyses ont été confirmées par la récente étude du bâti d'une portion de 140 m de rempart sur le front nord-ouest du château (Riou, Papin 2016 et 2017). Les paragraphes suivants en résument les principaux enseignements.

Les données de l'étude du bâti de 2016

Pour ce qui concerne précisément la portion de la fortification qui jouxte l'emprise de fouille de 2017, l'étude du bâti prouve que la quasi-totalité de l'élévation actuellement visible depuis la rue des Fossés Saint-Ours est le fruit de restaurations des années 1940. Toutefois, divers éléments montrent que ce mur résulte, à l'origine, d'une seule et même grande phase de construction homogène, comprenant une partie supérieure verticale reposant sur un ressaut du rocher, et une partie inférieure qui a consisté à renforcer le coteau de calcaire en l'habillant d'un glacis (Riou, Papin 2017 : 77-80, et voir [fig. 8 et 62](#)). Ce mur fut ensuite de

nombreuses fois restauré, et ce dès la fin du 14^e s. (cf. Riou, Papin 2017 : 80-87 et *infra*). Dans le glacis, formant sur ce front l'escarpe du fossé, les bâtisseurs ont profité d'un banc de calcaire friable pour aménager une galerie de défense munie d'archères. Cette phase de fortification est datable de la fin du 12^e ou du début du 13^e s., en particulier en raison de son lien stratigraphique direct avec la reconstruction du châtelet d'entrée de la Porte Royale (Corvisier 2003).

En outre, avant même la campagne de 2017, plusieurs indices permettaient de penser que cette construction de la fin du 12^e ou du début du 13^e s. était venue doubler le tracé d'un rempart plus ancien situé en retrait du tracé actuel. Des vestiges de fortifications antérieures au 12^e s. étaient en effet connus à proximité : au sud du logis du fou, des traces d'un mur certainement lié au premier état de la porte royale de la fin du 11^e ou du début du 12^e s., englobé dans des constructions postérieures ont été identifiées (Riou, Papin 2016 : 63-65) ; 80 m au nord-est, les fouilles de 2014-2015 avaient entraîné la découverte d'un pan de fortification de la même époque dont le tracé passe sous les logis royaux (Papin 2015 : 56-63). Entre les deux, l'anomalie topographique à l'emplacement du logis du fou formant une chicane marquée, constituait un autre indice de la présence de ce rempart disparu. Par ailleurs, cette hypothèse s'appuyait sur le fait que de telles dispositions sont connues sur d'autres parties de la forteresse. Un tracé double d'enceinte est en effet encore en partie conservé sur le front ouest entre la porte royale et la « tour neuve » édifiée par Charles VII. Un rempart « intérieur » disparu est également restituable grâce aux plans anciens sur le

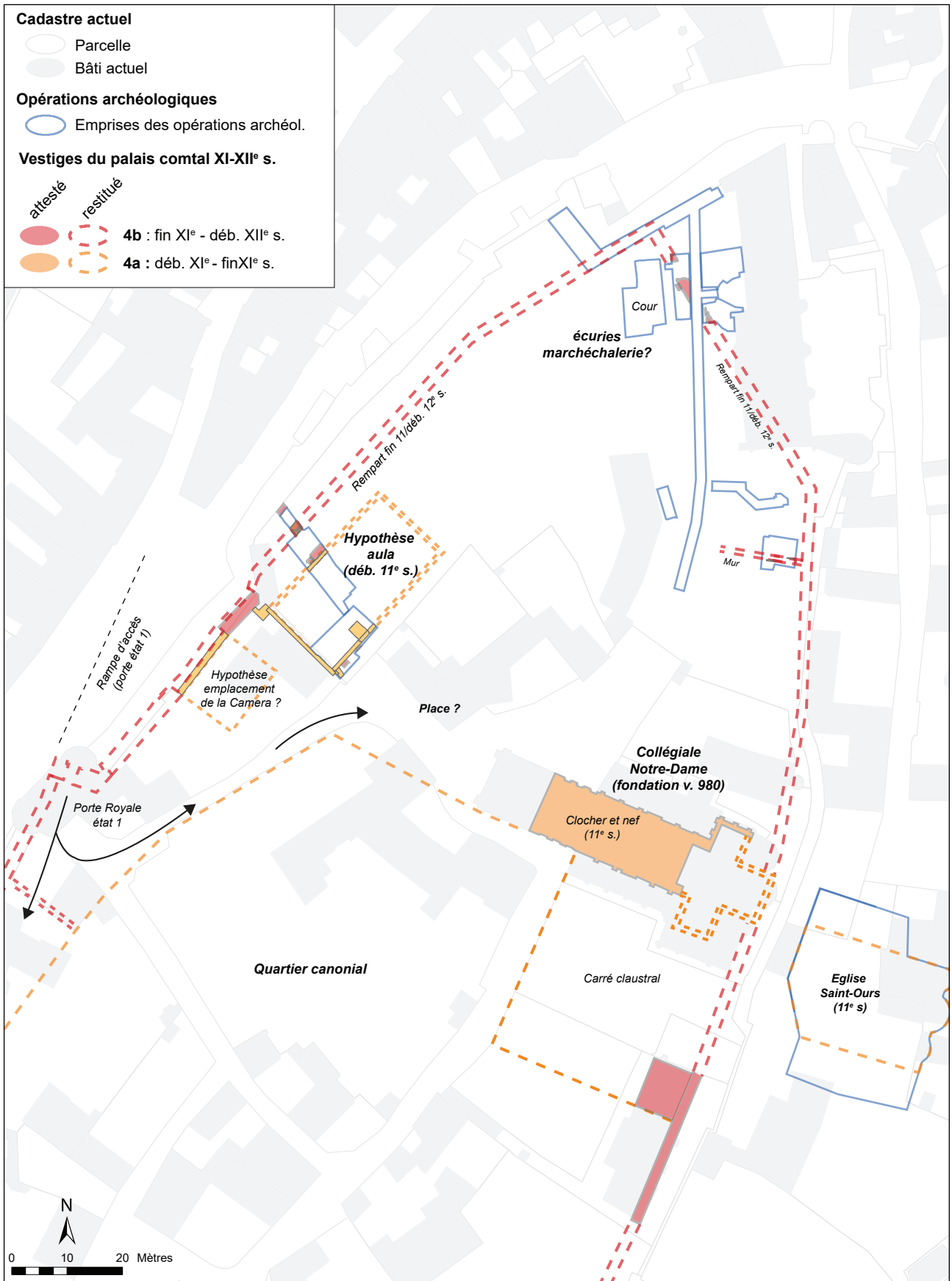


Figure 61 : Plan de la partie nord du château de Loches, état début 12^e s.

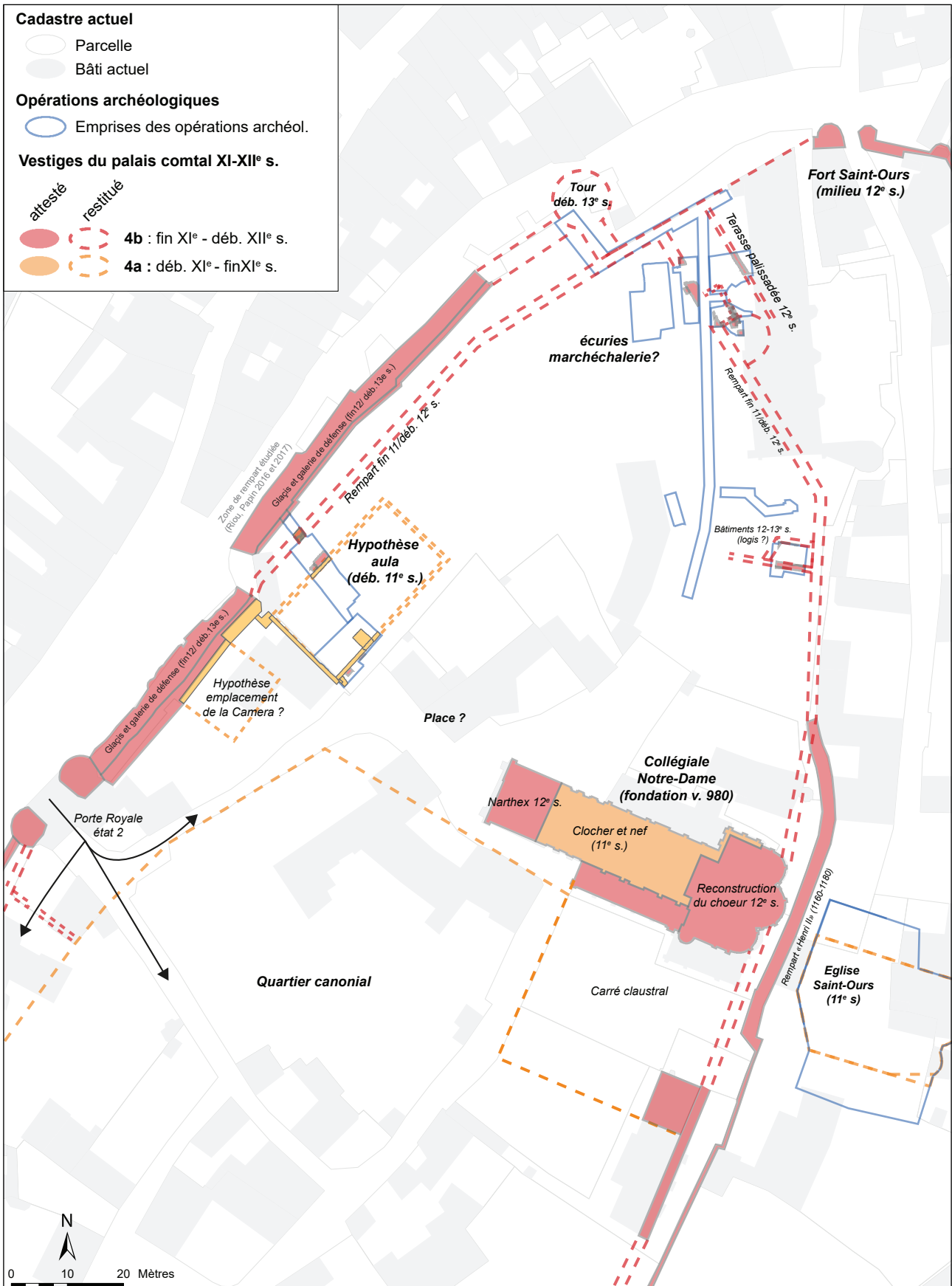


Figure 62 : Plan de la partie nord du château de Loches, état début 13^e s.

front est, entre la « Porte des Roche » et la collégiale Notre-Dame.

Les données de la fouille 2017

Comme cela a été présenté plus haut, la fouille de 2017 a bien confirmé l'existence d'un mur d'enceinte aujourd'hui disparu situé 3 m en retrait du tracé actuel. Ce mur est représenté par les maçonneries M443, M416 et M408, dont l'état le plus ancien est le *castrum* de la fin du 5^e s. (M443, cf. *supra*, chap. 2.3). Celui-ci subit une première réfection vers le début du 12^e s. (cf. *supra*, chap. 2.7.2). Au vu des caractéristiques de cette reconstruction et de sa datation, ce second état du rempart « intérieur » peut donc tout à fait être rapproché des portions identifiées en 2014 et 2015 sous les logis-royaux au nord-est, mais aussi du premier état de la Porte Royale (fig. 61 et 62). Ces découvertes s'articulent donc bien dans ce que l'on peut identifier comme une grande phase de (re)fortification de la forteresse aux alentours de la fin du 11^e et du début du 12^e s. Dans le secteur ouvert en 2017, cette phase a donc la particularité de reprendre strictement le tracé du *castrum* du 5^e s., tandis que vers la pointe nord de l'éperon, la construction génère probablement un agrandissement important de l'espace fortifié.

En ce qui concerne la phase de construction de la fin du 12^e ou du début du 13^e s. identifiée par l'étude du bâti, la fouille immédiatement derrière le parapet actuel n'a pas livré de vestiges de cette époque. Les différentes maçonneries identifiées dans la partie supérieure du rempart « extérieur » appartiennent en effet à des phases de restaurations plus tardives (15^e s., période 5b ; et 20^e s., période 7. Cf. *infra*). Cependant, au plus profond du sondage, un épais remblai hétérogène recoupé par les tranchées de construction du 15^e s. a été fouillé sur plus de 90 cm de hauteur (US 3325, fig. 22 et 23). La base de cette couche n'a pas été atteinte. Ces remblais contenaient un lot de mobilier céramique important qui a été formellement daté de la période 5a, c'est-à-dire de la fin du 14^e s. (105 NR, lot 352). Ainsi, même si le premier état du mur du rempart « extérieur » de la fin du 12^e s. ou du début du 13^e s. n'a pas directement été vu dans la fouille, cette information confirme, de manière indirecte, la

présence d'un mur antérieur à cet emplacement ayant permis de contenir ces remblais.

Le « déclin » de la forteresse de Loches au 13^e s.

Comme cela avait été souligné dans le rapport de l'année dernière, l'abandon des structures palatiales n'empêche pas la forteresse de conserver, sous les Plantagenets, une forte valeur militaire et symbolique. Le renforcement considérable du front sud et l'érection du fort Saint-Ours par Henri II, puis celle des tours à bec et du nouveau châtelet d'entrée de la Porte Royale, sans doute à mettre au crédit de Richard Cœur de Lion et de Jean Sans Terre, illustrent cette importance (Langevin, Jollet 1995, Mesqui 2003 ; Corvisier 2003). Les expertises semblent par ailleurs montrer que cette période de construction va se prolonger après la conquête du château par Philippe Auguste en 1204. Son fidèle Dreux de Mello fera en effet réparer les brèches, terminer les constructions inachevées des Plantagenets (tours en amandes, Porte Royale) et ajouter de nouvelles tours, comme celle située dans le Parc Baschet au sud, datée de 1225, mais aussi au nord, où l'arrachement d'une autre tour ronde aux caractéristiques similaires est encore visible depuis la rue des Fossés Saint-Ours (Mesqui 2003, Papin, Lacroix 2012, Riou, Papin 2017). Aussi, les études récentes tendent donc à prouver que toute les constructions liées aux guerres opposant Plantagenets et Capétiens, s'accompagnent également de l'édification d'un mur de braie dont le tracé couvre près des deux tiers des fortifications du château.

Au final, il ressort donc que, paradoxalement, le point de départ du *hiatus* dans la stratification archéologique à l'intérieur du château (fin 12^e s.), correspond à l'inverse au début d'une période très dynamique en terme de renforcement des fortifications, parfaitement explicable par le contexte géopolitique de l'époque. Par la suite, en revanche, plus aucune construction ni occupation n'est attestée à Loches jusqu'à la seconde moitié du 14^e s. Historiquement, les sources montrent que cette période correspond effectivement à une perte de valeur pour le site, qui se retrouve éloigné de toutes zones de conflits. Après la perte de son statut politique et symbolique, Loches perd donc

également au cours du 13^e s. son rôle stratégique et militaire.

Même si Louis IX rachète en 1249 la forteresse à la famille de Mello et réintègre le château dans le domaine de la couronne, celui-ci ne fit qu'un unique très court passage à Loches le 4 octobre 1261 (Bourocher 2015 : 40 et 45-48). Philippe le Bel (1285-1314) séjourna au château une semaine en août 1301 puis en avril 1307. Aucun autre passage des rois à Loches n'est connu par les sources jusqu'au règne de Jean II le Bon (1350-1364). Une phase de remise en défend de la forteresse face aux menaces anglaises durant la guerre de Cent ans, est

attestée par un compte de travaux de 1358-1359⁶². Celle-ci ne comprendra pas de constructions neuves mais uniquement la réfection des fortifications existantes. Mais c'est surtout sous l'apanage de Louis I^{er} d'Anjou (1370-1384), que la forteresse connaîtra un réel renouveau. C'est précisément durant cette période que l'on constate la reprise de la production stratigraphique au sein des emprises ouvertes dans le parc des logis-royaux.

⁶² Ce document est conservé aux archives municipales de Tours (AC, EE 1). Il a été entièrement retranscrit et analysé par S. Bourrocher (Bourrocher, *in* Papin 2016, vol 3.).

2.9. PÉRIODE 5A : LA RÉOCCUPATION DE LA GRANDE SALLE ET REMBLAIEMENT DE LA LICE (FIN 14^E S.- DÉBUT 15^E S.)

2.9.1. Réoccupations à l'intérieur de « l'ancienne » grande salle (secteur 8).

Ainsi que cela avait déjà été constaté en 2013 et en 2016, la reprise de la stratification archéologique à l'intérieur du bâtiment (secteur 8) à la suite du *hiatus* de la période 4c, s'effectue par le dépôt d'un épais remblai de 50 à 60 cm de hauteur apporté sur toute la surface, composé exclusivement de déchets de taille du tuffeau (US 3004=3231=3264) (fig. 22, 23, 32, 39, 42 et 63). Un litage observé dans ces remblais, marquant un pendage à 45°, semble prouver qu'ils ont été formés par une série de petits apports successifs, du nord-est vers le sud-ouest (fig. 41). Ces remblais sont directement surmontés de niveaux liés à un chantier de construction, également déjà identifiés lors des campagnes précédentes : une vaste aire de gâchage (F13) d'au moins 2 m de large sur plus de 3 m de long, installée contre le mur M5, surmonte directement le remblai de déchet de taille (fig. 64). Au-dessus se développe une série de couches composées de remblais hétérogènes constitués de déchets de construction et de mortier pulvérulent (3201, 3204, 3230), entre lesquelles s'intercalent des niveaux de sols piétinés et de mortier frais étalé (3203, 3348).

Les données chronologiques pour la datation de cette séquence recueillie lors des campagnes

précédentes restaient assez peu abondantes et floues. Ces couches avaient été plutôt datées de la période 5b, et rattachées à la construction du « logis du fou », et donc *grosso modo* contemporaine de la destruction du bâtiment aulique (fin du 15^e s., voir Papin 2017 : 104-105). Cependant, la fouille de 2017 couplée à l'étude de la céramique à l'issue de la campagne, a permis de réviser cette chronologie, ce qui a des conséquences sur l'interprétation générale de la fin de vie du bâtiment de la grande salle.

L'apport de déchets de taille (US 3231) et les couches qui suivent semblent donc appartenir à la même séquence, correspondant à un vaste chantier de construction. La relation avec le mur gouttereau M5 et sa tranchée de récupérations (F1) indique que toutes ces couches se déposent alors que le bâtiment est encore en élévation. Aussi, même si le remblai de déchet de taille s'est révélé quasiment stérile en mobilier⁶³, le fait que les niveaux de chantier les surmontant comportent, en revanche, un mobilier assez abondant datable de la fin du

⁶³ Les rares tessons récoltés dans cette couche l'ont été en 2016 (US 3004, 3NR, lot 33), et appartiennent tous au 12^e s. Ils sont donc vraisemblablement redéposés.

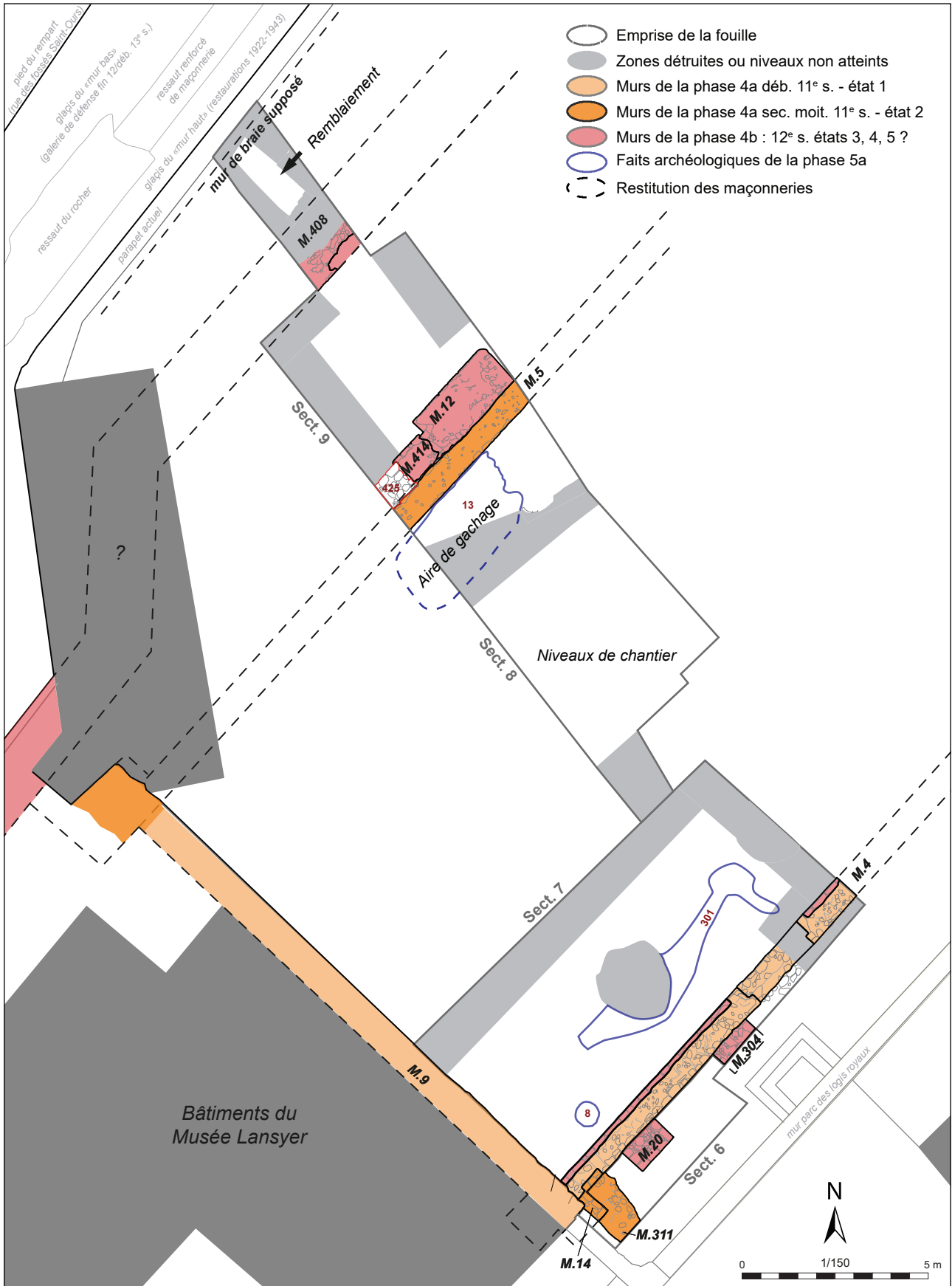


Figure 63 : Plan des vestiges de la période 5a



Figure 64 : Vue de l'aire de gachage du mortier F13

14^e s., invite à vieillir l'ensemble de cette séquence en la datant de la période 5a⁶⁴.

Or, un chantier majeur est connu pour la fin du 14^e s., capable de produire autant de déchets de construction : celui de l'édification du premier état des logis-royaux et la chapelle Saint-Louis, achevés vers 1377. Par ailleurs, la récente étude du bâti du front nord-ouest, montre que des états de restauration sur les parties hautes du mur de braie (rempart « extérieur »), ont également eu lieu durant cette même période 5a, probablement dans la foulée du chantier des logis afin de restaurer les parties de fortifications immédiatement attenantes au nouveau palais (Riou, Papin 2017 : 80-84). L'hypothèse la plus vraisemblable semble donc désormais que, durant l'aménagement du nouveau palais, l'ancien situé non loin ait été utilisé comme un vaste atelier pour les bâtisseurs.

Cette donnée archéologique nouvelle permet d'ailleurs de mieux apprécier la seule source historique⁶⁵ à mentionner directement le bâtiment de la grande salle du 11^e s. Un document de 1454 indique le passage en 1438 de l'archevêque de Tours (Monseigneur de Köetkis) qui, alors en froid avec le chapitre de Loches, « *ne voulu faire tonsures, confirmations, ni autres cérémonies dans l'église du château ni dans les cloîtres, et qu'il les fit dans les vieilles sales du Roy* ». La mention des « vieilles sales » désignant selon toute vraisemblance le bâtiment de la grande salle, indique non seulement qu'il est encore debout au milieu du 15^e s., mais qu'il n'était pas encore tout à fait en ruine et devait encore posséder sa toiture, car il est encore utilisable pour une cérémonie religieuse. Les données de l'époque suivante (5b) montre par ailleurs effectivement que la récupération des murs

⁶⁴ Les couches contenant du mobilier datant sont : US 3201 (27 NR, lot 292) ; US 3202 (55 NR, lot 293), US 3204 (32NR, lot 294).

⁶⁵ *Inventaire des titres de la collégiale Notre-Dame de Loches*. Manuscrit de 1778, conservé à la médiathèque de Loches, n°41, fol. 103. Les archives du chapitre elles-mêmes ont totalement disparu au cours de la Révolution.

M5, 12 et 414, n'interviennent qu'à la toute fin du 15^e s. (cf. *infra*), voire au tout début du 16^e s.

Ces informations chronologiques permettent ainsi désormais de mieux documenter la fin de vie de cet ancien bâtiment emblématique du château

aux 11^e et 12^e s., dévolu par la suite à des fonctions variables probablement le plus souvent ponctuelles et opportunistes, jusqu'à sa destruction à la fin du 15^e s.

2.9.2. L'exhaussement des niveaux de sols entre les deux murs de remparts (secteur 9)

À l'extérieur de la grande salle (secteur 9), cette même période 5a correspond également à une reprise de la stratification archéologique. Les niveaux de cour extérieurs immédiatement au nord-ouest de l'édifice connaissent un nouvel apport de remblais, assez homogènes et compacts, pouvant atteindre une quinzaine de centimètres d'épaisseur et contenant un abondant mobilier céramique de la période 5a (US 3299 : 76 NR, lot 337, [fig. 65](#)). Cette couche est surmontée de mortier étalé en surface (US 3298), qui, bien que stérile en mobilier, peut donc être rattachée aux chantiers de construction sur le mur de rempart « extérieur », identifié lors de l'étude du bâti ([fig. 9](#)).

Comme cela a été expliqué plus haut, la fouille du petit secteur situé entre les deux murs de rempart a entraîné, au plus profond, l'identification d'un épais remblai de terres et de cailloux (US 3325), dont l'épaisseur est inconnue (sup. à 90 cm). Ainsi, il est possible qu'en parallèle de grandes réfections du mur du rempart « extérieur » à la fin du 14^e s., se soit accompagné d'un remblaiement de l'espace situé entre les deux tracés d'enceintes extérieur et intérieur. Les niveaux de circulations dans cet espace, probablement beaucoup plus bas à l'origine, ont certainement été exhaussés peu après le chantier des nouveaux logis et de la chapelle Saint-Louis. Leur édification a occasionné, sur la pointe nord du château, un arasement de 60 m de remparts,



Figure 65 : Vue des niveaux archéologiques de la période 5a en secteur 9 (US 3299)

entraînant un bouleversement de la topographie des fortifications et de la circulation sur les chemins de ronde. Ce bouleversement a pu entraîner des

aménagements annexes, comme le remblaiement d'une partie des anciennes lices.

2.10. PÉRIODE 5B : RÉAMÉNAGEMENTS SUCCESSIFS SUR LES REMPARTS ET DÉMOLITION DE LA GRANDE SALLE

Du début du 15^e s., jusqu'au début du 16^e s. (période 5b), des travaux sur les remparts vont se succéder. C'est à la toute fin de cette période que l'on observe un ultime bouleversement du secteur,

avec l'arasement de l'enceinte « intérieure », la démolition du bâtiment de la grande salle et la construction du petit « logis du fou » (fig. 66)

2.10.1. Les phases de constructions du 15^e s.

Dans la zone fouillée au nord-ouest du secteur 9, entre les deux tracés d'enceintes, deux tranchées de construction recoupent le remblai de la fin du 14^e s. (US 3325). Elles correspondent à une phase de reconstruction, à la fois des parties supérieures du mur de braie (F426/M432) et du parement extérieur du rempart « intérieur » (F422/M408). Les deux tranchées de construction n'ont été fouillées que partiellement et se poursuivent en profondeur (fig. 67).

Côté mur de braie (M432), la fouille de la tranchée F426 a permis de dégager cinq assises complètes d'un moyen appareil de tuffeau blanc (1,35 m de hauteur observée), à module rectangulaire bien réglé. La maçonnerie se décompose en deux parties, séparées par un ressaut horizontal de 16 cm. Les trois assises inférieures correspondent à une fondation destinée à être masquée par le comblement de la tranchée de construction. Le parement possède donc un traitement sommaire des joints beurrés. Les deux assises supérieures sont d'élévation, avec un appareillage et un traitement de la surface de la pierre très soigné. Ce mur, dans ses parties hautes, ne devait guère excéder les 80 à 90 cm de large si l'on s'en réfère au parement actuel de ce mur côté extérieur, fruit d'une restauration récente.

Côté rempart « intérieur », la tranchée F422 a été fouillée sur une hauteur de 1,20 m, permettant de dégager trois assises de fondation, dont la mise en œuvre est différente de celle précédemment décrite : le moyen appareil est fait ici de blocs récupérés ou grossièrement équarris, des « paquets » de mortier

aux inclusions grossières sont appliqués sur les joints, sans soin particulier. La portion de maçonnerie dégagée dans l'emprise de la fouille décrit en plan un large décrochement de 1,05 m, probablement le départ d'un gros contrefort ou d'une petite tourelle quadrangulaire pleine. Une seule assise d'élévation est partiellement conservée, celle du contrefort a été complètement détruite récupérée par la suite. Néanmoins, l'arrachement d'un bloc qui devait être chaîné au mur M408, est discernable en limite nord-est de la fouille. Cette élévation laisse un ressaut de fondation de 25 à 30 cm de large. Contrairement à la fondation, l'élévation possède une mise en œuvre soignée. Quatre blocs de moyen appareil réglé de tuffeau blanc comportant les traces d'un chanfrein horizontal ont été mis au jour. Un nettoyage fin de l'arase du mur M408 a permis de découvrir les limites de cette unité de construction, et de se rendre compte qu'elle concerne plus de la moitié de l'épaisseur totale du mur du rempart (1 m de large). Autrement dit, ce chantier du 15^e s. a certainement consisté à déposer une grande partie de l'épaisseur du rempart « intérieur », avant de la reconstruire. Cette reconstruction inclut l'ajout d'une petite tourelle rectangulaire, à moins que celle-ci ne reprenne l'emplacement d'un ouvrage antérieur dont les traces auraient disparu. D'un point de vue chronologique, les deux tranchées de construction de M408 (F422) et M432 (F426) sont stratigraphiquement synchrones. Les couches de

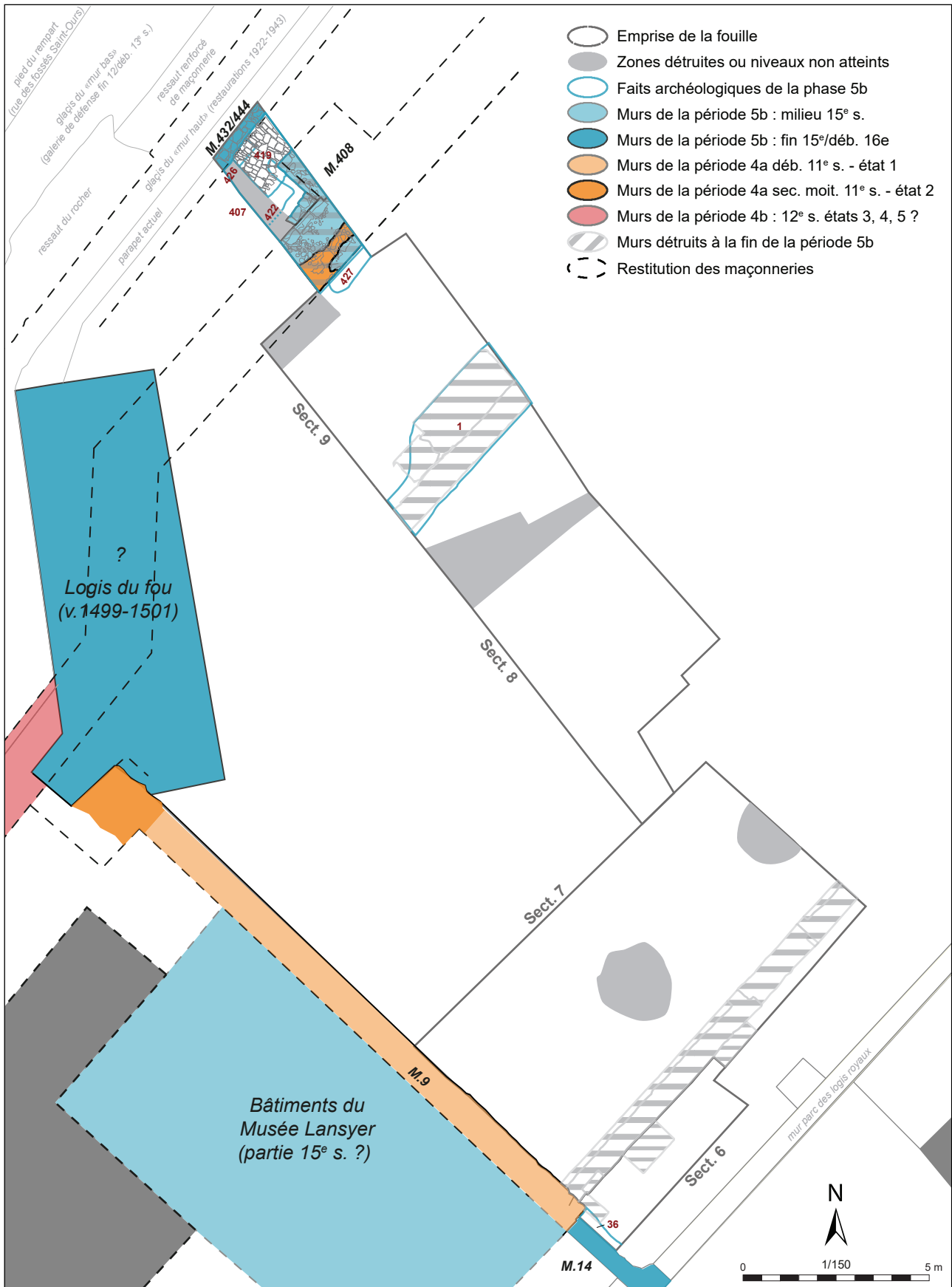


Figure 66 : Plan des vestiges de la période 5b

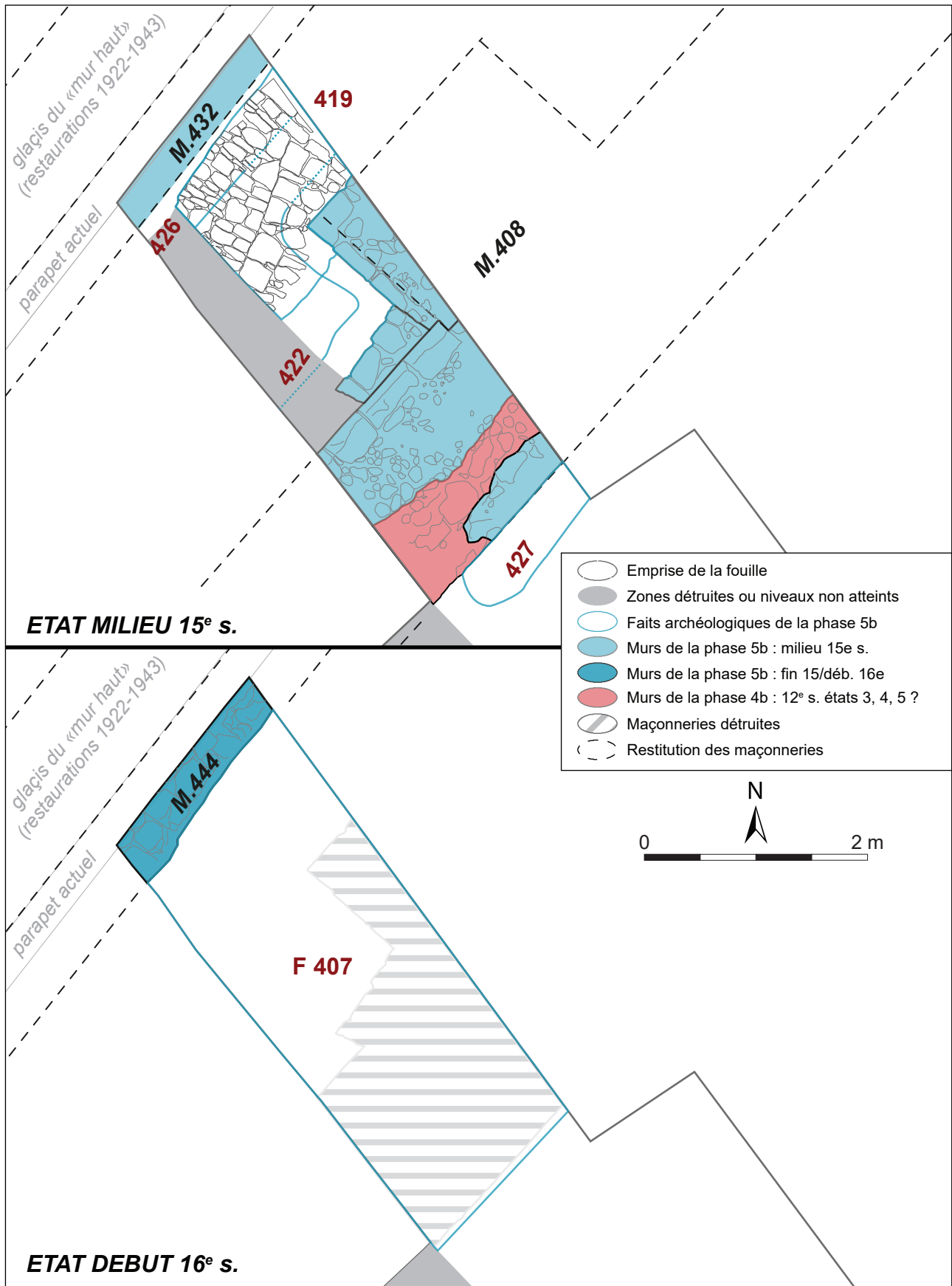


Figure 67 : Plans de l'évolution au nord ouest du secteur 9 (remparts) au cours de la période 5b

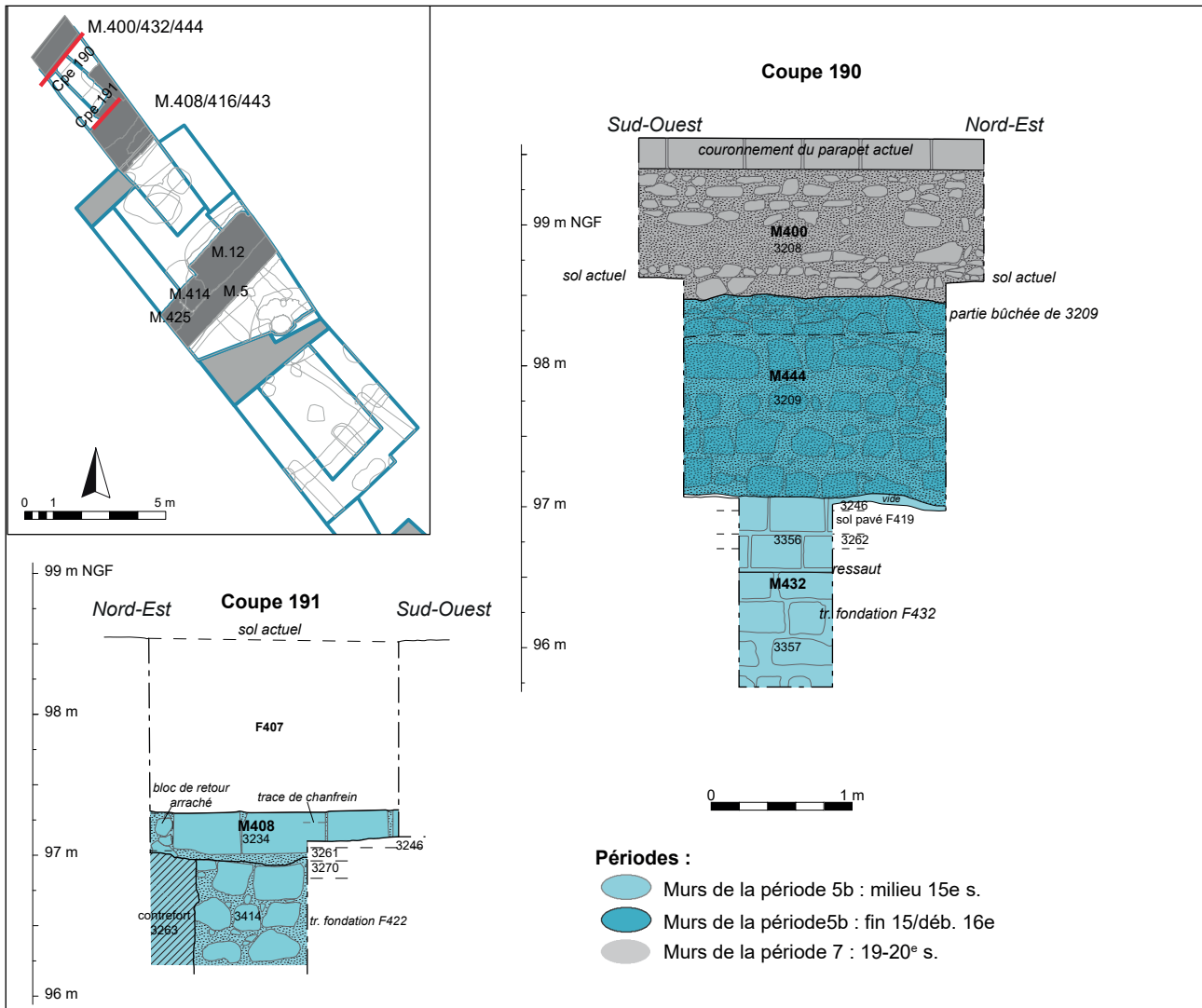


Figure 68 : Elevations des murs de rempart; nord ouest du secteur 9 (remparts) au cours de la période 5b

construction associées comportent un rare mobilier plutôt datable du courant du 15^e s.⁶⁶

Ce qui vient directement recouvrir les niveaux de construction des deux murs M408 et M432 est un niveau de sol pavé de calcaire dur, très bien agencés (F419). Les pavés de ce sol semblent parfaitement fonctionner avec les reprises des deux mur d'enceinte : son niveau correspond bien aux ressauts de M432 d'un côté, et à la semelle de fondation de M408 d'autre part ; enfin, l'alignement des pavés s'adapte parfaitement au contrefort qu'ils

contournent. La terre liant les pavés de ce sol, de même que son niveau d'encrassement, comporte un mobilier céramique plus abondant, datable également du 15^e s.⁶⁷

Du côté du parement interne (sud-est) du rempart « intérieur », une autre reprise est discernable. Une petite tranchée (F427) située le long du rempart, chrono-stratigraphiquement attribuable à la même période du 15^e s., a été fouillée. Les US d'occupations extérieures 3297 et 3299, encadrant le creusement de cette tranchée

⁶⁶ Comblement de F426, US 3327 : 1 NR, lot 353 ; US 3270 (couche de construction devant M408) : 4 NR, lot 318.

⁶⁷ F419, US 3262 : 23 NR, lot 313 ; limons bruns d'encrassement des pavés US 3246 : 29 NR, lot 309.



Figure 69 : Vue du parement du mur M432

Figure 70 : Vue de la coupe stratigraphique contre le mur M432 (tranchée F422, sol F419)



Figure 71 : Vue zénithale de la tranchée de reconstruction du rempart « intérieur » (F422/M408)



Figure 72 : Vue du sol de pavés F419, fonctionnant avec les mur M408 et M432

ainsi que son comblement (US 3334) contiennent en effet un mobilier attribuable à la période 5b⁶⁸. La tranchée est visiblement liée à la dépose et au remplacement de quelques blocs de moyen appareil, dont l'insertion est bien lisible sur la dernière assise de l'élévation conservée. On ignore si cette phase a concerné seulement quelques reprises ponctuelles ou bien une vaste restauration comme pour le parement opposé.

Par conséquent, les données chronostratigraphiques ne sont pas à même de

spécifier si toutes ces restaurations de murs déjà existants résultent d'un seul ou de plusieurs chantiers successifs. Cependant, il semble plus logique de les considérer comme résultant d'une seule et même volonté de restauration des remparts, comprenant la reconstruction plus ou moins profonde des deux murs, des parapets, et le réaménagement des sols situés entre les deux. On ne peut exclure que cette phase ait pu comporter plusieurs petits chantiers rapprochés, mais que l'on peut tous placer dans une large première moitié du 15^e s. Cette période correspond donc historiquement à l'augmentation significative du temps de présence des rois à Loches, et notamment Charles VII, dont

⁶⁸ US 3297, 54 NR, lot 336 ; US 3288, 4 NR, lot 331 ; US3334, 1NR, lot 357

on sait qu'il fera notamment reconstruire la Porte Royale et l'imposante tour « neuve » sur le front sud (Corvisier 2003, Pellerin 2016). Il est probable

que les travaux d'entretien des fortifications se sont alors multipliés.

2.10.2. Une zone de dépotoir du 15^e s. entre l'ancienne grande salle et le rempart

A la suite de ces restaurations des remparts, l'espace situé entre le mur de la grande salle (M5), alors toujours en élévation (cf. *supra*), et le rempart « intérieur » (M416/M408) va connaître une utilisation en dépotoir (fig. 22 et 23). En effet, une série de couches de remblais bruns caillouteux et

contenant un mobilier très abondant⁶⁹, va être rejetée dans cette zone et en exhausser les sols sur une hauteur de plus de 1 m. Ces couches semblent se déposer en peu de temps, puisque l'ensemble du mobilier apparaît homogène chronologiquement correspondant toujours au courant du 15^e ne dépassant pas le tout début du 16^e s.

Outre la très grande quantité de céramique, ces remblais ont livré de nombreux objets en fer⁷⁰, dont un, provenant de l'US 3267 (lot 237), est particulièrement remarquable (fig. 73) : un éperon complet à molette particulièrement bien conservé, y compris ses attaches. L'ensemble a reçu un traitement de surface argenté interprété comme un étamage. Il s'agit d'un objet dont l'appartenance à un chevalier de rang très élevé ne fait aucun doute. Sa facture renvoie typologiquement au milieu du 15^e s.



Figure 73 : Éperon provenant des niveaux de dépotoir du 15^e s. (US 3267, lot 237)

⁶⁹ Cette séquence comprend, du remblai le plus ancien au plus récent les US 3297 (54 NR, lot 336), 3288 (4 NR, lot 331), 3278 (55 NR, lot 323), 3273 (251 NR, lot 320), 3267 (451 NR, lot 315), 3271 (33 NR, lot 319), 3227 (109 NR, lot 304) et 3207 (11 NR, lot 296), soit un total de 968 tessons, pour plus de 220 individus (NMI) identifiés dans ces couches de dépotoir (voir vol. 2, annexe 9, p. 27-31).

⁷⁰ Les couches de la période 5b en général ont livré 166 objets en fer, soit 56% du corpus de petit mobilier de 2017, dont l'essentiel vient de ces couches de dépotoir. Leur typologie est variée, ce qui renvoie justement l'image d'un rejet indifférencié de déchets. Parmi les autres objets remarquables, on peut ainsi citer une chape de ceinture en alliage cuivreux (US 3246, lot 231), deux fragments de fers d'équidé (US 3267, lot 242 et 3273, lot 249), une plaque de morillon en fer étamé (US 3271, lot 246), un anneau de sangle (US 3297, lot 262), une épingle (US 3278, 256) ou encore un manche d'ustensile en os et en fer (US 3334, F427, lot 276) (voir vol. 2, annexe 10)..

2.10.3. Démolition de la grande salle et du rempart « intérieur »

La fin de la séquence de dépotoir du secteur 9 est marquée par deux événements stratigraphiquement synchrones : le creusement de deux tranchées de récupération. La première, F1, concerne les maçonneries M5, M12 et M414, correspondant

au mur gouttereau de la grande salle du 11^e s. et ses ajouts. La seconde F407, concerne le rempart « intérieur » M408/416 (fig. 67, 22 et 23).

Le creusement F407 pour la récupération du rempart a été effectué alors que les niveaux de

circulations n'étaient pas similaires de part et d'autre du rempart « intérieur ». Ainsi, le creusement côté intérieur se fait depuis le sommet des niveaux de dépotoirs décrits ci-dessus, mais le fond rattrape le niveau de circulation situé entre le rempart et le mur de braie (sommet de l'US3246). Le parapet de ce dernier, pourtant reconstruit peu de temps avant (M432, cf. supra), est arasé et un nouveau mur composé de moellons assisés, est bâti par-dessus (M444). L'espace est ensuite massivement remblayé par les matériaux issus de la récupération, et de nouveaux niveaux de sols sont installés de manière à homogénéiser le niveau de circulation jusqu'au nouveau parapet.

Là encore, la stricte contemporanéité chronologique entre les tranchées de récupération F1 et F407 n'est pas assurée. Le comblement des deux faits comportent du mobilier correspondant à la fin du 15^e s. ou au début du 16^e s. (toute fin de la période 5b⁷¹). Par ailleurs, il apparaît assez logique de placer ces récupérations au sein d'une seule et même phase de grand réaménagement de l'espace. En effet, cette période correspond précisément à la deuxième grande phase de construction des logis royaux, achevés entre 1498 et 1501 (Bourocher 2015 : 60-65). Elle comprend par ailleurs à la

⁷¹ F1 : US 3228 (15 NR, lot 305) ; F407 ; US 3214 (41 NR, lot 298), 3215 (84 NR, lot 299), 3225 (55 NR, lot 303) et 3242 (11 NR, lot 308).

construction du « logis du fou », empiétant en partie sur les arases de murs de l'ancienne grande salle. S. Bourocher note pour ce logis que « les deux lions sculptés aux consoles du faux-manteau de la cheminée du logis (...) pourraient évoquer les ménageries, la plaisance et le divertissement en lien avec les jardins. » Elle suppose par ailleurs, qu'un projet inachevé prévoyait de relier le bâtiment du logis du fou aux logis royaux par une grande galerie de plaisance, dont la « loggia » située au nord-ouest des logis serait le commencement avorté. Le bâtiment devait donc participer d'une construction « qui permettait soit d'accueillir un lieu de repos et de détente pour le roi et la reine, à l'écart des logis officiels, soit de loger une partie des nombreux personnels et courtisans du couple. » (Bourocher 2015 : 264 et 283).

Par ailleurs, l'étude récente de l'élévation du rempart a démontré que cette époque de la fin du 15^e s. ou du début du 16^e s. correspond à une phase de restauration importante, avec l'ajout de la terrasse et de la tourelle dite du « fortin » (Riou, Papin 81-84). Ce dernier élément aurait pu ainsi constituer un jalon dans le projet inachevé de galerie devant relier le logis royal au « logis du fou ».

Toujours est-il que, dans le secteur concerné par la fouille 2016 et 2017, cette phase est donc marquée par la démolition de l'ancienne grande salle et l'arasement du rempart « intérieur », laissant à cet endroit un large espace ouvert qui va être aménagé en jardin.

2.11. PÉRIODE 6 ET 7 : LES OCCUPATIONS DES JARDINS MODERNE ET CONTEMPORAIN

2.11.1. La période 6 : l'aménagement du jardin « à la française »

Par la suite, au cours de l'époque Moderne, seules quelques structures ont été identifiées dans les niveaux supérieurs (fig. 74, 75, 23 et 32) : des fosses de forme et de profondeur irrégulières, certainement liées à des plantations (F403, 404, 440). Deux empreintes longitudinales d'au moins 2,50 m de long parallèles entre elles, (F405, F406) sont également datables de cette époque (fig. 76).

Elles résultent peut-être de la présence d'élément en bois au sol (sablières), mais restent toutefois de fonction indéterminée. Rappelons aussi que deux plots de maçonneries ont été mis au jour non loin en 2016 (M15 et M300, secteur 7), dont la fonction reste également incertaine en l'état, ainsi qu'une série de trous de poteaux (F10, 11, 17), qui sont

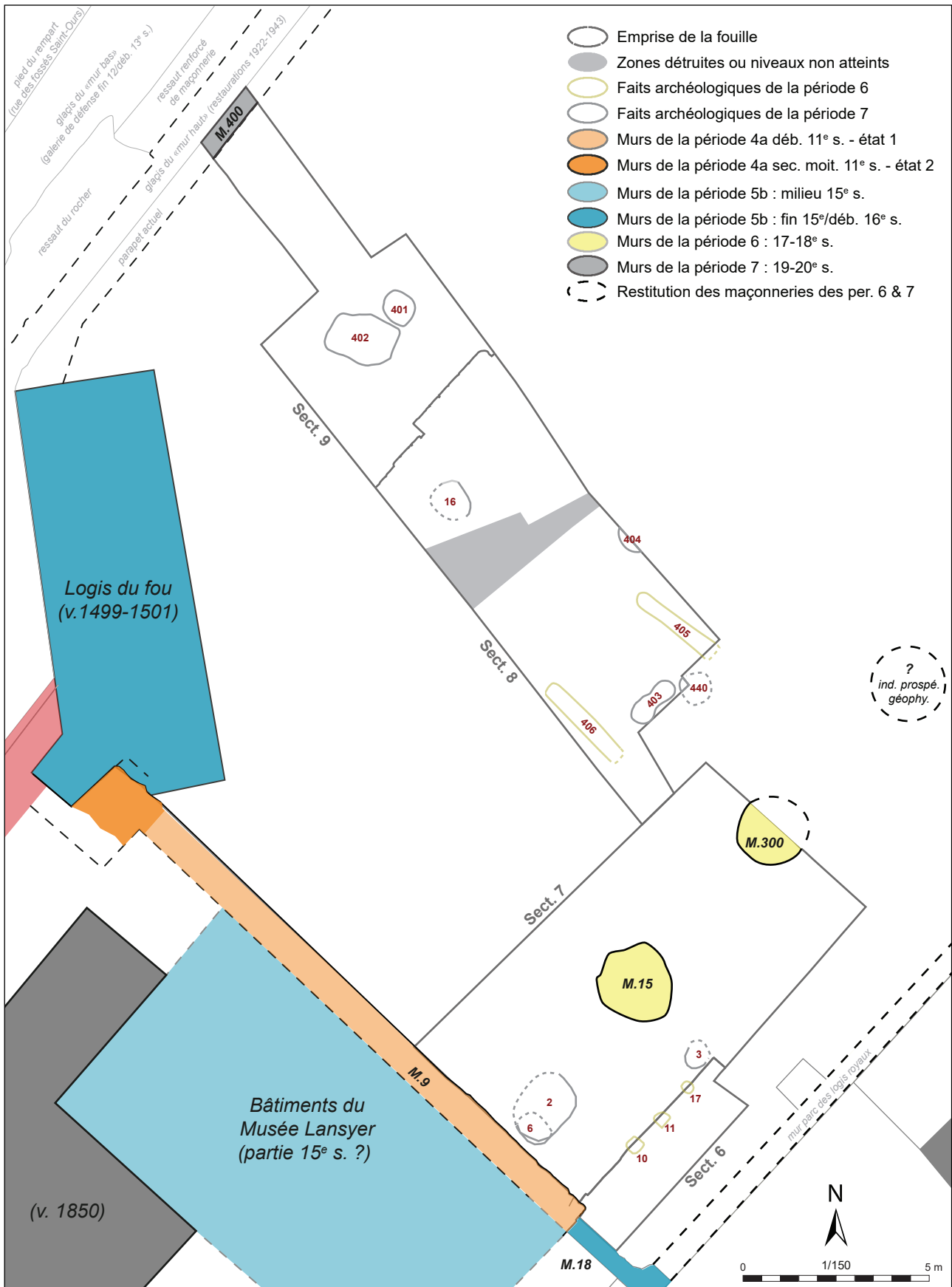


Figure 74 : Plan des vestiges des périodes 6 et 7

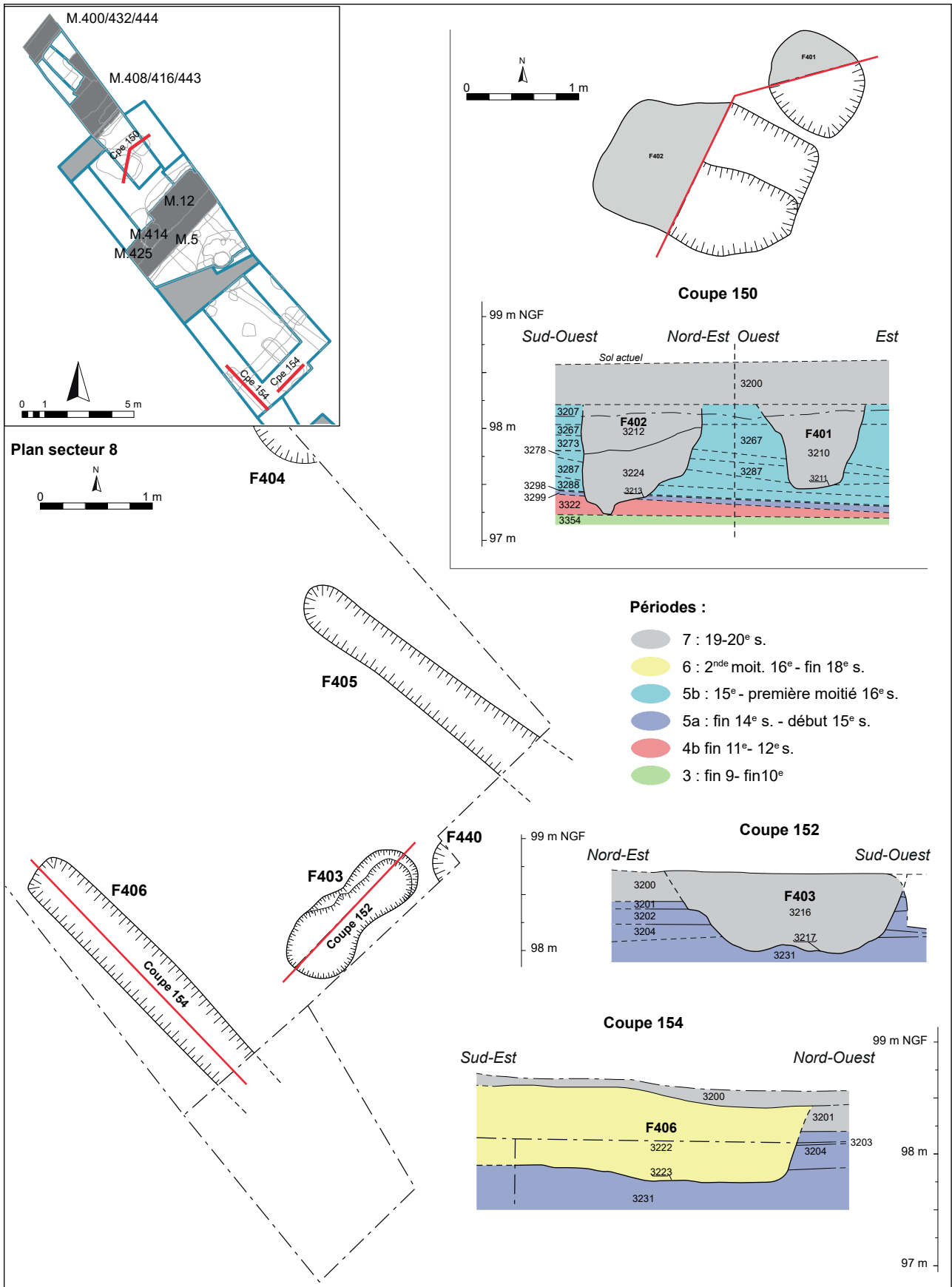


Figure 75 : Coupes des faits des périodes 6 et 7



Figure 76 : Vue des empreintes longitudinales F405 et 406 en secteur 8



Figure 77 : Détail du plan de Lhuillier (1751-1754) (médiathèque de loches - cliché : «Caméra Club Lochois»)

tous rattachables, soit par la stratigraphie, soit par le mobilier, à la période 6⁷² (17^e-18^e s.).

A la suite de la démolition de la grande salle romane, le jardin connaît au moins deux états : le premier correspondant à un jardin à la française, représenté sur le plan de Lhuillier au milieu du 18^e s., et encore sur le cadastre de 1826 (fig. 77, 78). Il est probable qu'une partie des fosses et les deux plots maçonnés M15 et M300, ainsi que les empreintes longitudinales F405 et F406, peut-être appartenant à des supports de structures décoratives hors sol, appartiennent à cet état de jardin à la française.

⁷² F403, US 3216 (3 NR, lot 300) ; F405, US 3220 (5 NR, lot 301), F406, US 3222 (58 NR, lot 302).

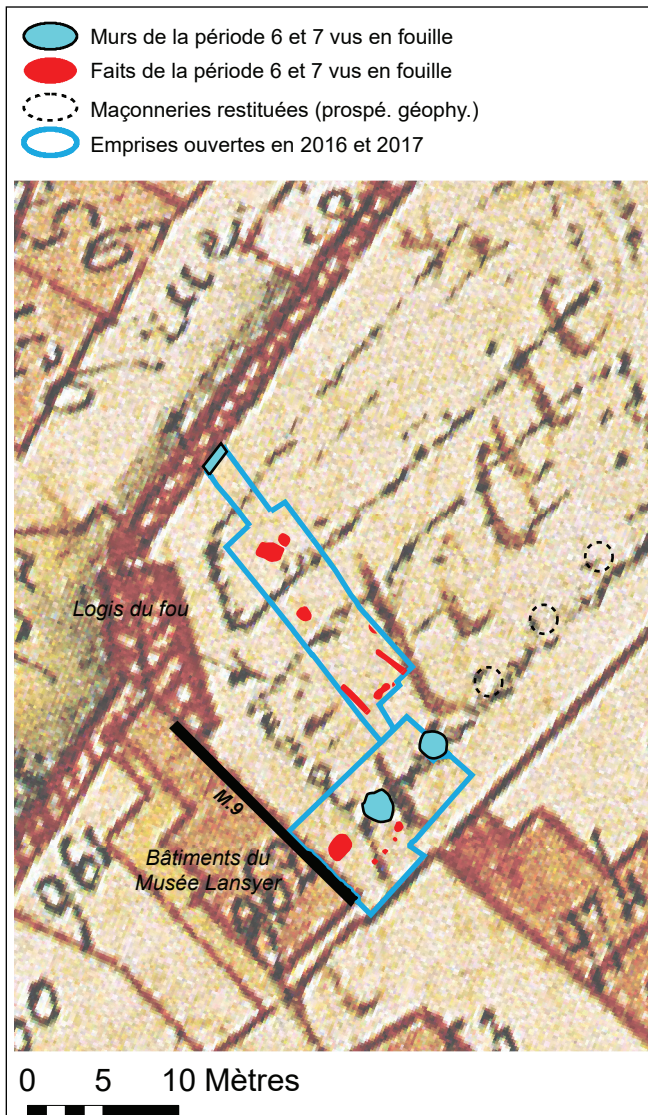


Figure 78 : Détail du cadastre de 1826 géoréférencé (ADIL 3P_132_006)

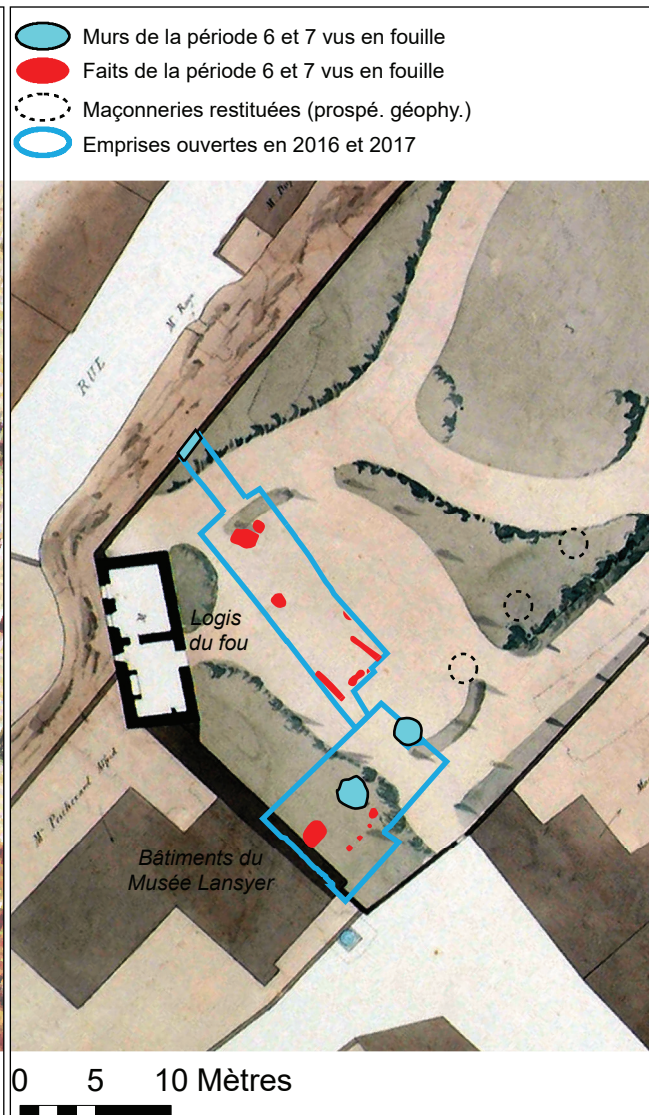


Figure 79 : Détail du plan de l'Atlas Collet, 1856 (ADIL 39Fi4_pl3)

2.11.2. La période 7 : le réaménagement en jardin « à l'anglaise »

Par la suite, un réaménagement en jardin à l'anglaise est opéré au cours du second quart du 19^e s., alors que les logis royaux sont réinvestis par la sous-préfecture et le tribunal (à partir de 1806). Cet état est parfaitement représenté sur le plan de Collet de 1856. Quelques ultimes fosses, certainement de plantation, sont alors creusées, comme F401 et 402 en secteur 9. F402 contient notamment un mobilier clairement attribuable au 19^e s. (US 3212, 12 NR, lot 297).

Enfin, une dernière phase de construction est discernable sur le rempart, celui d'une reconstruction du parapet actuel (M400) en petits moellons et ciment. D'après les recherches en archives effectuées à l'occasion de la récente étude du bâti du rempart, cet état de parapet résulte d'une lourde phase de restaurations du mur, qui eut lieu entre 1929 et 1943 (Riou, Papin 2017 : 70-74).

CONCLUSION

La fouille programmée de 2017 au château de Loches était la seconde campagne menée à l'emplacement d'une grande salle du 11^e s. Elle avait pour principal objectif de poursuivre la documentation sur cet édifice. Deux sondages effectués en 2013 avaient déjà permis de mettre au jour des vestiges très bien conservés du bâtiment. Puis, une campagne de fouille en 2016 a été effectuée sur une surface de 75 m² à l'angle sud-est du bâtiment. La campagne de 2017 a consisté à ouvrir une nouvelle zone de fouille équivalente (77 m²), au nord-ouest de celle de 2016, selon un transect large de 5 m environ allant jusqu'au mur de rempart actuel.

La campagne 2017 a été marquée par la découverte inédite d'une portion des fondations en grand appareil du *castrum* de l'Antiquité Tardive, mentionné par Grégoire de Tours au 6^e s. Situé 3 à 4 m en retrait du mur de rempart dominant actuellement la rue des Fossés Saint-Ours, un sondage dans les niveaux archéologiques associés à ce premier mur ont permis de déterminer la datation de sa construction à la toute fin du 5^e s., suivie d'une occupation continue au 6^e s.

Du 7^e s. à la première moitié du 9^e s., en revanche, un *hiatus* est constaté dans la stratigraphie du secteur. La reprise de l'occupation dans la seconde moitié du 9^e s. se distingue par l'accumulation de niveaux de cour, autour des vestiges d'un bâtiment en matériaux périssables dont quelques indices matériels suggèrent une vocation artisanale. Ce bâtiment semble détruit à l'occasion de l'édification de la grande salle comtale.

Les nouvelles données de la campagne 2017 concernant l'édifice aulique sont nombreuses et variées. En premier lieu, les données chronostratigraphiques permettent désormais d'affirmer que cet édifice monumental a été bâti au tout début du 11^e s., et donc qu'il est l'œuvre du comte d'Anjou Foulque III Nerra. Cette information a des implications essentielles dans l'interprétation des vestiges de ce palais, et plus généralement

de l'ensemble du château. L'étude des données mobilière a par ailleurs confirmé un abandon du bâtiment en tant que salle d'apparat dès la seconde moitié du 12^e s., suivi d'un *hiatus* stratigraphique qui s'étend jusqu'à la fin du 14^e s.

La fouille a d'autre part permis de prouver que l'édifice ne possédait pas de mur de refend longitudinal, ni de supports centraux. Cela entraîne ainsi une révision majeure des hypothèses établies jusqu'ici, avec un édifice qui s'avère posséder un seul volume de plain-pied et une charpente d'un seul tenant pour couvrir ce bâtiment mesurant 16,40 m de large (14,90 m en œuvre). La mise au jour d'un puits ou d'une grande structure de stockage dans les sols de la grande salle vient par ailleurs documenter les modalités de son occupation.

De nombreux travaux de reconstruction et de restauration ont également été mis en évidence sur l'édifice au cours des premières décennies de son utilisation. Les indices d'une reconstruction complète du mur gouttereau nord-ouest dès le 11^e s., ont notamment permis d'expliquer certaines incohérences chronostratigraphiques constatées lors des campagnes précédentes. L'ajout de plusieurs maçonneries (contrefort, massif indéterminé), contre le parement extérieur de ce même mur au 12^e s. – tout comme cela avait déjà été constaté en 2016 à l'opposé le long du mur gouttereau sud-est – signale peut-être la nécessité de constamment restaurer et renforcer un bâtiment structurellement instable.

L'ouverture d'une zone de fouille au nord-ouest de la grande salle jusqu'au rempart actuel a permis de recueillir des données sur l'évolution topographique des tracés de fortifications. Les données montrent ainsi que le *castrum* du 5^e s. est encore actif lors de la construction de la grande salle au début du 11^e s. Les premières traces archéologiques d'une reconstruction du rempart, strictement au même emplacement, apparaissent seulement au début du 12^e s. A ce moment, il s'agit du seul mur d'enceinte dans ce secteur. Plusieurs indices directs et

indirects (apportés notamment par l'étude du bâti de l'élévation du mur de rempart actuel, joignant l'emprise de fouille) montrent que, par la suite, le premier rempart est doublé au-devant d'un mur de braie datable de la fin du 12^e ou du début du 13^e s.

À la suite du *hiatus* des 13^e s. et du 14^e s., la réoccupation du secteur est marquée par le réinvestissement de l'ancien édifice aulique par un grand atelier de construction, à la fin du 14^e s. Celui-ci peut être rapproché de l'aménagement, par Louis I^{er} d'Anjou, des nouveaux logis à la pointe nord de l'éperon. Par la suite, le secteur sera occupé ponctuellement. Au 15^e s. une grande phase de restauration du double tracé de fortification et un réaménagement des niveaux de sols associés, est constaté, tandis que l'espace situé entre les remparts et la grande salle du 11^e s. est utilisé comme une zone de dépotoirs.

À la toute fin du 15^e s., certainement en parallèle de l'agrandissement des logis royaux par Charles VIII puis Louis XII, tout le secteur est bouleversé : la grande salle est détruite, de même que le rempart « intérieur », tandis que le petit « logis du fou » est édifié. Les niveaux de sols sont alors homogénéisés et un jardin « à la française » et alors aménagé. Cette vocation de jardins pour ce secteur va se poursuivre par la suite jusqu'à nos jours, avec toutefois une modification de style, en passant à un jardin « à l'anglaise » dans le second quart du 19^e s. Quelques vestiges liés à ces deux états de jardins ont été mis au jour (maçonneries, fosses de plantations...).

Pour 2018, le Sadil projette d'effectuer une ultime campagne de fouille dans ce même secteur. En effet, les recherches sur la grande salle comtale ne peuvent s'achever sans une idée précise des dimensions totales du bâtiment. Avant même la campagne de fouille, la réalisation de prospections

au pénétromètre dynamique⁷³ est envisagée. Elles concerneraient une zone d'environ 500 m² au nord-est des zones de fouilles 2016 et 2017, sur laquelle un maillage sera établi. L'objectif premier de ces prospections est évidemment la détection des murs de la grande salle, et plus particulièrement l'emplacement de son mur pignon nord-est. Le tracé du rempart « intérieur » pourrait être également précisé. À partir des résultats de ces prospections deux sondages seront placés afin d'identifier les vestiges de la grande salle, et enfin d'en déterminer avec certitude la longueur. Ces sondages ne pourront être extensifs et devront également être définis en fonction des contraintes (arbres, réseaux, possibilités de stockage des déblais et mise en sécurité des sondages). Ils seront par conséquent réduits (3 m par 3 m environ).

En parallèle, l'ouverture d'une fenêtre plus extensive sur des niveaux archéologiques anciens (atlo-médiévaux, tardo-antique, voire antérieurs), pour l'essentiel laissés en place lors des deux campagnes précédentes, présenterait un intérêt scientifique important. Un second objectif serait donc, pour la campagne de 2018, de rouvrir une zone déjà explorée dans la grande salle, afin de fouiller plus en profondeur. L'ouverture envisagée serait d'environ 30 à 35 m², centrée sur le secteur 8 de 2017, peut-être légèrement élargi afin de conserver un espace de fouille suffisant après la mise en place de paliers de sécurité. Un protocole de fouille particulier, pourra être mis en place en cas de découverte de niveaux préhistoriques.

⁷³ Appareil mesurant la résistance à la pénétration dans le sol d'une pointe métallique située au bout d'une tige, enfoncée au moyen d'un maillet. Un contact a été pris auprès d'Amélie Laurent (Service départemental du Loiret), spécialiste de ce type d'approche, afin de programmer cette campagne de prospection en juillet ou août 2018, juste avant la campagne.

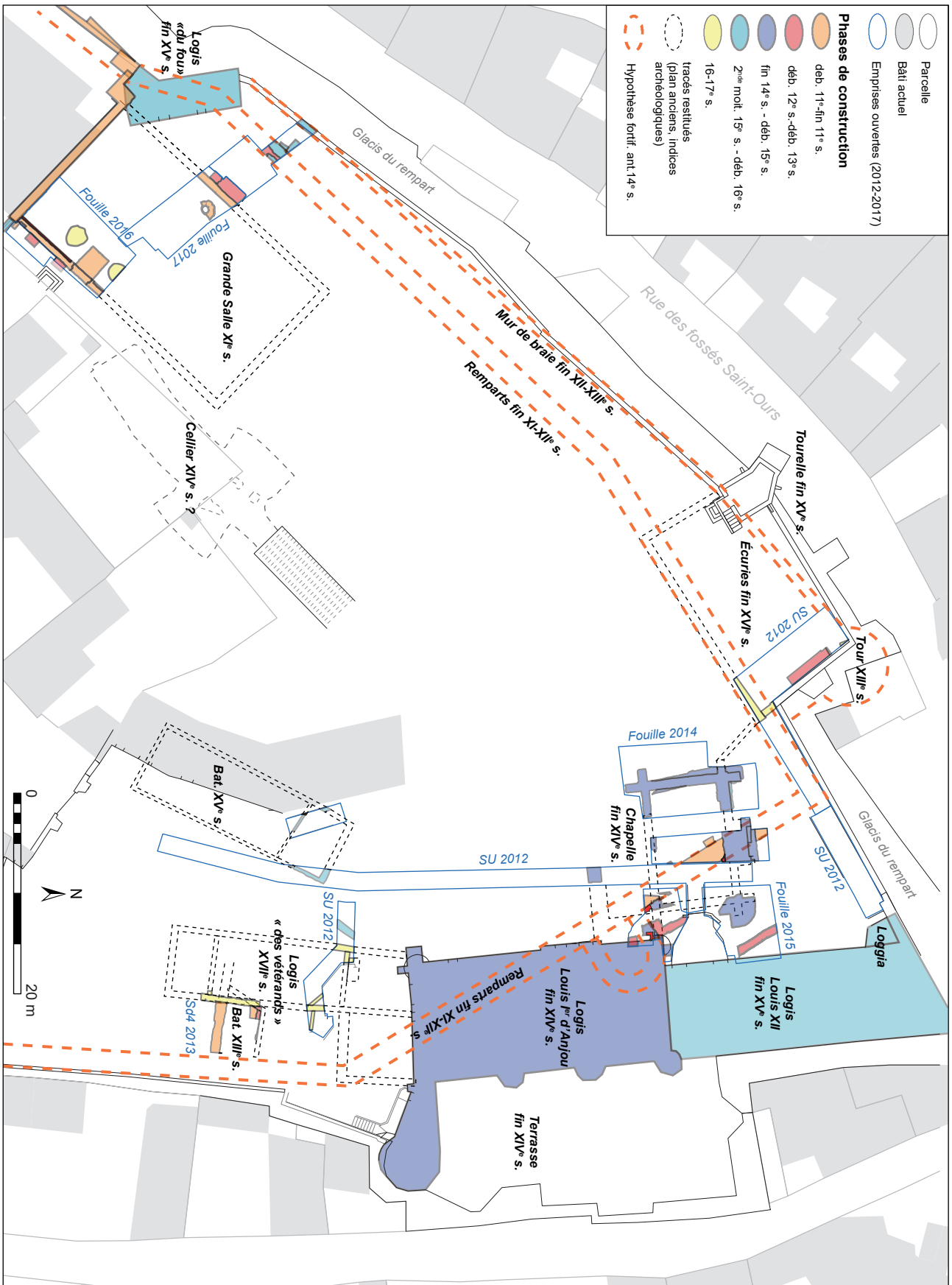


Figure 80 : Plan des principales découvertes dans le parc des logis royaux depuis 2012

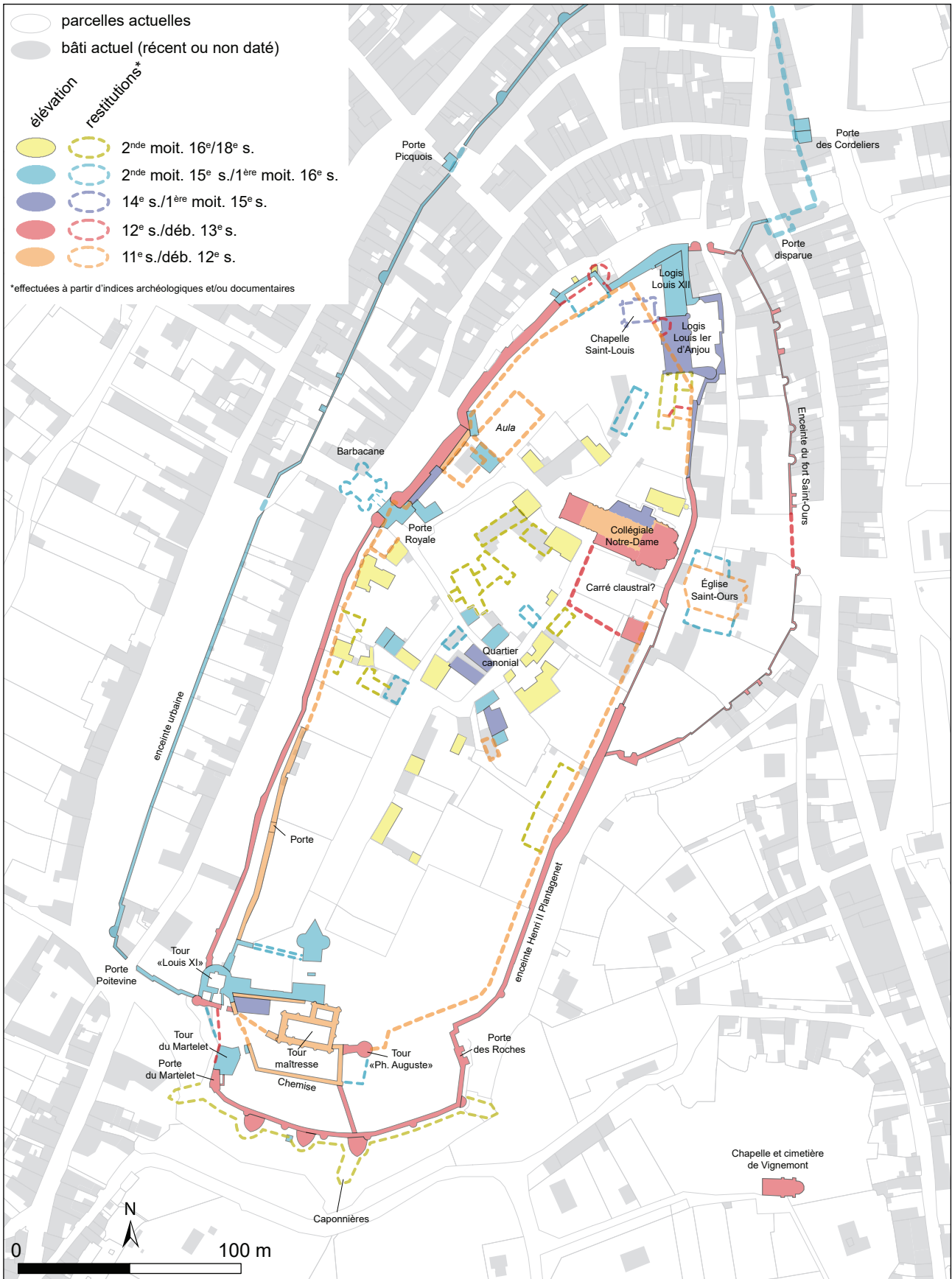
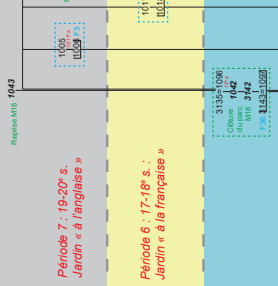


Figure 81 : Plan phasé de la forteresse de Loches

Sect 6. 2016

3000-1000



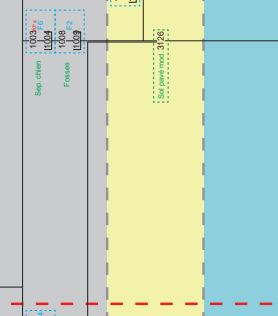
Periode 7 : 19-20° s.
Jardin « à l'anglaise »

Periode 6 : 17-18° s. :
Jardin « à la française »

Periode 5b : Démol. grande salle
« rempart « intérieur »
Constr. logis au tou « clôture
du parc : 19° s., 1^{er} mot. 16° s.

Sect 7. 2016

3000-1100-1117



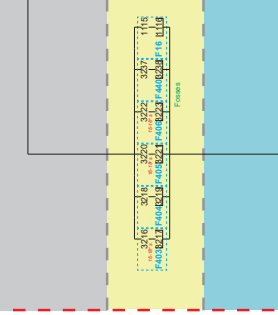
Periode 5a : occup. fin 14° -
deb. 15° s.
niveaux de construction
logis ducal ?

Periode 4c : hiatus strat.
13-14° s.

Periode 4b :
restauration, confortement et
occupation
de la grande salle,
fin 11° s. - 12° s.

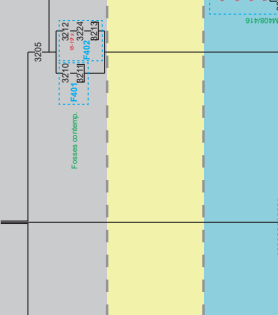
Sect 8. 2017

3000-1100-1117



Sect 9. 2017

3000-1100-1117



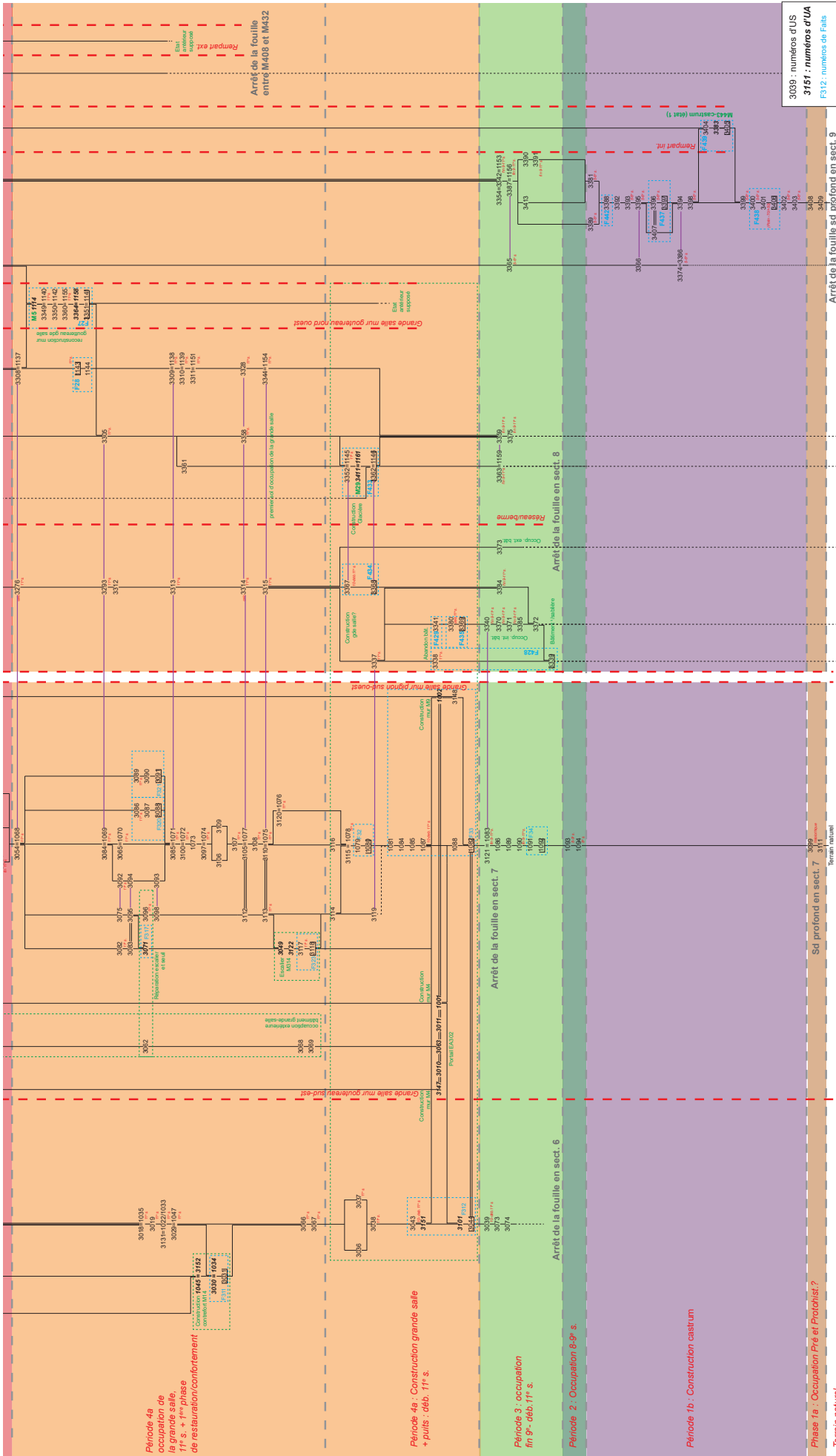


Figure 82 : Diagramme stratigraphique des fouilles de 2016 et 2017

BIBLIOGRAPHIE

- Bobin 1994** : Bobin (F.) – L'ancienne église Saint-Ours de Loches, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t.XLIV, 1994, p. 145-167.
- Bourocher 2015** : Bourocher (S.) – *Le « Logis Royal » du château de Loches depuis le XIVe siècle : l'essor d'une résidence ducale puis royale dans le Val de Loire*, Thèse d'histoire de l'art sous la dir. d'A. Salamagne, Université de Tours (CESR), 2015, 4 vol.
- Corvisier 2003** : Corvisier (C.) – La porte royale du château de Loches, du portail roman à la Bastille de Charles VII, dans *Congrès Archéologique de France*, 155e session, 2003, p. 189-206.
- De Bouard 1974** : De Bouard (M.) – De l'aula au donjon. Les fouilles de la motte de la Chapelle, à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe siècle) », *Archéologie médiévale*, t. III-IV, 1973-1974, p. 5-110
- De Bouard 1979** : De Bouard (M.) – *Le château de Caen*, n° spécial de la revue *Archéologie Médiévale*, CRAM, Caen : 153 p.
- Deceans, Dubois 2009** : Deceans (J.), Dubois (A.) (Dir.) – Le château de Caen. Mille ans d'une forteresse dans la ville, Publication du CRAHM, Caen : 129 p.
- Dufaÿ 2016** : Dufaÿ (B.) – Un nouveau regard sur la forteresse de Chinon. Bilan de dix années de fouilles archéologiques in Jourdhueil (I.), Marchand (S.) Orléans - *Châteaux en Val-de-Loire, Chantiers et découvertes*, Presse universitaire François Rabelais : pp. 19-42.
- Dufaÿ, Papin 2008** : Dufaÿ (B.), Papin (P.) – *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest*. Rapport de fouilles archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans, 53 p. + pl.
- Dufaÿ, Riou 2016** : – *le site de la chapelle Saint-Libert dans la Cité de Tours*, 61^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF/SAT, Joué-lès-Tours : 224 p.
- Epaud 2007** : Epâud (F.) – *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*, Publication du CRAHM, Caen, 2007 : 613 p.
- D'Espinay 1870a** : D'Espinay (G.-M.) – Visite des enceintes et des monuments de Loches, *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870 : pp. 193-207
- D'Espinay 1870b** : D'Espinay (G.-M.) – Description du Logis du Roi, *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870 : pp. 231-235.
- Duret-Molines 2003** : Duret-Molines (P.) – « L'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 169-178.
- Fleury 2013** : Fleury (G.) – *L'église Saint-Ours de Loches (anciennement collégiale Notre-Dame)*, éd. Hugues de Chivré, Chemillé-sur-Indrois, 2013, 63 p.
- Foulon 2005** : Foulon (J.-H.) – Stratégies politiques, fondation monastique et recours à Rome vers l'an Mil : le cas de Beaulieu-Lès-Loches, *Revue historique* 2005/2 (n° 634) : pp. 251-281.
- Galiné, Husi, Motteau 2014** : Galiné (H.), Husi (P.), Motteau (J.) – *Des Thermes de l'est de Caesarodunum au château de Tours : le site 3*, 50^e suppl. à la RACF, Tours : 180 p.
- Héliot, Deyres 1987** : Héliot (P.), Deyres (M.) – Le château de Loches, dans *Bulletin monumental*, t. 149/l, 1987, p. 15-85.
- Husi, Testard 2016** : Husi (P.), Testard (P.) – La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches (Indre-et-Loire). Rapport d'étude du mobilier des campagnes 2013 et 2014 *In Papin 2016* : vol 2, p. 5-83.

- Husi, Leparmentier 2017** : Husi (P.), Leparmentier (C.) – La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches (Indre-et-Loire). Rapport d'étude du mobilier des campagnes 2016 et 2017 *In Rapin 2018* : vol 2.
- Langevin, Jollet 1995** : Langevin (P.), Jollet (U.) – Le front sud du donjon de Loches, dans *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, n°11, 1995, p. 185-195.
- Lelong 1974** : Lelong (C.) – Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches, dans *Bulletin Monumental*, t.132/3, 1974, p. 189-199.
- Lorans 1996** : Lorans (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.
- Madeline 2014** : Madeline (F.) – *Les Plantagenets et leur empire. Construire un territoire politique*. Presse Universitaire de Rennes : 368 p.
- Mesqui 1993** : Mesqui (J.) – *Château et enceinte de la France Médiévale. De la défense à la résidence*. Vol. 2 : La résidence et les éléments d'architecture, éd. Picard, Paris, 1993 : 382 p.
- Mesqui 1998** : Mesqui (J.) – La tour maîtresse du donjon de Loches, dans *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/1, 1998, p. 65-125.
- Mesqui 2003** : Mesqui (J.) – Les enceintes du donjon de Loches, dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 207-237.
- Papin, Lacroix 2013** : Papin (P.), Lacroix (M.-C.) – *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.
- Papin 2014a** : Papin (P.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 258 p.
- Papin 2014b** : PAPIN (P.) – *Loches. Le château, parc Bashed*. Rapport de sauvetage urgent, SADIL, SRA Centre, Orléans, janvier 2014, 35 p.
- Papin 2015** : Papin (P.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.
- Papin 2016** : Papin (P.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 3 vol.
- Papin 2017** : Papin (P.) – *Loches – Le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 185 p.
- Papin, Riou 2017, à paraître** : PAPIN (P.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour maîtresse*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Papin, Pellerin, Riou 2017, à paraître** : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour dite « Louis XI »*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Pellerin 2016** : PELLERIN (K.) – *La tour dite « Louis XI » du château de Loches : bilan documentaire et analyse archéologique*, Mémoire de Master 1, sous la dir. D'E Lorans, Université de Tours, 2016 : 2 vol.
- Pellerin 2017** : PELLERIN (K.) – *La tour-maîtresse du château de Loches : acquisition, traitement et exploitation de données tridimensionnelles*, Rapport de stage de Master 2 pro, sous la dir. D'E Lorans et de P. Papin, Université de Tours, 2017 : 93 p.
- Renoux 2007** : Renoux (A.) - *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie, Ile siècle A.C.-XVIII^e siècle P.C.*, éd. Du CNRS : 734 p.
- Riou, Papin 2016** : Riou (S.), Papin (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, juin 2016 : 85 p.

Riou, Papin 2017 : Riou (S.), Papin (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, tranche 2*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans : 116 p.

Scheffer, Champagne 2000 : Scheffer (M.-E.), Champagne (V.) – *Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est- du Donjon*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2000, 26 p.

Scheffer 2004 : Scheffer (M.-E.) – *Loches, Rempart du fort Saint-Ours*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2004, 22 p.

Zadora-Rio 2014 : Zadora-Rio (E.) – *Les castra de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age (400-900)*, in Zadora-Rio (E.) (Dir.) – *Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2014, 4 p. : URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=85>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster) | 11 |
| Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186) | 12 |
| Figure 3 : Emprise de la fouille sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts) | 13 |
| Figure 4 : Localisation de la fouille programmée 2016 (fond cadastral et Bd_alti dpt37) | 33 |
| Figure 5 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques | 34 |
| Figure 5b : liste des opérations archéologiques du château de Loches | 35 |
| Figure 6 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des interventions 2012-2017 | 36 |
| Figure 7 : Photographie du « mur à fenêtres romanes » (2013) | 37 |
| Figure 8 : Phasage principal de la portion de rempart jouxtant la zone de fouille 2017 (issu de Riou, Papin 2017) | 39 |
| Figure 9 : Plan du projet d'intervention de la campagne de 2017 | 40 |
| Figure 10 : Fouille de 2016, à l'angle sud-est du bâtiment de la grande salle | 41 |
| Figure 11 : Portail et escalier monumental d'accès au bâtiment de la grande salle, mis au jour en 2016 | 42 |
| Figure 12 : Plan de la zone d'intervention de la campagne de prospections géophysiques (avril 2017) | 43 |
| Figure 13 : Cartographie des anomalies radar (prof. 40 à 60 cm) | 44 |
| Figure 14 : Cartographie des anomalies radar (prof. 130 à 160 cm) | 45 |
| Figure 15 : Cartographie des anomalies de résistivité | 46 |
| Figure 16 : Cartographie simplifiée de l'ensemble des anomalies repérées lors des prospections géophysiques de 2017 | 47 |
| Figure 17 : vue du décapage en cours lors de l'opération de 2017 | 48 |
| Figure 18 : Plan des secteurs de fouille 2016 et 2017 avec les contraintes de décapage | 49 |
| Figure 19 : tableau de la périodisation des vestiges des fouilles de 2016 et 2017 par secteur | 50 |
| Figure 20 : Extraits de la modélisation 3D des logis royaux et de la chapelle Saint-Louis (état fin 14 ^e s.) (Bourocher, Papin, Pellerin 2017) | 53 |
| Figure 21 : Plan général des vestiges 2016-2017 | 57 |
| Figure 22 : Coupes stratigraphiques cumulées des fouilles de 2016 et 2017 d'orientation Nord-Ouest/Sud-Est | 59 |
| Figure 23 : Coupes stratigraphiques cumulées des fouilles de 2016 et 2017 d'orientation Sud-Est/Nord-Ouest | 61 |

| | |
|---|-----|
| Figure 24 : Profil topographique de la zone de fouille et du rempart attenant | 63 |
| Figure 25 : Plan des vestiges de la période 1b | 66 |
| Figure 26 : relevés pierre à pierre des murs M408, 416 et 443 (parement sud-est) | 67 |
| Figure 27 : vue des murs M408, 416 et 443 (parement sud-est) | 67 |
| Figure 28 : Détail de la coupe 185 (cf. fig. 22), le long du parement intérieur du <i>castrum</i> (M443) | 68 |
| Figure 29 : vue de l'aménagement de pierres de grand appareil F442, devant le mur du <i>castrum</i> M443 | 70 |
| Figure 30 : Plan des vestiges de la période 3 | 74 |
| Figure 31 : vue des vestiges de la période 3 dans le secteur 8 | 75 |
| Figure 32 : Coupes stratigraphiques du secteur 8 | 76 |
| Figure 33 : Vue zénithale de l'extrémité de F428, avec le probable trou de poteau | 76 |
| Figure 34 : Plan des vestiges de la période 4a | 79 |
| Figure 35 : Relevé pierre à pierre du mur M5 | 80 |
| Figure 36 : Vue de la tranchée de construction F27, de l'élévation du mur M5 | 81 |
| Figure 37 : Relevé pierre à pierre du mur M9, avec la restitution de l'élévation du bâtiment | 83 |
| Figure 38 : Vue de l'arrachement du mur M5, à l'angle nord-ouest du bâtiment | 84 |
| Figure 39 : Coupes des faits 420, 423 et 434 et plan de détail des structures de la période 4a | 85 |
| Figure 40 : Vue de la première couche d'occupation de la grande salle identifiée en secteur 8 (3315) | 86 |
| Figure 41 : Vue de détail de la coupe stratigraphique du secteur 8 (cf. fig. 32) | 86 |
| Figure 42 : Coupe de la structure excavée M29 (F433) | 87 |
| Figure 43 : Vue de la structure excavée M29 (F433) | 88 |
| Figure 44 : Hypothèses de restitution en plan de la grande salle du 11 ^e s. | 91 |
| Figure 46 : Échantillon de fragments d'enduits peints mis au jour en 2016 | 92 |
| Figure 47 : Vue de détail d'une fenêtre du mur M9, avec les traces de piquage (cf. fig. 37) | 92 |
| Figure 48 : Plan de la forteresse de Loches à la fin du 11 ^e s. | 93 |
| Figure 49 : Plan des vestiges de la période 4b | 96 |
| Figure 51 : Vue des derniers sols d'occupation (US 3268-3269, 12 ^e s.) de la grande salle (secteur 8, vers le nord-ouest) | 97 |
| Figure 50 : Vue des derniers sols d'occupation (US 3253, 12 ^e s.) de la grande salle (secteur 8, vers le sud-est) | 97 |
| Figure 52 : Plan et coupes des faits de période 4b, secteur 8, sud-est | 98 |
| Figure 53 : Plan et coupes des faits de période 4b, secteur 8, nord-ouest | 99 |
| Figure 54 : Vue du trou de poteau F409, recoupé par la tranchée F412 | 100 |
| Figure 55 : Vue des niveaux d'occupations extérieurs de la période 4b (US 3322, 3329 à 3333, 12 ^e s.) entre le | |

| | |
|--|-----|
| <i>castrum</i> et la grande salle (sud-est du secteur 9) | 102 |
| Figure 56 : Vue de la coupe de la tranchée F436 de reconstruction du rempart (M408) | 102 |
| Figure 57 : Détail du contrefort M414 et de sa tranchée de construction F430 | 104 |
| Figure 58 : Détail du chanfrein de M414, préservé sous l'aménagement postérieur F425 | 104 |
| Figure 59 : Vue zénithale de M414/F430 | 104 |
| Figure 60 : Relevé pierre à pierre des mur M12 et M414 | 105 |
| Figure 61 : Plan de la partie nord du château de Loches, état début 12 ^e s. | 108 |
| Figure 62 : Plan de la partie nord du château de Loches, état début 13 ^e s. | 109 |
| Figure 63 : Plan des vestiges de la période 5a | 112 |
| Figure 64 : Vue de l'aire de gachage du mortier F13 | 113 |
| Figure 65 : Vue des niveaux archéologiques de la période 5a en secteur 9 (US 3299) | 114 |
| Figure 66 : Plan des vestiges de la période 5b | 116 |
| Figure 67 : Plans de l'évolution au nord ouest du secteur 9 (remparts) au cours de la période 5b | 117 |
| Figure 68 : Elevations des murs de rempart; nord ouest du secteur 9 (remparts) au cours de la période 5b | 118 |
| Figure 70 : Vue de la coupe stratigraphique contre le mur M432 (tranchée F422, sol F419) | 119 |
| Figure 69 : Vue du parement du mur M432 | 119 |
| Figure 71 : Vue zénithale de la tranchée de reconstruction du rempart « intérieur » (F422/M408) | 119 |
| Figure 72 : Vue du sol de pavés F419, fonctionnant avec les mur M408 et M432 | 120 |
| Figure 73 : Éperon provenant des niveaux de dépotoir du 15 ^e s. (US 3267, lot 237) | 121 |
| Figure 74 : Plan des vestiges des périodes 6 et 7 | 123 |
| Figure 75 : Coupes des faits des périodes 6 et 7 | 124 |
| Figure 76 : Vue des empreintes longitudinales F405 et 406 en secteur 8 | 125 |
| Figure 77 : Détail du plan de Lhuillier (1751-1754) (médiathèque de loches - cliché : «Caméra Club Lochois») | 125 |
| Figure 78 : Détail du cadastre de 1826 géoréférencé (ADIL 3P_132_006) | 126 |
| Figure 79 : Détail du plan de l'Atlas Collet, 1856 (ADIL 39Fi4_pl3) | 126 |
| Figure 80 : Plan des principales découvertes dans le parc des logis royaux depuis 2013 | 129 |
| Figure 81 : Plan phasé de la forteresse de Loches | 130 |
| Figure 82 : Diagramme stratigraphique des fouilles de 2016 et 2017 | 133 |